



HAL
open science

L'institution. Usages et portée d'un concept polymorphe dans un parcours sociologique

Denis Laforgue

► **To cite this version:**

Denis Laforgue. L'institution. Usages et portée d'un concept polymorphe dans un parcours sociologique. Sociologie. Université Savoie Mont-Blanc, 2021. tel-03710416

HAL Id: tel-03710416

<https://shs.hal.science/tel-03710416>

Submitted on 30 Jun 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Manuscrit HDR

Pour obtenir le diplôme d'

HABILITATION à DIRIGER des RECHERCHES de l'UNIVERSITE SAVOIE MONT BLANC

Spécialité : Sociologie

Arrêtés ministériels des 23 novembre 1988 et 13 février 1992

Présenté par Denis Laforgue

L'institution

Usages et portée d'un concept polymorphe dans un parcours sociologique

HDR soutenue publiquement le **14 juin 2021**,
devant le jury composé de :

Monsieur Philippe CORCUFF

Maître de conférences HDR de science politique à l'Institut d'Etudes
Politiques de Lyon (Rapporteur)

Monsieur Jean-Paul PAYET

Professeur de sociologie à l'Université de Genève (Président)

Monsieur Bertrand RAVON

Professeur de sociologie à l'Université Lumière Lyon 2 (Rapporteur)

Monsieur Sébastien SCHEHR

Professeur de sociologie à l'Université Savoie Mont-Blanc (garant)

Madame Ingrid VOLERY

Professeure de sociologie à l'Université de Lorraine (Rapporteuse)

Sommaire

Introduction générale.....	4
Partie 1. Bilan d'un parcours de recherche (1999-2019)	7
Chapitre 1. Une sociologie académique des institutions publiques.....	11
Chapitre 2. Une sociologie théorique des processus d'institution du social	37
Chapitre 3. Des modes d'institution sociale du faire sociologique	69
Partie 2. Perspectives de recherche.....	93
Chapitre 4. Quels avenir pour l'intervention publique ? Un regard au croisement des sociologies académique et experte	97
Chapitre 5. Vers une conversation sociologique sur l'intervention publique.....	128
Chapitre 6. Quel background conceptuel pour le sociologue en conversation ?.....	152
Chapitre 7. Comment renaturaliser les institutions ?.....	186
Conclusion générale	211
Bibliographie.....	215

Remerciements

Je remercie Sébastien Schehr d'avoir accepté d'être le garant de ce mémoire d'habilitation. Merci pour la grande liberté et la confiance qu'il m'a accordées dans la réalisation de ce projet. Merci de ses retours sur des versions antérieures de ce texte, à la fois très positifs et motivants et visant aussi à « me ramener sur terre » lorsque ma « croyance » en la conversation sociologique était trop forte. Je ne suis pas sûr que le texte définitif témoigne d'une telle prudence, mais ses remarques ont instillé un doute bénéfique dans ma tête !

Je remercie les membres du jury d'avoir accepté de lire et d'évaluer ce mémoire et mes travaux, alors même que pour certains, ils ne les connaissent que trop bien, et pour d'autres, ils ne les connaissent pas du tout. C'est pourquoi le point de vue de chacun(e) me sera précieux.

Je remercie tous les collègues avec qui j'ai travaillé depuis maintenant deux décennies et qui, au gré de recherches en commun, de journées d'étude, de projets d'ouvrages ou d'articles, ou de simples discussions, m'ont tant influencé. En écrivant un mémoire d'HDR, on se rend compte à quel point notre pensée (dans ses transformations) n'est pas seulement la nôtre ; elle est indissociable de celles d'autres significatifs, même s'il est bien difficile d'en faire mesurer l'importance dans un texte académique (à travers le jeu des citations).

Je remercie aussi toutes les personnes, ne relevant pas des cercles académiques sur qui et avec qui j'ai enquêté, ainsi que celles avec qui j'ai commencé maladroitement à converser. Enquêtés, acteurs-chercheurs, « conversants », je ne sais quel nom leur donner, tant tout ce mémoire témoigne de la difficulté à qualifier les relations que je noue avec eux dans le cadre de mon faire sociologique. Mais, je sais que je n'en serais pas là, que je n'aurais pas pris les chemins que j'ai pris (et que je décris ci-dessous), sans eux.

Merci enfin à mes proches, à mes amis, qui me rappellent qu'il n'y a pas que les concepts, la réflexion, l'analyse de données et l'écriture dans la vie, mais aussi qu'il faut parfois aller de l'avant et franchir des étapes, dans ce domaine comme dans d'autres.

Introduction générale

Ce mémoire d'habilitation à diriger des recherches est construit de manière classique. Une première partie composée de trois chapitres fait le bilan de vingt années de sociologie. Chaque chapitre est consacré à une dimension de ma pratique sociologique, à une manière de faire de la sociologie dans ses rapports à différents mondes sociaux. Je reprends pour cela la partition élaborée par Burawoy entre sociologie académique, sociologie critique (théorique), sociologie experte et sociologie conversationnelle¹. Comme toute typologie, elle s'avère bien sûr un peu rigide pour que mon cas personnel entre parfaitement dans ses « cases ». Mais, comme le lecteur le constatera, je l'espère, je ressens dans mon quotidien de travail et ma trajectoire de chercheur, très fortement ces distinctions entre différentes manières de faire de la sociologie. Elles me parlent et c'est pourquoi je les ai retenues en tant que structure narrative de ce mémoire. Dans une seconde partie de ce mémoire, je présente, en 4 chapitres, une perspective de recherche qui est à la fois dans la continuité de mes travaux antérieurs, tout en essayant de les problématiser à partir d'expérimentations en cours, afin d'esquisser de nouveaux horizons de recherche.

Il me faut dire aussi quelques mots sur la genèse de ce mémoire. Hormis le premier et le dernier chapitres, ce travail reprend, en les approfondissant et en les mettant en cohérence, des textes non publiés écrits entre 2015 et 2019. En effet, 2015, correspond à la publication de mon ouvrage théorique « Essais de sociologie institutionnaliste », qui représente, à mon niveau, une forme d'aboutissement de « quelque chose » que je voulais exprimer depuis des années à propos, pour le dire très vite, de ma façon d'appréhender le « social ». Une fois ce travail mené à bien, s'en suit alors une période de doute et d'interrogation sur « ce que je fais quand je fais de la sociologie », une sorte de besoin de faire une « sociologie de ma sociologie ». Je me saisis alors de plusieurs événements (cours en 3^{ème} cycle, organisation d'un séminaire sur la portée sociale du faire sociologique, invitation à un colloque sur la reconnaissance, etc.) au cours des quatre années suivantes, pour tenter de transformer ces doutes ou ces perplexités concernant ce que j'ai pu faire en perspectives de travail pour l'avenir. C'est seulement, une fois que j'ai eu avancé sur cette question de « qu'est-ce que je fais quand je fais de la sociologie », que ce travail d'écriture a rencontré des exigences qui sont, elles, davantage institutionnelles (encadrement de doctorants), ce qui m'a poussé à transformer ces textes épars en un mémoire d'HDR. Je dis tout cela, car ce processus a de fait des effets sur le type de mémoire que je soumetts. Il ne s'agit pas d'une présentation assez factuelle de ce que j'ai pu faire depuis ma thèse, des thématiques que j'ai abordées, des méthodologies que j'ai utilisées, des résultats que j'ai obtenus et des chantiers de recherche précis dans lequel je souhaite m'engager. A la rigueur, seul le premier chapitre correspond en partie à cette logique. Pour le reste, il s'agit en fait surtout d'une sorte d'analyse avec les outils de la sociologie de mes propres pratiques sociologiques. Cette manière de procéder comporte certaines limites. Tout d'abord, il transparait parfois dans le texte un risque de mise en abîme de ma sociologie, dont on peut se demander où cela mène : faire une sociologie institutionnaliste de la sociologie institutionnaliste que je tente de pratiquer n'est pas une entreprise des plus compréhensibles. Le seul intérêt est que cela me permet de me renouveler, de me faire entrevoir d'autres manières de faire de la sociologie pour les années à venir. Par ailleurs, l'autre risque est de produire un mémoire très égotique : dans cet effort de socioanalyse, j'en viens à parler beaucoup de moi, ce qui n'a, il faut le reconnaître, pas grand

¹ M. Burawoy « Pour la sociologie publique », *Socio-logos*, 2006, n°1.

intérêt et, plus, peut paraître déplacé et mégalomane de la part d'un chercheur ordinaire en milieu de carrière. J'ai essayé de pallier à ce point en soulignant à chaque fois que cela était possible que les questions que je me posais à propos de ma propre pratique sociologique, concernaient potentiellement n'importe quel sociologue. Et que la réponse singulière et souvent hésitante que j'apportais, loin d'être généralisable et de s'imposer à tous, pouvait inviter le lecteur à se demander quelle réponse il apporte, lui, à telle ou telle interrogation sur sa pratique sociologique : par exemple la question de la modélisation du social, de sa narration, l'enjeu de la comparaison en sociologie, la place des émotions dans le travail de conceptualisation, les rapports entre « social », « signification » et « action », etc. Peut alors potentiellement s'instaurer un dialogue à distance ou une sorte de conversation entre auteur et lecteurs. C'est en tout cas, mon espoir, mais seules les réactions des lecteurs permettront de dire s'il était fondé.

Si j'en viens maintenant au fond de ce mémoire, à son idée directrice, je dirais que le concept d'institution peut être considéré comme le fil rouge de mes activités de recherche. Pour reprendre une idée de Passeron, « l'institution » est un concept polymorphe² et c'est autour de cette propriété que se sont configurés mon parcours et mes horizons de recherche et donc que j'ai construit ce mémoire. Ce dernier retrace et s'interroge en effet sur les différents usages que j'ai fait du concept d'institution, ainsi que sur les déplacements que ce concept m'a permis d'opérer en termes d'analyse des phénomènes sociaux, mais aussi en termes d'intervention sociologique auprès d'acteurs sociaux. Pour le dire autrement, mon parcours de recherche ne s'est pas déployé autour d'une définition stricte de ce concept que j'aurai gardé intact au fil de mes travaux. Mon parcours ressemble plutôt à un cheminement à la fois guidé par de « grandes questions » et « obsessions » et à la fois qui s'est déployé pas à pas et orienté au fil de mes reformulations du concept d'institution. Ainsi, j'ai commencé par avoir recours à une conception assez substantialiste et réaliste du concept d'institution. Je me suis ainsi servi de ce concept pour désigner et étudier, sous un certain angle, des établissements ayant une mission de service public auprès des populations (le Ministère de l'Éducation Nationale, une collectivité territoriale, un établissement local mettant en œuvre une action publique dans le domaine éducatif ou social, etc.). Chemin faisant, je me suis rendu compte que ce concept d'institution permettait d'étudier ces organismes publics ou para-publics d'une certaine manière. Ainsi, mon attention pouvait-elle se porter à la fois sur les processus qui instituaient ces établissements comme ayant un mandat (d'éducation, de protection, etc.) auprès d'une population et à la fois sur les processus par lesquelles ces établissements parvenaient à déployer un pouvoir d'instituer ces populations, c'est-à-dire à leur donner une certaine existence ou identité sociale. Cette perspective d'analyse m'a alors conduit à envisager l'institution non pas comme un type spécifique de réalité sociale, mais bien comme un « opérateur conceptuel »³ permettant de penser le social d'une certaine façon, en l'occurrence comme institution permanente. Enfin, le troisième usage du concept d'institution, le plus récent, provient du fait qu'au lieu de l'appliquer seulement à l'étude d'une réalité sociale extérieure, je l'ai appliqué au faire sociologique lui-même. Autrement dit, qu'est-ce qu'on apprend du faire sociologique et qu'est-ce qu'on en fait lorsqu'on l'envisage comme un processus d'institution permanent, c'est-à-dire à la fois institué par d'autres mondes sociaux et à la fois instituant d'autres mondes sociaux ? Ce mémoire

² J.-C. Passeron, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1990.

³ P. Bourdieu, *Sociologie générale, tome 1*, Paris, Seuil, 2019.

raconte donc ce cheminement (partie 1) et explicite certaines des perspectives que ce dernier ouvre (partie 2).

Partie 1. Bilan d'un parcours de recherche (1999-2019)

Introduction de la partie 1.

Le sociologue et l'institution : d'une notion substantialiste à un opérateur conceptuel réflexif

Les trois premiers chapitres de mon HDR (partie « Bilan ») présenteront donc chacun un des usages du concept d'institution, tels que je les ai construits au fil de mon parcours.

Un premier usage de ce concept d'« institution », que je présente dans le chapitre 1, peut être qualifié d'« analytique ». Il m'a permis de produire des savoirs académiques dans le domaine de la sociologie de l'action publique. Plus précisément mes travaux portent sur des « institutions publiques » relevant de politiques publiques scolaires, éducatives, sociales et sanitaires.

Par ce terme d'institution (publique) je désigne des structures publiques instituées (c'est à dire stables, établies), via une base spatio-temporelle, organisationnelle, matérielle, corporelle (ce sont des lieux, des établissements, des professionnels, des moyens d'action, des interactions), mais aussi un mandat idéal de transformation des populations qu'elles prennent en charge. J'étudie donc ces structures publiques, en tant qu'institutions car elles sont aussi institutives : par leurs actes, elles contribuent à faire exister des individus en tant qu'êtres ayant des attributs sociaux déterminés (par exemple en tant qu'élèves, retraités, personnes âgées dépendantes, habitants éco-citoyens, parents défaillants à rééduquer, etc.). Par le terme de « publique », j'entends le fait que ces structures se sont déployées historiquement en se distinguant et en interférant avec (et de ce fait en redéfinissant) des institutions privées (telles que la famille ou encore des significations instituées délimitant les « territoires du moi » de l'individu) et des institutions économiques (en particulier de « marchés »). Ce sont donc des institutions qui tirent leur mandat du politique, c'est-à-dire des « instances de pouvoir explicite pouvant émettre des injonctions sanctionnables »⁴. Mais, pourquoi, utiliser le terme de « publique » ? Cette qualification renvoie au fait qu'il s'agit des structures qui, à partir d'une légitimité politique (le Bien commun), catégorisent des individus singuliers comme ayant des besoins génériques, par exemple en termes d'éducation, de protection, de transmission, etc. A partir de ce cadrage, ces structures interviennent, en grande partie, sur le monde privé des individus (ses pensées, ses actions, ses relations), en cherchant à instituer ces derniers par exemple comme « élèves à instruire », « personnes âgées dépendantes à accompagner », « habitant ordinaire à éduquer », etc. Cela s'opère selon des finalités, des modalités d'action et une portée qu'il s'agit justement d'élucider par l'enquête.

Il peut s'agir d'établissements scolaires, de structures d'aide ou d'accueil de personnes âgées ou handicapées, de collectivités locales intervenant auprès d'habitants ordinaires (dans les domaines du développement durable, de l'aménagement du territoire) ou de populations plus stigmatisées (parents de la protection de l'enfance), etc. J'ai pu analyser comment se configuraient ces interventions publiques au concret, en particulier les différentes formes sensibles, pratiques qu'elles peuvent emprunter « au contact » des usagers, des bénéficiaires. Plus précisément, mes travaux et analyses ont porté sur :

⁴ C. Castoriadis, *Le monde morcelé*, Paris, Seuil, 1990, p. 151.

- les transformations des mandats des institutions socio-éducatives et de leurs modes d'intervention, c'est à dire les catégories de pensée (cadres cognitifs et moraux) et d'action (modes d'intervention auprès des individus) des acteurs institutionnels
- les relations entre ces institutions et des populations et la portée des actions institutionnelles sur la vie des acteurs ordinaires⁵ (enjeux d'égalité d'accès à différents biens, de reconnaissance individuelle des personnes, et de soutien des liens sociaux dans lesquels les individus sont encastrés).

Je montrerai que les apports de mes recherches par rapport aux travaux existants en sociologie de l'action publique (dans les domaines éducatif, social et médico-social) sont les suivants :

- 1° à partir de l'ethnographie approfondie de différents cas d'institutions publiques, j'ai cherché à *modéliser* la pluralité des mandats et des formes sensibles d'intervention publique dans les domaines du social et de l'éducation.

2° j'ai eu aussi l'ambition *de mettre en récit* les évolutions du champ des institutions publiques socio-éducatives contemporaines. Il s'agit d'échapper aux grands récits sociaux et sociologiques (vision ironique, tragique, enchantée, etc. des institutions) pour restaurer la pluralité, le trouble, l'ambivalence des processus à l'œuvre. La comparaison entre les trajectoires de différentes institutions permet de mettre au jour des tendances transversales (potentiellement contradictoires), des interférences entre les institutions, ainsi que la portée de ces mécanismes pour les populations.

Mes terrains d'enquête sont (ou ont été) les suivants :

- des administrations déconcentrées de l'Education Nationale (Inspection Académique, Rectorat) et leur rôle en matière de lutte contre la ségrégation scolaire.
- différentes structures publiques locales (communes, intercommunalités...) en charge du "développement durable" de territoires (en particulier en montagne).
- des institutions (CCAS, Maison de l'enfance, Conseils Départementaux, CARSAT) qui mettent en œuvre des politiques sociales dans les domaines de la vieillesse et de la protection de l'enfance.

Dans le chapitre 2, je présente un second usage de ce concept d'institution, théorique et critique (par rapport aux théories dominantes dans la discipline). En effet, en tant qu'opérateur conceptuel, la notion d'institution, dans sa polysémie, ouvre des possibilités originales pour penser les processus par lesquels le social s'institue. Ce travail théorique, que je présente dans le chapitre 2 de mon mémoire d'HDR, a pris pour matériau empirique les enquêtes précédemment évoquées sur les relations entre des organismes publics et des acteurs ordinaires. Mais, l'enjeu était ici de mener une enquête conceptuelle pour « contourner » un certain nombre d'oppositions théoriques en sociologie générale. Pour cela, j'ai cherché à mobiliser, sous différents angles, le couple de concepts en tension (et non en opposition) « institué – instituant ».

La première opposition, que j'ai cherché à retravailler, concerne la dimension symbolique du social, c'est à dire, la question des significations informant les manières de penser, de faire ou de parler des acteurs (publics et ordinaires). L'enjeu était de dépasser d'un côté une vision

⁵ J'emprunte ce terme d'« acteurs ordinaires » à R. Raymond : *Changer. Sociologie vitaliste des conduites ordinaires*, mémoire d'HDR, Université de Fribourg, 2009.

individualiste et mentaliste des significations, et de l'autre une approche faisant des significations des entités sociales ou culturelles s'imposant aux individus de l'extérieur. Pour cela, j'ai eu recours au concept de « magma de significations instituées et instituanes » développé par Cornélius Castoriadis⁶, pour appréhender tant les interventions publiques que les pratiques ordinaires des populations ethnographiées.

Une autre opposition théorique, dont j'ai cherché à me défaire, est celle entre une approche causaliste du social - une action (ou une structure) A est la cause d'une action (ou structure) B - et une approche purement événementielle et donc principalement stochastique. Cette question est tout à fait cruciale pour mon objet de recherche à partir du moment où on souhaite penser les rapports d'influence entre des institutions publiques ou étatiques et d'autres mondes sociaux ou diverses populations. Pour cela, j'ai cherché à rendre opératoire en sociologie, le concept « d'institution comme série d'évènements (enchâssés) qui font suite », emprunté à Maurice Merleau-Ponty⁷.

Enfin, dernière opposition qu'il me semblait nécessaire de retravailler, celle entre le « collectif » et l'« individu », s'incarnant sur mes terrains d'enquête sous la figure de « l'établissement public » et celle de l'« usager » ou du « bénéficiaire ». En complément, des deux conceptualisations précédentes de l'institution, j'ai forgé le concept de « machines institutionnelles » (inspiré des travaux de Deleuze et Guattari⁸) pour sortir de cette opposition entre deux supposées « natures » du social : l'une correspondant au « social individualisé » (l'individu socialisé), l'autre à « l'individu collectif » (le groupe, l'organisation...).

Dans le chapitre 3, je présente un dernier usage de ce concept d'institution, qui vise à faire du sociologue un « praticien réflexif » en se demandant ce que le travail sociologique fait au social (ici aux organismes publics et à leurs bénéficiaires) et vice-versa... Autrement dit, une partie de mes travaux et écrits consistent à s'interroger sur les modalités d'institution du social par le sociologue et inversement. L'enjeu est d'initier en ce domaine d'autres possibles que ceux dominants (et tout à fait légitimes) dans la sociologie académique (priviliégiant un rapport épistémique au savoir sociologique, au sens où il a une valeur pour lui-même) ou dans la sociologie experte (dans laquelle le savoir sociologique est censé venir « éclairer » le monde social, pour les acteurs et leurs pratiques). Je travaille donc, au fil de mes expériences de recherche récentes (depuis 2013), à l'élaboration de ce que j'appelle une sociologie conversationnelle avec les mondes sociaux non-académiques (inspiré initialement des travaux de Tim Ingold⁹). Autrement dit, comment le faire sociologique peut-il se déployer (au fil du travail quotidien du sociologue et des relations avec le monde social dans lesquelles il est pris) sous la forme d'évènements qui font suite dans différents mondes sociaux : de l'intervention publique, de la sphère privée, politique, etc. ? Et comment, en retour, les évènements qui font ces mondes sociaux (ne relevant pas du champ scientifique) peuvent venir participer de l'institution d'un faire sociologique (le mien) engagé dans différents mondes ?

⁶ C. Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

⁷ M. Merleau-Ponty, *L'institution. La passivité*, Paris, Belin, 2015.

⁸ G. Deleuze et F. Guattari, *Mille Plateaux*, Paris, Minuit, 1980.

⁹ T. Ingold, *Marcher avec les dragons*, Paris, LLL, 2013.

Chapitre 1.

Une sociologie académique des institutions publiques

Une dimension de mes travaux consiste indéniablement à produire des savoirs qui s'inscrivent dans le monde académique, c'est à dire qui se nourrissent, dialoguent et enrichissent d'autres travaux proprement scientifiques dans un champ de recherche donné. Je montrerai que mes travaux et publications ont permis d'apporter des éclairages (à la fois dans le prolongement et décalés) par rapport à des travaux existants sur différents questionnements proprement sociologiques :

-Les transformations des mandats des institutions socio-éducatives et de leurs modes d'intervention auprès des populations : quelles places occupent / peuvent occuper ces institutions publiques dans les sociétés contemporaines ?

-Les formes, la nature et les tensions à l'œuvre dans le travail des professionnels des institutions publiques contemporaines : quels sont les schèmes cognitifs, moraux, pratiques qui sous-tendent les actes de travail quotidiens ? Comment ces schèmes au contact des mondes sociaux (hors institutions publiques) s'actualisent, s'hybrident ? Comment peut-il en résulter des dilemmes, des formes de protection identitaire, comme du « sens au travail » et des transformations des pratiques professionnelles (et de leurs effets) ?

- Les modes de relations entre institutions et populations. Il s'est agi d'étudier la portée des actions institutionnelles sur la vie quotidienne (pratique, subjective, relationnelle) des acteurs ordinaires (autour d'enjeux d'égalité, de reconnaissance individuelle et de soutien aux liens sociaux dans lesquels les individus sont encastrés). En ce domaine, mes travaux ont aussi porté sur la capacité des acteurs ordinaires à participer, de manière explicite ou plus silencieuse aux transformations de ces institutions publiques.

Mais ces angles d'approche complémentaires des institutions publiques ne suffisent pas à construire une problématisation stable et cohérente sur laquelle construire un parcours de recherche. Quelle a donc été cette problématique transversale à partir de laquelle j'ai pu élaborer un certain nombre d'analyses en propre ? Par rapport aux travaux académiques sur ces questions, je dirais que la dynamique de mes travaux repose sur la problématique de recherche suivante : par tentatives et tâtonnements successifs depuis ma thèse, j'ai cherché à échapper aux grands récits sociaux et sociologiques sur les institutions publiques qui saturent l'espace des discours sociaux et sociologiques sur ce thème. Il peut s'agir d'une vision ironique¹⁰ (les institutions comme appareils de domination¹¹), d'une vision critique (« l'institution ne fait jamais ce qu'elle dit »¹²), d'une vision tragique (le récit d'un déclin ou de la fin des institutions voire d'une désinstitutionnalisation¹³), ou encore d'une vision romanesque (« vers des lendemains institutionnels qui chantent »). Au contraire, j'ai cherché, dans différentes

¹⁰ Cette distinction des discours ou récits sociaux et sociologiques sur les institutions publiques, en fonction du schème narratif auquel ils ont recours, s'inspire de travaux de H. White, « Poétique de l'histoire », *Revue Labyrinthe*, 2009.

¹¹ Cf. P. Bourdieu, *La Noblesse d'Etat*, Paris, Minuit, 1989.

¹² Cf. par exemple, l'approche de H. Becker, *Les ficelles du métier*, Paris, La découverte, 2002 ; et son article « Etudier l'école » dans Payet J.-P., *Ethnographie de l'école*, Rennes, PUR, 2016.

¹³ Cf par exemple, F. Dupuy et J.-C. Thoenig, *L'administration en miettes*, Paris, Fayard, 1985. Voir aussi la notion de « retrait de l'Etat » dans P. Bourdieu, *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

enquêtes, à restaurer la pluralité, le trouble, l'ambivalence, les contradictions, les cheminements « de travers » de ces différentes institutions publiques... Ce décentrement de ma perspective d'analyse sur les institutions publiques repose sur deux raisons principales : la première est que ces « grands récits » laissent échapper une trop grande partie de la complexité des réalités institutionnelles¹⁴ ; la seconde est que, à mes yeux, la sociologie a pour vocation d'élaborer des visions alternatives du réel (ouvrant des possibles d'action¹⁵) et non de saturer ce dernier en reproduisant des descriptions récurrentes et dominantes.

Voir et décrire autrement les institutions a supposé un triple mouvement : premièrement, celui de porter attention à des occurrences mondaines non réductibles à ces schémas narratifs univoques ; deuxièmement, opérer un renouvellement conceptuel de mes schémas d'analyse des institutions publiques ; troisièmement, me décentrer par rapport à une vision instituo-centrée de la réalité sociale, en m'intéressant à l'expérience des institutions par les populations. Ce sont ces trois mouvements de recherche que je vais décrire ci-dessous en montrant les gains d'intelligibilité qui y ont été associés.

Mettre à l'épreuve de l'ethnographie les grands récits sur les institutions publiques

Ce travail de déconstruction des discours univoques sur les institutions s'est d'abord engagé, me semble-t-il, autour de l'expérience d'un décalage entre ces discours et ce que je pouvais voir et entendre sur le terrain : ces mots-valises (« domination », « déclin »...) écrasaient tout un ensemble d'occurrences mondaines qui ne rentraient pas dans ces schémas de perception et narratifs. C'est donc cette volonté, inspirée des travaux de Jean-Paul Payet¹⁶, d'étudier les institutions publiques en « pensant par cas »¹⁷ et selon une démarche ethnographique approfondie (observer le quotidien des institutions : lieux, moments, acteurs, interactions, coulisses et scènes) qui m'a conduit à produire des analyses et des travaux prenant leurs distances avec un certain nombre de discours sur les institutions publiques, sous-tendus par des cadres théoriques classiques en sociologie de l'Etat et de l'action publique (que j'avais lus avec grand intérêt). Autrement dit, c'est de la tension entre des récits et théories sociologiques instituées et des expériences ethnographiques (instituant ?) qu'est née peu à peu ce fil rouge de mon travail qui consiste à me tenir à distance des grands récits sur nos institutions publiques qui saturent l'espace des discours... et à faire entendre (?) une voix sociologique décalée si ce n'est discordante¹⁸.

C'est dans le cadre de mon DEA et de ma thèse que s'est peu à peu dessinée cette vision de l'ethnographie comme un antidote aux visions univoques des institutions publiques. Concrètement, j'ai séjourné au quotidien pendant 3 années dans différents lieux de

¹⁴ De ce point de vue, les travaux de J.M. Berthelot m'ont rendu sensible au fait que les sciences sociales ne pouvaient pas se contenter d'une grille d'analyse unifiée de la réalité sociale, qu'il fallait conserver une pluralité dans les schémas d'intelligibilité sociologiques et croire en *les vertus de l'incertitude* (Paris, PUF, 1996) de tout savoir sociologique.

¹⁵ Cf. l'influence qu'a eu sur moi le livre de N. Goodman, *Manières de faire des mondes*, Paris, Folio Essais, 2006.

¹⁶ Cf. son ouvrage : *Collèges de banlieue*, Paris, Méridien Klincksieck, 1995 et son article sur « Le sale boulot », dans *Les annales de la recherche urbaine*, 1997.

¹⁷ J.-C. Passeron et J. Revel, *Penser par cas*, Paris, Edition de l'EHESS, 2005.

¹⁸ Cf. D. Laforgue, « Ce que l'ethnographie fait à la théorie des institutions », dans J.P. Payet, *Ethnographie de l'école*, Rennes, PUR, 2016.

l'administration scolaire : des établissements (avec les principaux et proviseurs), deux inspections académiques, un Rectorat. Partager le quotidien de ces acteurs administratifs m'a conduit à ne pas me satisfaire et à mettre à distance deux représentations sociales et sociologiques des institutions étatiques.

La première représentation, qu'il m'a fallu écarter, c'est celle qui fait de ces professionnels des agents d'un processus de domination étatique sur les populations. L'ethnographie permet en effet d'appréhender tout un ensemble d'expériences professionnelles de ces acteurs en responsabilité comme marquées d'une forme d'impuissance à agir au regard de leur mandat (par exemple une incapacité à maîtriser ou à réguler les stratégies éducatives des familles ou des institutions locales) ou de dilemmes (entre des perspectives d'action contradictoires, telles que : un enjeu de mixité, un enjeu d'accès de tous à l'offre scolaire, un enjeu de production d'une élite scolaire, un enjeu de gestion des flux d'élèves mais aussi des personnels) ou encore de la perception par les acteurs eux-mêmes des effets pervers ou non-voulus de leurs actions (en matière par exemple de ségrégation scolaire et de production d'inégalités)¹⁹. Dès lors, le modèle sociologique d'une institution et de ses membres comme supports d'une domination s'exerçant sur le social, même au titre d'une approximation conceptuelle, n'était pas tenable : il laisse échapper trop de la vie quotidienne de cette institution et des rapports (sensibles, incarnés, biographiques) de ses acteurs avec différents mondes sociaux²⁰.

L'expérience ethnographique m'a aussi conduit à interroger la représentation inverse, c'est-à-dire, celle d'une institution « en miettes », peuplée d'acteurs administratifs pris dans des systèmes d'interdépendance et des rapports de pouvoir avec d'autres acteurs et groupes sociaux, qui leur seraient défavorables. Cela les conduirait à ne plus mener une action en propre (ayant des effets déterminés), mais à être plutôt dans une logique d'accommodation à leur environnement en entérinant les états de fait résultant de rapports de pouvoir et de leur non-maîtrise des zones d'incertitude du système d'action considéré. Sur mon objet d'étude de thèse, cela prenait la forme (y compris dans une certaine littérature sociologique) d'une analyse consistant à affirmer qu'en matière de ségrégation scolaire, l'administration scolaire se contentait d'entériner des disparités socio-spatiales avant tout produites par les familles (consoméristes) et les établissements scolaires (en concurrence). L'enquête ethnographique a permis, au contraire, de montrer la consistance des actions administratives. Elles reposent ainsi sur des significations stables (portant sur le rôle de l'Etat²¹) et sont une des composantes de la production de la ségrégation scolaire à un niveau local. Cela passe par tout un ensemble de (micro-)décisions que j'ai pu identifier (en matière de construction et de répartition de l'offre de formation, de gestion des demandes des familles, de dotations des établissements). J'ai été ainsi en mesure d'apporter des éléments de compréhension de la ségrégation scolaire, jusque-là absents de la sociologie de l'école française²².

¹⁹ Cf. D. Laforge, « Une administration d'Etat insensible à la ségrégation scolaire », in M. Peroni et J. Roux (ed.), *Sensibiliser. La sociologie dans le vif du monde*, Editions de l'Aube. 2006

²⁰ Cf par exemple : D. Laforge, « Quand l'institution scolaire cherche à lutter contre les inégalités... Conditions, portée et limite d'une innovation administrative », dans *Educations et Sociétés*, n°1, 2011.

²¹ C'est le sens de mon recours à la grille d'analyse bourdieusienne dans : D. Laforge, "Des esprits d'Etat face à la ségrégation scolaire", *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°180, 2009.

²² D. Laforge, "Ce que la ségrégation scolaire doit à l'administration de l'Education Nationale", *Revue Française de Pédagogie*, n° 148, 2004. (article intégré au dossier de textes en annexe)

L'ethnographie m'a donc permis d'ouvrir la boîte noire de l'administration de l'Education Nationale, en décrivant les acteurs, leurs actions et leurs effets dans leur épaisseur comme dans leur fragilité, dans leur ambivalence (une institution à la fois affaiblie et forte). L'analyse sociologique doit alors travailler dans et avec cette tension entre des schèmes de perception et d'analyse de l'administration d'Etat l'identifiant comme « forte » versus « faible », « légitime » versus « critiquée », etc.

Par la suite, entre 2008 et 2011, je me suis consacré à l'étude d'un autre champ d'intervention publique (grâce à une collaboration sur plusieurs années avec Catherine Gucher²³) : les politiques de prise en charge de la vieillesse dépendante. Cela m'a donné l'occasion de mener des enquêtes ethnographiques auprès d'autres institutions publiques, en l'occurrence celles chargées à différents niveaux de la mise en œuvre des politiques de prise en charge des personnes âgées dépendantes à domicile (Allocation Personnalisée Autonomie). Il s'agit de Conseils Départementaux (examen de demandes d'aides par des personnes) et de structures chargées d'apporter l'aide requise (ménage, toilettes, accompagnement dans les activités quotidiennes...) aux bénéficiaires à leur domicile, qu'il s'agisse de structures communales (CCAS) ou d'associations locales agréées. L'enjeu de l'enquête était de comprendre comment les personnes réceptionnaient et vivaient au quotidien l'aide qu'on leur proposait, qu'on leur apportait, en étudiant tout particulièrement les formes de non-recours et de non-adhésion à cette mesure d'aide. Du fait des caractéristiques et des formes spatio-temporelles prises par ces structures publiques, ce terrain d'enquête m'a permis de problématiser encore un peu plus les « ritournelles sociologiques » sur les institutions publiques (en tant qu'instances de domination versus impuissantes, etc...). Leur assise organisationnelle et matérielle, leurs moyens d'emprise sur les populations sont, en effet, sans commune mesure avec l'Education Nationale : il ne s'agit pas d'une institution unifiée administrativement, mais d'une multitude de « micro-institutions » largement découplées les unes des autres. Par ailleurs, elles n'ont pas de lieu en propre pour intervenir auprès des populations (à la différence de l'Ecole) ; bien au contraire, puisqu'elles interviennent au domicile des bénéficiaires. Se posait donc à moi, sous une autre forme, la question de « ce que ces institutions pouvaient faire à leurs publics », là encore en évitant l'écueil d'une vision de ces institutions comme post-disciplinaires (via des formes spécifiques de domination rapprochée) ou d'une vision d'une institution impuissante à étayer la vie des personnes. De ce point de vue, ces expériences de terrain m'ont permis de prendre de la distance avec une vision critique de l'institution, qui était encore largement la mienne dans le cadre de ma thèse. Par ce terme de discours critique, qui imprègne bon nombre de descriptions sociologiques, j'entends cet angle d'analyse, parfois obsessionnel, consistant à se demander « pourquoi l'institution ne fait pas ce qu'elle dit ? » et à en tirer un certain nombre de conclusions quant à ce que sont ces institutions (cyniques, aveugles, irrationnelles, etc.), qui recourent très largement des discours sociaux et politiques sur la question. Dans le cadre de ma thèse, j'étais encore très largement dans cette perspective en me demandant : « pourquoi l'institution scolaire dit qu'elle va lutter contre la ségrégation scolaire... alors que

²³ C. Gucher (dir.), S. Alvarez, C. Cheuvaud, M.-A. Gallet, D. Laforgue, B. Vial, P. Warin, « Non-recours et non-adhésion: disjonction des notions de "qualité de vie" et de "qualité de l'aide à domicile" », contrat de recherche pour le compte de la DREES, la MIRE, la CNSA, ANESM, la DGAS, la Fondation des caisses d'épargne, CNFPT, 2011.

manifestement elle ne le fait pas ou très peu ? »²⁴. Il est probable que l'expérience ethnographique de ces institutions de l'aide à domicile m'a confronté (beaucoup plus que dans l'Education Nationale) à des agents institutionnels fortement affaiblis dans la réalisation de leur travail, que ce soit en terme de manque de moyens pour faire face aux demandes (dans la gestion des flux de bénéficiaires comme dans le face à face à domicile), ou de difficultés à articuler les injonctions politiques et les réalités humaines de terrain... et faisant preuve en même temps d'un fort engagement professionnel. Dès lors, le questionnement critique sur l'institution (et ses agents) perdait de son sens, à partir du moment où je percevais qu'ils étaient affectés par des processus d'affaiblissement, au même titre que les personnes dont ils s'occupaient. La question centrale (et proprement ethnographique) devenait alors plutôt : comment cela se passe-t-il entre les professionnels de l'aide et les personnes aidées ? Comment cela se passe-t-il pour chacune d'elles ? La question du « comment » invitait donc à décrire et à comprendre la pluralité, la multiplicité des configurations relationnelles possibles entre tous les acteurs concernés²⁵. L'ethnographie permettait donc ici de déplacer le questionnement de la puissance / impuissance de l'institution, vers l'étude des formes sensibles et évolutives de rencontre et de relations entre les acteurs (et les différents mondes sociaux dans lesquels ils sont encastrés)²⁶.

Enfin, mon investissement dans une recherche sur un autre champ d'intervention publique, en l'occurrence celui du développement durable et de l'éducation à l'éco-citoyenneté, m'a permis de prendre mes distances, en matière de problématisation et d'analyse, tout particulièrement avec un schéma d'analyse romantique et épique. En effet, au moment où mes collègues (du département de sociologie de l'Université de Savoie) et moi-même avons commencé cette enquête pour le compte du Ministère de l'Ecologie et du développement durable en 2009²⁷, tout un ensemble de dispositifs institutionnels étaient en train de se mettre en place au niveau national (ADEME) et local (Agglomérations, villes, Parcs Naturels Régionaux...) pour inciter les habitants à ajuster leurs modes de vie à des enjeux d'écologie et de respect de l'environnement (en matière d'économie d'énergie, de tris des déchets, de déplacements). Dans ces structures chargées d'éduquer les citoyens ordinaires, soufflait le vent de la vocation voire du militantisme, c'est-à-dire le sentiment des acteurs professionnels, malgré des moyens limités, de participer d'une grande cause, pour laquelle tout ou presque était à faire. C'est ce que j'appelle, sans aucune ironie, une atmosphère et des discours institutionnels « épiques », au sens où ces acteurs s'engagent pour sauver ou en tout cas changer le monde, via la transformation des habitudes quotidiennes. Le travail ethnographique m'a permis de problématiser cette narration institutionnelle (mais aussi sociologique : cf. le développement des recherches sur la participation des citoyens oscillant entre une vision enchantée et une vision hyper-critique) à travers la confrontation à deux types d'occurrences. D'une part, les

²⁴ D. Laforgue, « La mixité sociale à l'école. Pourquoi l'institution scolaire ne fait-elle pas ce qu'elle dit ? », dans Collet B. et Philippe C. (ed.), *MixitéS. Variations autour d'une notion transversale*, Paris, Editions L'Harmattan, 2008.

²⁵ Cf. par exemple, F. Giuliani, D. Laforgue, "Les scènes de la relation institutionnelle. Ethnographie de l'émergence", in J.-P. Payet, C. Rostaing, F. Giuliani, *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*, Rennes, PUR, 2010.

²⁶ C. Gucher, S. Alvarez, B. Vial, P. Warin., D. Laforgue., « De la disjonction entre qualité de vie et qualité de l'aide à domicile », *Revue Vie sociale*, n°17, 2017.

²⁷ R. Raymond (dir.), O. Chavanon, O. Joly, « Acteurs ordinaires et environnement », Contrat de recherche pour le compte du MEEDDAT et de l'ADEME, programme CDE, 2011.

citoyens ordinaires étaient très largement absents des scènes d'information et de concertation, sur lesquelles ils étaient pourtant attendus par les acteurs institutionnels pour « changer les comportements de consommation d'énergie ». Autrement dit, j'ai été confronté à des institutions qui très largement étaient à la recherche de leurs publics et ce contrairement aux institutions précédemment étudiées, comme l'école qui bénéficie d'un public captif. D'autre part, l'observation précise des acteurs institutionnels a montré assez rapidement que leurs modes d'intervention auprès des publics étaient très « traditionnels ». En effet, leurs manières de faire empruntaient largement aux modes d'intervention d'institutions installées (comme l'Éducation Nationale), et ce alors même que le mandat qu'ils portaient est censé nécessiter une rupture avec des modes de penser et de faire anciens²⁸. Cette expérience ethnographique allait donc me conduire à me détourner de la question de savoir si ces institutions vont réussir à rendre le monde social plus éco-citoyen... pour essayer de comprendre non pas ce que l'institution fait aux citoyens ordinaires, mais plutôt : comment apparaissent (ou pas) les événements institutionnels dans le milieu de vie des acteurs ordinaires, censés être les destinataires de l'action publique ? Selon quelles modalités sensibles (vécues, pratiques) ces derniers en font-ils l'expérience ? Ou, dit autrement, comment comprendre que l'intervention institutionnelle fasse partie / fasse sens (ou pas) dans le champ d'expériences pratiques et l'horizon d'attentes normatives des individus qui sont potentiellement la cible de l'action des institutions publiques²⁹.

Cet accent mis sur une approche ethnographique des institutions m'a permis de mettre au jour des occurrences et des liens entre ces occurrences inattendues, mystérieuses, qui ne sont pas classables dans des schèmes d'analyse univoques mobilisés par la sociologie de l'action publique. Mais, elle suppose aussi (certains diront, elle se paie !) une dynamique assez anarchique de la production de connaissances. A l'instar de Feyerabend³⁰, qui fut pour moi une lecture épistémologique marquante, sans doute beaucoup plus que le livre plus classique de Kuhn³¹, j'ai tendance à faire feu de tout bois en matière d'enquête. Je ne pense pas être un très bon ethnographe, je suis trop théoricien pour cela. Je n'ai pas suffisamment le « concept dans l'œil » (comme Colette Pétonnet et son « observation flottante »), car je l'ai beaucoup trop dans la tête. Par contre, il me semble être attentif, sur le terrain, à l'occurrence qui va déranger la théorie établie (que j'ai bien dans la tête). « Faire feu de tout bois », c'est aussi pour moi (et de plus en plus) ne pas faire de délimitation très nette entre le terrain comme « lieu ou moment où je ne fais qu'enquêter » et le terrain comme « espace où je tiens un rôle social ou institutionnel (d'expert par exemple) » qui me donne en même temps à voir l'institution publique à l'œuvre. Ainsi, dans des travaux récents, tout un ensemble de pistes d'analyse sont issus d'événements vécus non en tant qu'enquêteur stricto sensu, mais en tant que participant (en tant que sociologue, chercheur, enseignant) à des scènes institutionnelles, dans lesquelles se donnaient à voir et à entendre des logiques de pensée et d'action documentant mes questions sur la pluralité des formes du travail institutionnel contemporain.

²⁸ Cf. D. Laforgue, "Des institutions publiques à l'épreuve du développement durable. Ou comment sauver la planète avec de vieilles recettes", dans Bonny Y. et Demailly L. (eds.), *L'institution plurielle*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2012

²⁹ O. Chavanon, O. Joly, D. Laforgue, R. Raymond, S. Tabois, « Le scénario Facteur 4 : les rhétoriques institutionnelles au regard des conduites ordinaires en matière de consommation d'énergie », *Développement durable et territoires*, vol. 2, n°1, mars 2011.

³⁰ P. Feyerabend., *Contre la méthode*, Paris, Seuil, Points, 1988.

³¹ T. S. Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, collection Champs, 1992.

Modéliser le mandat et les modes d'intervention des institutions publiques

L'ethnographie des institutions publiques m'a permis de faire l'expérience de ces dernières en prêtant attention à la diversité, à la pluralité voire à la multitude des perspectives, des attentes, des actions des acteurs institutionnels. A partir de là, les discours univoques sur ces institutions n'étaient plus opérants. Pour autant, en rester à la description massivement détaillée de la vie de ces institutions n'était pas complètement satisfaisant non plus à mes yeux, ayant l'impression que le regard sociologique s'éparpillait à tel point qu'il devenait aussi complexe que la réalité étudiée. Dès lors, j'ai tenté d'élaborer un cheminement entre ces deux pôles, celui de la diversité empirique dans les institutions et de l'univocité sémantique des discours les prenant pour objet. Ce cheminement s'est opéré en confrontant les occurrences mondaines dont je faisais l'expérience (problématique) lors de mes différentes enquêtes à des schèmes conceptuels autres que ceux mobilisés par les grands récits sociaux et sociologiques sur les institutions publiques. En effet, chacun de ces grands récits est sous-tendu par un schème conceptuel central : par exemple, la vision ironique des institutions repose sur le recours au concept de domination structurelle, la vision épique sur le concept d'innovation individuelle et collective, etc. C'est cette hégémonie conceptuelle à l'œuvre dans chaque grand récit qui me semblait poser problème : cette unidimensionnalité du regard ne pouvait laisser place à la pluralité, à l'ambivalence, au trouble à l'œuvre dans les institutions publiques observées. En même temps, je reconnaissais que la construction d'une analyse alternative susceptible de faire face à ces grands récits supposait le recours à un réseau conceptuel d'une certaine généralité, tout en étant capable de rendre compte du mouvement non univoque des institutions publiques contemporaines. J'ai très tôt trouvé ces ressources conceptuelles non pas dans la sociologie strictement dite, mais dans l'anthropologie. Les travaux de Louis Dumont³² ou de Grégory Bateson³³, dès mon DEA, puis de Philippe Descola, à partir de 2005³⁴ ont été mes principales sources d'inspiration en la matière. Je pense que cela n'est pas seulement dû au hasard de mes lectures et de mes penchants intellectuels. Les concepts forgés par ces auteurs sont nés d'une approche comparative des sociétés humaines. Pour rendre compte de la diversité de ces dernières, ces auteurs ont donc dû élaborer des concepts que l'on doit utiliser par couple (ou plus) et en tension. C'est le cas chez Dumont des concepts « Individualisme » / « holisme », chez Bateson du couple « relations symétriques » / « relations complémentaires » et chez Descola, des schèmes d'identification qu'il dégage (« idéalisme », « analogisme », « animisme », « totémisme ») ainsi que des schèmes de relation (don, prédation, échange, production, protection, transmission). Ces concepts, tout en étant d'un niveau de modélisation élevé (indispensable si on veut « contrer » les grands récits univoques sur les institutions publiques) offrent ainsi deux perspectives d'analyse des institutions publiques contemporaines par rapport aux grands récits sur ces dernières. La première perspective consiste à mettre au jour qu'un schème de pensée ou d'action apparemment dominant dans une institution s'accompagne en fait toujours d'un schème de pensée ou d'action dominé et qui entre en tension³⁵ avec le premier. Par tension, j'entends le fait que ces schèmes ont un fond

³² L. Dumont, *Homo aequalis*, Paris, Gallimard, 1977 et *L'idéologie allemande*, Paris, Gallimard, 1991.

³³ G. Bateson, *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Seuil, Point Essais, 1995.

³⁴ P. Descola, *Par-delà Nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

³⁵ Au sens weberien, cf. P. Steiner, « Le concept de tension dans la sociologie de Weber », dans *L'Année sociologique*, vol. 67, n°1, 2017, pp. 161-188.

commun (ce qui permet de penser la cohérence et la stabilité de l'institution), mais ne se recouvrent pas (ce qui permet au sociologue de penser la pluralité et le mouvement de l'institution). La seconde perspective tend à analyser la réalité institutionnelle observée (actions, subjectivités, relations) comme résultant d'une tension entre ces schèmes. Autrement dit on prend au sérieux et on rend compte de la pluralité, du mouvement, de l'ambivalence des institutions publiques contemporaines (quant à leurs catégories de penser, leurs modes d'intervention) comme la résultante de la tension entre ces schèmes différenciellement activés, sous la forme d'hybridations paradoxales³⁶.

Le recours à ces travaux relevant de l'anthropologie m'a donc permis de modéliser un certain nombre des schèmes institués, dont les combinaisons, sous tension, permettent de modéliser les différentes formes du pouvoir instituant de ces institutions publiques.

En suivant cette ligne d'analyse et armé de ces concepts « en tension » (individualisme / holisme ; symétrie / asymétrie, etc.), je me suis attaqué à un premier problème, celui de modéliser les modes d'intervention des institutions socio-éducatives contemporaines auprès de différents publics ou populations. Ce travail a débouché sur un article en 2009 dans la revue *Socio-logos*³⁷. La problématique de cet article est construite à partir de la lecture de l'ouvrage de F. Dubet, qui, dans son livre « Le déclin de l'institution »³⁸, modélise, de manière très éclairante pour moi, le mode d'intervention traditionnel des institutions publiques comme un « travail sur autrui ». Par cette expression, il entend un ensemble d'actes et de paroles d'un agent institutionnel, fondés sur des valeurs considérées comme « universelles » et qui sont censés participer à la fois de la socialisation et de la libération des individus pris en charge (qu'il s'agisse d'élèves, d'exclus, de malades, de délinquants, etc.). Or, si, dans son ouvrage, Dubet établit et explique le déclin de ce mode d'intervention dans différentes institutions publiques, il ne se prononce pas clairement sur le ou les mode(s) d'intervention alternatif(s) qui peuvent venir s'exprimer dans les institutions compte tenu de cette fragilisation du travail sur autrui. De manière intéressante, Isabelle Astier propose, peu de temps après, à partir de ses propres enquêtes, de dégager un autre mode d'intervention, qu'elle nomme le travail avec autrui, qu'elle « oppose » au travail sur autrui et qu'elle considère comme la nouvelle (et future) façon de traiter les personnes au sein des institutions socio-éducatives³⁹. Partant de ces acquis, mon travail a consisté en plusieurs points.

Tout d'abord, en confrontant les analyses de Dubet et Astier, mes propres données de terrain, et les concepts issus de l'anthropologie (évoqués ci-dessus), j'ai dégagé les schèmes de pensée et d'action à l'œuvre dans ces deux formes du travail institutionnel. En l'occurrence, j'ai montré que le travail sur autrui et le travail avec autrui partagent tous les deux une conception capacitaire et individualiste (au sens de Dumont) des usagers des institutions et du rapport de ces dernières au monde social. Mais, ils diffèrent du point de vue du schème de relation activé : le travail sur autrui mobilise une relation asymétrique (en faveur de l'acteur institutionnel),

³⁶ Cette vision d'une réalité sociale (et ici institutionnelle) qui peut, avec profit être analysée comme contradictoire et paradoxale est issue de mon intérêt pour la théorie des systèmes : cf. en particulier, H. Atlan, *Entre le cristal et la fumée*, Paris, Seuil, 1979 ; E. Morin., *La méthode* (Les trois premiers tomes), Paris, Seuil, 1977-1986 ; Y. Barel, *Le paradoxe et le système*, Grenoble, PUG, 1979.

³⁷ D. Laforgue, "Pour une sociologie des institutions publiques contemporaines. Pluralité, hybridation, fragmentation du travail institutionnel", *Socio-logos*, n°4, 2009. (article intégré au dossier de textes en annexe).

³⁸ F. Dubet, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002.

³⁹ I. Astier., *Les nouvelles règles du social*, Paris, Puf, 2007.

alors que le travail avec autrui tend à mobiliser une relation symétrique (cf. certaines formes d'accompagnement).

Ensuite, en partant du repérage de ces schèmes à l'œuvre dans des actions institutionnelles concrètes, il s'est agi de repérer des occurrences issues de mes données de terrain, dont je ne pouvais rendre compte à partir des combinaisons de ces schèmes. Le recours à la littérature théorique a alors permis de dégager un autre schème d'identification des individus à l'œuvre dans les institutions (en l'occurrence un schème holiste percevant les individus comme interdépendants). Croisé avec les schèmes de relation (symétrique / asymétrique), ce schème d'identification permettait de rendre compte, de modéliser des occurrences institutionnelles minoritaires, telles que les situations où l'acteur institutionnel orientait son intervention en faisant l'expérience du point de vue d'autrui (ce que j'ai nommé le travail pour autrui), et les situations où les acteurs institutionnels se considèrent comme impuissants à intervenir sur une partie de leur public-cible (ce que j'ai appelé le travail sans autrui). J'ai donc pu identifier deux autres formes de travail institutionnel, ce qui m'a conduit au tableau de pensée suivant :

		Schème d'identification d'autrui valorisé par l'institution	
		Capacitaire	Interdépendance
Schème de relation à autrui valorisé par l'institution	Asymétrique	« Travail sur autrui »	« Travail pour autrui »
	Symétrique	« Travail avec autrui »	« Travail sans autrui »

Enfin, j'ai considéré que chaque forme de travail institutionnel était un type pur, idéal, et que la plupart des modes d'intervention réels des acteurs institutionnels étaient des combinaisons paradoxales de ces différents types de travail institutionnel. Cela m'a permis de dégager deux processus de pluralisation des institutions publiques, l'hybridation des formes de travail institutionnel (selon une unité de temps et de lieu) et la fragmentation (ce qui ne signifie pas l'éclatement) du travail auprès d'autrui dans une institution publique donnée. Par ailleurs, ainsi que je le propose dans l'article, la cristallisation et l'évolution de ces configurations institutionnelles (hybridation / fragmentation) dans telle ou telle institution peuvent être analysées comme relevant de l'interférence de trois mécanismes : celui de l'action située des professionnels face à un usager hic et nunc, celui de la relation sociale (sur la durée) entre un acteur institutionnel et un destinataire, et celui du contexte institutionnel.

Les institutions contemporaines ont donc la capacité d'articuler, sur un mode paradoxal, des formes de « travail orienté vers autrui » contradictoires. Ses agents sont capables de perpétuer une forme de travail traditionnelle, en dépit d'un environnement politique et social qui valorise la "modernisation des services publics", tout en adoptant des idées et valeurs émergentes (associées au travail avec autrui), qu'ils cantonnent toutefois à certains domaines d'activité, freinant ainsi leur diffusion. Les acteurs institutionnels s'avèrent également capables de fondre dans un même acte (décision, discours...) ces différents types de travail orienté vers autrui hétérogènes ou bien encore de fonder une relation professionnelle sur une oscillation permanente entre des injonctions contradictoires.

Cette modélisation des formes pures de travail institutionnel permet donc ensuite, dans le cadre d'une enquête sur une institution publique particulière, d'identifier des configurations multiples, mouvantes de travail sur / avec / pour / sans autrui. C'est d'ailleurs ce qui a fait le « succès » de cet article : des chercheurs (en particulier des doctorants) ont repris ma typologie pour éclairer et interpréter les catégories de pensée et les modes de faire professionnels qu'ils observaient sur leur terrain d'enquête (souvent bien différents des miens). Cela confirme donc la pertinence et un certain degré de généralité de mon modèle des formes d'intervention possibles dans les institutions publiques contemporaines.

Un second problème, auquel je me suis attelé, a consisté à modéliser la pluralité des institutions publiques contemporaines du point de vue cette fois de leur mandat d'intervention (et non plus de leurs modes d'intervention auprès des usagers). Par ce terme de mandat, que j'emprunte à E. Hughes⁴⁰, il faut entendre l'horizon d'attentes normatives qui orientent les interventions des professionnels des institutions auprès des populations. Là encore, dès mes premiers travaux, j'ai été confronté à cette question de la visée des institutions publiques, sous la forme d'une opposition insatisfaisante :

- d'un côté des discours institutionnels, que j'ai qualifié d'auto-célébration, insistant sur l'unité du mandat de l'institution concernée, mandat légitimé politiquement une fois pour toute, en tant que garante de l'intérêt général : par exemple, sur mes terrains, l'accès de tous à l'instruction, l'accompagnement et l'aide aux personnes fragilisées ou en perte d'autonomie, l'éducation à l'éco-citoyenneté, l'aménagement du territoire au bénéfice de tous ses habitants, etc.
- d'un autre côté, des sociologues envisageant le rôle de l'institution de manière tout aussi univoque, mais inversée, que ce soit pour réduire ce rôle à des mécanismes de domination univoque (peu importe ce que les professionnels disent, font ou veulent faire, ce sera toujours descriptible en terme de domination) ou à une logique de retrait, d'absence par rapport à « ce qu'elle devrait faire »⁴¹.

En décalage avec ces approches, j'ai, tout d'abord, dès mon DEA et ma thèse, été attentif à saisir la pluralité des finalités des institutions, leurs contradictions, leurs configurations mouvantes, en cherchant à montrer comment une institution pouvait très bien s'individuer dans et par ces contradictions et cette pluralité. Ainsi dans mon enquête sur l'institution scolaire, j'ai pu montrer qu'on ne pouvait penser les actions des administrations scolaires déconcentrées sans les envisager comme des compromis sous tension (et souvent hiérarchisés) entre différents « sous-mandats » : l'instruction de tous (égalité des chances) bien sûr (c'est là le mandat officiel, légitime, celui mis en avant), mais aussi la production d'une élite scolaire, la gestion des flux de population, la gestion des personnels, etc. Les formes et la nature de ces compromis entre différentes finalités institutionnelles varient suivant le segment institutionnel considéré (par exemple d'un service administratif à l'autre en fonction de la division du travail incitant à occulter ou à minorer certaines finalités), suivant le contexte environnemental (les rapports de pouvoir fluctuants avec des populations ou d'autres institutions), l'acteur (sa place dans la

⁴⁰ E. Hughes., *Le regard sociologique*, Paris, EHESS, 1996.

⁴¹ D. Laforge, « Quelle place pour le contrôle social dans les institutions contemporaines ? », in F. Aballéa (coord.), *Institutionnalisation, désinstitutionnalisation de l'intervention sociale*, Toulouse, Octarès Edition, 2012.

hiérarchie, son travail formel et réel, mais aussi son parcours professionnel et biographique), la situation d'action ou d'interaction (selon les attentes d'un usager hic et nunc par exemple)⁴². Confronté à une institution scolaire se présentant et s'étant construite historiquement comme définie par un mandat monolithique (instruire et éduquer tous les enfants) et comme détenant un quasi-monopole sur ce dernier, cette enquête sur la ségrégation scolaire permettait donc au final d'interroger ce qui faisait l'unité et la pluralité de cette institution du point de vue de sa mission. Il y avait bien pluralité du mandat : à la fois pluralité interne (les finalités de l'institution sont beaucoup plus contradictoires qu'annoncées) et à la fois, pluralité externe - c'est-à-dire que le mandat réel déployé par les acteurs institutionnels dans tel contexte, telle situation dépendait beaucoup plus d'autres acteurs (stratégies, résistances d'usagers, flux de populations) et d'institutions (collectivités locales) que ce qu'affichait l'Education Nationale. Pour autant l'enquête montrait qu'il n'y avait pas éclatement ou dissolution de l'institution du fait de cette pluralité. L'unité de l'administration scolaire étudiée était instituée en permanence par la capacité des acteurs à articuler (de manière évolutive) les différents sous-mandats dans un environnement problématique et ce de manière à configurer une action institutionnelle qui convienne. L'unité de l'institution apparaissait alors comme un travail permanent individuel et collectif, subjectif et pratique pour assembler, agencer des orientations d'action problématiques, dans et par des interférences (bruit) avec son environnement ou milieu de vie⁴³.

En m'intéressant ensuite à d'autres domaines d'action publique et donc à d'autres institutions, j'ai pu approfondir l'analyse de ces processus d'individuation d'une institution publique, dans et par l'actualisation de son mandat.

En effet, qu'il s'agisse de mes travaux sur l'aide à domicile des personnes âgées, sur l'éducation à l'éco-citoyenneté, ou sur la Protection de l'Enfance, j'ai été confronté à chaque fois à un mandat institutionnel partagé entre de multiples institutions segmentées, différenciées et disposant d'une autonomie relative les unes par rapport aux autres, tout en étant interdépendantes du point de vue de la réalisation de ce mandat commun. Dans ces domaines, on a ainsi à faire à des actions publiques qui se déploient dans un contexte institutionnel fort différent de l'Education Nationale : il n'y a pas d'institution centrale, garante et maître d'œuvre du mandat global, mais une multitude d'institutions qui se répartissent entre le niveau national (p.e. le Ministère des Affaires Sociales / la CNSA, le ministère de l'écologie / l'ADEME), le niveau départemental (Conseils départementaux) et le niveau local (associations d'aide à domicile, associations œuvrant pour l'information et la sensibilisation à l'éco-citoyenneté, Maisons de l'Enfance à Caractère Social accueillant les enfants et accompagnant les parents). Il y a bien sûr des relations de pouvoir entre ces institutions (en lien avec des enjeux de financements, de normes / de certifications et d'évaluations). Mais, par ailleurs, chacune a une histoire (et un mandat associé) et un domaine de compétences, ce qui, croisés avec une régulation de contrôle limitée (en particulier du fait de la distance, car ce sont des institutions

⁴² D. Laforge, « Le repli gestionnaire des inspecteurs d'académie », dans L. Deloche et G. Jeannot (ed.). *L'action publique au travail*, Toulouse, Edition Octarès. 2004.

⁴³ On retrouve, dans cette approche, l'influence de la théorie des systèmes complexes : j'envisage l'institution publique comme traversée par des tensions internes (entre des schèmes téléologiques, cognitifs, évaluatifs et pratiques), qui sont activées / virtualisées en permanence par des occurrences problématiques en provenance de son milieu de vie : soit un « bruit environnemental » qui est facteur de désordre et d'auto-organisation (par problématisation, reconfiguration et recombinaison des schèmes de pensée, d'action et de relation des acteurs institutionnels). Cf. H. Atlan, *Entre le cristal et la fumée*, Paris, Seuil, 1977.

éparpillées sur le territoire), laisse à chaque institution (et à ses professionnels) des marges de manœuvre importantes dans la configuration de son mandat réel, effectif. Chacune configure le sous-mandat qui lui est attribué en fonction de ses autres finalités (plus ou moins normalisantes ou contrôlantes par exemple), de ses relations avec les populations (à un niveau massifiant ou individualisant), de l'état de ses relations avec les autres institutions⁴⁴.

Pour rendre compte de la façon dont ces institutions réalisent leur mandat, le modèle précédent d'une institution articulant en son sein des finalités en tension en tenant compte du bruit environnemental (en particulier les réactions des populations), ne suffisait plus. Je devais tenir compte du fait que l'environnement de chaque institution était peuplé d'autres institutions publiques interférant dans son domaine d'intervention : le mandat de chacune dépendant ainsi en partie de celui des autres. Pour autant, cette interdépendance des mandats institutionnels ne prenait principalement (ou seulement), dans les champs d'action publique considérés, ni la forme d'une intégration hiérarchique descendante (des ministères aux associations locales ayant une délégation de service public par exemple), ni la forme d'un processus de régulation « bottom / up » (principe d'analyse à la mode en sciences politiques, mais conservant ce critère de verticalité héritée de la tradition centralisée de notre pays). J'ai donc vu se dessiner, sur mes terrains d'enquête, un autre processus qui fait à la fois l'unité et la pluralité du mandat des institutions publiques considérées. J'ai ainsi construit, par contraste, une approche visant à décrire un espace institutionnel, dans lequel chaque institution concrète décline, de manière diversifiée, un mandat global⁴⁵. La façon dont chaque institution s'approprie un mandat global peut alors être analysée comme une modulation du mandat générique s'inscrivant dans un horizon d'attentes institutionnelles (en tension) et donnant sa cohérence (mouvante, en pointillés) au champ d'intervention étudié (Protection de l'Enfance, éco-citoyenneté, aide à l'autonomie des personnes âgées).

Ainsi, avec ces deux configurations étudiées quant aux rapports des institutions à leur mandat d'intervention, on débouche sur cette vision d'une institution publique qui s'individue en permanence dans et par la combinaison de finalités plurielles et en tension au fil d'interférences avec son milieu de vie institutionnel (et donc d'autres institutions). Au lieu de caractériser l'institution par sa (seule) stabilité, on l'étudie donc comme la résultante de mouvements instituants (d'elle-même, d'autres institutions publiques et du monde social) permanents dans et par l'actualisation de significations instituées au contact des occurrences en provenance des mondes sociaux. Au terme de ces différentes enquêtes, j'ai cherché à modéliser cette pluralité et ces dynamiques des mandats des institutions en faisant à nouveau appel aux travaux de Descola et plus particulièrement à sa typologie des schèmes d'identification des individus (idéaliste ou analogique) et de relation (protéger, transmettre, produire, échanger, donner, prendre, etc.)⁴⁶. J'ai alors cherché à modéliser le mandat réel d'une institution (i.e. sa déclinaison d'un mandat global ou générique) comme la combinaison singulière de schèmes d'identification (des acteurs institutionnels et ordinaires) et de relation (entre des acteurs

⁴⁴ Cf par exemple, C. Gucher, S. Alvarez, D. Laforgue, B. Vial, P. Warin, « De la disjonction entre qualité de vie et qualité de l'aide à domicile », *Revue Vie sociale*, n°17, 2017. D. Laforgue, "Des institutions publiques à l'épreuve du développement durable. Ou comment sauver la planète avec de vieilles recettes", dans Y. Bonny et L. Demailly (eds.), *L'institution plurielle*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2012

⁴⁵ Il faut noter ici la proximité de mes réflexions avec celles de L. Demailly, « Penser ensemble le changement des institutions et de leur environnement. Trois modèles », dans *SociologieS*, 2019.

⁴⁶ D. Laforgue, « Le mandat éducatif des institutions publiques contemporaines : quelles transformations ? », *SociologieS*, 2019 (article intégré au dossier de textes en annexe)

institutionnels et des acteurs extérieurs). L'unité, la pluralité et les transformations des mandats des institutions publiques sont alors analysées comme résultant des tensions entre ces schèmes d'identification et de relation et de leurs interférences avec des événements provenant de différents mondes sociaux (d'autres institutions publiques, l'institution familiale et privée des usagers, institutions économiques, etc.).

Le fil rouge de l'article consiste à s'interroger sur la place et l'évolution de finalités éducatives dans le mandat « global » d'institutions intervenant dans différents champs de l'action publique (prise en charge de la vieillesse dépendante, protection de l'enfance, éco-citoyenneté, école). Il s'agit tout d'abord d'identifier les mécanismes, pour parler comme Elster⁴⁷, qui, sous forme d'évènements (venus du « milieu de vie » de l'institution : décisions politiques, autres institutions, usagers, etc.), vont soit déstabiliser le mandat antérieur de l'institution puis conduire à sa pluralisation et à sa reconfiguration en intégrant un mandat éducatif (développement durable), soit, au contraire rendre problématique le mandat éducatif de l'institution ce qui va conduire à son effacement, soit encore transformer sa déclinaison au sein de l'institution considérée (Protection de l'Enfance, accompagnement des personnes âgées). Il s'agit ensuite d'étudier finement comment ce mandat éducatif est actualisé (sous une forme idéaliste versus analogique⁴⁸) en fonction des autres finalités du mandat global de l'institution (qui sont soit en tension, soit en affinités avec des finalités éducatives analogiques et idéalistes). Enfin, j'ai montré comment le mandat éducatif se déploie aujourd'hui, selon des modalités diverses, non univoques et parfois en tension, dans toute un ensemble d'institutions intervenant tout au long de la vie des individus, alors même que ce même mandat se trouve problématisé voire fragilisé dans deux institutions ayant historiquement un quasi-monopole sur l'éducation des individus : l'école et la famille. Cette approche permet de modéliser les modulations, les circulations, infléchissements, transformations du mandat éducatif dans un champ institutionnel peuplé d'institutions anciennes hégémoniques et d'institutions ayant capté (ou ayant été captée) plus récemment (par) ce mandat éducatif.

Au final, ces travaux, en cherchant à modéliser les schèmes et les événements qui en permanence configurent des mandats institutionnels, en les modulant d'une structure à l'autre, d'un acteur à l'autre, d'une situation à l'autre, etc. invite à poser à nouveau frais une question toute simple : « après tout, qui mandate les institutions ? ». On peut en effet prendre ses distances avec une réponse tout aussi simple, mais trompeuse, qui seraient : « les décideurs politiques » (même en la nuancant, en précisant que les acteurs institutionnels s'approprient activement leur mandat officiel). Il me semble plus juste et plus intéressant de considérer que le mandat d'une institution, dans sa pluralité, son ambivalence, ses contradictions, ses différents visages, comme sa cohérence se configure en permanence à travers la combinaison de différents processus d'institution. Ces derniers peuvent relever certes de la sphère politique, mais aussi des dynamiques internes entre acteurs, groupes, réseaux au sein de l'institution,

⁴⁷ J. Elster, *Psychologie politique*, Paris, Ed. de Minuit, 1990.

⁴⁸ Une éducation idéaliste tendant à imposer des normes à la personne éduquée, alors qu'une éducation fondée sur des schèmes analogiques tend à privilégier une logique du « mener avec, ensemble vers » un horizon éducatif (on ne va pas ensemble n'importe où) qui reste en partie indéterminé et qui s'actualise dans et par le cheminement de la relation éducative. Cette distinction recoupe en fait des réflexions proposées par M. Foucault dans *L'herméneutique du Sujet*, Paris, Seuil, Gallimard, EHESS, 2001

ainsi que des interférences avec les populations et les usagers, et bien sûr d'autres institutions publiques (qui peuvent être partenaires, concurrentes ou fort éloignées)⁴⁹.

Mes travaux consacrés à l'analyse de l'action de institutions publiques ont donc évolué :

- d'une approche délimitant nettement l'institution comme une entité sociale isolée (par une « frontière » avec son « environnement ») afin de caractériser les mécanismes internes de configuration de ses interventions (ayant des qualités propres à modéliser, telles que les différentes formes de travail institutionnel) ;
- à une approche cherchant à replacer les interventions publiques dans un espace institutionnel multidimensionnel (en lien avec la pluralité des mandats des institutions) dans lequel s'actualisent, circulent, se modalisent (selon la région de cet espace) des schèmes de pensée et d'action à la fois institués et instituant.

En prenant une telle direction, mes travaux se sont orientés vers un usage décloisonné du concept d'institution. Ce dernier n'est plus réservé à l'analyse des structures organisationnelles de l'action publique. Il devient un opérateur conceptuel permettant d'appréhender la diversité des processus d'institution de l'action publique, que ceux-ci trouvent leur source du côté de l'Etat ou du monde vécu des acteurs ordinaires qui sont la cible de ladite action publique.

Les institutions du côté des populations

Tout un ensemble de mes travaux consiste donc à modéliser les processus d'institution des actions publiques en voyant comment s'articulent ce que l'on pourrait appeler une dimension d'auto-institution et une dimension d'hétéro-institution : comment les mondes sociaux avec lesquels la structure publique est en contact (voire cherche à intervenir dessus) influent en retour sur ses modes d'existence ? Mais, j'ai aussi cherché à comprendre sur différents terrains et via différentes grilles d'analyse dans quelle mesure et comment ces mondes sociaux et les acteurs qui les peuplent vivent et sont affectés par différentes actions institutionnelles. Le fil rouge de cet objet de recherche me semble être une prise de distance avec une approche causaliste de cet enjeu de connaissance, ce qui revient à formuler le problème, autrement ou pas seulement en terme d'effet causal de l'action publique sur les populations. Une des dynamiques de mon travail a été de renoncer ou de problématiser cette approche « technique » du social consistant ici à considérer l'Etat comme une des causes de production du social, pour aller vers une approche plus symétrique en terme de co-institution.

Dans le cadre de ma thèse, j'ai pourtant commencé par mobiliser et opérationnaliser une approche causaliste des liens entre administration scolaire et populations. M'inscrivant à la suite de différents travaux en sociologie de l'Ecole, j'ai cherché (et en partie réussi) à isoler en matière de fabrication de la ségrégation scolaire, ce que l'on pourrait appeler un « effet-administration » et ce à côté et en articulation avec des « effets-familles » (choix consuméristes de l'établissement de leur enfant) et des « effets-établissements » (en concurrence pour le

⁴⁹ Je prolongerai cette perspective d'analyse dans le chapitre 4 consacré au projet d'analyse des « scénarios d'avenir des institutions publiques ».

recrutement ou la conservation des meilleurs élèves) mis en évidence par d'autres travaux⁵⁰. Le recours et l'exploitation de bases de données statistiques (issues de l'institution scolaire elle-même) m'ont permis de montrer que les disparités sociales et scolaires entre établissements (mesurées par des pourcentages d'élèves en retard et de milieux sociaux défavorisés) pouvaient en partie être expliquées par des décisions académiques en matière de répartition de l'offre de formation entre les établissements (certaines options permettant de recruter de bons élèves), de délimitation de la carte scolaire (les périmètres d'affectation scolaire des élèves entérinant ou pas la ségrégation urbaine) et de traitement des demandes de dérogations par les familles. Sans nier les effets d'intelligibilité (voire les pistes pour transformer l'action administrative) de cette approche en terme de mesure des effets de l'action des institutions publiques sur le social et les populations, plusieurs limites me sont rapidement apparues (y compris au cours de ma thèse, même si je n'ai pas eu le temps d'y faire complètement face).

Tout d'abord, il est très compliqué voire impossible de mener cette analyse causale à son terme. En l'occurrence, il est épistémologiquement et méthodologiquement problématique d'arriver à isoler la prégnance d'un « effet-administration », par rapport à un « effet-famille » ou un « effet-établissement », ne serait-ce que parce que les différents acteurs sont pris dans un système d'interdépendance qui rend artificielle toute description de l'action de l'un (et de sa portée) sans l'articuler à la description de celles des autres.

Ensuite, cette approche causale consistant à distinguer une cause (l'action de l'Etat) et un effet (ici la ségrégation scolaire) était en décalage avec l'approche ethnographique que je développais en parallèle dans les établissements scolaires. Le regard ethnographique m'amenait en effet à montrer que la ségrégation scolaire, loin d'être un phénomène isolable et mesurable via un nombre limité de variables, gagnait à être appréhendée comme un milieu de vie, dans lequel les individus (élèves, familles, mais aussi acteurs scolaires) étaient encastés (cela imprégnait leurs subjectivités, leurs actions, leurs relations) et que, en même temps, ils co-instituaient en permanence. L'approche objectiviste et statistique de la ségrégation scolaire passait complètement à côté de cette dimension mondaine de la ségrégation scolaire, voire même parfois s'y opposait : certains contextes statiquement ségrégués pouvaient très bien d'un point de vue intersubjectif et pratique ne pas avoir les qualités attendues par le modèle de la ségrégation comme réalité objective (i.e. étudiable indépendamment des acteurs qui la vivent)⁵¹.

Au regard de ces limites inhérentes à une approche strictement causaliste (un phénomène A est la cause d'un phénomène B), j'ai donc par la suite privilégié des analyses visant à étudier finement comment les qualités diffuses d'une action ou d'un dispositif institutionnel(le) pouvaient, par différents processus contingents, affecter la vie des individus dans ses dimensions subjective, pratique et relationnelle et ce à travers différents prismes d'analyse, soit : d'abord, une approche en terme de réactions individuelles ou collectives à l'action publique ; puis une approche en terme de prises / de signes institutionnel(le)s venant étayer ou

⁵⁰ En particulier ceux de Jean-Paul Payet, op. cit., 1995 et de S. Broccolichi et A. Van Zanten, « Espaces de concurrence et circuit de scolarisation : l'évitement des collèges publics d'un district de la banlieue parisienne », dans *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1997, n°75.

⁵¹ Sur ce point cf. aussi J.-P. Payet, *Civilité et ethnicité à l'école. Une sociologie morale des mondes scolaires disqualifiés*, Habilitation à diriger des recherches, Université Lyon 2, 2000.

entrer en tension avec les relations sociales dans lesquels les individus étaient pris et qui informaient leurs subjectivités et leurs actions.

Une première voie, par laquelle j'ai prêté attention aux façons dont les populations font l'expérience et s'approprient les actions institutionnelles, a consisté à étudier les manières dont ils réagissent aux dites actions institutionnelles. J'ai pour cela largement mobilisé les travaux de Hirschman et Bajoit⁵² dans mes enquêtes sur différentes institutions.

Dans ma thèse, j'ai modélisé de manière globale certaines stratégies scolaires des familles, à partir de cette grille d'analyse (loyauté, défection, prise de parole) pour mieux comprendre comment l'institution scolaire s'y adapte via des (non-)décisions qui peuvent avoir des effets ségrégatifs. Par exemple, les acteurs académiques anticipaient qu'en modifiant la carte scolaire ou le choix d'options (sélectives) d'un lycée de centre-ville au profit d'un établissement périphérique moins réputé, cela engendrerait une défection des familles les mieux dotés à l'égard de l'enseignement public. Sur la base de cette anticipation, les responsables administratifs maintenaient alors les conditions d'un quasi-monopole des établissements les plus réputés sur les options les plus attractives et donc sur le recrutement des meilleurs élèves. De même, l'ensemble des décisions administratives ségrégatives étaient reconduites d'une année sur l'autre sur la base de la loyauté des familles qui en bénéficiaient, de l'apathie des familles les moins dotées (pour faire valoir leur point de vue), ou encore le pragmatisme d'autres familles (qui avaient les ressources pour contourner la carte scolaire).

Puis, en collaboration avec Jean-Paul Payet et Frédérique Giuliani, je me suis penché sur les phénomènes de *voice* (prise de parole publique) à l'égard d'institutions publiques, à des fins de reconnaissance, de la part d'acteurs, dont la faiblesse des ressources et la catégorisation stigmatisante qu'en fait une institution publique, rend cette prise de parole improbable. Ces analyses de « cas minoritaires » permettait de mieux mettre au jour les conditions de possibilité et de félicité d'une voice adressée aux institutions dans une perspective de reconnaissance (de droits, de subjectivités, d'identités)⁵³. Certaines conditions relèvent des institutions : comment celles-ci (ou plutôt certains de leurs acteurs) peuvent-elles ou pas se décentrer en partie de leur schème de perception du monde social de telle manière que des voix discordantes deviennent audibles, puissent être reconnues, qu'on en tienne compte (avec toute l'ambiguïté du phénomène, puisque c'est l'institution qui, tout en se décentrant, reste source de reconnaissance) ? D'autres conditions sont à chercher du côté des individus affaiblis : comment ces derniers confrontés à des situations problématiques vont s'engager dans une posture de voice (plutôt que d'exit ou d'apathie par exemple) ? En quoi l'émergence de cette voice peut-elle s'enraciner dans des événements biographiques (réactivés dans certaines circonstances), dans un réseau social établi ou des rencontres à l'occasion de situations problématiques (dimension collective), ou encore dans des ressources sociales qui sont remobilisées, réinvesties différemment pour outiller cette prise de parole ? Mais surtout, il s'agit d'étudier comment la prise de parole, comme séries d'évènements contingents, se déploie dans l'articulation de ces deux types de conditions. Cette approche en terme d'acteurs faibles a été développée pour ma part initialement avant tout sur des bases théoriques pour échapper au modèle de l'individu dominé par les institutions, sans pour autant retomber dans le mythe du Sujet s'auto-légiférant. Puis, j'ai cherché à tester et à enrichir cet angle d'analyse

⁵² Cf. A. Hirschman, *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard, 1995 et G. Bajoit, « Exit, voice, loyalty... and apathy », dans *Revue Française de Sociologie*, vol. 29, 1988.

⁵³ J.-P. Payet, F. Giuliani, D. Laforgue, *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*. Rennes, PUR, 2008.

à travers différentes enquêtes de terrain. Ce modèle de « l'acteur faible » m'a par exemple permis de mieux comprendre les mécanismes qui empêchaient la plupart des personnes âgées mécontentes de l'aide à domicile dont elles bénéficiaient, de s'engager dans des formes de prise de parole publique à l'égard des institutions compétentes⁵⁴. A l'inverse, j'ai pu mieux comprendre les formes d'engagement à l'égard des institutions publiques des parents, avec lesquels j'ai mené un enquête sur « la reconnaissance des parents en protection de l'enfance »⁵⁵ ainsi que des habitants de la Haute-Romanche qui se sont mobilisés pour obtenir la réouverture de la route d'accès à leur territoire⁵⁶.

Dans un troisième temps, j'ai exploré sur différents terrains les figures du pragmatisme et de l'apathie (et de la défection) avec des enquêtes sur la non-adhésion des personnes âgées à l'aide à domicile⁵⁷ et sur l'appropriation des messages de développement local et touristique par les citoyens ordinaires d'un territoire⁵⁸. L'étude de ces postures d'individus a attiré mon attention sur un phénomène à la fois évident et en même temps souvent minoré par les institutions publiques (et les sociologues qui les étudient !) : à savoir que bien souvent, ces institutions ne sont pas au centre des perspectives d'action, des attentes, des expériences sociales des personnes ou citoyens ordinaires. Elles constituent plutôt un arrière-plan, auquel on prête peu attention la plupart du temps, si ce n'est, au regard de notre champ de pertinence propre, pour se saisir des opportunités d'action qu'elles nous laissent et contourner les contraintes qui peuvent être associées à leur présence dans nos vies⁵⁹. Mais, alors, dans ces cas de figure, l'institution publique n'est pas expérimentée pour elle-même, en tant que totalité, mais bien de manière éparse, éparpillée au prisme des expériences que nous vivons.

Ainsi, peu à peu, m'est apparue la nécessité d'une analyse qui ne parte plus des institutions publiques et de leur point de vue nécessairement instituo-centrée par rapport aux mondes sociaux et aux individus auprès desquels elles interviennent - au sens où l'individu est catégorisé, traité et donc tend à être institué en tant qu'élève, parent, personne âgée dépendante, consommateur d'énergie, habitant d'un territoire d'exception, etc. Au contraire, il s'agit de partir de l'expérience sociale de l'individu dans ses différentes dimensions et dynamiques pour envisager ensuite la place qu'y tient (éventuellement) telle ou telle institution publique.

Le principe d'analyse retenu a été d'analyser tout individu comme institué en permanence par des relations sociales, en particulier celles qui comptent pour lui, qui participent de la stabilité de de son existence (de ses routines cognitives et pratiques), de la consistance de son horizon

⁵⁴ C. Gucher, S. Alvarez, Laforgue, D., B. Vial, P. Warin, « De la disjonction entre qualité de vie et qualité de l'aide à domicile », *Revue Vie sociale*, n°17, 2017.

⁵⁵ J. Aguilar, P. Calmo, M.-E. Carreta, S. Evsina, D. Laforgue, P. Lion, L. Pachod, B. Renaud, « Enquêter ensemble : formes d'émancipation et recompositions des institutions », *Revue Vie Sociale*, 2018. (article intégré au dossier de textes)

⁵⁶ F. Bally, M. Gabillet, D. Laforgue, S. Lavorel, V. Peyrache-Gadeau, « Processus systémiques de vulnérabilisation en territoire de montagne et dynamiques institutionnelles. Le cas de la Haute-Romanche », dans M. Gaimard et al., *Vulnérabilité et territoire*, Edition Kairos, 2019.

⁵⁷ C. Gucher et D. Laforgue, « L'accès aux sphères sociale et politique des retraités : quelles formes de participation et de représentation ? », *Retraite et Société*, n°59, 2010 ; C. Gucher, S. Alvarez, Laforgue D., B. Vial, P. Warin, « De la disjonction entre qualité de vie et qualité de l'aide à domicile », *Revue Vie sociale*, n°17, 2017.

⁵⁸ D. Laforgue, « Représentations politiques et usages ordinaires des territoires de montagne contemporains : entre participation, conflits et indifférence », in Berthier-Foglar S. et Bertrand F., *La montagne : pouvoirs et conflits de l'Antiquité au 21ème siècle*, Chambéry, Presses de l'Université de Savoie, 2011

⁵⁹ C. Gucher et D. Laforgue, « L'accès aux sphères sociale et politique des retraités : Quelles formes de participation et de représentation ? », dans *Retraite et société*, 2009, n°59 (article intégré au dossier de textes).

d'attentes, de sa sécurité ontologique pour parler comme Giddens⁶⁰. Ce peut être des relations avec des proches bien sûr, au travail, dans des loisirs, en lien avec un réseau de pairs, mais aussi des relations avec des lieux, des objets, et tout cela au fil de déplacements et de stationnements plus ou moins quotidiens. L'hypothèse de base est de considérer que ce réseau de relations, dans lequel chacun est encastré, voire empêtré, représente le socle instituant de l'individu (de ses pensées, actions, émotions, jugements), dans et par des séries d'évènements qui adviennent, affectent l'individu et se transforment (deviennent) à son contact⁶¹. Bien sûr ce socle instituant n'est pas homogène : certaines relations peuvent tendre à instituer l'individu sur la base de perspectives et d'attentes en tension avec d'autres relations. Mais, l'important, c'est de considérer, au moins au titre d'hypothèse de travail, que le pouvoir instituant des institutions publiques vient « après » ce socle instituant de base, au sens où il est déjà là et que la prégnance des institutions publiques sur l'expérience des individus dépend de leurs rapports idéels et matériels à ce socle. Pour opérationnaliser ce principe d'analyse, j'ai eu l'idée⁶² de modéliser l'action institutionnelle en tant que prise (ou support d'action) et en tant que signe (support de sens) venant interférer avec les relations dans lesquelles l'individu (destinataire de l'action publique) est pris et qui lui fournissent déjà tout un ensemble de ressources pour produire dans les situations de vie ordinaire une pensée et une action qui conviennent. En m'inspirant des travaux de Deleuze,⁶³ j'ai ainsi distingué des « prises et des signes moules » qui tendent, via des « mots d'ordre » à instituer l'individu selon un modèle unique (par exemple, l'injonction « n'utilisez que des ampoules basse consommation ») et des « prises et des signes ondes », qui, dans et par le déploiement de « mots de passe » qui sont à interpréter par les individus (ce qu'ils font à partir des relations sociales qui les instituent par ailleurs)⁶⁴. Sur la base de cette perspective d'analyse qui se décentre par rapport à la « mégalomanie pathétique »⁶⁵ des institutions publiques, il s'agit de partir du milieu de vie des personnes, de sa cohérence, de ses dynamiques et de ses tensions, pour comprendre ensuite, quelles places / suites éventuelles peuvent avoir les actions - relations institutionnelles lorsqu'elles interfèrent avec ce milieu de vie, en tant qu'il est lui aussi institué et instituant (des individus). Différentes configurations ont été analysées au fil de différents terrains (aide à domicile, éducation à l'éco-citoyenneté, aménagement du territoire en Haute-Romanche).

La configuration de la colonisation est celle où un pouvoir instituant, non seulement impose ses significations et fonctions à un autre pouvoir instituant, mais aussi capte pour son propre déploiement ce dernier. Le cas auquel on pense le plus souvent est celui où le pouvoir instituant de l'intervention publique s'exerce sur l'usager de telle manière que ce dernier va tendre à être institué (et donc exister, penser et se comporter) comme attendu par les schèmes de l'action

⁶⁰ A. Giddens, *La constitution de la société*, Paris, Puf, 1987.

⁶¹ Cette perspective d'analyse de l'individu en tant qu'« être de relation » avant d'être un « être isolé » est inspirée de différents auteurs : N. Elias (*Qu'est-ce que la sociologie ?* Paris, Pocket, 1993) bien sûr, mais aussi G. H. Mead (*L'Esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, 2006) ou encore des auteurs philosophiques : cf. P. Sloterdijk, *Sphères I. Bulles*, Paris, Pauvert, 2002 ; C. Taylor, *Les sources du moi*, Paris, Seuil, 1998 ; ou encore W. Schapp, *Empêtrés dans des histoires. L'être de l'homme et de la chose*, Paris, Payot, 1992.

⁶² Suite à la lecture de F. Chateaureynaud, « Vigilance et transformation », *Réseaux*, n°85, 1997.

⁶³ G. Deleuze, « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », dans *Pourparlers*, Paris, Ed. de Minuit, 1990 ; *Le pli*, Paris, Ed. de Minuit, 1988.

⁶⁴ Cf. D. Laforgue, « Des "gens d'en haut" face aux politiques de développement durable », in Berthier-Foglar S. et Bertrand F., *La montagne : pouvoirs et conflits de l'Antiquité au 21ème siècle*, Chambéry, Presses de l'Université de Savoie, 2011

⁶⁵ M. Douglas, *Comment pensent les institutions*, Paris, La découverte, 1999.

publique. Ce faisant, non seulement le pouvoir instituant des relations ordinaires de l'individu peut être neutralisé, mais l'individu participe de l'institution de l'action publique, dans la mesure où il contribue à la faire exister par sa conformité (jamais totale) aux idéaux des institutions publiques. Ainsi, en est-il de la personne, qui, pris en charge à domicile par une professionnelle de l'aide selon des modalités définies par des normes institutionnelles, voit le poids de ses relations de parenté diminuer dans l'institution de son quotidien (ses routines, ses activités, la tonalité de certains moments ordinaires qui ne sont plus peuplés des proches, mais organisés comme moment institutionnel). Il en est de même pour celui qui se convertit à l'éco-citoyenneté (telle que cadrée par les institutions publiques) en matière de déplacement, d'éclairage et de chauffage. De fait ses relations sociales ordinaires n'instituent plus ses actes de la même façon. Par exemple, ce n'est plus la prise en compte de ses futurs invités qui pousse l'individu à choisir des ampoules de forte intensité, pour avoir une belle ambiance dans son salon, mais les messages éco-citoyens qui le conduisent à choisir des ampoules à basse consommation, dont la lumière est pourtant moins « chaleureuse ».

On peut aussi observer une configuration d'étayage, lorsque le pouvoir instituant de l'action publique vient soutenir l'institution ordinaire du mode de vie, de l'expérience pratique et vécue de l'individu cible de l'action publique. Le pouvoir instituant de cette dernière contribue à faire exister (à maintenir) une configuration instituante déjà-là de l'individu et de ses relations. C'est par exemple le cas, lorsque l'intervention d'une aide à domicile permet à l'individu de conserver des activités et relations sociales participant de son autonomie et de son authenticité. C'est aussi le cas quand une personne âgée parvient à orienter l'intervention de l'aide à domicile selon les perspectives et attentes qui configurent son propre monde domestique (manières de faire le ménage par exemple). Ces processus d'étayage ont pu aussi être documentés dans le cadre de la recherche sur l'éco-citoyenneté. Par exemple, un individu peut s'approprier les incitations publiques à l'éco-citoyenneté, car cela contribue à instituer une de ses relations significatives établies : par exemple être un bon parent soucieux de l'avenir des générations futures en éduquant par conséquent ses enfants aux « bons gestes » ; être un individu « qui a réussi dans la vie » et qui peut, dans une logique ostentatoire, s'acheter la dernière voiture hybride ou le dernier cri des maisons « écolo ». Ces appropriations variées et contingentes du pouvoir instituant de l'action publique par les acteurs ordinaires peuvent alors participer de l'(hétéro-)institution de l'action publique, qui continuera alors à se déployer⁶⁶.

On peut aussi dégager une configuration d'indifférence entre les différents pouvoirs instituants des relations dans lesquelles est pris l'individu. Ce cas de figure a été particulièrement observé dans le cadre de l'enquête sur les mesures en faveur de l'éco-citoyenneté⁶⁷. Chez tout un ensemble d'enquêtés, malgré un intérêt réflexif pour ces messages, les relations sociales ordinaires dans lesquelles ils étaient pris et qui les instituaient, neutralisaient le pouvoir instituant de ces messages publics. En effet, les individus ne pouvaient pas en faire des prises,

⁶⁶ D. Laforgue, « L'aide à domicile des personnes âgées. Vers quel déclin de l'asymétrie ? », dans J.-P. Payet et A. Purenne, *Tous égaux ! Les institutions à l'ère de la symétrie*, Paris, L'Harmattan, 2016 ; C. Gucher, S. Alvarez, D. Laforgue, « La perception de la qualité au prisme des temporalités », dans *Gérontologie et société*, n°160, 2019. D. Laforgue « La norme d'éco-citoyenneté : une institution émergente ? », Journée d'étude organisée par l'UMR GESTE sur le thème "Environnement et gouvernement des conduites", ENGEES, Strasbourg, 2011.

⁶⁷ R. Raymond (dir.), O. Chavanon, O. Joly, D. Laforgue, "Acteurs ordinaires et environnement", rapport de recherche pour le compte du MEEDDAT et de l'ADEME, programme CDE, 2011.

c'est-à-dire des supports d'action, sans que cela rende problématiques leurs relations significatives : par exemple le non usage de la voiture rendait problématiques bon nombre de relations sociales de l'individu mais aussi l'image de soi (le sentiment d'autonomie) qui y était associée.

On peut aussi étudier des configurations où les relations sociales « de base » d'un individu entrent en conflit avec ce que fait ou dit l'action institutionnelle, ce qui ouvre en général de nouveaux potentiels instituants des dits individus. Ainsi, dans le cadre de l'enquête menée auprès d'habitants de la Haute-Romanche⁶⁸, on a pu observer comment un événement naturel (glissement de terrain) a bouleversé les relations ordinaires des habitants. La coupure de la route principale a rendu problématiques les relations de nombreux habitants à différents services publics, à leur travail et à leurs relations familiales et amicales, du fait de difficultés d'accès et de mobilité. Face à ce bouleversement de leur milieu de vie, les institutions publiques en charge de l'aménagement du territoire (Etat, Conseil Départemental, etc.) sont apparues, aux habitants, comme ayant un discours technique (de projet de maîtrise de l'aléa) mais longtemps déconnecté de supports d'action (de longs mois se sont écoulés avant que ne commencent les travaux de reconstruction d'une route puis de forage d'un tunnel). On peut donc dire que les relations sociales ordinaires des individus, privées de leur capacité à instituer ces derniers (par manque de prises ou d'affordances dans un milieu de vie bouleversé), sont entrées en conflit avec les institutions publiques. Ce conflit va engendrer différents événements qui vont être instituants des individus pendant le temps de la crise⁶⁹, via l'institution de signes (sous la forme de récits) et de prises spécifiques. Ainsi, l'impossibilité pour le réseau de relations sociales d'instituer les individus selon les circonstances normales (aller travailler, aller à l'école, chez le médecin, faire ses courses, etc.) a eu pour suite l'émergence d'un récit (en tant qu'assemblage et expression de signes) tragique de la crise qui va instituer les habitants comme des victimes non seulement du milieu naturel mais surtout de l'indifférence et de l'inaction de l'action publique. Le partage par plusieurs acteurs (via des rencontres) de ce récit tragique de leur expérience sociale va mener à la cristallisation d'un collectif d'action d'habitants qui va participer de la ré-institution (partielle) de ces derniers. Ils se sont en effet institués en tant citoyens interpellant les pouvoirs publics pour les rappeler à leurs devoirs face au risque de mort sociale et économique qui guetterait le territoire. Ce processus de ré-institution des individus, dans et par des relations conflictuelles avec les institutions publiques, s'est opéré via des actions et des signes spécifiques : soit le déploiement d'un récit critique sur les institutions et d'un récit épique sur les acteurs ordinaires.

Mais, d'autres habitants, sur la base d'un rapport institué au territoire (et au politique) différent, vont, en contexte de crise et d'absence d'action publique, s'instituer différemment. On trouve l'indice de cela dans ce qu'on peut appeler un récit malthusien du territoire, dans lequel la crise vécue est certes une épreuve, mais face à laquelle il faut tenir, en comptant sur ses ressources propres, sa ténacité (comme signe de son appartenance à ce territoire rude). Ici, le conflit entre les pouvoirs instituants débouche donc à terme sur un rapport d'indifférence relative entre eux. Face à ce conflit entre pouvoirs instituants ordinaires et pouvoir de l'action publique, se déploie aussi un récit darwinien du territoire appelant les habitants à faire de la crise traversée, le signal d'une adaptation impérative des modes de faire collectifs et des décisions politiques locales (se

⁶⁸ F. Bally, M. Gabillet, D. Laforgue, S. Lavorel, V. Peyrache-Gadeau, « L'étude de la crise du Chambon pour penser les rapports entre territoires, populations, institutions et sciences », dans *Nature, Sciences et Sociétés*, 2020.

⁶⁹ M. Klinger et S. Schehr, *Lectures du conflit*, Strasbourg, Néothèque, 2010.

tourner vers une économie touristique vraiment performante) pour assurer la survie du territoire. Là encore, on a un récit ayant un potentiel instituant (de transformation du territoire) faisant suite aux événements de la crise et de leur gestion par les pouvoirs publics.

Pour comprendre comment le pouvoir instituant des actions publiques se déploie auprès d'acteurs ordinaires (qui les accueillent ou pas selon les relations sociales dans lesquelles ils sont encastrés), on peut donc mobiliser ces quatre configurations typiques, en montrant comment dans des situations d'action publique comparables, certains individus sont plus dans telle configuration que d'autres. Mais, on peut montrer aussi comment un individu peut passer d'une configuration instituante à l'autre, au fil des événements et des interférences entre ces pouvoirs instituteurs, dans et par des rencontres entre signes et prises hétérogènes.

Au final, à travers cette synthèse de mes travaux autour de cette question centrale des « rapports et des dynamiques entre institutions publiques et populations », on voit donc comment je suis passé d'une approche centrée sur l'action publique, individualiste et causaliste à une approche centrée sur les populations (sociologie du quotidien) mettant au centre de l'analyse les interférences entre des relations (pas seulement publiques, mais aussi privées, économiques, etc.) instituées et institutrices des individus. Cela m'a donc mené à l'élaboration d'une sociologie institutionnaliste que j'examinerai dans le chapitre suivant.

Comparer les institutions publiques : Contrôle et reconnaissance des populations

Une partie non négligeable de mon travail sur les institutions publiques a consisté à, non pas seulement les étudier chacune pour elles-mêmes dans leurs dynamiques, mais bien à les comparer entre elles à l'aune d'enjeux transversaux de l'action publique contemporaine. Ce travail s'est effectué d'une part en comparant entre eux les données et résultats de mes différents terrains (école, travail social, développement local et durable) et d'autre part, en croisant mes analyses avec celles de collègues travaillant sur des institutions publiques différentes des miennes (Prison, Justice, insertion, santé, Police, travail social, etc.)⁷⁰. Ces comparaisons d'institutions ont toutes été réalisées me semble-t-il au regard d'une problématique sous-jacente, qui rejoint ma volonté de me défaire des grands récits dans la description des institutions publiques contemporaines. On peut résumer l'enjeu de mes analyses comparatives comme suit : ce n'est plus le modèle dominant, hégémonique de l'institution disciplinaire, totale ou encore du travail sur autrui qui institue aujourd'hui le champ de l'intervention publique sur les populations. En effet, une transformation est en cours, annoncée par les institutions publiques, mais aussi réclamée par les populations : elle porte sur une exigence de reconnaissance des personnes par les institutions publiques. Le concept de reconnaissance⁷¹ est donc au cœur de mon travail de comparaison de différentes structures publiques : il s'agit alors de se demander comment des dynamiques de reconnaissance en

⁷⁰ Ce travail a été rendu possible par l'existence du réseau thématique 40 de l'AFS et du travail que j'ai pu mener avec ses membres depuis 15 ans. Je pense en particulier à Yves Bonny, Lise Demailly, Frédérique Giuliani, Philippe Lyet, Bruno Milly, Jean-Paul Payet, Anaïk Purenne, Corinne Rostaing, Anne Wuilleumier. Au-delà des publications que nous avons pu mener en commun, toute ma réflexion sur les usages du concept d'institution n'aurait pas vu le jour sans ce collectif.

⁷¹ Concernant mon usage de ce concept, mon inspiration principale reste Charles Taylor (*Multiculturalisme*, Paris, Flammarion, 1992) plus qu'Axel Honneth (*La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Ed. du Cerf, 2000).

provenance de ces dernières, mais aussi des destinataires (potentiels) de l'action publique, peuvent venir instituer différemment (que des logiques de contrôle social ou de domination) les individus et les populations visées ?

L'approche comparative permet donc d'identifier la réalité, l'effectivité mais aussi les limites de cette transformation des institutions (en matière de politique de la reconnaissance), sa portée et son appropriation par différents acteurs (professionnels des institutions et citoyens ordinaires). Mais, cela permet aussi de dégager des tendances qui peuvent entrer en tension avec ce mouvement qui conduirait les institutions vers davantage de reconnaissance (par exemple, « va-t-on vers une société éducative renouvelée ? »). Quoi qu'il en soit, là encore pour sortir des discours univoques il faut comparer des institutions publiques, dont les trajectoires ne s'avèrent pas forcément les mêmes, tout en étant attentif au fait que leurs évolutions respectives peuvent dépendre l'une de l'autre : des interférences sont possibles entre les institutions, que ce soit sur le mode de l'influence ou de l'opposition (figure repoussoir).

Un premier travail, mené avec F. Giuliani et A. Jolivet⁷², a, dès la fin de ma thèse, consisté à prendre au sérieux cette idée selon laquelle les institutions publiques contemporaines intégraient à leurs modes de faire ce principe de reconnaissance des personnes (de leurs compétences, de leurs capacités, de leurs goûts et attentes propres). Il s'agissait de montrer comment les institutions (Ecole, travail social, Justice) ne se contentaient pas de tolérer les singularités individuelles de leurs usagers ou des acteurs profanes (non professionnels), mais pouvaient contribuer à leur expression, que ce soit dans des enceintes institutionnelles ou des lieux extérieurs : les familles ont des marges de choix quant à l'établissement où sera scolarisé leur enfant ; les parents, dont les enfants sont pris en charge par la protection de l'Enfance, se voient reconnus des compétences éducatives (potentielles) ; des citoyens ordinaires peuvent être habilités à juger (Cour d'Assise). Si cette comparaison permet de décrire des formes de reconnaissance institutionnelle des personnes en pratique, elle a toutefois aussi montré comment ce mouvement des institutions n'a rien de « naturel » et qu'il faut des conditions contextuelles et symboliques précises pour que ces institutions activent, selon des modalités propres à chacune, cette politique de reconnaissance. Le croisement des données d'enquête permet aussi de montrer comment la reconnaissance se fait (et sous quelles formes, dans quelles limites) ou pas dans l'ordre des situations, selon la dynamique de l'interaction entre les agents de base de l'institution et ce que donne à voir et à entendre tel ou tel usager. La reconnaissance des populations par les institutions apparaît donc à la fois comme une tendance transversale, plurielle (prenant, d'une institution à l'autre des formes variées, non réductibles à un seul modèle) et contingente (dépendante du mandat de chaque institution et de son contexte, ainsi que de l'ordre des situations).

Dans un second article, qui fait suite au précédent, on a considéré qu'un bon analyseur de la réalité de cet enjeu de reconnaissance des populations par les institutions, semble être le moment où l'individu entre dans l'institution : à ce moment de passage d'une frontière, on peut tout particulièrement observer l'éventuelle prégnance d'une logique de contrôle tout comme la réalité d'une politique de reconnaissance. Pour cela, avec Corinne Rostaing et Frédérique

⁷² F. Giuliani, A. Jolivet, D. Laforgue, "La reconnaissance des personnes. Ce dont les institutions sont capables", dans Battagay A. et Payet J.-P., 2008, *La reconnaissance à l'épreuve*, Lille, Presses du Septentrion.

Giuliani, nous avons comparé les modalités d'entrée dans trois institutions publiques⁷³. L'originalité de l'analyse consiste à comparer trois configurations institutionnelles très différentes de l'entrée en institution : dans un lieu de détention permanent (l'incarcération du détenu en Prison), au cours de rencontres ponctuelles dans un dispositif institutionnel (accueil de parents dans un dispositif de soutien à la parentalité (Protection de l'Enfance)) et enfin, au domicile privé des personnes usagers d'un dispositif d'aide à domicile. Ainsi, comment les institutions contemporaines "font-elles avec" des enjeux de dignité et de reconnaissance des personnes, susceptibles de rendre problématiques l'enfermement et le contrôle institutionnels ? Comment et jusqu'à quel point transforment-elles leurs rites et cérémonies d'admission en conséquence ? A un niveau interprétatif, on a montré que l'arrivée du nouvel entrant dans chacune de ces trois institutions s'accompagne de deux types de rites et cérémonies en tension. D'une part, il persiste des rites et cérémonies institutionnels sous-tendus par une logique de contrôle social et qui visent à conformer/réduire l'individu à son seul statut institutionnel, en assurant le passage sans reste d'un statut à l'autre (de non-usager à usager, de non-détenu à détenu, etc...). D'autre part, il existe aussi dans les institutions étudiées des cérémonies - que nous avons nommé des cérémonies d'individualité - qui visent à reconnaître « l'individu en tant que personne singulière à respecter ». Une approche comparative a permis de montrer que les institutions étudiées ne sont pas animées par le même mouvement : elles composent de manière différenciée entre des enjeux de contrôle social et des enjeux de reconnaissance des personnes, au moment de l'entrée d'individus en leur sein. En particulier, certaines institutions hiérarchisent ces deux logiques au profit d'une logique de contrôle qui conserve des formes largement « traditionnelles » (à l'instar des institutions totales), tout en ménageant (fait nouveau) une place mineure pour des formes de reconnaissance des personnes (à travers l'instauration de cérémonies d'individualité). D'autres institutions tendent plutôt à rompre nettement avec ces formes traditionnelles d'assujettissement des nouveaux entrants, en soumettant ces derniers à des moments et des scènes d'accueil qui hybrident des pratiques de reconnaissance de l'autonomie ou des besoins propres des individus avec des formes renouvelées d'emprise sur les usagers.

Un troisième article, écrit avec F. Giuliani, a prolongé et précisé le précédent en cherchant à examiner la question du choix donné aux usagers dans différents services publics (Ecole, prise en charge des personnes âgées à domicile, insertion des jeunes, Protection de l'enfance)⁷⁴. La comparaison des façons, dont chacune des institutions concernées et leurs professionnels offrent (mais aussi parfois demandent) des possibilités de choix à leurs usagers, permet d'arriver aux énoncés analytiques suivants.

Tout d'abord, « le choix des usagers dans les services publics » s'avère être un énoncé collectif partagé dans les différents champs d'intervention étudiés tout en s'avérant ambigu et contradictoire, dans la mesure où, au niveau du cadrage politique et législatif, on peut trouver différentes acceptions de cet énoncé. On peut ainsi distinguer un « choix liberté » pour l'utilisateur (par exemple avoir recours ou pas à tel service ou à tel service), un « choix-responsabilité » de l'utilisateur (c'est-à-dire qu'il est tenu pour responsable de ses actes - envisagés comme des choix - et de leurs conséquences par une institution qui fixe les critères d'acceptabilité desdits actes)

⁷³ F. Giuliani et C. Rostaing, D. Laforgue, « L'institution et le nouvel entrant : entre reconnaissance et contrainte », *Tsantsa. Revue de la Société Suisse d'Ethnologie*, n°16, 2011.

⁷⁴ F. Giuliani, D. Laforgue, « Choix-liberté, choix-responsabilité et choix-autonomie : de l'idéologie politique aux formes pratiques », *Lien social et politiques*, n°66, 2011.

et un « choix-autonomie » (c'est-à-dire que l'individu fait un usage du service public qui lui est proposé en fonction de son propre champ d'expériences sociales et horizon d'attentes normatives). A un niveau politique, ce principe de choix de l'utilisateur semble donc être une forme symbolique hybride permettant aux institutions publiques d'allier un principe de reconnaissance des personnes et des formes d'emprise renouvelées sur les usagers, en fonction des finalités et dynamiques propres à chaque institution. Il n'existe ainsi pas une seule façon pour les acteurs institutionnels de résoudre le problème pratique consistant à articuler les conceptions en tension de « choix-liberté » et de « choix-responsabilité » pour l'utilisateur avec d'autres composantes de leur mandat d'intervention (par exemple leurs représentations instituées de leurs publics et de ce dont ont besoin selon eux les différentes catégories d'utilisateurs). Le premier type consiste en la hiérarchisation de ces conceptions. Par exemple, les professionnels peuvent exiger des usagers, de façon durable et systématique, un choix-responsabilité plutôt qu'un choix-liberté (ou inversement). Le second type procède d'une oscillation entre ces conceptions : en fonction des circonstances, des situations, on attend d'un même utilisateur tantôt un choix-liberté, tantôt un choix-responsabilité (double-bind). Le troisième type relève d'une segmentation de ces conceptions : d'un lieu à l'autre d'une même institution, la conception du choix proposée à l'utilisateur varie. Par ailleurs, le recours à ces formes typiques dépend du champ d'opportunités et de contraintes des acteurs institutionnels (et donc varie fortement d'une institution publique à l'autre, comme nous le montrons dans l'article).

Cette analyse comparative débouchait alors sur l'idée que chaque type d'acteurs (politiques, institutionnels, citoyens ordinaires), à partir d'un champ d'expériences et d'un horizon d'attentes propres, opère une (ou plusieurs) traduction(s) d'une même signification instituée (celle du choix de l'utilisateur dans les services publics) qui se caractérise à la fois par sa diversité et son unité ou encore par une cohérence pratique qui « *n'exclut ni les divergences, ni les discordances* »⁷⁵. C'est en fait cette ambivalence (diversité/unité, cohérence/divergence) qui permet à chaque acteur, en fonction de sa position, de s'accommoder et de s'approprier cette signification, *i.e.* de l'articuler (non sans tensions) à ses perspectives et attentes propres, afin de produire une action qui convient. Ainsi la mobilisation de cette signification permet aux concepteurs des politiques publiques de présenter ces dernières comme des politiques de reconnaissance des personnes ; aux acteurs institutionnels d'allier maintien d'une emprise institutionnelle et prise en compte des critiques sociales et politiques du travail sur autrui ; et aux utilisateurs de développer des formes pratiques d'autonomie lors de leur prise en charge que ce soit en alignant en partie cette autonomie sur les formes attendues par les acteurs publics ou plus souvent, en marge de ces dernières.

En adoptant cette perspective, on perçoit que cette idéologie du choix de l'utilisateur n'est pas une forme symbolique pure qui perdrait de sa prégnance au fur et à mesure de sa traduction dans des actions publiques concrètes, mais bien une sorte de « ciment symbolique » (parmi d'autres) du champ des politiques publiques contemporaines. Cette fonction d'intégration ne tient pas au fait que cette idéologie (en tant qu'institution idéale de l'action publique contemporaine) serait en capacité d'imposer à tous les acteurs (publics ou ordinaires) une même façon de penser, une même ligne de conduite. Non, cette idéologie contribue à « faire tenir ensemble » les acteurs, logiques et dispositifs constitutifs de chacune de ces politiques publiques, car elle est un cadre commun qui offre à chaque acteur la possibilité de poursuivre des finalités, de suivre des règles

⁷⁵ P. Bourdieu et L. Boltanski, « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1976, p.4-5

différentes (en fonction de sa position, sa carrière, sa trajectoire, etc...), tout en se coordonnant (parfois a minima) avec les autres acteurs. Cette signification permet d'une part, le développement des perspectives propres à chaque type d'acteurs, contribuant ainsi à stabiliser l'engagement de ces derniers dans la politique publique considérée, et d'autre part, d'initier des perspectives d'action (diverses) chez les uns et les autres suffisamment congruentes et compatibles pour stabiliser l'agencement relationnel entre différentes catégories d'acteurs. C'est donc le caractère protéiforme⁷⁶ de cette signification du « choix de l'utilisateur » qui la rend robuste : dès lors qu'une pluralité d'acteurs peut se l'approprier, elle constitue, selon des modalités non-intentionnelles, un facteur du maintien de l'ordre institutionnel des politiques publiques contemporaines.

Une de mes perspectives de recherche étant de ne pas décrire les institutions publiques de manière unidimensionnelle, mais plutôt de mettre au jour leur pluralité, leur ambivalence, il convenait de « contrecarrer » cette thèse selon laquelle les institutions publiques seraient de plus en plus dans des logiques de reconnaissance des populations et leurs publics, en confrontant cette thèse à d'autres tendances ou phénomènes à l'œuvre dans le champ institutionnel contemporain, entrant potentiellement en tension avec ces politiques de reconnaissance. Deux entrées ont été privilégiées : celle de la violence des institutions⁷⁷ et celle de la place de l'éducation des populations dans le mandat de nombreuses institutions⁷⁸. Ces deux phénomènes (la violence institutionnelle et l'éducation institutionnelle) n'entrent pas forcément en contradiction avec un enjeu de reconnaissance institutionnelle, mais en prenant au sérieux leur ambivalence au sein des institutions, cela permet de problématiser encore un peu plus (ou différemment) cette question de la capacité des institutions publiques à s'approprier et à déployer des politiques de reconnaissance des personnes.

Ces différents travaux de comparaison des institutions publiques ont donc permis d'établir clairement que, concernant la question des rapports entre « institutions publiques, contrôle et reconnaissance », un discours sociologique univoque n'était pas correct (même s'il pouvait être séduisant !), et qu'il fallait donc s'employer à décrire voire à modéliser les différentes trajectoires possibles des institutions publiques contemporaines autour de ces enjeux de contrôle et de reconnaissance.

Si cette dynamique académique, dont je viens d'exposer le contenu, est présente tout au long de mon parcours de recherche, il faut aussi noter qu'elle a été d'une intensité variable. Ainsi, la période qui va du début de ma thèse en sociologie de l'école (2000) à mes recherches sur les institutions de prise en charge de la vieillesse (2009-2010) est celle où je donne clairement la priorité à cette sociologie académique : c'est à dire faire de la sociologie sur le monde social (et non pas avec lui) avec comme point de référence et destinataires (des travaux que je réalise), la communauté des sociologues. La fréquence et la nature de mes publications (revues académiques) durant cette période en attestent. Si cette dimension du faire sociologique est dans le monde de la recherche (et y compris dans le cadre d'une HDR) la plus valorisée, rendre compte d'un parcours de recherche consiste aussi à en mettre au jour la pluralité (si elle existe).

⁷⁶ Cette approche sera prolongée dans le chapitre 5 sur les différents régimes d'institution du social, à l'aide de concept de « transindividualité » chez Simondon

⁷⁷ D. Laforgue et C. Rostaing, *Violences et institutions : réguler, innover ou résister ?*, Paris, Ed. du CNRS, 2011

⁷⁸ D. Laforgue, « Le mandat éducatif des institutions publiques contemporaines... » *op. cit.*

En l'occurrence, je voudrais montrer comment d'autres dimensions de ma pratique sociologique ont pu entrer en tension mais aussi nourrir cette pratique académique. C'est le cas de la sociologie critique (ou réflexive) en particulier durant mes études universitaires (jusqu'à mon DEA en 1999) et à partir de 2011 (jusqu'à la publication de mon ouvrage « Essais de sociologie institutionnaliste » en 2015). C'est ce que je vais montrer dans le chapitre suivant.

Chapitre 2.

Une sociologie théorique des processus d'institution du social

Mickaël Burawoy⁷⁹ parle de « sociologie critique » pour désigner la partie de l'activité des sociologues qui consiste à s'interroger, à réfléchir, à critiquer et à renouveler les cadres théoriques que l'on mobilise comme des « allants de soi » dans la sociologie académique. Cet intérêt réflexif pour les concepts mobilisés par les sciences sociales est au cœur de mon engagement sociologique et ce à différents moments de ce parcours. J'essaierai de montrer comment, au fil du temps et de mes expériences du monde social et de recherche, le concept d'institution en tant qu'opérateur conceptuel, c'est-à-dire en tant que schème d'appréhension du monde social, m'a permis de nourrir cette activité sociologique critique.

Dans le chapitre précédent, il s'agissait de mettre en évidence les résultats de mes recherches, c'est-à-dire un certain nombre de savoirs sur les institutions publiques élaborés au fil de différentes recherches empiriques, qui méritaient d'être mis en avant par rapport aux travaux académiques existants sur cet objet. Le présent chapitre vise, lui, à rendre compte du fait qu'après avoir réalisé ces différentes enquêtes et produit ces savoirs académiques (période 2000 – 2011), je les ai confrontés à des questions théoriques (2009-2015) héritées de ma formation en sciences sociales (1995-1999). Les outils conceptuels, que j'avais jusqu'alors mobilisés (et que j'ai présentés dans le 1^{er} chapitre) m'ont alors paru insuffisants ou non complètement aboutis pour faire face à ces défis théoriques. Je me suis alors employé à forger et à mettre à l'épreuve de données empiriques (préalablement recueillies), un cadre d'analyse de l'intervention publique, qui me semblait plus satisfaisant et au centre duquel se trouve le concept polymorphe⁸⁰ d'institution. C'est ce travail d'élaboration conceptuelle que je voudrais présenter et analyser dans ce chapitre.

Les opérateurs conceptuels d'une sociologie institutionnaliste de l'intervention publique

Il me faut, dans un premier temps, présenter les trois opérateurs conceptuels de cette sociologie institutionnaliste pour mieux comprendre, au fil des pages qui suivent, les raisons et expériences qui m'ont poussé à l'élaborer. On peut résumer cette sociologie institutionnaliste par la présentation⁸¹ de trois usages du concept d'institution, faisant système et permettant d'appréhender de manière originale l'intervention publique.

Premièrement, j'envisage toute intervention publique (dans ses dimensions subjective, pratique et relationnelle) comme instanciation d'un *magma de significations instituées et instituanes*. Par ce terme emprunté à Castoriadis⁸², j'entends des significations « déjà-là » (les individus ne les inventent pas), mais dont le mode d'existence est d'être instanciées *hic et nunc* sous la forme d'une singularité (qu'il s'agisse d'une expression subjective, pratique, relationnelle, matérielle),

⁷⁹ M. Burawoy, « Pour la sociologie publique », *Socio-logos*, 2006, n°1.

⁸⁰ En m'inspirant ici des réflexions de J.-C. Passeron, *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1991, qui distingue deux types de concepts sociologiques : les concepts sténographiques et les concepts polymorphes.

⁸¹ que je reprends de l'introduction de mon ouvrage de 2015.

⁸² C. Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975

d'un possible parmi la multitude de ceux susceptibles d'être institués à partir de ce magma de significations. Instanciées *in situ*, ces significations permettent aux individus et collectifs de l'intervention publique de configurer, de faire l'expérience, d'« avoir prise sur » des mondes sociaux dans lesquels ils sont encastrés. Il s'agit donc d'un fond (institué) de ressources (instituant) pour les opérations de cadrage (cognitif, moral, pratique) dans lesquelles sont engagés en permanence les individus. Pour autant, ces significations ne s'imposent pas aux individus, car un magma est en toute rigueur constitué d'une infinité de significations virtuelles aux contours flous, mouvants et interpénétrés. Ce sont donc les événements mondains (cf. ci-dessous) qui, au regard de leurs qualités, vont en permanence initier des processus (contingents) d'instanciation *versus* de virtualisation de ce magma de significations dans et par lesquels vont se configurer les pensées et actions idiosyncrasiques et situées des individus ou collectifs considérés. A des fins d'analyse et de description, il faut toutefois procéder à des distinctions, marquer des points de repère dans ce magma de significations. J'ai donc distingué donc, compte tenu de mon objet d'étude (l'intervention publique dans ses rapports avec des citoyens ordinaires), différents noyaux de significations instituées et instituant, chacun d'eux étant constitutif d'un des mondes sociaux de notre société : le monde politique, le monde privé ou le monde économique⁸³. Dès lors, tout individu ou collectif (en tant qu'actes, subjectivités ou relations avec autrui) participant d'une intervention publique, au titre de professionnel ou de public-cible, peut être envisagé comme résultant d'un processus d'instanciation de ces trois « régions » de significations instituées et instituant (cf. schéma ci-dessous).

Deuxièmement, considérer que toute intervention publique s'accomplit dans et par ces processus d'instanciation (et de virtualisation) d'un magma de significations suppose aussi d'étudier cette dernière dans son événementialité, c'est à dire comme des séries d'*événements qui font suite*⁸⁴. A l'aide de ce concept, une approche institutionnaliste analyse toute action, décision, routine, expression verbale, interaction, relation, pensée, émotion, dans et par lesquelles une intervention publique se déploie en permanence, en tant qu'événement qui : 1) advient dans et par l'instanciation de significations et 2) devient (fait suite) sous la forme d'un enchaînement d'événements qui font suite à leur tour (ce qui suppose en permanence une reconfiguration des significations instanciées). Envisager toute intervention publique comme enchaînement d'événements qui font suite revient à l'étudier comme un mouvement qui, à partir de significations instituées ouvertes sur un champ des possibles, institue en permanence et de

⁸³ Insistons sur ce point : c'est là un mode de découpage, de description de ce magma de significations parmi une multitude d'autres possibles, qui a pour seule pertinence sa convenance à l'objet d'étude considéré : le point de départ étant l'étude de différentes formes d'intervention publique, il est logique de chercher à repérer les significations constitutives de ces dernières, en les distinguant (par construction) d'autres noyaux de significations. J'ai choisi de repérer ces noyaux de significations à partir de la différenciation des mondes sociaux caractéristique de la modernité occidentale pour les sciences sociales : soit les mondes politique, privé et économique. Mais, ce découpage, outre le fait qu'il fige inexorablement, pour les besoins de l'analyse, ce qui est en fait un magma de significations, est de plus très « occidental-centré », et que sa pertinence (limitée) ne vaut sans doute que pour la société française étudiée : pour d'autres sociétés, cette distinction entre mondes politique, économique et privé n'est pas *constitutive* d'elles-mêmes, comme l'a abondamment montré l'anthropologie. Manière de dire aussi que la liste des significations pertinentes car constitutives de mondes sociaux n'est pas fixée a priori. Pour les besoins de l'analyse, on pourrait ainsi introduire / distinguer des significations constitutives des mondes religieux, scientifique, etc.

⁸⁴ M. Merleau-Ponty, *L'institution. La passivité*, Paris, Belin, 2015.

manière contingente « ce qui arrive » en matière d'intervention publique⁸⁵. La notion d'événement qui fait suite permet donc d'insister sur la dimension d'émergence et d'accomplissement de toute intervention publique, tout en pointant son enracinement dans un magma de significations instituées et instituanes (magma qu'on peut alors qualifier d'« institué ouvert » pour reprendre une autre expression de Merleau-Ponty).

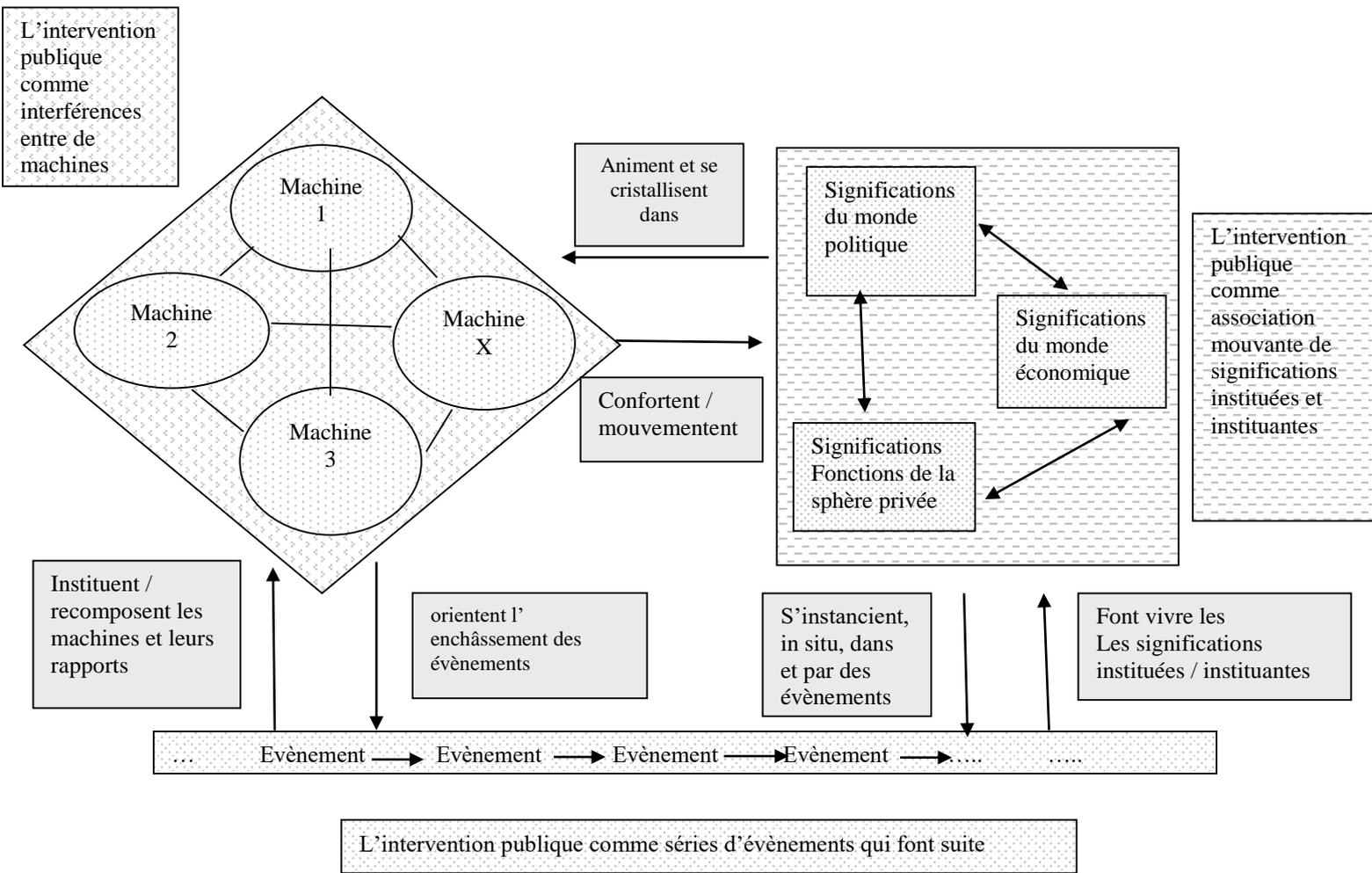
Troisièmement, dire que les individus et les collectifs constitutifs de l'intervention publique sont, en tant que corps, subjectivités et relations, la résultante de l'instanciation de significations instituées et instituanes, dans et par des événements qui font suite, conduit à considérer chacun de ces individus et ces collectifs comme une *machine institutionnelle*, en empruntant librement ce terme à Guattari⁸⁶. Une machine institutionnelle, en tant qu'organisme vivant (ou ensemble d'organismes vivants) qui se meut soi-même (ce peut être un professionnel, un usager, mais aussi une administration, une famille, une entreprise), se déploie en permanence par l'instanciation (et donc la singularisation) de significations hétérogènes (*i.e.* constitutives d'une pluralité de mondes sociaux) et par concrétion d'événements. Ces processus dotent toute machine institutionnelle d'un pouvoir instituant propre, irréductible à telle ou telle signification instituée / instituanne (*i.e.* relevant des mondes privé, économique ou politique). Toute machine est affectée d'un mouvement permanent, interne (par enchaînement d'instanciations / virtualisations de significations propres) et externe (*i.e.* dans et par ses rapports avec d'autres machines). Ainsi, une machine institutionnelle (par exemple une organisation publique) peut aussi bien être connectée à d'autres machines institutionnelles (des usagers, d'autres organisations publiques...) qu'inclure (sans s'y réduire) d'autres machines (par exemple des professionnels). Toutes ces interférences contribuent à son mouvement propre au sens où une machine institutionnelle est sans cesse traversée, déstabilisée ou confortée, et donc en partie instituée par d'autres machines institutionnelles (par porosité de leurs membranes et par intrication). Dès lors, toute intervention publique peut être envisagée comme composée des interférences entre une pluralité de machines institutionnelles, qu'il s'agisse d'individus, de collectifs ou d'agencements socio-techniques. Cette approche en terme de machine institutionnelle est le concept-pont entre les deux précédents, au sens où d'une part, il permet de penser ensemble la permanence (magma de significations instituées) et la contingence (événements qui font suite) de toute intervention publique ; d'autre part, il permet de dépasser une vision isolationniste et causaliste de l'intervention publique (comme à part et productrice des autres mondes sociaux), tout en en restant attentif au phénomène de différenciation de ces derniers : les machines se caractérisent par des membranes poreuses et par leur co-évolution et non par des frontières hermétiques et des liens mécaniques.

Voilà donc résumé les principales lignes d'analyse de cette sociologie institutionnaliste. Ce triple angle d'analyse des acteurs publics et de leurs publics peut être représenté par le schéma ci-dessous. Je vais donc m'employer à en présenter les origines et les apports au regard d'autres grilles de lectures de l'action publique dans ses relations avec les populations et ce pour mieux tenter d'en dépasser certaines limites dans les chapitres ultérieurs.

⁸⁵ On parlera alors des « qualités diffuses » d'un événement qui fait suite pour souligner à la fois qu'il est indéterminé et qu'il fait suite d'une certaine manière : tout ne peut pas advenir au regard de son enracinement dans un institué certes ouvert, mais déjà-là.

⁸⁶ F. Guattari, *Qu'est-ce que l'écophilosophie ?*, Paris, Editions Lignes, 2013.

L'intervention publique comme significations instituées et instituantes / évènements qui font suite / machines institutionnelles



Goût pour la théorisation et rapport biographique et pratique au monde social⁸⁷

Tous les sociologues n'ont pas d'intérêt marqué pour la critique des théories sociologiques et pour un travail propre de conceptualisation. Et parmi ceux, qui cultivent ce goût pour la théorie, chacun le fait selon un cheminement propre. J'aimerais donc comprendre ici comment certains événements biographiques et un certain rapport ordinaire au monde ont pu influencer à la fois mon goût pour la théorisation sociologique et à la fois l'orienter dans la direction, que je viens de résumer ci-dessus.

C'est un fait que l'on a tous constaté, bien que rarement étudié par les sociologues : chacun est affecté très différemment par telle œuvre ou tel courant théorique en sciences sociales. Par exemple, pourquoi certains (étudiants comme chercheurs expérimentés) se passionnent pour le structuralisme génétique de P. Bourdieu, alors que d'autres le rejettent violemment ? Et la même chose vaut pour l'individualisme méthodologique ou pour le pragmatisme... Ou encore, pourquoi certains se convertissent en cours de route à une théorie ou font volteface en milieu de carrière ? Pourquoi certains passent leur vie de chercheur à bricoler, à hybrider des théories que d'autres considèrent comme incompatibles, ce qui les amène à ne s'inscrire que dans un seul cadre théorique, de surcroît de manière très orthodoxe ? Je pense que la compréhension de cet aspect de l'expérience du chercheur en terme de « rapport aux valeurs » n'est pas complètement satisfaisante, que ce se soit au sens de Weber ou de Bourdieu - *i.e.* chez ce dernier un rapport favorable ou défavorable du chercheur à des idéologies sociales qui influe sur son positionnement et ses stratégies (coups) dans le champ scientifique en terme de préférence théorique⁸⁸ - ou encore au sens de H. Putnam⁸⁹ soit l'idée que nos constructions et nos choix théoriques reposent sur des valeurs de « cohérence », de « simplicité » ou d'« efficacité » et non pas sur un rapport à des faits bruts objectifs. En effet, c'est une manière d'éclairer les choix théoriques du chercheur, en distinguant artificiellement, par une posture de surplomb, des valeurs en soi / collectives et un individu qui en serait le réceptacle. Cette approche occulte ou mineure, me semble-t-il, l'expérience commune selon laquelle le rapport d'un individu à une théorie instituée ou à un projet théorique est de l'ordre d'un « rapport incarné au monde de la vie » plutôt que reposant sur un fondement cognitif ou axiologique. Les descriptions de l'activité théorique du chercheur en termes de cohérence cognitive ou de rapport aux valeurs peuvent être vues alors comme des artefacts sémantiques permettant de rendre socialement acceptable dans le monde scientifique ce qui est, en fait, fondamentalement de l'ordre d'un rapport au monde anté-prédicatif. Ainsi, si on prend nos expériences de recherche dans leur factualité sensible, alors le chercheur doit repenser son statut : son regard sociologique est, au fil de son parcours recherche, constitué, au moins en partie, d'expériences mondaines similaires, commensurables, semblables à celles des individus avec qui il entre en relation dans le cadre de son investigation... Et, dans une perspective de socio-analyse, il doit comprendre comment certaines de ses préférences théoriques s'enracinent dans son monde vécu.

⁸⁷ Les parties, qui suivent, reprennent en les remaniant en profondeur, certaines parties d'une intervention auprès des étudiants du DEA de sociologie de l'Université Lyon 2 sur le thème des « émotions dans le travail de recherche ».

⁸⁸ Cf. P. Bourdieu et R. Chartier., *Le sociologue et l'historien*, Paris, Seuil, 1988.

⁸⁹ H. Putnam, *Le réalisme à visage humain*, Paris, Gallimard, 2011.

Ainsi, à titre personnel, le rapport ambivalent que j'entretiens aussi bien avec les théories structuralistes, individualistes que pragmatiques, s'enracine sans doute (enfin c'est comme cela que je le perçois aujourd'hui sans doute avec une bonne part de reconstruction biographique) dans une expérience pratique du monde social, qui m'est propre. Cette dernière est d'une part, marquée par l'évidence (antéprédicative, ante-sociologique) du fait que le monde social m'englobe - c'est à dire que j'y suis empêtré, mais en même temps qu'il m'accueille. Cette expérience du monde social sur le mode de l'englobement est en affinité avec un ethos privilégiant le fait de « se laisser porter par les événements », plus que la « maîtrise des événements ». Elle alimente ainsi dans mon expérience de la sociologie une réticence (quasi-affective) certaine face à des présupposés tant déterministes (sémantique de la contrainte s'exerçant de l'extérieur sur l'individu), qu'individualistes (sémantique de l'intentionnalité comme initiative d'un Sujet transformant le monde) ou pragmatiques (sémantique de l'action (réciproque) faisant advenir le monde). Cette expérience ordinaire du monde social est, d'autre part, marquée par une sorte d'inquiétude générée par cette impuissance cognitive et pratique de l'individu (moi-même en l'occurrence) face à un monde qui l'englobe toujours. Cette expérience « inquiète » du monde social nourrit donc aussi mon attirance, ma prédilection pour des tentatives intellectuelles visant à circonvenir cette impuissance : modéliser en conceptualisant, c'est alors une tentative de maîtrise du monde par la pensée.

On peut alors penser que cette expérience mondaine à forte teneur affective (l'englobement comme sécurité et inquiétude) nourrit, chez moi, des tentatives de théorisations « paradoxales ». Je cherche à la fois à modéliser (volonté de maîtrise) un monde social, dont je fais l'expérience première comme un Tout pluriel qui m'englobe (dans lequel je suis empêtré). Et je cherche aussi à mettre en récit ce monde social comme émergence, advenant, en train de se faire en permanence (ce qui est source d'un rapport pratique « inquiet » à ce dernier). Dans les deux cas, c'est un rapport problématique au monde social (en tant que participant à ce dernier) qui initie mes démarches théoriques : le fait de penser le monde social fonctionne comme une tentative de réduction ou de déplacement du rapport problématique que j'entretiens avec lui, dans le « monde des idées ». Dit autrement, c'est sans doute dans mon expérience du monde social que s'inscrit ma tentative (de théorie sociologique) d'échapper à une approche de l'homme comme individualité-intentionnalité-corporéité, sans pour autant placer complètement ailleurs (et en particulier dans un social « surplombant ») la source – le fondement des expressions (subjectives, pratiques), dans et par lesquelles il advient en permanence (pour lui-même et pour autrui (dont le sociologue)). Animé par de telles expériences pratiques et sensibles, mon projet théorique s'inscrit alors dans une aspiration à, non pas dépasser ce qui est souvent considéré comme des supposées oppositions (ce qu'a tenté Bourdieu : il veut dépasser en les intégrant l'une à l'autre les postures objectiviste et subjectiviste), mais plutôt à contourner l'opposition en essayant (avec des ressources existantes) de bricoler un réseau de concepts « en tension » qui permette d'échapper (et non de dépasser) aux couples action / structure ; cause / raison. D'où le cheminement (qui ne s'est pas du tout imposé clairement ni d'un coup, mais en suivant et en interprétant des expériences de recherche dans l'incertitude et en rebroussant souvent chemin pour explorer d'autres passages !) qui m'a conduit à avoir recours à un autre concept fondateur et pluriel de la discipline : celui d'institution.

Ainsi, c'est sans doute dans ce rapport idiosyncrasique au monde et aux descriptions qui en sont faites (en terme d'individu sur-socialisé *versus* sous-socialisé), que s'enracine mon goût

pour un effort de théorisation qui permette de décrire le monde social « autrement ». L'idée est vraiment qu'en mobilisant un réseau de concepts alternatifs (ou en faisant un usage décalé, en faisant travailler en tension des concepts existants), je me donne les moyens d'identifier les occurrences mondaines sous d'autres descriptions que celles qui saturent le monde social et le micro-monde sociologique.

Cela étant dit, mon effort de théorisation ne procède pas seulement d'expériences biographiques du monde social « en général ». Il est aussi institué par un champ d'expériences plus délimité, soit un certain rapport biographique et moral à l'Etat et aux institutions publiques (qui sont mon objet d'étude privilégié).

Ainsi, pendant longtemps, la délimitation de mon objet d'étude sociologique était principalement influencée par une « pensée d'Etat » (pour parler comme P. Bourdieu⁹⁰) que je n'ai pas remis en cause pour des raisons sociales (force de l'évidence du sens commun et expert) et biographiques. Cette délimitation de mon objet comportait ainsi une ontologie fortement substantialiste : l'Etat est pensé comme une entité « à part » et peu ou prou d'une autre « nature sociale » que les autres entités ou mondes sociaux, que ce soit en terme de finalité (intérêt général) ou de modalités d'action (capable de transformer le social). Le rapport à l'Etat, qui a influencé un certain nombre d'enquêtes que j'ai pu mener, intégrait aussi une forte composante normative ou évaluative : je me suis ainsi focalisé sur le décalage entre ce que une intervention publique est censée faire ou prétend faire⁹¹ et comment cela se traduit au niveau des populations cibles. Ainsi que je l'ai déjà évoqué dans le chapitre 1, mon questionnement (tel qu'il oriente ma thèse et les publications qui suivent par exemple) intègre donc une forte charge normative, non explicitée, en l'occurrence une évaluation implicite de ce qu'un Etat devrait être ou faire en matière de valeurs et de justice. Au fond, le questionnement tourne autour de : « pourquoi les acteurs publics ne font pas ce qu'ils disent ? ». Ce questionnement repose sur une théorisation morale et intentionnaliste cherchant en particulier à comprendre l'intempérance des acteurs – « ils savent qu'ils doivent faire cela mais ils ne le font pas... pourquoi ?! » - et / ou causaliste - l'absence de lutte contre la ségrégation comme effet pervers ou comme effet de la domination de l'Etat.

Or, j'ai peu à peu pris pour objet de réflexion le fait que cette définition de mon objet d'étude procédait largement d'une institution biographique de ces questionnements chez moi, à travers toute une socialisation familiale tenant tant à des orientations politiques (d'extrême gauche) que des engagements professionnels (sur le mode de la vocation d'agents de l'Etat exerçant dans le domaine scolaire et d'insertion professionnelle auprès d'acteurs sociaux affaiblis) de mes parents. Il y a donc dans cette socialisation familiale tant une vision critique de l'Etat (du type « il n'en fait pas assez au regard des valeurs qui importent ! ») qu'une vision très étatico-centrée (on attend en fait beaucoup d'un Etat (idéal) pour régler tout un ensemble de problèmes sociaux).

Toute une partie de mon effort de théorisation « institutionnaliste » va alors consister à prendre mes distances ou en tout cas à problématiser ces présupposés biographiquement institués concernant l'Etat et que je projetais sur mes terrains d'enquête : sa substantialisation (il est fait d'une matière sociale (représentations, valeurs, actions) spécifique), son « extra-territorialité » sociale (il est pensé comme une entité à part), son pouvoir intentionnel (l'Etat comme personne)

⁹⁰ P. Bourdieu, *Sur l'Etat*, Paris, Seuil, 2015.

⁹¹ Ce qui est caractéristique d'un regard détaché sur le monde social (observateur et non participant).

et causal (il a des effets en propre sur le social). Je vais essayer de montrer ci-dessous comment ces présupposés, ces grilles d'appréhension (institutionnellement et biographiquement ancrées) de la réalité étudiée sont devenues problématiques à travers des situations de recherche (mêlant des lectures théoriques et des expériences de terrain) problématiques m'amenant à mettre en doute leur évidence.

A la croisée de l'anthropologie, de la sociologie et de la philosophie : des théories de l'action à celles de l'institution

Un point qu'il me semble donc important d'évoquer en tant que fondement ou moteur de mon activité de théorisation sociologique, c'est le rôle d'un certain nombre d'expériences de lecture « clés » au fil de mon parcours, dans ce processus de théorisation du monde social.

Ce que je voudrais discuter, à l'aune de ma propre expérience de chercheur, c'est l'idée répandue, mais implicite, selon laquelle la dimension du travail sociologique qui consiste à « faire de la théorie » (forger, tordre, retraduire, redéployer des concepts pour construire des manières de voir le monde) serait sur le fond et pour l'essentiel d'abord un processus cognitif de manipulation, transfert, glissements, d'idées ou de représentations déconnecté du monde de la vie ordinaire. Au contraire, pour moi, faire de la théorie c'est un processus, un enchaînement permanent d'expériences sensibles, qu'il s'agisse de lire « dans sa tête », de laisser émerger des images ou des flux de pensée y compris au cours d'activités qui n'ont rien à voir avec des situations de travail du sociologue. Ces expériences parfois nous affectent de telle manière que nous produisons en tant qu'accomplissements pratiques des énoncés de facture théorique (incertains, révisables, repris un grand nombre de fois).

Théoriser, c'est-à-dire configurer des assertions théoriques en sociologie, prend la forme d'une série d'expériences qui émergent d'une forme de vie collective dans et par la réception et la refiguration de traces et d'expressions de l'activité de la discipline, envisagée comme une tradition ouverte : sédimentée et en devenir tout à la fois. Lire de la théorie sociologique relève de telles expériences. Bien entendu, cela suppose un apprentissage (par enchâssement d'expériences) mais comme n'importe quelle autre expérience sociale. On perçoit, on comprend (ou pas), ça fait réfléchir un peu, beaucoup, pas du tout (!), mais on est aussi traversé par des flux d'émotions. Par exemple on est captivé ou au contraire indifférent : « ça me tombe des mains ». Lire de la théorie, cela s'incarne aussi par des évaluations d'abord très ordinaires dans leur dimension affectuelle : « c'est super » versus « il raconte n'importe quoi » ou encore « qu'est-ce que tu veux que je fasse de ça ! ». Mon idée est que cette dimension affectuelle très ordinaire de la lecture ou de l'écoute des prédicats sociologiques (i.e. qui ne relève pas simplement ou seulement d'un pur monde où des idées rencontreraient / généreraient d'autres idées) participe, initie fortement (mais de façon contingente) et même est de bout en bout une condition d'un éventuel processus de théorisation.

Ainsi, au fil de mes lectures théoriques en sciences sociales, j'ai toujours été habité par des sentiments ambivalents devant les ambitions modélisatrices de certains sociologues ou anthropologues. Je ressentais à la fois une admiration devant des constructions théoriques (en particulier structuralistes) logiques et simples, donc éclairantes, rendant intelligible (d'une

certaine façon maîtrisable par la pensée et donc rassurant) ce qui semblait auparavant obscur, et ce par la mise au jour de tendances, de régularités, de règles de transformation entre des entités identifiées⁹². Mais je ressentais aussi de la déception, du dépit ou en tout cas une insatisfaction en ayant l'impression que ces modèles sobres et élégants laissaient filer tellement d'aspects de la réalité, passaient à côté de son caractère pluriel, paradoxal, ambivalent, fluide et de son mouvement permanent. Dans le même temps (à travers des lectures parallèles), une autre forme d'ambivalence travaillait le regard que je portais sur des théorisations d'inspiration phénoménologique et microsociologique. Leur souci et leur capacité à rendre compte du détail, de la dimension auto-organisée de l'action et de l'expérience sociales, de sa fluidité, me fascinaient. J'avais le sentiment que l'homme-observateur rendait ainsi justice à l'épaisseur, à la complexité, à la fluidité du monde qu'il / qui l'habitait / observe. En même temps, j'éprouvais un sentiment de désorientation (d'inquiétude ?) devant l'absence de fil directeur / de mise en ordre du monde ainsi décrit. J'avais le sentiment que ce dernier nous coulait entre les doigts, qu'on n'en retenait rien de très clair après l'avoir décrit de manière aussi dense et touffus. Je n'ai découvert que bien plus tard que ces dilemmes (sur un mode affectif) qu'engendraient chez moi ces lectures et qui allaient nourrir mon goût pour la théorisation, faisaient écho à des réflexions philosophiques que ce soit chez Bergson⁹³ ou chez Deleuze et Guattari⁹⁴

Ce rapport affectif et pratique (et non seulement cognitif) à la théorisation sociologique s'est ainsi exprimé dès ma découverte des sciences sociales, qui ne correspond pas à mon entrée dans les études universitaires de sociologie. J'ai d'abord découvert à l'adolescence l'ethnologie par curiosité ou attirance pour l'altérité. Cette découverte m'a d'emblée confronté à des problèmes théoriques. Deux livres, que j'ai lus jeune, ont joué, me semble-t-il, un rôle clé dans ma réflexion, mon interrogation ultérieure sur « comment penser, étudier, rendre compte du monde social ? ». Le premier, très classique, est l'ouvrage de Claude Lévi-Strauss, « La pensée sauvage »⁹⁵ ; le second beaucoup moins académique est le livre de l'ethnologue « en rupture de ban avec le monde universitaire » (mais un temps étudiant de Garfinkel), Carlos Castaneda et son ouvrage « Voir. Les enseignements d'un sorcier yaqui »⁹⁶. A posteriori, j'ai le sentiment que ce qui m'a le plus marqué dans ces deux ouvrages, ce n'est pas tant ce qu'il m'apprenait sur la vie, le rapport au monde dans telle ou telle société non-occidentale (même si c'est, au départ, la raison qui m'a poussé à les lire). Ce sont plutôt deux manières théoriques « opposées », mais toutes les deux fascinantes à mes yeux, de rendre compte du monde social. Lorsque je l'ai lue, je n'ai, à vrai dire, pas compris grand-chose à « La pensée sauvage », mais je me souviens avoir été très impressionné par cette capacité de Lévi-Strauss à mettre en évidence l'ordre (sous-jacent) d'un monde social, dans et par son écriture, ses concepts, ses catégories d'analyse. Son ambition de proposer une modélisation du monde humain faisait ainsi fortement écho à mon intérêt de l'époque pour les sciences physiques. Mais j'ai aussi été fasciné (très différemment) par le travail de Castaneda, en particulier par son mouvement d'immersion dans un monde social étranger, son refus de l'étudier en surplomb, à distance, sa

⁹² Je retrouvais là ce qui m'avait séduit durant mes années de lycée dans les savoirs issus des sciences physiques, cette capacité à proposer une modélisation de la réalité déconnectée de nos perceptions quotidiennes du monde de la vie. Et ce qui était attirant dans ces modélisations, c'est que cela donne le sentiment « d'être plus malin » (pour reprendre l'expression de D. Haraway) que celui qui n'en a pas connaissance.

⁹³ H. Bergson, *La pensée et le mouvant*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2009

⁹⁴ G. Deleuze et F. Guattari, *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Ed. de Minuit, 1991.

⁹⁵ C. Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962

⁹⁶ C. Castaneda, *Voir. Les enseignements d'un sorcier yaqui*, Paris, folio essais, [titre anglais : *A Separate Reality*]

tentative prolongée de le vivre de l'intérieur, en restant au plus près (par un autre style d'écriture) d'un réel toujours pluriel, divers, ordinaire et étrange, en évolution permanente. Bref ce que j'avais touché du doigt de manière très sensible (c'est-à-dire sans le formuler comme cela à l'époque⁹⁷) et que j'ai retrouvé ensuite au fil de mes lectures sociologiques durant ma formation universitaire, c'est le fait que l'on peut décrire le monde social aussi bien comme ensemble de structures (soit le monde social comme agencement stable de significations et pratiques instituées), que comme des myriades d'événements singuliers mais enchâssés les uns dans les autres (soit le monde social comme un mouvement instituant permanent). Et le problème, c'est-à-dire à la fois ce qui me dérangeait et ce qui me faisait réfléchir, c'est que j'appréciais chacun de ces modes de description du social, tout en voyant les défauts (ou en tout cas, les manques) de l'un au regard de l'autre : je ne pouvais pas choisir l'un ou l'autre. Et confusément déjà je voulais trouver un moyen de les articuler, de les dépasser, ou de contourner cette opposition. Cette tension vécue en tant qu'apprenti-chercheur est à la source de toutes mes usages et interrogations critiques vis-à-vis de différents courants théoriques, mes tentatives pour les hybrider, ou m'en servir pour bricoler mon propre cadre théorique. Je pense que, comme tout chercheur, ces lectures de jeunesse m'ont structuré intellectuellement pour longtemps... et qu'il est très difficile (mais pas impossible) de revenir dessus. Mais, surtout, il faut souligner que la performativité de ces lectures, leur pouvoir instituant s'est opéré dans et par des expériences à dominante émotive et non cognitive. En effet, au moment où l'on fait ces lectures et longtemps après, il me semble qu'on n'est pas vraiment capable de théoriser ce qui nous attire / nous déplaît / nous laisse insatisfait dans ce qu'on a lu... et ce n'est pas seulement une question de « donner du temps au temps » (laisser reposer). Mais, ce qui est important, c'est qu'on ressent par contre de l'attraction (des affinités électives) ou de la répulsion à la lecture de tel ou tel auteur et c'est ce qui contribue sans doute à faire de ces expériences de lectures « premières » des événements qui font suite pour chaque chercheur. Ces lectures font suite sous forme d'autres lectures, que l'on va recroiser (sans en être vraiment conscient) avec les premières, qui vont les éclairer sous un autre jour. Cette multiplication et ce croisement des lectures vont permettre très lentement, de manière incertaine et itérative, de produire (au fil des années) des bribes de théorisation propres susceptibles d'explicitier ce qu'on vit comme une limite des théories instituées et de produire des assertions alternatives. Ces expériences de lectures théoriques font aussi suite sous la forme d'expériences de terrain qui sont à la fois cadrées à partir de ces grilles théoriques et qui à la fois modifient notre rapport à ces théories (cf. ci-dessous).

Quoi qu'il en soit, cette tentative de bricolage conceptuel visant à m'extirper de cette opposition entre deux approches sociologiques du monde social, qui m'a tant marqué au fil de mes lectures sociologiques (et philosophiques), s'est faite en deux étapes. L'une, précoce mais essentielle (je viens d'évoquer comment elle a été initiée), la seconde beaucoup plus récente et qui a donné lieu à la publication d'un ouvrage en 2015 visant à faire œuvre de sociologie critique à travers ce que j'ai appelé une sociologie institutionnaliste. Sans la présenter exhaustivement, j'évoquerai la première étape, certes essentielle (elle pose les bases de ma réflexion théorique ultérieure), mais inaboutie dans sa formulation.

⁹⁷ Alors même que c'est un problème classique de la philosophie. cf. la métaphore de « l'empiriste-fourmi » qui amasse les données brutes, du « dogmatique-araignée » qui tisse ses propres toiles et du « scientifique-abeille » qui transforme les matériaux recueillis, chez F. Bacon, *Novum Organum*, Livre I, 95.

Ce premier investissement dans la sociologie critique (au sens de réflexive) se déploie en fait dès mes premières années de formation, à travers une critique classique des théories sociologiques structuralistes et individualistes de l'action sociale : comment dépasser les limites du modèle de « l'individu sur-socialisé » et de « l'individu sous-socialisé » pour penser l'action sociale (telle que je ne cessais d'en observer des occurrences sur mes terrains d'enquête) ? Ainsi comment échapper au paradoxe de l'homme computationnel, mis en évidence par Wittgenstein⁹⁸ : l'individu qui a intériorisé une règle d'action, comment sait-il qu'il doit activer cette règle d'action (plutôt qu'une autre) dans telle situation ? Il faut supposer l'existence d'une « méta-règle » lui disant quelle règle suivre... mais alors comment savoir que c'est bien cette méta-règle qu'il faut mobiliser, etc., etc. ? Et dans le cas du modèle de l'individu sous-socialisé, comment ne pas se laisser tenter par le mythe du Sujet s'auto-légiférant, totalement irréaliste pour les sciences sociales (cf. le paradoxe de l'homoncule) ? Ce qui me posait aussi question, c'est la tendance sociologique à envisager l'action sociale dans une perspective principalement « causaliste ». Autrement dit, on s'intéresse à l'action sociale du point de vue de ce qu'elle fait à son environnement social (sa performativité), que ce soit pour montrer que l'action sociale tend (y compris et surtout de manière inconsciente) à reproduire les structures sociales, ou pour insister sur ses effets pervers et émergents (l'action échappant toujours à son auteur, mais produisant malgré tout de l'ordre social). Ce qui m'interrogeait alors, ce sont tout autant les réductions excessives (cf le modèle bourdieusien) que les « boîtes noires » sociologiques (proche du modèle de la main invisible) qui font passer l'analyse du niveau de l'action individuelle à celui du système social. Mais, c'est aussi cette vision uniquement « capacitaire » et « individuelle » de l'action humaine, dans laquelle il ne semble pas y avoir de place pour « l'impuissance » (l'inaction) ou encore la « co-action » (les cas où on ne peut pas imputer l'action à un seul être...), qui me posait problème.

Cette insatisfaction, que je ressens très tôt dans mes études de sociologie, concernant les modèles sociologiques de l'action sociale (et de ses suites) tient, je pense, à un autre registre d'expériences de lectures, relevant de la littérature ethnologique. La découverte à l'adolescence (toujours par la lecture donc) des cultures amérindiennes⁹⁹ et bouddhistes¹⁰⁰ me font prendre conscience du fait que l'anthropologie indigène occidentale (pour parler comme M. Sahlins) c'est-à-dire notre conception de l'Homme et des ressorts de sa pensée et de son action (sur laquelle repose la sociologie classique), est loin d'être universelle. Il existe manifestement d'autres façons de penser les rapports subjectifs et pratiques de l'homme à son milieu de vie... Or, ces autres façons de penser, en particulier celles n'instaurant pas de coupure ou de frontière nette entre l'homme (et son intériorité) et son milieu (naturel et social), m'attirent tout particulièrement (sans doute pour les raisons biographiques (mon propre rapport au monde) évoquées plus haut). Dès lors, je pense que mon souci (y compris actuel) d'élaborer un langage de description sociologique « alternatif » du monde social et des individus qui le peuplent (c'est dire échappant aux grandes catégories de pensée de l'ontologie naturaliste¹⁰¹ dominante) s'enracine (et puise son inspiration) dans ces conceptions de l'homme autres, que j'ai découvertes dans l'adolescence par la lecture : soit l'individu comme « être relié » plutôt que

⁹⁸ L. Wittgenstein, *Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard, coll. TEL, 1986.

⁹⁹ Cf. outre les travaux de Castaneda évoqués ci-dessus, l'ouvrage de T.C. Mac Luhan, *Pieds nus sur la terre sacrée*, Paris, Denoël, 1974, consacré aux Indiens d'Amérique du Nord.

¹⁰⁰ Cf. le livre d'Alan Watts, *Le bouddhisme*, Paris, Payot, 1957.

¹⁰¹ Cf. P. Descola, *Par-delà Nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005

comme « ayant un penchant pour la solitude » nous dit Sloterdijk¹⁰². Pour le dire rapidement, j'ai donc essayé de m'inspirer de significations culturelles non dominantes dans les sociétés occidentales, pour élaborer un langage de description sociologique permettant de voir autrement (que les discours dominants) les individus de notre société et leurs relations. La lecture régulière de travaux anthropologiques m'a permis à différentes étapes de formaliser ces significations non dominantes dans l'ontologie occidentale pour ensuite essayer de repérer leur présence (sur un mode mineur) dans les réalités sociales contemporaines que j'ai pu étudier (les institutions publiques, leurs professionnels et leurs usagers). De ce point de vue, la lecture des travaux de L. Dumont¹⁰³ a été essentielle : j'ai pu appliquer son couple conceptuel « Holisme / Individualisme » aux individus, actions et relations que j'ai pu étudier, de manière à sortir de l'opposition entre une vision sur-socialisée et sous-socialisée de l'individu, de l'action sociale et des collectifs. Plus tard, les travaux de Descola¹⁰⁴ m'ont permis de montrer que les interventions publiques, que j'étudiais sur mes terrains, ne relevaient pas seulement d'un mode de pensée naturaliste ou idéaliste (dans lequel les acteurs des institutions publiques tendent à exercer un pouvoir causal sur les populations à partir de l'imposition de normes pré-définies), caractéristique des sociétés occidentales modernes, mais aussi d'un mode de pensée analogique (dans lequel ce qui compte c'est le mouvement de la relation entre les êtres plus que les caractéristiques établies des êtres). Ou encore les travaux de Clastres ou de Balandier¹⁰⁵ m'ont permis, par le détour ethnologique, de penser la part d'impuissance à agir qu'il y avait dans les institutions étatiques modernes, et ce malgré tous les discours institutionnels d'auto-célébration insistant sur les capacités de transformation du social des institutions et de leurs acteurs.

Cela étant si le regard ethnologique a été constamment une source d'inspiration pour échapper aux perplexités qu'occasionnaient les catégories d'analyse classiques de la sociologie (l'action sociale, l'intentionnalité, le pouvoir, la causalité sociale...), il reste que les principaux concepts que j'ai mobilisés pour réduire ces perplexités proviennent principalement de la philosophie. Ainsi, pour essayer de sortir de ces apories des catégories sociologiques sur l'action sociale et ses « effets », je me suis appuyé, entre mon année de Licence et mon DEA, sur trois ressources largement décalées par rapport aux théories sociologiques de l'action classiques. Il s'agit de la lecture de l'ouvrage de Cornelius Castoriadis (« L'institution imaginaire de la société »)¹⁰⁶, de la découverte de l'ethnométhodologie dans sa « version française » (en particulier les écrits de Louis Quéré¹⁰⁷) et de lectures en philosophie analytique¹⁰⁸. Ce travail théorique, qui réellement m'obsède pendant mes cinq premières années de formation, trouve son aboutissement dans mon mémoire de DEA, comportant une importante partie purement théorique. Dans ce dernier, pour rendre compte d'un monde social et de ses dynamiques (le monde scolaire en l'occurrence), je mobilise le schème conceptuel qui consiste à envisager toute occurrence d'action saisie dans l'enquête comme expression ou actualisation d'un « magma de

¹⁰² P. Sloterdijk, *Sphères*, tome 1, op. cit.

¹⁰³ Cf. L. Dumont, *Homo Aequalis. Tomes 1 et 2*, Paris, Gallimard, 1977 et 1991.

¹⁰⁴ P. Descola, *ibid*

¹⁰⁵ P. Clastres, *La société contre l'Etat*, Paris, Minuit, 1974 ; G. Balandier, *Sens et puissance*, Paris, PUF, 1971.

¹⁰⁶ C. Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

¹⁰⁷ Que je trouvais par exemple dans les premiers numéros de la revue « Raisons Pratiques » : « Les formes de l'action » (1990) ou « L'enquête sur les catégories » (1993).

¹⁰⁸ Cf par exemple D. Davidson, *Actions et événements*, Paris, PUF, 1993. La lecture de V. Descombes, *Les institutions du sens*, Paris, Minuit, 1996, m'a aussi beaucoup influencé sur ce point.

significations », comme l'appelle Castoriadis à la fois instituées (déjà-là) et instituanes. C'est l'actualisation, in situ, de ces significations, qui fait advenir des événements sous forme d'accomplissements pratiques permanents (m'inspirant ainsi de l'ethnométhodologie). C'est alors une première tentative pour moi de sortir de l'opposition entre un « social comme état structuré » et un « social comme émergence pure » : toute action mondaine doit bien être analysée comme auto-organisation in situ (pour reprendre une expression de Quéré¹⁰⁹), mais à partir d'un univers symbolique à la fois déjà là mais ouvert sur un champ des possibles (de pensée, d'action, d'interaction).

A l'époque (1999), j'ai l'impression d'être allé au bout de ce que je pouvais faire. Par ailleurs, je suis à la fois content et fier de ce que à quoi je suis arrivé, mais fatigué et un peu découragé, car je pressens que ce type de sociologie ne me permettra pas d'accéder à une carrière universitaire (en lien avec la non obtention d'une bourse de thèse en 2000). Je vais alors littéralement me détourner de ce « chantier théorique » pendant presque 10 ans, pour me concentrer sur des formes de sociologies à la fois académiques (ma thèse et les articles qui suivent dans des revues) et expertes pour différentes organisations publiques (cf. chapitre 4.). Je ne reprends ce chantier de réflexion critique sur la théorisation sociologique qu'à partir de 2009 du fait :

- 1° d'une certaine lassitude vis-à-vis des formes de sociologies académique et experte, que j'ai expérimentées depuis une petite décennie ;
- 2° d'une motivation venue du réseau thématique 40 de l'AFS qui, à partir de 2009, s'engage collectivement (mais surtout sous l'impulsion d'Yves Bonny qui a rejoint le réseau) dans une entreprise de réflexion sur le concept d'institution en tant que tel ;
- 3° grâce à la lecture de l'ouvrage de Merleau-Ponty sur « L'institution », dans lequel il propose d'étudier l'institution comme un événement qui fait suite. Cette approche processuelle de l'institution va entrer en tension chez moi avec les usages que je faisais du terme jusqu'alors : à la fois un usage interactionniste (l'institution comme ensemble de lieux et de moments établis et co-construits par les individus) et à la fois l'usage que je tirais de la lecture de Castoriadis (l'institution comme magma de significations). La lecture de Merleau-Ponty me donne à nouveau l'envie d'arriver à articuler différents usages du terme d'institution, pour me confronter à des problèmes théoriques que j'ai laissés en suspens depuis mon DEA.

Je consacre alors les quatre années qui suivent (2011-2015), à une ré-analyse des données d'enquêtes réalisées depuis ma thèse, de manière à fonder (ou tester empiriquement) un réseau conceptuel, dont le centre est le concept d'institution (et ses différentes acceptions en tension heuristique). Cela prend la forme de « documents de travail » que je rédige successivement en diverses occasions : projet d'ouvrage collectif avec le RT 40 de l'AFS sur l'institution plurielle (2009), rapport de recherche à rendre sur l'éco-citoyenneté (2011), communication au congrès de l'AFS sur le thème de la domination (2013). Je les publie en ligne au fur et à mesure de la rédaction sur la plate-forme hal-shs¹¹⁰, puis décide en 2014, de les rassembler en un ouvrage qui paraîtra en 2015.

¹⁰⁹ L. Quéré, « Sociologie et sémantique », *Sociétés contemporaines*, n°18-19, 1994.

¹¹⁰ Cf sur hal-shs « La vie des institutions publiques » ; « Etre ou ne pas être éco-citoyen : une question d'institutions ? », « la domination comme événement qui fait suite », etc.

Ce parcours (heurté ou discontinu) de théorisation sociologique prend clairement appui sur un certain usage de la philosophie (comme l'indiquent les auteurs cités ci-dessus : Castoriadis, Merleau-Ponty, Descombes et même Quéré qui, bien que sociologue, mobilise énormément la philosophie dans sa relecture du pragmatisme en sociologie). Si je cherche à clarifier cet usage sociologique que je fais de la philosophie, je dirais tout d'abord que je ne suis pas philosophe ou alors un très mauvais, au sens où je ne cherche pas à faire de la philosophie. Ensuite pour moi, les concepts philosophiques sont au faire sociologique ce que les idéalités mathématiques sont à la physique. Je considère en effet que la philosophie déploie (inventivité) des concepts purs, dont, en tant que sociologue, je me saisis à toutes fins pratiques : ces concepts me servent d'opérateurs pour appréhender le monde social. Mais, pourquoi ai-je besoin d'aller chercher dans la philosophie ces opérateurs conceptuels, alors même que la sociologie en regorge ? Cela tient je pense au type de problèmes théoriques que je me pose et donc au type de schèmes conceptuels que je recherche. Je l'ai dit, je recherche un réseau de concepts proposant une ontologie du social (quel est son ou ses mode(s) d'existence ?) permettant de dépasser plusieurs oppositions : le social comme état / comme processus ; comme structure / comme ordre émergent ; comme disposition incorporée / comme action intentionnelle, comme représentation mentale (collective) / comme schème d'action, etc. Autrement dit, je recherche des concepts qui, chacun, d'une part, recèle une tension interne (permettant de contourner les oppositions ci-dessus) et qui, d'autre part, travaille (dans mon esprit) les uns avec et contre les autres. Chacun éclaire un aspect du social, en se complétant, mais en étant aussi en tension avec les autres : ils ne s'opposent pas mais ne se réduisent pas non plus l'un à l'autre. Plus, chaque concept « pose problème » à l'autre. La pensée du sociologue (son analyse du social) se déploie alors dans ces tensions et en tentant de les réduire (jamais totalement). Par exemple, le concept de « magma de significations instituées et instituanes » comporte une tension (ou pourrait même dire un paradoxe) interne puisqu'il cherche à appréhender dans un même mouvement de pensée ce qu'il y a d'hérité dans toute signification sociale informant une action et en même temps il montre comment toute occurrence mondaine est émergence, singularité dans l'espace des possibles ouvert par cette tradition héritée. De plus, l'usage de ce concept de « magma de significations » rentre en tension avec celui d'« institution comme évènement qui fait suite ». Cela signifie qu'il y a bien une complémentarité entre ces deux concepts : en envisageant l'évènement qui fait suite comme instanciation permanente du magma de significations, on évite d'essentialiser et de « mentaliser » ce dernier (il n'est pas une totalité inscrite dans les esprits des individus ou dans un esprit objectif, il est au contraire mouvement permanent) et inversement le concept de magma permet de penser l'unité dans la pluralité (et non l'éclatement ou l'éparpillement) des séries d'évènements qui instituent le social. Mais ces deux concepts se posent aussi problème l'un à l'autre, ils ne sont pas solubles l'un dans l'autre : l'un nous tire plutôt vers une appréhension de l'institution du social comme réalité symbolique alors que l'autre prend pour « modèle » de l'institution du social, l'histoire. C'est dans cet écart, que le sociologue peut produire des descriptions des occurrences mondaines qui échappent à leur réduction à des concepts totalisants (ou bulldozers). Or, il s'agit d'un travail de la pensée extrêmement difficile à tenir pour le sociologue : c'est difficile à faire, c'est inconfortable (on a l'impression d'être dans le brouillard, on n'est plus dans la métaphore de la pensée comme « éclaircissement »). Aussi, assez peu de sociologues s'y emploient sur la durée. Et ceux qui le font publient peu : soit parce qu'ils ont du mal à accéder à des instances de publication scientifique, peu enclines à diffuser ce type de sociologie (« trop conceptuelle ») ; soit parce qu'après toute l'écriture (surtout académique) n'est peut-être pas le meilleur média ou support

pour déployer un tel regard sociologique, l'oralité se prêtant mieux à saisir et à restituer le social dans ses qualités protéiformes.

Mais, pourquoi peu de sociologues installés (y compris des théoriciens) proposent-ils des conceptualisations « en tension », « non intégrée », « ne faisant pas système » du social (ce qui m'oblige donc (accessoirement) à me tourner vers la philosophie pour trouver des sources d'inspiration) ? Selon moi, cela tient au fait, que, confronté à une réalité sociale terriblement complexe, épaisse, trouble, dont il cherche à rendre compte, le sociologue est tenté de s'en sortir en la réduisant, en l'appréhendant à l'aide d'un ensemble de concepts qui font système avec un minimum de tensions entre eux (cf. par exemple le triptyque « habitus, capital, champ » chez Bourdieu, mais on peut dire la même chose des concepts de l'ethnométhodologie ou de l'individualisme méthodologique). Confronté en tant que chercheur de terrain à une réalité complexe, le sociologue, en quelque sorte submergé, dépassé par cette dernière, va avoir tendance à avoir prise sur cette réalité en privilégiant des modèles conceptuels simples (permettant de réduire la complexité). Cela permet de produire une version cohérente et relativement univoque de la réalité étudiée, ce qui est à la fois rassurant (on a l'impression qu'on a saisi la consistance du social en accord avec les normes et règles dominantes dans la discipline) et séduisant (pour le lecteur qui dispose ainsi d'une vision du monde social). L'inconvénient, c'est que, ce faisant, les sociologues théoriciens ont tendance, presque malgré eux, à proposer des descriptions de la réalité sociale privilégiant un des termes des oppositions évoquées ci-dessus : par souci de cohérence et de simplification de leur système, ils vont sélectionner des concepts leur permettant de « voir le social comme structure » (Bourdieu) ou au contraire des concepts décrivant le monde « comme des accomplissements pratiques permanents » (Garfinkel) ou comme effets émergents d'actions intentionnelles. Je pense que c'est un mouvement de la théorisation sociologique inévitable, auquel je n'échappe(ra) pas moi-même : face à une réalité complexe, penser avec des concepts en tension est, au fil du temps épuisant et peu gratifiant, ce qui nous incline à faire de ce réseau de concepts un système conceptuel intégré et univoque. Je pense que c'est pour cela que les théories sociologiques instituées m'inspirent assez peu pour dépasser les grandes oppositions conceptuelles qui m'obsèdent : la réduction de la complexité du social a peu à peu tari (au moins en partie) leur source d'inspiration sur ce point.

A l'inverse, les philosophes ne sont pas confrontés à ce problème : par tradition disciplinaire, ils n'étudient pas la réalité sociale dans son épaisseur et son trouble. Ils raisonnent au contraire sur des « cas de pensée » ultra-simplifiés : c'est le cas des auteurs que je mobilise, qu'il s'agisse de Castoriadis, de Merleau-Ponty, de Descombes, de Taylor, etc. Or, en raisonnant sur cette réalité ultra-simplifiée, ils peuvent chercher à en rendre compte par des réseaux de concepts complexes, non univoques, traversés par des tensions internes et externes, tentant de réduire ou de dépasser des oppositions ontologiques classiques. Leur rapport (cognitif, pratique, affectif, corporel) au réel social le leur permet. Ils ont en quelque sorte la liberté de le faire, affranchis qu'ils sont de la confrontation à la complexité du social. Ils produisent donc ce que j'appellerai des concepts à la fois complexes et purs (au sens où ces derniers ne se sont pas encore frottés à la réalité sociale) qui peuvent être des sources d'inspiration pour renouveler les cadres de pensée sociologique et repenser l'ontologie du social. Le sociologue que je suis va alors confronter ces concepts « purs-complexes » à ses propres configurations empiriques beaucoup plus complexes que celles auxquelles ont recours les philosophes. Ce faisant, au contact de la réalité sociale étudiée, les concepts philosophiques que je mobilise (comme celui d'institution) perdent de leur pureté (de leur finesse par rapport aux critères de la philosophie) :

je les abâtardis, je les tords, sans vraiment me soucier des impuretés et grossièretés que j'y introduis ainsi. Normal : je ne suis pas philosophe. Normal aussi que les philosophes n'y retrouvent pas leurs petits et me traitent potentiellement de mauvais philosophe (de la même manière que les mathématiciens traitent les physiciens de mauvais en maths) : et ils ont raison. Mais, par contre, la complexité de ces concepts (même abâtardis) entre en résonance (au moins pendant un temps) avec la complexité de la réalité sociale : on peut chercher à identifier cette dernière selon différentes descriptions non intégrées les unes aux autres (comme magma de significations, comme évènement qui fait suite, comme machine institutionnelle), mais entrant en quelque sorte « en conversation » entre elles, via les usages croisés qu'en fait le chercheur. Le fait que ce dernier voit et réfléchisse et décrive (écriture) les occurrences mondaines tantôt (ou à la fois) comme des « magmas de significations », des « évènements qui font suite », des « machines institutionnelles qui interfèrent entre elles » produit des effets d'intelligibilité : on propose des manières de voir le monde inédites...

Mon travail théorique se nourrit donc de ces concepts philosophiques à la fois purs et complexes. Au prix de leur dénaturation au contact des données de terrain et de mes propres terrains de recherche, ils m'ont offert jusqu'à maintenant des ressources pour penser le monde social. Mais, il est fort probable, qu'à force d'en faire un tel usage personnel, je les transforme en « un petit système conceptuel propre » qui « tourne bien »... pour moi. C'est sans doute du fait de ce mécanisme, que je m'inspire assez peu des travaux de sociologues actuels qui travaillent selon la même logique que moi - aller chercher dans la philosophie des ressources de conceptualisation du social. On peut ainsi citer des chercheurs comme Martucelli, Chateaufort, Piette, mon collègue Roland Raymond. Chacun a construit son propre réseau conceptuel à l'aide de ressources philosophiques, pour « prendre en charge » des préoccupations théoriques propres. Mais il est difficile pour moi de partir de leur propre logique d'abâtardissement des concepts philosophiques pour mener ma propre enquête conceptuelle. Il est plus riche (ou plus simple) de partir directement des concepts purs tels que présentés par les philosophes et de leur faire subir mes propres opérations de sociologisation en fonction de mes attentes et problèmes spécifiques.

C'est donc selon cette « logique impure » qu'on peut comprendre les usages que j'ai pu faire progressivement du concept philosophique d'institution au fil de mon parcours de recherche. Mes recherches théoriques se sont en effet déployées en confrontant trois usages (en tension) du concept d'institution, pour outiller mes analyses des actions (celles des professionnels des institutions publiques comme celles de leurs usagers ou publics-cibles), de manière à réduire les insatisfactions qui sont associées chez moi aux modèles de l'individu sur-socialisé / sous-socialisé.

Un premier usage renvoie à une conception réaliste de l'institution, voire substantialiste, congruente avec le sens commun, en tout cas initialement assez faiblement problématisée : l'institution, c'est ici un certain type d'actions (publiques) comme indissociable d'un ensemble de lieux, de moments et d'hommes (en mesure de négocier pour partie, ces lieux et moments institués¹¹¹) qui lui fournissent un cadre, l'orientent et lui donnent sens. Le concept d'institution permet d'analyser l'action sociale (ici l'action publique au concret) dans sa dimension socio-spatiale et en tant que réalité sociale établie sur des bases matérielles et corporelles, imposant

¹¹¹ L'inspiration interactionniste est ici forte chez moi : E. Goffman, *Asiles*, Paris, Minuit, 1968 et A. Strauss, *La trame de la négociation*, Paris, L'Harmattan, 1992.

ainsi son existence de diverses manières au reste du monde social (et en particulier aux usagers de l'institution publique considérée). Tout l'enjeu va alors être de sortir d'une vision univoque de cette dimension spatio-temporelle des institutions publiques (grosso modo, l'image de l'institution fermée et enfermante) pour rendre compte de la pluralité des configurations et modes d'existence possibles de ces dernières à l'égard de leur publics cibles (cf. chapitre 1).

Un second usage du concept d'institution (emprunté à Castoriadis) a pour visée d'appréhender la dimension idéale de l'action sociale (ici l'action publique et les actions des publics-cibles), comme des significations « déjà-là » et en même temps ouvrant sur un champ d'actualisations (dans des pratiques, des pensées, des interactions) non déterminables à l'avance (ce que Castoriadis appelle un magma de significations¹¹²). Le terme d'institution ainsi utilisé rejoint pour moi les préoccupations de l'ethnométhodologie concernant l'actualisation et l'auto-organisation in situ d'un background / d'un arrière-plan d'attentes normatives dans la configuration de toute action sociale (« les institutions sont des accomplissements pratiques des membres »). Tout l'enjeu va être ici de trouver un langage de description permettant d'approcher la dimension magmatique de ces significations qui informent l'action des individus engagés dans des structures d'intervention publique : c'est-à-dire le fait qu'elles ne sont pas réductibles à des catégories de sens représentationnelles, sinon on retombe dans les apories conceptuelles des théories de l'action classiques évoquées ci-dessus. La « solution » que j'élaborerai sera d'approximer ce magma comme des couples de significations en tension¹¹³ (cf. par exemple « holisme / individualisme », « analogisme / idéalisme ») ; de ces tensions émergent en permanence des actualisations singulières de ce magma symbolique sous la forme d'actions situées. Pour préciser ce point important, je dirais que j'envisage la signification (instituée et instituanse), non pas comme un contenu sémantique (ou normatif), du type « la signification « cheval », c'est telle définition ». Cela renvoie en effet à une approche mentaliste et substantialiste de la signification, dont je perçois trop les apories¹¹⁴. Au contraire, marqué par les théories pragmatiques, j'ai envisagé la signification comme une opération permanente (au sens de sans cesse reprise) permettant à l'acteur d'individuer, de configurer (ici et maintenant) son rapport à son milieu de vie, c'est-à-dire d'avoir prise (cognitivement et pratiquement) sur ce milieu et ses occurrences problématiques. La signification permet ainsi de s'orienter, de réduire la diversité du monde et les disparités qu'il comporte. Car, au fond, chaque occurrence du monde est à la fois irréductible à toute autre et à la fois indéterminée : elle déborde toutes les catégorisations qu'on peut en faire. Signifier, c'est donc le processus qui permet à l'acteur de faire face aux enjeux suivants : « qu'est-ce qui se passe ici ? Qui sont les êtres avec qui j'interagis ? Et que faire face à ces êtres ? ». C'est au regard de cette approche de la signification, que j'ai eu recours aux schèmes d'identification et de relation élaborés par Descola¹¹⁵, pour modéliser ces magmas de significations instituées et instituanse qui informent les interventions publiques. Directement inspirés des travaux de Lévi-Strauss (lui-même sans doute très marqué sur ce point par sa formation philosophique et la « question de l'être »), Descola considère que les schèmes d'identification (idéaliste, analogique, animiste, totémisme)

¹¹² C. Castoriadis, op. cit.

¹¹³ En m'inspirant de la proposition de F. Jullien de penser la réalité à l'intersection de concepts en tension, cf. par exemple, F. Jullien, *De l'être au vivre*, Paris, Gallimard, 2015.

¹¹⁴ De ce point de vue la lecture des textes de L. Quéré (« Sociologie et sémantique », dans *Sociétés Contemporaines*, n°18-19, 1994) et de V. Descombes (*La denrée mentale*, Paris, Editions de Minuit, 1995) ont été déterminantes pour moi.

¹¹⁵ P. Descola, *Par-delà Nature et culture*, op. cit.

et les schèmes de relation (échanger, prendre, donner, produire, transmettre, protéger) sont chacun une façon, un processus, un cadre générateur permettant à « l'acteur pris dans le monde » de faire face, d'avoir prise sur la question ontologique du même et de l'autre. Autrement dit ces schèmes permettent chacun à leur façon d'identifier et d'entrer en relation avec les êtres en fonction de leur « mêmeté » et de leur « différence » (cette occurrence que j'ai en face de moi est un exemplaire de A et est différent de B). Ce sont des schèmes très généraux, chacun pouvant se décliner en une multitude de significations collectives ou idiosyncrasiques selon les situations, les interactions, les individus, les institutions publiques étudiées. Dans le cadre de mes travaux, j'ai considéré qu'ils pouvaient être mobilisés aussi bien par les acteurs institutionnels que par les acteurs ordinaires. On peut critiquer ce niveau d'analyse très général des schèmes d'identification et de relation proposé par Descola. Pour ma part, c'est du fait même de sa généralité, que je l'ai préféré à un autre, classique, celui de P. Bourdieu. Chez Bourdieu, les schèmes sont en fait des dispositions beaucoup plus spécifiques à des milieux sociaux et activités sociales et sont rabattus au final sur des cultures (de classes, scolaire, etc.) prédéfinies¹¹⁶. A l'inverse, les schèmes de Descola, du fait même de leur généralité, laissent ouverte l'enquête qui permet de décrire la diversité des significations observées sur un terrain d'étude. En même temps, la typologie de Descola permet de guider, d'orienter l'enquête et de modéliser cette diversité en partant du principe, qu'elle découle des 4 grands schèmes d'identification pré-définis (et de leurs éventuelles combinaisons et hybridations).

Un troisième usage du terme d'institution a pour ambition d'appréhender la dimension processuelle, émergente, temporelle de l'action publique, sans en rester à une approche discontinue (le social comme états distincts) et causale du social (l'état A cause l'état B). L'appui sur la pensée de Merleau-Ponty¹¹⁷ permet de saisir toute réalité instituée et instituant (une structure d'action publique, des individus, des dispositifs, etc.) comme des enchevêtrements d'évènements qui font suite (ce qui, là encore fait écho à mon intérêt précoce pour les travaux de l'ethnométhodologie étudiant l'ordre social comme des séries d'accomplissements pratiques permanents). Quel est l'apport, pour ma propre problématique, de cette approche merleau-pontienne du social, centrée sur cette vision d'évènements à la fois émergeant en permanence d'un institué (d'une tradition) ouvert(e) et à la fois faisant suite, c'est-à-dire participant de l'institution d'évènements à venir ? Elle m'a permis d'échapper encore un peu plus à la « sémantique de l'action »¹¹⁸ qui me pose problème dans l'analyse du social, que ce soit lorsqu'on raisonne en terme d'agents (incarnant des structures sociales pré-établies) ou en terme d'acteurs ou de Sujets ayant un pouvoir instituant en propre (par exemple une intentionnalité constitutive). En effet, avec ce concept de « séries d'évènements qui font suite », l'enquête ne consiste plus à relier toute occurrence saisie dans l'enquête premièrement à un supposé processus de socialisation individuelle, deuxièmement à l'analyse des mécanismes transformant cette socialisation en actions in situ, troisièmement à s'interroger sur la portée causale de l'action (en fonction de son contexte de déploiement). Tout l'enjeu va être ici de parvenir 1° à décrire ces évènements qui font suite comme instantiation d'un magma de significations instituées et instituant, 2° mettre en récit les modalités et mouvements de leurs enchevêtrements, en mobilisant et en hybridant à la fois différents schémas narratifs et différentes modélisations de « mécanismes sociaux ».

¹¹⁶ cf. P. Bourdieu, *La distinction*, Paris, Minuit, 1979. Mais c'est nettement moins vrai dans Le sens pratique.

¹¹⁷ M. Merleau-Ponty, *L'institution. La passivité*, Paris, Belin, 2015.

¹¹⁸ P. Ricoeur, *Temps et récit. Tome 1*, Paris, Seuil, 1983.

Le recours au concept d'institution permet donc le passage ou plutôt une mise en tension heuristique entre, d'une part, une théorisation substantialiste des structures d'action publique (elles sont des réalités stables, établies (et donc des institutions) dont je peux définir les propriétés, et, d'autre part, une théorisation où le concept d'institution fonctionne comme un opérateur d'analyse du social (étudier, décrire le social en tant que...). Cela permet d'étudier en tant qu'institution (au sens ici de processus d'institution permanents), non seulement les structures publiques, mais aussi les actions des individus qui les composent, et celles des destinataires de leurs interventions, ainsi que les mondes sociaux dans lesquels sont encastrés lesdits individus.

De l'action publique au concret à une théorie plurielle de l'institution

J'ai tenté ci-dessus d'éclairer comment des expériences biographiques du monde social et des expériences de lecture en sciences sociales et philosophie ont contribué à façonner mon projet théorique et mes usages du concept d'institution tels que présentés dans mon ouvrage de 2015¹¹⁹. Je voudrais, dans les parties suivantes, examiner comment mes expériences pratiques du terrain (de facture clairement ethnographique) ont affecté, sur la durée, ce processus de théorisation. A rebours de l'idée selon laquelle le travail de terrain ethnographique serait une forme d'expérience nettement distincte (voire incompatible pour certains) de l'activité de théorisation sociologique, j'aimerais montrer que, dans mon cas, ces expériences de terrain ont eu des qualités diffuses, telles qu'elles ont eu pour suite le déploiement de prédicats théoriques « propres »¹²⁰.

Le lecteur aura noté que, dans le chapitre précédent, une partie est aussi consacrée aux processus par lesquels des expériences ethnographiques ont orienté mes recherches sur mon objet d'étude, les institutions publiques. Le propos ci-après n'est pas redondant avec le précédent, même si les deux relèvent d'une réflexion sur les rapports entre ethnographie et sociologie. En effet, dans un cas, il s'agit de comprendre ce que l'ethnographie fait à la production de savoirs académiques, dans le second ce que l'ethnographie fait à la théorisation sociologique. Ainsi, dans le chapitre 1, j'ai montré comment, sur la période 2000-2009, des enquêtes ethnographiques m'ont confronté à des occurrences mondaines que j'ai analysées à partir (et en aménageant) des grilles conceptuelles existantes (Dubet, Hughes...) sur les institutions. Cela m'a permis de produire des savoirs sociologiques s'inscrivant dans le champ épistémique d'une sociologie spécialisée (la sociologie de l'action publique), c'est-à-dire prolongeant et approfondissant des savoirs existants. Ici, j'essaie de montrer comment ces mêmes expériences ethnographiques, en les relisant à l'aune de problèmes et de ressources théoriques non abordées / mobilisées précédemment, ont débouché, entre 2009 et 2015, sur un effort de théorisation sociologique propre, distincts des savoirs d'enquête que j'avais pu produire antérieurement. Je prendrai plusieurs étapes concrètes de mon propre parcours de recherche, pour illustrer ce lien entre expériences du terrain, insatisfaction à l'égard des théories de l'action existantes et mouvement de théorisation propre, à partir du concept d'institution.

¹¹⁹ D. Laforge, *Essais de sociologie institutionnaliste*, Paris, L'Harmattan, 2015.

¹²⁰ D. Laforge, « Ce que l'ethnographie fait à la théorie des institutions », dans J.P. Payet, *Ethnographie de l'école*, Rennes, PUR, 2016.

Chacun de mes terrains d'enquête a été fondé sur des expériences intersubjectives avec des enquêtés, qui m'ont conduit à problématiser l'usage que je pouvais faire des théories de l'action classiques pour appréhender les acteurs publics et ainsi aller peu à peu vers une théorie de l'institution. Que ce soit sur mon terrain de thèse ou sur des terrains ultérieurs, j'ai été confronté à des occurrences d'actions dont les théories classiques ne me permettaient pas de rendre compte dans leurs différentes dimensions (que j'appréhendais au niveau de l'enquête de terrain).

Le structuralisme génétique me permettait certes d'indexer les actions des professionnels de l'action publique observés sur des schèmes cognitifs et pratiques généraux censés à la fois les générer et en faire des supports d'une domination impersonnelle des populations visées¹²¹. Mais la réduction des actions situées à ces schèmes ne permettait pas de rendre compte :

- de l'auto-organisation in situ des actions publiques, réduisant ces dernières à des schémas d'action récurrents, sans rendre compte de leur diversité, leur plasticité, leurs dynamiques d'ajustement aux qualités diffuses de telle ou telle situation observée.

- de l'ambivalence morale des acteurs publics : par exemple, leur observation dans des situations de travail quotidiennes et sur la durée montrait qu'ils sont tantôt indifférents aux différences, tantôt dans une posture de reconnaissance à l'égard de certains « usagers ». Comment le comprendre ?

- de la réflexivité manifestée par les acteurs en situation de travail : il arrivait aux professionnels de ces établissements publics de douter de leurs actions, de leur pertinence, de leur bien-fondé. Ils décrivaient régulièrement ce qu'ils faisaient en terme de décalage entre ce qu'ils étaient censés faire et ce qu'ils faisaient, ou, au contraire, ils réunissaient et reliaient les occurrences qui leur permettaient de porter un jugement d'acceptabilité sur leurs actions.

Bref, le modèle de « l'Esprit d'Etat », fondé sur une opposition et une bijection entre « structures objectives » (de domination) et « structures subjectives » (de pensée et d'action) n'était pas suffisant pour rendre compte de ces qualités des actions publiques au concret.

Quant au pragmatisme, il éclairait fort bien l'intelligence pratique déployée par les acteurs en situation. Cette approche permettait en effet de saisir les processus de configuration de l'action située au gré des occurrences plus ou moins problématiques, auxquelles les acteurs devaient faire face¹²² : attentes d'usagers, problèmes à régler, gestion de flux, etc... Mais, ce cadre théorique ne permettait que difficilement d'intégrer dans l'analyse la question morale très présente sur mes différents terrains : la question de la justice scolaire, la question de la vulnérabilité d'autrui, la question des bonnes façons d'habiter le monde, la question de l'éducation à donner à ses enfants. Bref, la dimension morale est au cœur de l'intervention des institutions publiques auprès des populations... Or, l'approche pragmatique, en s'en tenant à son postulat de base selon lequel toute action émerge de processus d'auto-organisation in situ (sur la base des seules compétences de membres), ne permettait pas de modéliser ce qui relève de l'horizon moral de ces acteurs publics et surtout les processus par lesquels il s'actualise hic et nunc¹²³. Il me fallait alors combiner les ressources du pragmatisme sociologique avec celles

¹²¹ Cf. en particulier, P. Bourdieu, *La Noblesse d'Etat*, Paris, Minuit, 1989, un cadre d'analyse que j'utilise par exemple encore dans le cadre de ma thèse.

¹²² L'article de L. Thevenot (« L'action qui convient », dans P. Pharo et L. Quéré, *Les formes de l'action, Raisons pratiques 1*, Paris, Ed. de l'EHESS, 1990) a été de ce point de vue une lecture essentielle pour moi, qui oriente encore fortement ma manière de problématiser la réalité sociale.

¹²³ La tentative de L. Boltanski et L. Thévenot (*De la justification, Paris, Gallimard, 1991*) d'appréhender cette dimension « morale » grâce au modèle des « cités », que j'ai mobilisée pleinement très tôt dans ma formation (dès

par exemple de la philosophie morale¹²⁴, ce qui n'était pas sans poser des problèmes de compatibilité épistémologique voire ontologique entre ces deux cadres conceptuels. Par exemple, tant que l'on se situe dans une théorie de l'action (en l'occurrence située), comment ne pas substantialiser l'horizon moral qui sous-tend cette dernière ? Et comment ne pas opposer une sorte d'idéal axiologique (l'égalité des chances, le respect, la sollicitude, etc.) aux actions « réelles » forcément imparfaites ou incomplètes au regard de cet idéal ? Tant que les théories de l'action restaient au cœur de mon cadre conceptuel, j'étais confronté à ce type d'apories.

L'individualisme méthodologique ne me semblait pas non plus un modèle réaliste pour bon nombre de situations observées : je ne voyais que trop les limites de l'approche en terme de plan d'action¹²⁵ pour rendre compte de l'action *in situ*¹²⁶, ainsi que celles du modèle de l'intempérance pour comprendre l'action mauvaise¹²⁷. De même, le raisonnement en terme de « bonnes raisons -effets pervers » (du type « ce n'est pas ce qu'il voulait faire ! »)¹²⁸ privilégiait un regard en surplomb - en terme de décalage entre les intentions et les effets de l'action - qui ne me semblait pas rendre justice aux acteurs institutionnels qui se débrouillaient au quotidien dans un monde problématique. En effet, l'approche en terme d'effets pervers du type « les individus ont de bonnes raisons d'agir mais sont en partie empêchés / aveuglés par des logiques de situations » se heurte au « constat ethnographique » selon lequel ces acteurs administratifs sont avant tout pris dans des mouvements d'auto-organisation *in situ* pour faire face aux occurrences environnementales qui les affectent dans leur quotidien de travail. Autrement dit, cette approche intentionnaliste et causaliste ne rendait pas compte de bon nombre de dynamiques de configuration de l'action publique *in situ*.

Ces critiques à l'égard de ces différents cadres théoriques de l'action sociale sont classiques et bien documentées et il n'est pas nécessaire de s'étendre là-dessus. L'important est que j'ai éprouvé ces limites conceptuelles en étant confronté à l'épaisseur, à l'ambivalence, au trouble des occurrences mondaines, dont j'ai fait l'expérience sur différents terrains. Pendant un certain temps, je me suis contenté de combiner ou de juxtaposer ces trois cadres conceptuels pour rendre compte des différentes facettes de l'action publique. Ainsi, grosso modo, le structuralisme constructiviste permettait de rendre compte de sa stabilité, le pragmatisme de son émergence permanente comme accomplissements pratiques, l'individualisme méthodologique de sa dimension réflexive, etc. A partir de 2009, je me lasse de bricoler entre ces différentes ressources théoriques et suis de plus en plus conscient des limites de ce syncrétisme (qui consistait en fait à conserver tout en les ignorant des oppositions conceptuelles). Je cherche donc un cadre conceptuel qui me permettrait de produire des descriptions des interventions publiques, dans lesquelles je ne retrouverais pas ces oppositions théoriques, que je juge stérilisantes en matière d'analyse de l'action sociale : « action-

mon mémoire de Licence), m'est ensuite apparue comme une construction théorique ad hoc, que l'on avait tendance à plaquer sur les actions situées observées sur le terrain, écrasant ainsi leur singularité, leur hybridité, leur fluidité, etc.

¹²⁴ En particulier les travaux de C. Taylor, *Les sources du moi*, Paris, Seuil, 1998.

¹²⁵ Fortement influencé en cela, dès mes premières années de formation, par la critique ethnométhodologique portée par exemple par Lucy Suchman, « Plans d'action », dans Pharo P. et Quéré L., *Les formes de l'action*, Raisons Pratiques 1, Paris, EHESS, 1990.

¹²⁶ J'ai très tôt été sensible au paradoxe mis en évidence par Wittgenstein inhérent au modèle du Sujet s'auto-légiférant lui-même. Cf. V. Descombes, *Les institutions du sens*, Paris, Minuit, 1996.

¹²⁷ Cf. P. Pharo, *L'injustice et le mal*, Paris, L'Harmattan, 1996.

¹²⁸ Cf. R. Boudon, *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF, 1977.

structure », « intention-action », « action-effet », « stabilité / accomplissement » ; « routine / réflexivité » ; « intention / causalité / configuration dynamique », etc. Par tâtonnements successifs, je suis à la recherche d'un réseau conceptuel, dans lequel les différents termes travailleraient en « tensions » et non plus en opposition. L'enjeu est de décrire les occurrences mondaines à l'aide de concepts en tension et non à partir d'un concept englobant et en excluant d'autres¹²⁹. Le concept d'institution (que je réactualise à partir de lectures antérieures et en particulier de Castoriadis, mais aussi de Descombes¹³⁰) me paraît opérant à travers le couple « institué / instituant ». Autrement dit, ce concept me permet de contourner les apories (les oppositions) inhérentes aux différentes versions de la sémantique de l'action.

J'en suis alors venu à théoriser après coup les perceptions, évaluations et actions in situ des acteurs publics comme résultant (de manière contingente) de l'interférence entre : 1° d'une part, un institué ouvert, entendu à la fois comme un champ d'expériences et un horizon d'attentes « déjà-là » et comme un espace des possibles pour une action qui convient ; 2° et, d'autre part, un environnement constitué d'occurrences problématiques, sur lesquelles les professionnels de l'action publique cherchent à avoir prise au regard des qualités diffuses tant des occurrences que de l'institué ouvert. Pensées et actions publiques sont alors vues comme autant de processus instituants, au sens où elles déploient cet institué ouvert sur leur environnement social qui s'y ajuste ou y résiste. Dès lors, ce qu'une posture sociologique en surplomb décrit comme un décalage (potentiellement dysfonctionnel) entre l'action publique et son environnement social (par exemple en terme d'effets pervers ou de domination symbolique) est alors perçu, dans cette nouvelle perspective, comme une des figures « naturelles », parmi d'autres (comme l'ajustement, l'affordance), du mouvement qui associe et désassocie en permanence les acteurs publics et l'environnement sur lequel ils tendent à intervenir et qui les affecte.

Cette tentative théorique m'a donc conduit à envisager les acteurs publics comme corps et subjectivités : 1° instanciés (et non déterminés) en permanence par un magma de significations instituées / instituantes (= institué ouvert) au fil de l'affectation (mouvements d'instanciation / virtualisation) de ces significations par des occurrences environnementales (plus ou moins problématiques) ; 2° déployant un pouvoir instituant vers les mondes sociaux, mais un pouvoir instituant ouvert, incertain, dépendant des qualités diffuses de ces mondes sociaux avec lesquelles il allait interférer. Il s'agissait selon moi d'un modèle qui permettait a) de comprendre la pluralité comme des régularités des formes sensibles de l'action publique ; b) de rendre compte (partiellement) de l'effectivité comme de la contingence de la portée des actions publiques sur leur environnement social (les populations, les destinataires). J'ai donc été amené (avec beaucoup d'incertitudes, sans automaticité) à décrire les interventions publiques non pas en terme de décalage (par exemple entre valeurs et faits ou entre discours et actions), mais en partant de leur configuration in situ : i.e. comme « avoir prise sur ce qui advient (= maîtriser ce qui devient) », soit un processus instituant émergent, incertain, en devenir. Dans cette perspective, on sort du causalisme, que ce soit sous la forme d'effets de structures de domination ou d'effets émergents par agrégation, mais sans renoncer à l'idée que du social, des êtres et des rapports entre les êtres se font et se défont en étant encadrés dans des séries d'événements qui forment un / des institué(s) ouvert(s). Dans le même temps, je peux aussi m'éloigner d'une approche individualiste (qu'elle soit intentionnaliste ou pragmatique), en

¹²⁹ Influencé en cela par la pensée de F. Jullien, cf par exemple : *Procès et création*, Paris, Seuil, 1989.

¹³⁰ V. Descombes, *Les institutions du sens*, Paris, Minuit, 1996.

considérant que l'individu en propre n'est pas la source/l'auteur de l'acte instituant, c'est un institué ouvert (plusieurs « institutions du sens » en tension), qui permettent aux acteurs administratifs de déployer leur engagement professionnel (cf. le schéma ci-dessous p. 57).

Voir les acteurs publics et ordinaires comme des morceaux d'institutions

Le second moment-clé de mon parcours de recherche, au cours duquel des expériences de terrain ont eu, là encore, pour suite des prédicats théoriques, c'est la réalisation d'enquêtes plus directement centrées sur ceux qu'on désigne couramment comme les usagers, les bénéficiaires, les publics-cibles d'une action publique. En l'occurrence, il s'agissait des publics des politiques de prise en charge de la vieillesse dépendante et des politiques de sensibilisation des citoyens ordinaires à l'écocitoyenneté (comment consommer moins d'électricité, d'eau, d'énergie fossile...)

Pour rappel, je disposais alors d'une approche conceptuelle de ces organismes publics (exposée ci-dessus), à la fois comme sous-tendus par un institué ouvert (*i.e.* des significations instituées en tension ouvrant sur un champ des possibles instituteurs) et à la fois comme s'accomplissant en permanence dans et par des processus instituteurs (incertains / contingents) d'autres mondes sociaux (*i.e.* leur environnement) toujours potentiellement problématiques. Je m'attaquai alors à la question des acteurs ordinaires, peuplant précisément ces dits mondes sociaux et censés être affectés par ces actes instituteurs des organismes publics.

Là encore, l'enchaînement des expériences de terrain (dans et par des observations, des entretiens) m'a affecté de telle façon que ces expériences ont eu pour suite des prédicats théoriques. Dire cela signifie que je considère l'écriture et la ré-écriture d'assertions théoriques dans leur événementialité : il n'y a pas de savoir théorique constitué, il n'y a que des accomplissements pratiques (énoncés, textes sous différentes versions), qui peuvent être identifiés comme des prédicats théoriques. Cela signifie que les assertions théoriques présentes dans mon livre de 2015 sont les suites de toute une série d'assertions antérieures produites, au fil des années, dans des circonstances de recherche très variées : idées jetées sur un bout de papier, tapées pour certaines à l'ordinateur, oubliées, puis pour certaines reprises au fil de problèmes de recherche, rédaction de rapports de recherche, documents de travail publiés sur hal-shs, etc.

Quelles sont ces expériences qui ont eu pour suite (en décalé) des productions théoriques ? Tout d'abord, des expériences de terrain marquées par un sentiment de désorientation, de confusion devant des postures d'usagers inattendues. En effet, à côté de cas pouvant être décrits dans le langage classique de la domination et de la reconnaissance par les institutions publiques et de la résistance des usagers aux interventions publiques, j'ai eu affaire à des cas qu'on pouvait décrire comme animés par une logique de prédation à l'égard des structures publiques (les « vieilles personnes » pénibles, irrespectueuses, tyranniques...). Par ailleurs, à côté des citoyens « concernés » (loyaux ou critiques à l'égard de l'aide qu'ils recevaient), j'ai fait l'expérience pratique d'individus indifférents à l'aide qui leur était prodiguée. Ce sont des individus qui sont « ailleurs », c'est à dire très loin, pratiquement et / ou subjectivement de leur statut assigné de public-cible d'une intervention publique : ils ne se soucient pas de l'intervention publique (cf. les indifférents aux messages éco-citoyens), même lorsque cette dernière semble au plus près de leur quotidien (cas de l'aide à domicile pour les personnes âgées). J'ai aussi fait l'expérience d'individus ambivalents du point de vue des attendus des pouvoirs publics, par exemple ceux

qui sont en faveur de l'écocitoyenneté mais qui ne la mettent pas en œuvre, ceux qui investissent certains comportements éco-citoyens et pas d'autres.

Or, comme pour l'analyse des acteurs publics, les théories sociologiques disponibles n'éclairaient que partiellement les postures d'usagers identifiées. Il me fallait donc là encore me résoudre à les juxtaposer, ce qui ne me convenait pas : le structuralisme pour comprendre l'acteur ordinaire loyal (car dominé) ; le pragmatisme pour comprendre l'acteur ordinaire prédateur, ou exprimant une critique ; l'individualisme méthodologique pour comprendre le Sujet faisant défection par auto-législation. Bref j'avais le sentiment d'un éclatement et conscience des limites des grilles théoriques classiques...

Ces enquêtes du côté des usagers ont aussi été une expérience sous le signe de l'insatisfaction, car je ressentais que dans cette approche en terme de postures d'usagers qu'ils soient dominés, résistants, stratèges, sujets, etc., le sociologue continue à voir le monde social du point de vue des acteurs publics. En effet, on décrit les citoyens ordinaires comme loyaux / résistants / apathiques vis-à-vis de l'action publique, *i.e.* selon un critère qui est avant tout pertinent pour les acteurs publics et pas pour les citoyens ordinaires. Ou encore, il s'agit d'un point de vue où les individus sont catégorisés en fonction de leur capacité à être transformés, unilatéralement, par l'action publique : dans cette approche quelque peu mécaniste, l'action publique est vue comme une cause et les usagers comme des conséquences (ils adoptent en réaction à l'action publique telle ou telle posture d'usagers). Or, ce que me faisaient expérimenter ces enquêtes, c'est que le champ de pertinence des citoyens ordinaires est, sauf exception, sur les terrains rencontrés (on n'est pas dans des institutions totales) rarement centré sur l'intervention publique : les usagers sont au cœur des préoccupations des organismes publics (en tant qu'objet d'intervention), mais l'inverse n'est souvent pas vrai ! L'expérience sensible du terrain générait donc en moi le sentiment que : 1) ces acteurs ordinaires ne sont pas que ça / d'abord ça, *i.e.* ne sont pas qu'une posture face à une action publique (ce qui est le présupposé de la sociologie de l'action publique d'inspiration structuraliste ou individualiste) ; 2° Ces postures d'usagers sont l'expression d'autre chose que des jeux, des modes d'associations entre acteurs (pragmatisme) : elles sont une des traces (parmi bien d'autres) de la confrontation entre, d'une part, un champ d'expérience et un horizon d'attente propre et, d'autre part, les significations instituées de l'organisme public qui les prend en charge.

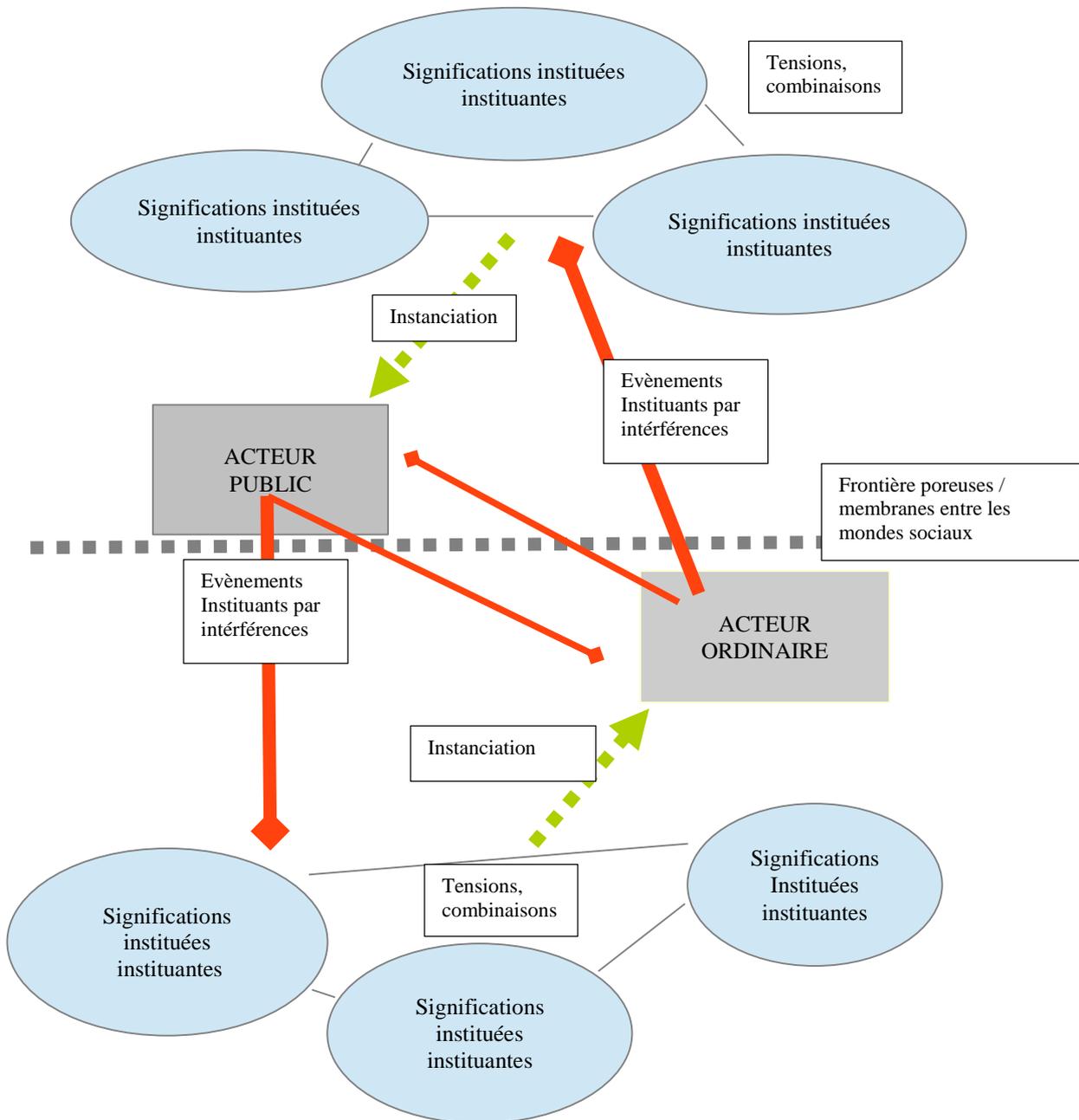
Ce sont ces expériences pratiques et sensibles qui ont eu pour suite, chez moi, un mouvement de pensée s'éloignant de la production d'assertions fondées sur la dichotomie domination / reconnaissance publique (ou étatique) des soi-disant « usagers » et plus fondamentalement sur une approche individualiste et causaliste, au sens où la sémantique de la domination comme celle de la reconnaissance met au centre des descriptions des individus (qu'ils soient agents, sujets, acteurs...) agissant les uns sur les autres. Pour faire face à ces insatisfactions conceptuelles, j'ai eu l'idée de généraliser le cadre d'analyse que j'avais élaboré pour appréhender l'intervention publique, c'est-à-dire considérer comme relevant de processus d'institution (institué / instituant) non plus seulement les interventions publiques (qu'on qualifie spontanément comme l'œuvre d'« institutions » publiques) mais aussi les acteurs ordinaires qui sont la cible de ces interventions. Dit autrement et pour reprendre l'expression de

Castoriadis¹³¹, il m'est apparu que ces acteurs ordinaires pouvaient être analysés avec profit comme des morceaux ou des combinaisons d'institutions plurielles (et pas seulement comme des expressions ou des incarnations (forcément imparfaites) des institutions publiques). Cela débouche sur l'idée que les rapports entre organismes publics et population ne sont pas les inter-rétroactions entre un institué ouvert (au cœur de l'intervention publique) et des individus isolés (les usagers), mais des interférences entre une pluralité d'institués ouverts sur un instituant (ou d'institutions). L'acteur ordinaire (ses pensées, ses actes, ses émotions qu'elles soient pertinentes ou pas pour les professionnels de l'intervention publique) est alors décrit comme émergent en permanence de l'interférence entre des significations instituées / instituanes constitutives de différents mondes sociaux : en particulier (mais pas seulement) le monde privé (significations individualistes en tension avec significations holistes), le monde économique (significations émancipatrices (propriété de soi) en tension avec des significations réificatrices (propriété d'autrui)) et le monde politique (significations idéalistes en tension avec des significations analogiques, pour reprendre les termes de Descola¹³²). J'ai donc été conduit par ces expériences de terrain à symétriser mon analyse : 1° l'acteur ordinaire aussi est instancié par des significations instituées et constitutives propres (SCHEMA 1) ; 2° ces significations sont affectées par des événements (actes instituanes) en provenance des organismes publics ; 3° des interférences entre ces différentes significations émergent, en tant qu'événements qui font suite, des actes instituanes de l'acteur ordinaire qui vont affecter les organismes publics et leurs acteurs.

¹³¹ Castoriadis C., « Institution première de la société et institutions secondes », dans C. Castoriadis, *Les carrefours du labyrinthe – 6, Figures du pensable*, Paris, Seuil, 1999.

¹³² *Par-delà Nature et Culture*, Paris, Gallimard, 2005

Schéma : Une lecture institutionnaliste des rapports entre acteurs publics et ordinaires



Ma tentative théorique débouche donc sur la perspective suivante : l'individu – acteur public ou ordinaire – est envisagé comme une machine institutionnelle¹³³, c'est à dire à la fois encadré dans (car accueillant) et instancié par une pluralité de significations instituées / institutantes (privées, politiques, économiques, etc.) ; et à la fois déployant un pouvoir (auto-)instituant (i.e. susceptible d'affecter d'autres machines institutionnelles comme de s'auto-organiser) dans et par des signes et des prises. Pour ne substantialiser ni les individus (ou les collectifs), ni les

¹³³ J'emprunte ce terme librement à F. Guattari, *Qu'est-ce que l'écosophie ?*, Paris, Editions Lignes, 2013.

significations instituées / instituanes (ou institué ouvert), il faut étudier ces processus dans leur événementialité. Ainsi, chaque machine est en permanence affectée par des événements internes (flux de pensées, d'émotions, de jugements, d'actions) et externes (occurrences mondaines environnementales), comme autant d'expressions de la rencontre entre les pouvoirs instituanes de différentes significations instituées / instituanes. Ces événements font suite en mettant en mouvement la machine institutionnelle : celle-ci déploie son pouvoir instituant dans un certain sens par instanciation / virtualisation de son magma de significations suite à ses interférences auto-organisatrices avec les événements mondains ou internes.

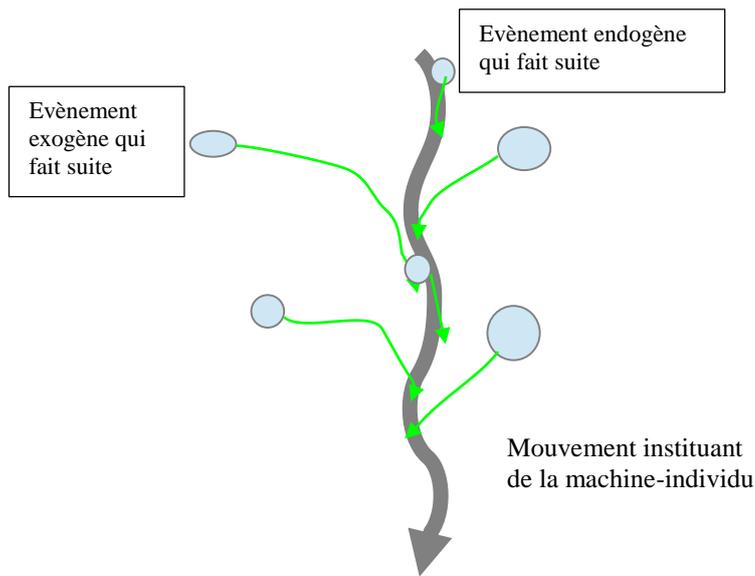


Schéma : L'individu comme machine institutionnelle faisant suite dans et par des événements¹³⁴

C'est là ce que j'appelle une sociologie institutionnaliste. Dès lors les expressions subjectives et pratiques des individus peuvent être analysées comme résultant de la rencontre et de la co-évolution de différents pouvoirs instituanes. Les pensées, évaluations et actions des individus peuvent faire suite à l'englobement – colonisation par le pouvoir instituant du monde politique des autres institutions constitutives de l'individu et des mondes sociaux qui l'habitent. Mais elles peuvent aussi émerger de rapports de complémentarité, de conflit (équilibre des forces instituanes) ou d'incommensurabilité entre les différents pouvoirs instituanes de l'individu (dont celui du monde politique n'est qu'un parmi d'autres).

Mon livre de 2015 propose donc une théorisation de l'intervention publique à partir d'un usage pluriel du concept d'institution, censé me permettre de décrire le monde social en sortant d'un certain nombre d'oppositions théoriques : structure / évènement ; collectif / individu ; causalité / hasard ; modélisation / récit ; le social comme idée / le social comme matérialité, etc... Comme on l'a vu, dans cet ouvrage, trois usages croisés du concept d'institution (l'institution comme « magma de significations instituées / instituanes », l'institution comme « séries d'évènements qui font suite » et l'institution comme « espace de machines institutionnelles ») vont me permettre de renouveler mon approche des institutions publiques. Il y a dans cette proposition d'une sociologie institutionnaliste une forme de radicalité qui consiste

¹³⁴ inspiré de G. Deleuze et F. Guattari, *Mille Plateaux*, Paris, Minuit, 1980

volontairement à inverser les postulats (individualiste, causaliste, actionnaliste) de la sociologie académique dominante¹³⁵. L'objectif de ce travail n'était pas de créer un énième courant sociologique ou de faire école. Il s'agissait surtout de « secouer un certain nombre d'évidences » constitutives de la sociologie de l'action publique et, si ce n'est d'interpeller les collègues travaillant dans ce champ de recherche, tout au moins de revivifier ma propre pratique sociologique qui s'était quelque peu routinisée... Autrement dit, ce travail m'a au moins permis de sortir y compris en matière de sociologie académique des chemins arpentés pendant 10 ans¹³⁶. Mais, comme on va le voir ci-dessous, cette expérimentation théorique m'a aussi conduit à interroger le modèle classique de l'enquête comme rapport dominant du sociologue au monde social étudié

Quand la pratique de la sociologie institutionnaliste fait prendre conscience de ses limites

Quelles implications a, sur le faire sociologique, le fait d'appliquer mon modèle théorique (institutionnaliste) à ce qu'on appelle classiquement le rapport du sociologue à son objet, au terrain, à sa posture de chercheur ? C'est la question que je me suis posée après l'écriture de mon ouvrage « Essais de sociologie institutionnaliste ». Et les éléments de réponse que j'en ai tirés m'ont conduit à m'écarter (au moins temporairement) de cet exercice de sociologie théorique.

Dans une perspective institutionnaliste, le chercheur en train de travailler dans et par des expériences subjectives et pratiques (lire, observer, écouter, sentir, écrire...) est considéré comme une machine institutionnelle parmi d'autres, instituée par un institué ouvert constitutif du monde scientifique, mais aussi par d'autres institués ouverts (du fait de son encastrement idiosyncrasique dans différents mondes sociaux et de son expérience pratique de (certains de) ces mondes sociaux dans le cadre de sa recherche). On peut donc considérer qu'il est, tout au long de son enquête et de son travail d'analyse / de théorisation, institué, dans et par des événements (prises / signes), par les machines institutionnelles qu'il pose comme objet d'étude et il les institue en retour. C'est ce qu'illustre le schéma ci-dessous.

¹³⁵ Cf. l'introduction de mon ouvrage : Essais de sociologie institutionnaliste, *op. cit.*

¹³⁶ cf. pour une manifestation de ce renouvellement avec une forte atténuation de la radicalité du propos de l'ouvrage de 2015, mon article pour la revue SociologieS en 2019

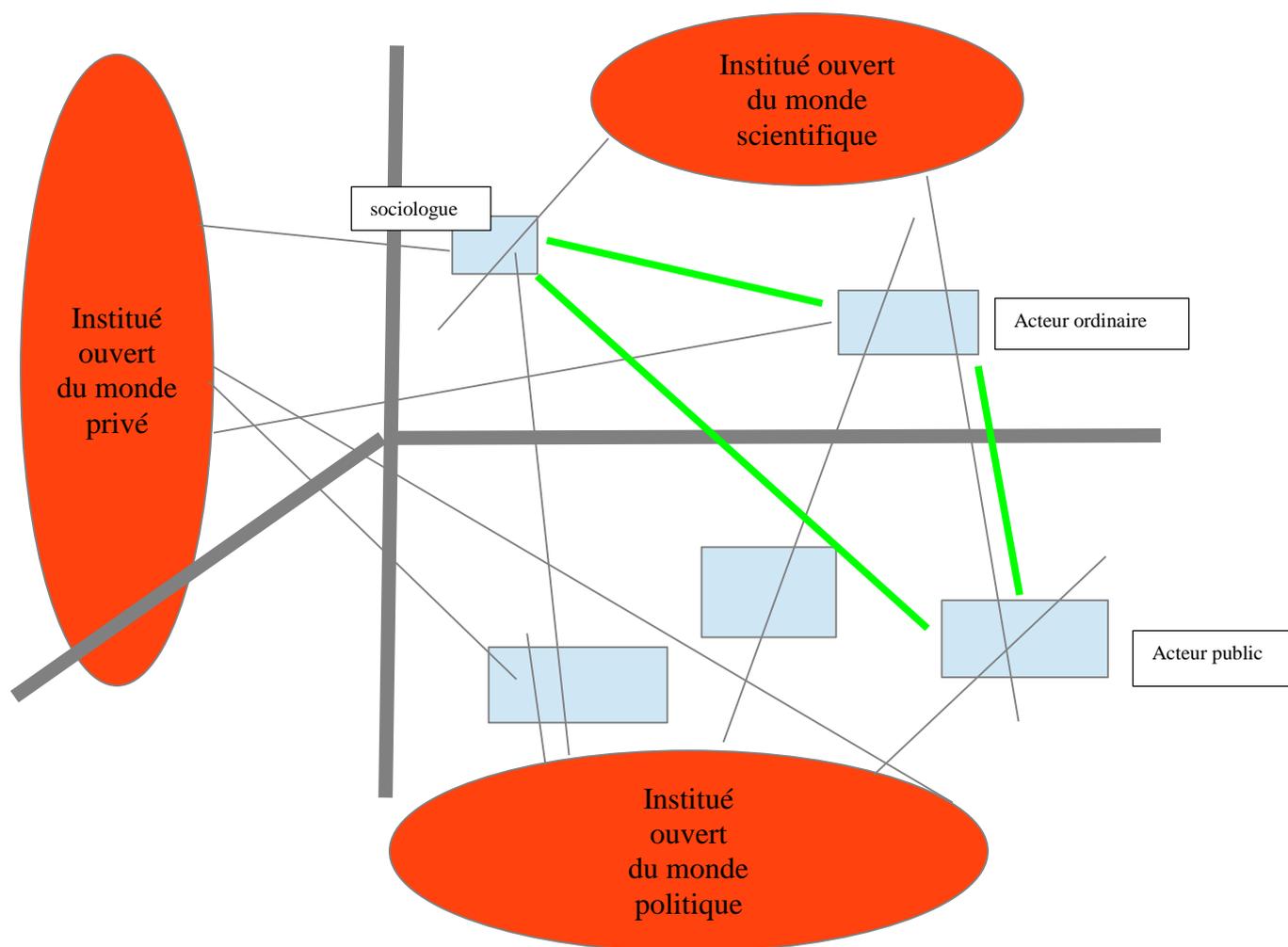


Schéma : Espace et dynamiques d'interférence entre les machines institutionnelles « scientifique » et « êtres sociaux étudiés ».

Légende :

- | | |
|---|--|
|  machine |  institué ouvert (plan) |
|  processus instituant d'une machine par un institué ouvert |  interférence et institution entre machines |

N.B : le schéma est statique, mais il faut imaginer que toute interférence entre machines (événements) affecte leurs rapports et les met en mouvement par co-évolution de l'instanciation des significations instituées / institutantes (institué ouvert) qui les constituent. Autrement dit, les machines sont en mouvement permanent dans l'espace machinique représenté

Le chercheur (ici sociologue) est donc envisagé (et doit lui-même se considérer) comme une machine vivante instituée / institutante. Cela signifie que ses sentiments, évaluations, pensées, prédicats, actions et interactions avec autrui, en tant que flux permanents, sont autant de séries d'événements (« ce qui advient et ce qui devient » pour parler comme Quéré¹³⁷) qui résultent

¹³⁷ L. Quéré, « Entre faits et sens. La dualité de l'évènement », *Réseaux*, n° 139, 2006.

de l'interférence entre différents institués ouverts : à la fois « en lui-même » et à la fois incarnés dans d'autres machines (en l'occurrence ici les individus, collectifs, objet enquêtés).

Dès lors, tout événement relatif à l'enquête de terrain doit être considéré à la fois comme manifestation (instituante) de différentes machines et comme affectant (de par son pouvoir instituant) le chercheur en tant qu'il est traversé non seulement par l'institution du monde scientifique, mais aussi en tant qu'il est établi par d'autres institués ouverts comme ceux constitutifs des mondes privé, politique, économique, etc, dans lesquels l'individu-chercheur évolue au quotidien. Ce qu'il pense et fait d'événements de terrain, au fil de son enquête, résulte donc de l'interférence entre les qualités diffuses (signes/prises) de ces derniers et les modalités d'instanciation (qui lui sont propres) des institués ouverts qui le constituent.

Ce qui émerge de ces interférences entre machines institutionnelles / institués ouverts / pouvoirs instituant, c'est un flux permanent d'expériences (en tant que type d'événements qui font suite) constituant le processus de recherche. En examinant de façon réflexive le mouvement de ces expériences enchâssées, on peut retracer comment, par exemple, chez le chercheur, des expériences à tonalité dominante pratique (au sens d'un engagement en tant que membre du monde social mais qui mêle percepts, affects, flux de représentations et schèmes moteurs pour faire face à des situations sociales (d'enquête) telles qu'elles adviennent en permanence) ont pour suite des expériences à dominante assertorique, prédicative (soit le même type de conglomerat de percepts, affects, etc. mais animé par une posture de description à distance, non-engagé à toutes fins pratiques et hic et nunc dans ce qu'on décrit). Il faut souligner que ce mouvement du premier type d'expérience vers le second est une compétence de n'importe quel membre du monde social, comme l'a montré l'ethnométhodologie. Ce qui fait la spécificité de cette figure de mouvement d'expérience chez le sociologue, c'est l'instanciation chez lui de l'institué ouvert du monde scientifique qui fait que des significations instituées singulières vont être prégnantes dans la configuration de l'expérience pratique et de son mouvement vers des assertions théoriques¹³⁸.

Je viens donc de procéder ci-dessus à une forme d'auto-description dans le langage institutionnaliste que j'ai cherché à élaborer. Mais, alors, à partir du moment où je considère que le sociologue que je suis ne peut mener son activité qu'en tant que machine institutionnelle « comme les autres », cela m'a incité à mettre en cause la posture classique de l'enquête sociologique *sur* d'autres machines institutionnelles par mise à distance, rupture (objectivation - occultation) vis à vis de ce qu'expriment et instituent en permanence ces machines. En effet, cette posture qui consiste à « enquêter sur le monde social » tend à privilégier un mouvement d'« englobement hiérarchique » des machines étudiées par la machine institutionnelle « chercheur ». Par cette expression, j'entends le fait que l'activité scientifique est réduite (se

¹³⁸ Comment décrire cet institué ouvert scientifique ? Toujours en terme d'une tension essentielle entre des régions de significations instituées et instituantes : d'un côté des significations qui tendent à établir l'individu-chercheur comme un être en quête d'assertions vraies sur la réalité, qui n'auraient pas d'ancrages sociaux - en tout cas des significations qui alimentent un mouvement permanent de la pensée et de l'investigation de l'individu-chercheur pour se défaire, se distancier de ses attachements sociaux (porteurs de normes, formes, critères de pensée) ; de l'autre côté, des significations dont l'instanciation déploie un encastrement de l'individu-chercheur dans des jeux de langage (et des formes de vie) scientifiques (en tant qu'activité sociale et collective) qui sont à la fois des contraintes (pour une pensée libre dans sa supposée rencontre avec la réalité étudiée) et des ressources (en rendant disponible des cadres cognitifs, pratiques, pathiques habilitants que ce soit sous la forme de signes permettant de se repérer ou de supports d'action (méthodes, dispositifs...)). Cf T. Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1972 et *La tension essentielle*, Paris, Gallimard, 1990.

réduit elle-même) à l'imposition des significations instituées du monde scientifique aux autres machines institutionnelles pourtant composées inévitablement de significations instituées /instituant plurielles. L'existence et la prégnance de celles-ci ne sont pas niées dans les assertions découlant d'une enquête sur le monde, mais elles ne sont saisies par la machine institutionnelle qu'est le scientifique-enquêteur classique qu'en leur imposant le pouvoir instituant de cette dernière ; d'où des descriptions et des actions institutio-centrées de la part du chercheur à l'égard des machines institutionnelles étudiées qui prennent toujours, peu ou prou, la forme d'un dévoilement : « voilà la réalité qui est la vôtre » dit la machine « chercheur-enquêteur » aux machines institutionnelles étudiées.

Or cela m'a posé un double problème : non seulement une telle description scientifique occulte la pluralité du mouvement instituant de chaque machine institutionnelle en l'alignant sur les seules significations scientifiques, mais l'activité scientifique s'illusionne sur elle-même en pensant qu'elle peut se déployer sur les seules significations instituées du monde scientifique. La machine institutionnelle, qu'est le chercheur, repose aussi sur d'autres types de significations qui lui permettent d'entrer en interférence avec d'autres machines. D'ailleurs, les machines institutionnelles prises comme objet d'étude par le sociologue sont irréductibles au pouvoir instituant relevant de l'institué ouvert du monde scientifique : cela est particulièrement manifeste dans le fait que les acteurs enquêtés restent largement imperméables, indifférents à des assertions sociologiques lorsque ces dernières sont quasi-entièrement construites sur les seules significations instituées /instituant relevant du monde scientifique et qu'elles ne peuvent pas, dès lors, être des signes ou des prises possibles pour le pouvoir instituant propre de ces machines sociales (qui est une hybridation de significations relevant des mondes privé, politique, économique, mais aussi par exemple religieux, etc.).

Comment alors instituer une pratique scientifique résultant et exprimant des rapports de complémentarité ou même de conflit entre machines institutionnelles scientifiques et machines institutionnelles étudiées, ce qui permettrait à la fois à l'activité scientifique de se reconnaître pour ce qu'elle est (plutôt que s'illusionner quant à la poursuite d'un idéal d'objectivation) et à la fois de densifier les interférences entre ces machines plutôt qu'une forme d'indifférence (subjectivée) réponde à une autre forme d'indifférence (objectivante) !

Le travail de théorisation, d'abstraction que j'ai mené entre 2009 et 2015, à partir du moment où je l'ai appliqué à moi-même, à mon propre engagement sociologique, m'a alors conduit (événement qui fait suite) à aspirer (par contraste avec ce que j'avais fait jusqu'alors) à une sociologie en prise de façon renouvelée avec le monde. C'est bien en faisant une sociologie institutionnaliste de mon faire sociologique que s'est ouvert à moi la possibilité de faire autrement que l' « enquête sur le monde social » et de chercher à instituer une conversation¹³⁹ du sociologue avec d'autres machines institutionnelles. Mais selon quelles modalités ?

Une condition de l'instauration de rapports plus symétriques entre machines institutionnelles scientifiques et machines institutionnelles étudiées, pourrait être de renoncer (ou de réduire l'usage ?), dans l'activité de recherche, à des méthodes spécialisées de production et de traitement de données, dans la mesure où de telles procédures sont instituant d'un rapport hiérarchique entre ces machines institutionnelles (en termes de sujet / objet de connaissance, de

¹³⁹ Cf T. Ingold, *Marcher avec les dragons*, Paris, LLL, 2013.

savoir / non-savoir ; de vérité / illusion....) C'est pourquoi dans une perspective de sociologie institutionnaliste, il pourrait ne pas y avoir de méthodes d'enquête spécifiques au sens où l'approche consistant à « faire du terrain » et à « analyser des données » selon des méthodes expertes (dont les enquêtés ne sont que les objets, les matériaux ignorants ou inertes) institue la rupture entre les machines institutionnelles concernées ou bien institue une colonisation de certaines machines institutionnelles par d'autres (à travers par exemple des techniques de formalisation). Malgré le côté déstabilisant et peut-être dévastateur de ce choix pour la discipline (du moins dans sa dimension d'expertise, en tant que profession pouvant revendiquer un monopole sur des techniques légitimes), un argument qui irait dans ce sens est de reconnaître que les expériences de terrain les plus riches, celles qui font suite de la manière la plus significative, sont (du moins dans le cas de la sociologie ethnographique que je pratique) souvent celles qui enfreignent ou prennent des libertés avec les règles formelles de l'enquête sociologique : n'est-ce pas dans les entretiens qui ressemblent justement le plus à une conversation, dans les observations qui se transforment en un mixte d'activités-ensemble et de discussions que l'on puise ses analyses les plus cruciales ? N'est-ce pas parfois face à des événements et des expériences ordinaires, i.e. déconnectés des moments spécialisés que sont les temps d'enquête de terrain, qu'adviennent certaines de nos intuitions sociologiquement les plus fécondes ? Par ailleurs, conversation ne signifie pas alignement d'un point de vue sur un autre (ici celui du sociologue sur celui de l'individu étudié) : il ne s'agit pas de tordre le bâton dans l'autre sens par rapport aux canons de l'enquête classique. Dans un langage institutionnaliste, conversation signifie que chaque machine institutionnelle productrice de signes et de prises pour l'autre machine tend à l'affecter, sans substituer son pouvoir instituant au sien... et sans chercher à maîtriser à l'avance ce qui va faire suite pour chacune d'elles ! Le même raisonnement vaut pour le travail d'écriture, d'analyse et de théorisation. Le modèle de la conversation ne signifie pas que le scientifique ne doit plus écrire, sous prétexte que les machines institutionnelles étudiées n'écrivent pas ou ne sont pas toujours en mesure d'arriver au bout d'une production écrite de type sociologique ! L'écriture fait partie de sa singularité en tant que machine, et il ne s'agit pas de la dissoudre au nom de celle des machines institutionnelles étudiées (qui elles pour la plupart n'ont pas un pouvoir instituant passant par l'écrit ou plutôt ce même type d'écrit). Par contre, il faut veiller à ce que les assertions du sociologue puissent affecter les machines étudiées, dans un sens non pré-défini à l'avance... et ce en leur donnant une forme particulière, non ésotérique (d'autres formes plus spécialisées étant réservées aux interférences entre machines institutionnelles scientifiques). En retour la machine scientifique doit se laisser affecter, y compris dans ses activités d'écriture, par les suites de l'affectation des machines sociales étudiées.

Ce ne sont là que de premières pistes de réflexion assez générales « déduites » de l'application de ma sociologie institutionnaliste au faire sociologique. Comme on va le voir, dans le chapitre suivant, cette problématisation théorique des « manières de mener l'enquête sociologique » a ensuite été nourrie, développée et étayée par une expérience de recherche alors en cours (depuis 2013), ce qui va m'inciter pour les années suivantes (jusqu'en 2019) à expérimenter une autre dimension de la pratique sociologique, soit une sociologie conversationnelle.

Chapitre 3.

Des modes d'institution sociale du faire sociologique

J'aborderai dans ce chapitre toutes mes activités de recherche qui, d'une manière ou d'une autre, sortent, intentionnellement ou de fait (et au moins en partie), de la « cité sociologique » pour considérer comme interlocuteurs (et pas seulement comme objets d'étude) des acteurs d'autres mondes sociaux¹⁴⁰. A la suite de Burawoy, je distinguerai deux façons d'être ainsi dans le monde social pour le sociologue avec les acteurs, que j'ai toutes deux expérimentées, l'une que je qualifierai d'enquête sociologique experte, l'autre d'enquête sociologique conversationnelle.

Je retracerai tout d'abord comment et pour quelles raisons je me suis investi dans des enquêtes expertes pour le compte d'institutions publiques à un niveau national (différents Ministères) sur une dizaine d'années (2000-2011). J'engagerai alors une réflexion sur les impensés épistémologiques et les apories pragmatiques (ou politiques) de ces enquêtes, dont j'ai petit à petit fait l'expérience en tant que sociologue, mais aussi citoyen.

J'expliquerai donc ensuite comment, à partir de ces doutes quant à la manière de « mener l'enquête », j'ai tenté de construire une alternative, en expérimentant d'autres relations d'enquête avec des acteurs non-chercheurs professionnels. C'est à partir de cette expérience de recherche-pivot (2013-2016) que je tente de délimiter ce type pur de l'enquête conversationnelle.

Enfin, dans un troisième temps, qui correspond à mes enquêtes de terrain les plus récentes (2016-2019), j'esquisse comment mon « faire sociologique » peut, au cas par cas, s'instituer en combinant de manière diverse et évolutive ces deux logiques d'enquête, à la fois différentes et à la fois convergentes dans leur souci de travailler avec des acteurs publics et sociaux.

Expériences de l'expertise : d'un sentiment d'utilité...

La première forme d'engagement social du sociologue, dont j'ai fait l'expérience, est celle qu'on peut nommer une sociologie experte, en ce qu'elle propose à des acteurs publics, souvent en responsabilité, des savoirs censés les éclairer voire les outiller au regard de leurs propres questionnements, problèmes, projets¹⁴¹. J'ai tout particulièrement expérimenté ce type de posture sociologique en parallèle de ma thèse en sociologie de l'école (deux rapports de recherche pour le Ministère de l'Education Nationale entre 2000 et 2002) et, par la suite dans le cadre de mes recherches sur les institutions de prise en charge des personnes âgées (rapport pour le Ministère des affaires sociales et la CNSA, 2011) et sur les institutions en charge du développement de l'éco-citoyenneté (rapport pour le Ministère de l'Ecologie, 2011). La

¹⁴⁰ Ce chapitre reprend en partie, en les développant des réflexions présentées dans le cadre d'une communication (« Le chercheur, les institutions et leurs acteurs faibles »), lors du colloque REFUTS « L'ingénierie sociale en Europe. Quels rôles pour les travailleurs sociaux et les personnes concernées ? », Toulouse, juillet 2016.

¹⁴¹ Enquête *experte* donc, car elle est pensée, conduite, menée, pilotée par un ou plusieurs *spécialiste(s)* de l'enquête en sciences sociales, reconnu(s) comme tels. Les autres acteurs participant à l'enquête experte (professionnels et destinataires de l'intervention publique) ne pouvant pas se prévaloir de cette spécialité, ils occupent, comme nous allons le voir, une place en conséquence dans la dynamique de l'enquête.

pratique de cette forme de sociologie a été pour moi la source tout d'abord d'une grande motivation¹⁴² et par la suite de doutes, d'interrogations.

Dans la perspective que je développe ici, toute enquête (en tant que modalité d'activité sociale) est envisagée en tant que séries d'événements qui font suite (en termes de subjectivités, de pratiques, de relations, de collectifs, etc.), enchevêtrés les uns dans les autres, et qui à la fois émergent et produisent des interférences entre différents mondes sociaux et leurs significations instituées et instituant. L'important ici est de considérer que ces modes d'interférence entre mondes sociaux varient selon le type d'enquête déployée. Ainsi, je soutiendrai l'idée que l'enquête sociologique experte s'institue dans et par un processus de colonisation de différents mondes sociaux, dans lesquels sont pris les acteurs « étudiés, enquêtés » par le monde scientifique et ses significations. Cette colonisation suppose des formes de participation des acteurs « non sociologues » (ici professionnels ou destinataires de l'action publique) particulières : elles nous sont certes familières (elles vont quasiment de soi pour le chercheur en sciences sociales), mais elles ne constituent qu'une singularité dans le champ des possibles d'enquête. Surtout cette enquête comme colonisation des mondes sociaux par le monde scientifique (et le type de participation des acteurs qui en résulte) peut certes déboucher sur une mise en sens du monde social étudié, mais n'offre que peu de prises aux acteurs concernés pour réduire les situations problématiques, dont ils font l'expérience dans le cadre des institutions publiques.

Dans cette première configuration de l'enquête, que je nomme experte, l'enquête part en général d'une certitude et d'un doute¹⁴³ de l'institution publique, en général sous la forme d'une auto-célébration et d'une situation-problème pré-cadrée par l'institution. Par exemple dans la recherche pour la CNSA, les institutions de la prise en charge de la vieillesse dépendante sont certaines que "la qualité de service doit et peut aller de pair avec la qualité de vie des personnes âgées", autrement dit qu'il existe ou qu'il peut exister un lien de causalité entre les deux ordres de phénomène. Et en même temps ce qui est posé comme problème par certains acteurs de l'institution (et qui justifie le recours à l'enquête scientifique), ce sont les conditions, les facteurs de ce lien de cause à effet : qu'est-ce que doit être l'intervention publique pour favoriser la qualité de vie (et donc l'adhésion) des bénéficiaires potentiels ? L'enquête à mener (par les sociologues) est censée dévoiler les conditions nécessaires à l'activation d'un tel lien de causalité (en repérant les « facteurs » de non recours ou de non adhésion à l'aide publique). De même, dans mes enquêtes pour l'Education Nationale, la certitude institutionnelle (ou en tout cas d'un

¹⁴² Ma motivation a été sans doute la plus forte dans le cadre des enquêtes financées par le Ministère de l'Education. Il y avait en effet, à mes yeux, une articulation tout à fait crédible entre une commande ou une attente de l'Etat (mieux connaître les mécanismes de ségrégation scolaire pour mieux les réguler) et une sociologie académique (comprendre et expliquer les pratiques d'acteurs étatiques et leurs effets non-voulus dans un système social donné), qui tenait sans doute à mon rapport personnel et biographique à la réalité étudiée. Cette recherche engageait en effet une conception de l'Etat dans son rapport à la société dont j'héritais de par ma socialisation familiale : un Etat qui, à mes yeux (cf. professions / vocations de mes parents), était potentiellement le mieux placé pour produire de la Justice et de l'égalité, mais qui, dans les faits, s'égarait souvent et que le Savoir pouvait aider à retrouver le bon chemin ! A un moindre degré, les mêmes mécanismes ont sans doute sous-tendu mon investissement dans les contrats de recherche ultérieurs, en l'occurrence le sentiment de produire un savoir pour une cause « juste » qui permettrait à l'Etat réel de mieux incarner cette cause.

¹⁴³ Je m'inspire ici de J. Dewey, *La quête de certitude*, Paris, Gallimard, 2014 pour les liens entre « enquête » et « certitude » et de L. Wittgenstein *De la certitude*, Paris, Gallimard, 2006, pour qui tout doute suppose une certitude (cf. la métaphore de la porte et de ses gonds).

certain segment de l'institution), c'est que la mixité sociale et scolaire est un Bien à atteindre pour les populations scolaires. Le doute institutionnel porte sur les mécanismes permettant de réaliser ou de se rapprocher de ce Bien, en l'occurrence, quelle forme, quel rôle, quelles règles donner à la carte scolaire ? L'institution scolaire attend de l'enquête sociologique qu'elle l'éclaire sur les effets positifs et pervers lors de la mise en œuvre territorialisée de cette dernière. Enfin l'enquête pour le compte du Ministère de l'Ecologie et de l'ADEME se déploie aussi au regard d'un horizon où se mêlent certitudes (les gestes éco-citoyens sont une nécessité pour aller vers un développement plus durable) et doutes (quels sont les mécanismes par lesquels les acteurs ordinaires peuvent mettre en œuvre dans leur quotidien de tels gestes : quelle est la performativité de telle ou telle mesure publique ?). Là encore, l'institution publique attend des résultats de l'enquête des « prises » pour intervenir de manière plus pertinente pour « faire changer les comportements ».

Dans cette configuration d'enquête, le chercheur, que je suis, s'est alors employé à déconstruire aussi bien ces certitudes que ces doutes institutionnels, en s'appuyant aussi bien sur d'autres segments du monde de l'action publique (par exemple l'expérience des agents de base et non pas celle des décideurs ayant commandité l'enquête) et sur d'autres mondes sociaux : le monde scientifique certes (dévoiler le monde tel qu'il est) mais aussi le monde politique (voir tout organisme d'État comme peu ou prou venant coloniser le monde vécu des individus) et le monde privé dans lequel évoluent les destinataires des interventions publiques. Cela passe par le fait de donner la parole et de reconstituer l'expérience de tous les acteurs concernés par l'intervention publique, qu'il s'agisse d'acteurs institutionnels à différents niveaux hiérarchiques, dans différents lieux institutionnels, affectés à différentes tâches ou d'acteurs qui sont destinataires de l'intervention publique et affectés par elle. L'enquête s'intéresse tout particulièrement aux expériences plus ou moins problématiques que ces acteurs font de l'action publique, en s'attachant à mettre au jour les expériences individuelles et les configurations relationnelles restées jusque-là inaudibles ou invisibles¹⁴⁴. L'enquête aboutit alors bien souvent à une sorte de certitude inversée (expertise) par rapport à la certitude institutionnelle initiale.

Par exemple, dans le cas de la recherche collective sur l'aide à domicile, il s'est agi d'affirmer (et d'expliquer) qu'il y a disjonction entre le problème de la qualité de service porté par les acteurs publics et le problème de la qualité de vie, dont font l'expérience les personnes âgées prises en charge. Cette disjonction engendre des formes de non recours et de non adhésion des destinataires (potentiels) aux services proposés par les institutions publiques (conseils généraux, CCAS). La thèse à laquelle on aboutit au terme d'une enquête de facture nettement ethnographique est qu'il y a une différence de nature entre les deux processus, dans la mesure où ils résultent de logiques profondément hétérogènes (organisationnelles, professionnelles d'un côté, biographiques, domestiques de l'autre). Ce faisant, l'enquête experte requalifie la

¹⁴⁴ J'ai conscience de ne traiter ici que d'un seul type d'enquête experte (qui n'est de surcroît pas forcément celui auquel on pense en premier ou qui est le plus en vue dans le monde social), soit une enquête experte critique, c'est à dire qui propose de voir le monde social autrement que les descriptions courantes parmi les acteurs non scientifiques : cela ne signifie pas forcément s'inscrire dans une sociologie du dévoilement (par rupture avec les supposées illusions des acteurs enquêtés), mais bien de porter un regard décalé sur le monde social, en mobilisant en général un jeu de langage (et donc une forme d'enquête) dont les acteurs « profanes » ne font en général pas usage dans leurs activités quotidiennes. D'autres enquêtes dites expertes sont à l'inverse complètement alignées sur les logiques du monde de l'intervention publique (et non plus du monde scientifique), par exemple celles qui prennent la forme d'« enquête de satisfaction » auprès des usagers.

situation-problème initialement posée par certains segments des institutions publiques. Ainsi, l'affinité entre qualité de l'aide (professionnelle) et qualité de vie (des personnes âgées) n'est plus envisagée comme étant de l'ordre d'une causalité ou d'une rationalité de l'intervention publique, mais de l'ordre d'une configuration contingente, systémique, évolutive. Certes, parfois, les deux processus peuvent converger, se rencontrer (il existe des personnes âgées en phase avec l'aide à domicile qu'on leur apporte), mais cela ne tiendrait pas aux intentions ou aux procédures de l'institution, mais plutôt à des articulations contingentes (non planifiables ou maîtrisables) entre la biographie, les expériences de telle ou telle personne âgée et les modes de faire de tel ou tel professionnel ou encore les qualités diffuses de tel ou tel lieu ou moment institutionnel. Surtout, les chercheurs veulent, à travers la diffusion de leurs analyses, alerter l'institution publique : pour de nombreuses personnes âgées, "bénéficiaire" d'une aide à domicile engendre des séries d'expériences problématiques car les actes, la présence, les attentes d'un professionnel dans leur espace privé entrent en tension avec leurs habitudes, routines, relations familiales, parcours biographique, etc. D'où l'émergence de formes de non-recours et de non-adhésion à ce dispositif public, analysées par les chercheurs comme des indices / des suites de situations problématiques pour des acteurs, qui s'avèrent non résolues ou résolues par défaut. Sans entrer dans le détail, on peut remarquer que la même dynamique d'enquête est à l'œuvre dans mes recherches sur la ségrégation scolaire et l'éco-citoyenneté : il s'agit de remettre en cause des certitudes institutionnelles pour ouvrir sur d'autres possibles (minoritaires) en terme de situations, d'expériences, d'actions que ceux sur lesquels se focalisent les acteurs institutionnels commanditaires. Concernant l'enquête sur la mixité à l'école, il s'est agi de défaire un certain nombre de descriptions institutionnelles du monde scolaire. Ainsi, on rompt avec une vision de la ségrégation (ou de la mixité) scolaire comme un état stable et mesurable, dont on peut déterminer et isoler les causes. On l'envisage comme un contexte scolaire et des expériences sociales (d'acteurs éducatifs, de familles, d'élèves) pluriels résultant d'une certaine configuration évolutive et dynamique de relations, de situations, d'enjeux (pour les familles, les établissements, l'administration scolaire, etc.), d'actions (routines comme stratégies) et de narrations d'une multitude d'acteurs, de territoires et de populations, etc. Dit autrement, ce que montre l'enquête, c'est que le problème de la ségrégation scolaire n'est pas expérimenté, n'existe pas, n'est pas défini et traité de la même façon par telle ou telle famille, par tel ou tel Inspecteur d'Académie, par tel chef d'établissement, par le chef de la division des moyens et celui de l'affectation scolaire, par tel acteur du service « Education » du Conseil Départemental, etc. Et c'est cette pluralité des expériences (et des narrations et actions associées) et leurs interférences, qui en permanence instituent (ou désinstitutionnent) des processus ségrégatifs¹⁴⁵.

Dans la recherche sur l'éco-citoyenneté, il s'agissait de sortir du raisonnement institutionnel consistant à envisager toute intervention publique comme incarnant une logique, une finalité univoque ayant la capacité (en soi) de faire changer les usages quotidiens de l'énergie par les habitants (s'éclairer, se chauffer, se déplacer) en fonction du degré de rationalité, de morale et de résistances de ces derniers. Face à cette problématisation institutionnelle, il s'agissait de mettre au jour quelles expériences (plus ou moins problématiques) les acteurs ordinaires faisaient des usages quotidiens de l'énergie (pour s'éclairer, se déplacer, se chauffer, etc.). On montrait alors comment les usages « constatés » pouvaient être pris dans des configurations (situées et biographiques) entremêlant des dimensions familiales, professionnelles,

¹⁴⁵ Cf., pour plus de détails : D. Laforgue « Ce que l'ethnographie fait à la théorie des institutions », dans J.-P. Payet, *Ethnographie de l'école*, Rennes, PUR, 2016.

économiques, axiologiques, identitaires, etc. Interférant avec ces configurations de vie, les messages et incitations publics en faveur des économies d'énergie pouvaient avoir un sens, une portée et faire l'objet d'appropriations subjectives et pratiques très variables d'un individu à l'autre, voire contradictoire pour un même individu ¹⁴⁶.

Comment émerge cette certitude experte, qui est comme une inversion ou une négation de la certitude institutionnelle initiale ? Par le déploiement d'une enquête académique (professionnelle) sur le segment du monde social considéré. Cela n'exclut pas du tout, bien au contraire, une investigation attentive à la parole, à l'expérience vécue des personnes concernées (par exemple les personnes âgées bénéficiant d'une aide à domicile et les professionnels qui interviennent). Cette parole est même au centre du dispositif d'enquête qui permet de remettre en question les certitudes institutionnelles¹⁴⁷. On peut considérer que les personnes âgées participent à l'enquête experte qui met en question, problématise l'intervention sociale à domicile et ce en donnant à voir à l'observateur les mille façons qu'elles ont peu à peu de s'accommoder, de s'approprier, de résister à la présence des professionnelles de l'aide à domicile et de co-construire les interactions que cela engendre (conflit, domination, évitement, prédation, don / contre-don...); ou encore en donnant à entendre lors d'entretiens, en quoi ces situations de co-présence avec la professionnelle peuvent être problématiques pour elles. Mais c'est en tant que témoins, informateurs, parfois aussi en tant que « spectateurs observés » d'une enquête dont les tenants et les aboutissants leur échappent très largement. Leurs actions et paroles singulières sont recueillies puis traitées (opérations d'analyse) par une seule catégorie d'acteurs, en l'occurrence le chercheur professionnel, selon une logique d'enquête, qu'il est le seul à définir. Et il le fait selon une modalité bien particulière, qui nous est familière, et en même temps très spécifique : il pense et travaille à distance du monde social. Bien sûr, il est à l'écoute, il laisse la parole et les actes des acteurs se déployer dans des dispositifs relationnels très spécifiques (entretiens, observations). Mais il soumet ensuite, seul et en retrait, ces occurrences à tout un ensemble d'opérations cognitives et discursives où dominent les significations d'un monde scientifique détaché, auto-référentiel et au cours desquelles sont occultés, neutralisés les autres attachements institutionnels du chercheur. Il peut s'agir de son propre encastrément singulier dans le monde privé ou familial - soit, dans l'exemple considéré, son rapport aux tâches domestiques, au chez-soi, sa propre relation avec un parent âgé ou au grand âge. C'est aussi son rapport implicite (et évaluatif) au monde de l'intervention publique constitutif des assertions auxquelles aboutit l'enquête, rapport qui n'est jamais complètement explicité, problématisé : soit l'institution publique vue comme une entité suffisamment homogène pour être considérée comme "extérieure" au monde vécu des individus, ayant une propension à la colonisation de ce dernier¹⁴⁸.

Aussi, en menant une enquête experte, le chercheur (que je suis) cherche bien à avoir prise sur

¹⁴⁶ Cf. chapitre 2 de mon ouvrage « Essais de sociologie institutionnaliste ».

¹⁴⁷ Même si, comme pour les mythes grecs (Veyne), les modalités de croyance des acteurs institutionnels à ces certitudes sont très variables, fluctuantes d'une situation, d'une personne à l'autre, etc.

¹⁴⁸ Ces encastrements dans d'autres mondes sociaux, constitutifs du chercheur en tant que personne, travaillent pourtant souterrainement, silencieusement son travail, ses assertions, ses propositions (cf. J.-P. Payet, *Ethnographie de l'école*, Rennes, PUR, 2016). Et c'est sans doute bien la neutralisation de ces attachements sociaux institutés au profit des significations scientifiques dans l'enquête experte qui institue la certitude scientifique : soit un regard ayant la prétention de dire la vérité sur le monde et englobant les points de vue partiels, ceux des destinataires, des professionnels, des décideurs, des familles, etc.

une situation problématique, mais qui est avant tout un problème de connaissance : en l'occurrence, comment rendre compte des configurations subjectives, pratiques et relationnelles qui émergent de la rencontre entre des professionnels et des destinataires de l'intervention publique ? Mais, dans quelle mesure cette enquête peut rencontrer, mettre en mouvement, réduire la problématicité des situations dont les acteurs font, eux, l'expérience ?

... aux doutes du sociologue quant au sens de l'expertise pour les acteurs profanes

Ces enquêtes expertes, que j'ai pu mener, sont donc des séries d'expériences avec les personnes concernées, qui ont fait suite sous la forme de signes (typifications, modélisations, chaînes causales, narrations, portraits) comme autant de descriptions d'une réalité sociale dont le chercheur professionnel tente de fixer la détermination, la positivité. Ainsi, que sont les propriétés, les significations, les processus d'émergence : a) des pratiques scolaires ségrégatives de la part des acteurs administratifs de l'Education Nationale ? b) du non-recours ou de la non-adhésion de certaines personnes âgées aux services d'aide à domicile proposés ? c) des usages quotidiens de l'énergie par des acteurs ordinaires ?

Le produit "final", tel qu'un exposé oral devant des décideurs et des professionnels ou un rapport, une synthèse que l'on diffuse (aux professionnels, plus rarement aux usagers concernés, car « comment les capter ? ») fonctionne alors comme un miroir (dérangeant) que l'on tend aux acteurs et plus précisément aux professionnels de l'institution publique : « vous pensez ou vous dites être / faire ça » mais en fait « vous êtes ça », « vous faites ça », données, signes, traces à l'appui. Par exemple, dans le cas de la recherche pour la CNSA, le discours du chercheur (aussi bien à des professionnels de terrain que des décideurs) était : « vous pensez que l'aide apportée vient étayer la qualité de vie des personnes alors que bien souvent il y a disjonction, décalage entre les deux, voire même l'aide apportée peut affaiblir certaines personnes (sentiment d'intrusion, de dépendance, bouleversement de la sécurité ontologique ancrée jusque-là dans la maîtrise du monde domestique) ». Ce miroir, les acteurs professionnels peuvent trouver qu'il force un peu le trait (qu'il a une tendance au tragique). Ils vont aussi pouvoir s'y reconnaître (affirmant même parfois que le chercheur « ne leur apprend rien »). Mais, le plus important, me semble-t-il, par rapport à la commande de départ, qui est sous le signe de l'ingénierie sociale (comme faire mieux en comprenant mieux ?), c'est que les acteurs publics ont eu bien du mal à faire quelque chose du savoir que j'ai produit et énoncé sur les professionnels et destinataires de l'intervention publique. En tout cas, le chercheur constate que ses assertions ne sont pas prises comme point de départ ou éléments permettant de problématiser les dispositifs, les catégories et pratiques professionnelles ou encore les arcs de travail qui participent de ce que l'intervention publique fait à ses publics cibles.

Ainsi quelles sont les suites de mes enquêtes expertes pour les différents acteurs impliqués dans les interventions publiques étudiées ?

Pour les usagers, ces suites ont été très ténues ou incertaines, d'abord et avant tout parce que ces personnes ne sont pas destinataires des résultats de l'enquête, non par mauvaise volonté ou oubli du chercheur, mais tout simplement car on ne sait pas comment faire : comment, sous quelles formes, par quelles voies diffuser ces analyses ?

Ensuite, les professionnels de l'action publique ont souvent eu du mal à se saisir des résultats de l'enquête pour infléchir leurs pratiques et en particulier celles en direction des usagers. Pour

chacune des recherches considérées, l'analyse des processus menant soit à des processus de ségrégation affectant les contextes scolaires et leurs acteurs (élèves, familles, acteurs éducatifs), soit à des formes de non reconnaissance par l'institution des formes de vie propres des personnes âgées, soit à un découplage entre les mesures publiques en matière d'éco-citoyenneté et les usages ordinaires de l'énergie, n'oriente pas sensiblement les pratiques professionnelles. Du côté des décideurs et professionnels de l'aide à domicile, la réception de nos analyses a plutôt été de l'ordre de l'indifférence voire du rejet. En effet, le rapport de recherche (remis au Ministère des Affaires Sociales et à la CNSA) propose aux institutions publiques concernées de davantage œuvrer en faveur de la qualité de vie des personnes aidées, plutôt que de se focaliser sur la qualité du service rendu (évaluée à travers le respect de règles et normes professionnelles). Or ce décentrement du mandat est rendu difficile par la définition même des acteurs en tant que professionnels de l'aide à domicile (qui suppose de s'en tenir à des critères objectifs d'intervention). Du côté des institutions du développement durable, on a pu ressentir un véritable intérêt des commanditaires pour des analyses centrées sur les façons dont les citoyens ordinaires s'approprièrent, tordaient, ignoraient à partir d'ancrages sociaux propres les messages publics. Mais, on a aussi pu faire l'expérience des difficultés pour les acteurs publics de traduire ces connaissances « expertes » en orientations d'action. Cela aurait supposé en effet que les institutions publiques concernées acceptent de ne plus « être maîtres d'œuvre » en matière d'institution sociale de l'éco-citoyenneté (et d'être dans des rapports plus symétriques, de co-institution avec par exemple le monde privé des individus). Or, pour des institutions publiques fragiles, en quête de légitimité (par rapport au modèle classique de l'institution publique détenant un quasi-monopole sur un mandat donné), cela s'avérait problématique : il y avait pour les acteurs de ces institutions un risque (réel ou perçu) de dissolution alors même qu'ils n'étaient pas complètement établis. Concernant l'Education Nationale, la réception de nos travaux s'est faite, au niveau des acteurs intermédiaires (chefs d'établissement, Inspection Académique, Rectorat), sur le mode d'une « acceptation embarrassée ». Les mécanismes ségrégatifs que nous objectivions étaient connus d'un certain nombre d'entre eux. En même temps ces acteurs, qui se présentaient comme décisionnaires, se reconnaissaient comme impuissants à changer ses mécanismes au regard d'un idéal de mixité perçu comme irréaliste et d'enjeux scolaires contradictoires avec ce dernier. Quelques années plus tard, ces travaux sur la ségrégation scolaire ont été utilisés politiquement pour justifier la suppression de la carte scolaire (selon le raisonnement : « les familles les plus dotées scolairement peuvent contourner la carte scolaire, mais pas les autres, ce qui créent des inégalités, donc la solution est de la supprimer pour laisser le libre choix aux familles »). Cet usage politique de travaux scientifiques par distorsion de ces derniers à partir d'intérêts et d'idéologies politiques m'a beaucoup marqué (sans doute étais-je bien naïf) et a été un déclencheur de ma réflexion critique sur « ce que l'enquête experte fait / offre aux mondes sociaux et les limites de cette dernière qui en découlent ».

J'ai donc fait l'expérience répétée d'un découplage très net entre les signes produits par l'enquête experte et les actions publiques qui (ne) font (pas) suite à cette dernière. Mais après tout est-ce si étonnant ? Je ne le pense pas si on considère que tous ces signes produits dans et par l'enquête scientifique (i.e en s'appuyant sur et en produisant des significations d'ordre scientifique) sont très largement déconnectés des situations problématiques vécues tant par les professionnels que par les destinataires de l'action publique et donc des enquêtes propres que ces acteurs mènent pour avoir prise sur ces situations. Ces enquêtes profanes et professionnelles

(mais pas scientifiques) s'appuient sur d'autres significations, constitutives des mondes privé et de l'action publique, dans lesquels sont encastrés les bénéficiaires et les professionnels des différentes interventions publiques étudiées.

Ainsi, pour avoir prise sur leurs propres situations problématiques, ces acteurs ne s'appuient pas sur une connaissance (fusse-t-elle estampillée scientifique) établie, substantielle et proposée de façon exogène en un instant t. Toute action procède d'abord, fait suite à des actions enchevêtrées, parmi lesquelles des activités d'enquête (menées par les acteurs publics ou ordinaires eux-mêmes) et de connaissance-comme-prise-sur-un-environnement-problématique. Ainsi dans le domaine de l'aide à domicile des personnes âgées, les situations problématiques sont du type : « que faire face à une aide à domicile qui préfère utiliser un balai espagnol plutôt qu'une serpillière ? », « comment convaincre ce vieux monsieur de se laver ? », « Comment soulager la fille d'une personne âgée qui s'en occupe tous les jours ? », « Comment gérer les 200 dossiers de bénéficiaires à suivre dans le temps de travail dont on dispose ? ». Dans le domaine scolaire : « comment maximiser les chances de réussite scolaire de mon enfant ? », « quelle stratégie scolaire adopter pour gérer au mieux mes déplacements quotidiens entre mon lieu de résidence, mon lieu de travail et l'établissement scolaire de mon enfant ? » « Comment faire en sorte que les familles favorisées n'évitent pas pour leur enfant ce collège de secteur ? », « Comment continuer à remplir tel lycée de centre-ville malgré la baisse démographique du quartier ? », « comment faire en sorte que l'enseignement public continue à scolariser les meilleurs élèves malgré la concurrence des établissements privés ? ». Et encore, dans le domaine des dispositifs d'économie d'énergie : « comment concilier des préoccupations d'économie d'énergie avec des habitudes de vie ancrées, une certaine conception de mon autonomie au quotidien, une certaine expérience du confort ou une certaine estime de soi et une identité pour autrui ? », « comment montrer à l'institution nationale qui nous finance que nous menons bien des actions en faveur de l'éco-citoyenneté sur le terrain et qui touchent le public-cible ? », « comment faire en sorte qu'il y ait des gens qui viennent aux dispositifs de concertation qu'on nous a demandé de mettre en place ? », etc. Voici donc quelques exemples de situations-problèmes donnant lieu à enquête de la part de bénéficiaires ou de professionnels d'une intervention publique. Ce sont de vrais enquêtes mais sans articulation véritable avec l'enquête scientifique : elles ne sont pas pertinentes l'une pour l'autre ! Les enquêtes des uns ne servent pas à traiter les situations problématiques des autres et inversement... tout simplement parce qu'aucune n'est configurée pour cela. Or, les assertions produites par le chercheur expert reposent essentiellement sur des significations scientifiques, en excluant ou plutôt en neutralisant d'autres significations du monde ordinaire. Il n'est alors pas étonnant que, en retour ou plutôt par réaction, les autres acteurs traversés et constitués (dans leur routine comme dans leur enquête) avant tout par des significations relevant d'autres mondes sociaux soient relativement indifférents à ces connaissances scientifiques : la réalité qu'elles leur présentent n'est pas vraiment, tout à fait leur réalité. En tout cas, cela ne contribue pas à infléchir leur mouvement propre, du fait d'une incommensurabilité relative. Par exemple certains responsables institutionnels de service d'aide à domicile finissent par dire au chercheur que leur problème c'est la qualité de service (respect de normes, d'un cahier des charges) et non la qualité de vie (qui dépasse, selon eux, leurs attributions, leur mandat). De même, l'institution scolaire finit-elle par reconnaître à demi-mots que son mandat (et son problème) principal c'est la production d'un flux de population scolairement formée et hiérarchisée... pas la mixité sociale à l'école ! La connaissance experte se retrouve en fait confrontée à ce que j'ai appelé le point

de vue instituo-centré des acteurs publics au sens où ils pensent le monde à travers leurs propres catégories de perception et d'action : un enfant est un élève, une vieille personne quelqu'un qui a besoin qu'on l'aide à lutter contre une perte potentielle d'autonomie, un habitant a besoin qu'on lui apprenne à tenir compte de valeurs éco-citoyennes qui vont à l'encontre de ses intérêts personnels. Et ces schèmes de perception sont a priori assez imperméables à des connaissances scientifiques qui voient le monde à partir d'un autre point de vue (par exemple les expériences ordinaires des destinataires de l'action publique).

On peut le dire encore autrement : à partir du moment où l'enquête scientifique experte ne partage avec les enquêtes ordinaires des professionnels et destinataires de l'intervention publique ni situation problématique, ni certitude, ni doute, alors ces enquêtes restent largement incommensurables, sans réelle interpénétration ou étayage réciproque possible : les unes ne sont pas instituanes des autres (et donc des mondes, dont elles procèdent) et inversement.

Ceci, en tant que chercheur, on a beaucoup de mal à l'admettre, si on est convaincu par des années de formation qu'on sert aux acteurs sociaux la vérité (même relative) du monde social sur un plateau et qu'ils n'en tirent pas les bonnes conclusions, qu'ils n'en font rien, etc.¹⁴⁹

Sans doute cette affirmation est-elle trop sévère, injuste et donc en partie fautive. Ainsi, on a bien des cas où les résultats de l'enquête scientifique (ceux mis en avant par les chercheurs professionnels ou ceux prélevés par les acteurs professionnels - beaucoup plus rarement les "usagers") sont "brandis" par les acteurs sociaux, sous la forme d'un mot d'ordre donnant lieu à un plan d'action : par exemple "il faut lutter contre le non-recours et la non-adhésion aux services à domicile" (l'enquête ayant convaincu de l'existence de ce phénomène), ou alors « il faut supprimer la carte scolaire car elle produit des effets pervers ségrégatifs et inégalitaires (à travers les stratégies différenciées des familles à son égard) ». Mais je pense qu'on pourrait montrer que a) les résultats de la recherche ne sont mobilisés par les acteurs sociaux qu'à la condition que ces résultats leur offrent une prise (parmi une multitude d'autres) dans un processus d'enquête préexistant et se déployant selon leur logique propre ; b) que les signes scientifiques sont dès lors digérés, tordus, hybridés, parfois inversés, déformés par rapport aux assertions scientifiques (exemple de la carte scolaire), de manière à alimenter ce processus d'enquête qui les englobe ; c) ces mots d'ordre donnent en général lieu à des plans d'action "par le haut", dont on sait que la portée sur les institutions publiques au quotidien est très incertaine, protéiforme, paradoxale. C'est par exemple le cas de l'énoncé collectif de « l'accès aux droits des usagers » ou celui d'un « vivre-ensemble républicain qui passerait forcément par une mixité sociale, culturelle, ethnique (définie de manière à la fois abstraite et statistique) »¹⁵⁰.

¹⁴⁹ Ce qui souligne, de manière symétrique, le caractère là aussi très instituo-centré du regard scientifique sur le monde social. Ces certitudes scientifiques n'interfèrent pas avec les significations instituanes des acteurs professionnels et ordinaires : il n'y a pas de complémentarité, d'étayage a priori mais pas non plus (souvent) de conflit producteur. C'est d'ailleurs ce qui en fait des certitudes : ce sont des signes tendant (sans jamais l'être complètement) à n'être nourris que par un seul monde social. A l'inverse, dès qu'un signe est hybridation de significations relevant d'une pluralité de mondes, ce n'est plus une certitude, car le signe réduit une disparité entre les significations / les mondes (ce n'est pas le doute absolu), qui le dépasse toujours.

¹⁵⁰ Je pense que le même processus est à l'œuvre concernant les effets de théorie, c'est à dire lorsqu'un langage de description sociologique fait voir le monde social différemment, à travers l'invention ou la redéfinition d'un concept (ou d'un réseau conceptuel) et que des acteurs non scientifiques s'en saisissent, ce qui infléchit leurs pratiques, cf. par exemple la théorie de Pierre Bourdieu pour l'institution scolaire. Mais je pense que la théorie n'a pas d'effet en propre : elle ne convertit pas les acteurs, elle n'a pas le pouvoir causal de transformer leur supposée vision du monde. Les acteurs s'approprient plutôt les concepts (les traduisent, les tordent, les hybrident, les amputent, les enrichissent) si ces derniers viennent étayer, s'ils ont des affordances avec *leurs propres enquêtes* (en tant que séries d'événements qui font suite enchevêtrés). Bref il faut sortir d'une vision du savoir scientifique comme ayant

On peut donc dire que dans l'enquête experte, la manière de faire participer les personnes concernées à l'enquête a produit, dans mon cas, une intelligibilité renouvelée des rapports entre des institutions publiques et leurs publics. Cela s'est opéré en remettant en cause les certitudes et doutes institutionnels, à l'aune des expériences problématiques de certains destinataires (enquête sur l'aide à domicile et sur l'éco-citoyenneté) ou professionnels (enquête sur la ségrégation scolaire) de l'intervention publique considérée. Cela offre une manière décalée, autre de voir le monde de l'intervention publique, et ce d'autant plus si on analyse sa propre place / rôle de chercheur là-dedans. Mais il ne faut pas trop espérer coupler cette intelligibilité, le type de certitude (relative, ciblée, pas absolue) acquis grâce à l'enquête experte avec une action permettant d'avoir prise sur les situations problématiques constitutives de l'expérience de certains destinataires ou professionnels de l'intervention publique¹⁵¹. C'est sans doute la portée ambiguë de ce type de recherche-enquête auprès des institutions publiques et des acteurs concernés qui m'a peu à peu conduit (sans que cela soit vraiment planifié, pensé comme tel) vers des enquêtes dans lesquelles la participation des personnes (et en particulier des personnes affaiblies), se fait selon d'autres modalités. Ainsi, comment surmonter le paradoxe d'une enquête qui prétend faire porter l'attention sur les expériences problématiques que certains acteurs font de l'intervention publique considérée, mais dont les suites ne débouchent pas sur la réduction du caractère problématique de ces expériences vécues. Le hasard a fait que c'est à ce moment-là que j'ai été sollicité par des personnes en lutte pour leur reconnaissance par une institution publique, ce qui m'a peu à peu conduit à élaborer avec eux d'autres manières de mener l'enquête que le format que je viens d'évoquer.

Premiers pas incertains vers une sociologie conversationnelle

Une esquisse d'alternative crédible et motivante à une sociologie experte n'est pas venue seulement de mes lectures et des limites que je percevais tant du côté de la sociologie experte, que de la sociologie critique ou encore académique, après les avoir expérimentées. Ce cheminement vers une autre forme du « faire sociologique » est venu d'une sollicitation extérieure : un petit groupe de « parents » (comme ils s'appelaient), dont les enfants étaient suivis ou placés par les services de la Protection de l'Enfance, m'ont contacté en 2013 (via un ancien étudiant) pour les aider à réaliser une recherche sur « La non-reconnaissance des parents par les institutions de la Protection de l'Enfance ». Le contrat passé avec eux était bien que c'était eux qui faisaient la recherche (de la problématisation aux résultats en passant par

un pouvoir causal sur les actions non-scientifiques. Il n'y a pas de savoir scientifique, il n'y a que des séries ininterrompues d'enquêtes comme activités (de production de signes) qui entrent en interférence (ou pas) avec d'autres processus d'enquête... et il en résulte quelque chose (lorsqu'il en résulte quelque chose : tous les événements relevant d'une enquête ne font pas suite) qui n'est pas de l'ordre d'un lien de cause à effet.

¹⁵¹ Ce mouvement (ce que le chercheur fait de l'institution publique dans son enquête et vice versa) engendre au fil du temps (de sa carrière) différentes stratégies d'adaptation possibles chez le chercheur : fatalisme, déception, interrogation sur le sens de son travail, mais aussi loyauté accrue (s'employer à davantage coller aux questions - problèmes de l'institution) ou encore ironie voire cynisme (à travers une instrumentalisation des commandes et attentes de l'institution publique fondée sur un raisonnement du type "on a besoin de leur financement et de leur accord (pour accéder au terrain) mais de toute façon la connaissance qu'on produira n'est pas pour eux (ils n'en font rien), c'est pour le monde scientifique"...). Une autre adaptation possible est celle que je présente ci-dessous : faire partir l'enquête des destinataires affaiblis de l'intervention publique (et non plus des professionnels) en adaptant les modalités de ladite enquête.

l'enquête de terrain). Cela nous a conduits à mener une recherche hybride, c'est-à-dire mêlant différentes façons de mener l'enquête, héritées de l'ancrage de cette recherche dans des mondes sociaux différents (privé, politique, scientifique), dont l'enquête sociologique académique n'était donc qu'une composante (et pas la principale). Cette recherche a été menée à son terme (mémoire publié en 2016), a eu des suites en ce qui concerne les relations de cette association de parents avec des institutions de l'intervention sociale (conseil départemental, école de formation, ministère), a donné lieu à des publications¹⁵². Elle a surtout profondément modifié ma vision ou ma pratique d'une « sociologie dans le monde », ce que j'ai été amené à théoriser (on ne se refait pas !) sous le terme de « sociologie conversationnelle »¹⁵³.

J'essaierai donc d'esquisser les traits idéal-typiques d'une telle enquête, que j'ai nommée « conversationnelle » en empruntant le terme à Tim Ingold¹⁵⁴, à partir de l'enquête réelle que j'ai menée au côté de l'Université Populaire d'Albertville sur la reconnaissance des parents en protection de l'enfance. Cette enquête singulière ne correspond qu'imparfaitement au modèle que je propose de l'enquête conversationnelle. D'une part, car, comme je vais l'expliquer, il est difficile pour un chercheur universitaire d'aller vers ce modèle d'enquête alternative : une bonne partie de sa trajectoire et socialisation professionnelles s'y oppose. Il y a donc une lutte à mener contre soi-même, une vigilance à l'égard de soi-même qui est assez éprouvante ou en tout cas inconfortable. D'autre part, car il est vraisemblable de penser qu'une enquête réelle ne correspond pas à un seul des deux types purs que je construis (expert / conversationnel), mais est plutôt une hybridation selon des modalités et des degrés très variables de ces deux (et sans doute plus) manières de mener des enquêtes ayant pour horizon une transformation des associations entre professionnels des institutions publiques, destinataires de l'intervention publique et chercheurs.

Quoi qu'il en soit, par contraste avec l'enquête experte, l'enquête conversationnelle implique les acteurs concernés (chercheur professionnel, acteurs publics, destinataires de l'action publique, ici affaiblis, stigmatisés) dans d'autres rapports entre les mondes sociaux (scientifique, public / politique, privé...). La figure de la colonisation de mondes sociaux par un autre s'efface au profit de processus d'étayage et d'interpénétration des mondes. L'enquête est alors dite conversationnelle, car elle émerge d'une conversation entre des mondes sociaux pluriels¹⁵⁵. Il en résulte deux points importants : les acteurs profanes orientent l'enquête en partant des situations problématiques dont ils font l'expérience en propre; et le chercheur spécialisé s'émancipe d'une posture à distance (nécessaire à la modélisation des mondes sociaux) pour faire l'expérience d'une participation à la maturation de ces mondes.

La première qualité, la première dynamique d'un tel modèle d'enquête alternatif est que la situation-problème (à laquelle l'enquête va faire suite, qu'elle cherche à transformer / réduire) émerge largement (même si ce n'est pas exclusivement) des destinataires (dans le cas présent

¹⁵² J. Aguilar, P. Calmo, M.-E. Carreta, S. Evsina, D. Laforgue, P. Lion, L. Pachod, B. Renaud « Enquêter ensemble : formes d'émancipation et recompositions des institutions », *Revue Vie Sociale*, 2018.

¹⁵³ D. Laforgue (dir.), *Le faire sociologique*, Chambéry, Presses de l'USMB, 2018.

¹⁵⁴ T. Ingold, *Marcher avec les dragons*, Paris, LLL, 2013.

¹⁵⁵ Soit une conversation entre les mondes et leurs significations - activités instituées et institutantes et non une conversation entre les acteurs en tant qu'individus. "Conversation" est pris au sens étymologique de "se tourner vers", "séjourner dans", soit une enquête qui se déploie parce que chaque acteur impliqué (chercheurs, professionnels, destinataires de l'action publique) se tourne vers et séjourne dans des mondes autres que son monde habituel, référent, dominant, et ce sans prédominance d'un monde sur les autres au fil de l'enquête.

particulièrement affaiblis) et / ou de certains professionnels de l'intervention publique. Il m'est apparu (a posteriori) que c'est là une condition pour que ces acteurs soient de bout en bout acteurs – auteurs (et non pas objets, spectateurs, patients, témoins...) de l'enquête qui va se déployer. Autrement dit, pour que cette dernière ne soit pas *in fine* colonisée par le professionnel de l'enquête (qui dès lors imposerait ses propres significations).

C'est bien ce qui s'est passé avec l'enquête menée par les membres de l'UPP d'Albertville : l'enquête – recherche qui débute en 2013 s'enracine en fait chez eux dans une expérience problématique, celle de ne pas être reconnus dans leur rôle de parents par les travailleurs sociaux prenant en charge au quotidien leur enfant et par qui ils sont aussi eux-mêmes "suivis" (dans le cadre d'un soutien à la parentalité). Cela se manifeste au quotidien par le sentiment qu'on éduque leur enfant sans eux : en ne leur demandant pas leur avis sur telle ou telle question éducative, ou en passant par-dessus leur point de vue sur une décision à prendre concernant l'enfant (alors même qu'ils disposent toujours légalement de l'autorité parentale). Selon eux, les professionnels devraient travailler, éduquer leurs enfants *avec eux et pas sans ou contre eux*.

Cette Université Populaire de Parents (UPP) se crée donc (encadrée par l'ACEPP¹⁵⁶) autour d'une dynamique d'enquête, soit une certitude - il faut, selon eux, rendre public ce problème qu'est la non-reconnaissance des compétences des parents par les institutions publiques de la protection de l'enfance – et un doute - peut-on faire quelque chose ? Et si oui comment ? Ce qui donne son mandat et sa dynamique initiale à l'UPP (en tant qu'« institution bâtarde » pour parler comme Hughes), c'est l'idée selon laquelle la transformation des institutions publiques (vers plus de reconnaissance) passe par la mise en évidence de ce phénomène de non-reconnaissance des parents, de déni de leurs compétences parentales au quotidien. Le rôle de l'UPP (pour ces membres), c'est de confronter les institutions de la Protection de l'Enfance (Conseil Départemental, Justice...) à cette réalité qu'elles sont censées ignorer ou sous-estimer, de manière à ce que à terme les manières de faire professionnelles changent. Pour publiciser cette réalité (ou pour faire valoir leur point de vue, leur expérience) les membres de l'UPP s'engagent alors dans une démarche de recherche sur plusieurs années, aidés en cela par un animateur (qui se trouve être ici le chargé de mission « droits des usagers » de la Maison de l'Enfance qui, à une période, a pris en charge leur enfant) et bénéficiant du soutien méthodologique d'un universitaire (moi en l'occurrence).

Ainsi, au départ, la situation-problème (qui donne sens à l'enquête en cours puis à venir) est d'ordre politique et non pas tant de l'ordre de la connaissance ou de la mise en œuvre de l'action publique : les parents veulent changer une réalité qu'ils jugent inacceptable, en la rendant publique. Pour démontrer ce qu'ils pensent savoir déjà, ils veulent une caution scientifique (« nous disons vrai et on le prouve ! »), d'où la nécessité d'une recherche, qui leur permettra de monter en généralité et donc de gagner en crédibilité auprès des institutions publiques. Autrement dit, avant l'arrivée du sociologue, ils sont bien déjà dans une démarche d'enquête, mais qui porte sur les moyens pour faire changer la réalité, pas sur la description de cette réalité... C'est l'arrivée du sociologue (en lien étroit avec l'animateur de l'UPP, qui a lui-même une formation en Master de sociologie) et le lancement de l'enquête qui vont peu à peu remettre en question la certitude de départ ou en faire une certitude non pas absolue mais délimitée, sous condition, grâce à un processus d'enquête hybride entre parents, professionnel et chercheur sur l'action publique.

¹⁵⁶ ACEPP : Association des Collectifs, Enfants, Parents, Professionnels. Cf : <http://www.upp-acepp.com/>

Seconde qualité ou dynamique de cette enquête conversationnelle qui s'enchevêtre et interfère avec les enquêtes initiales des différents acteurs¹⁵⁷ : l'enquête initiée donc par ces « parents », à laquelle sont conviés des professionnels de l'intervention publique et de la recherche en sciences sociales, doit rester leur enquête et ce même s'ils ont recours à un chercheur comme professionnel d'un certain type d'enquête (comme guide et caution scientifiques). Et en même temps cette enquête collaborative va échapper en partie à leurs expériences et attentes initiales. En fait leur horizon d'attentes va se transformer au fil des événements – expériences de l'enquête collaborative.

Autrement dit, si leur enquête est bien affectée par leur collaboration avec un chercheur universitaire, elle ne doit pas strictement s'aligner sur les significations de l'enquête scientifique académique, sinon on retombe dans une enquête experte, de surcroît de qualité moyenne puisque faite par des non-spécialistes de ce type d'enquête. Autrement dit, les opérations, les activités constitutives de l'enquête menée conjointement par les « parents », le chercheur professionnel et l'animateur (professionnel de la Protection de l'Enfance) doivent être hybrides, *i.e.* être instituées, au fil de l'enquête, par une pluralité de significations relevant de différents mondes sociaux : scientifique, public, familial, de la vie quotidienne. Il n'y a donc pas un seul pilote de l'enquête, sinon on rabat l'enquête dans un seul monde, en général le monde scientifique. Cette dimension hybride de l'enquête nous (*i.e.* tous les acteurs impliqués) a confrontés à deux difficultés quant à la participation, la contribution de chacun à l'orientation et au déroulement de l'enquête.

Première difficulté : que faire de la « mise en problème » initiale des acteurs de l'UPP ? Si le chercheur n'y touche pas, ne cherche pas à la faire bouger, alors l'enquête peut continuer, mais sans lui. Car le propre de l'enquête scientifique, c'est de partir d'une incertitude, d'une indétermination, d'un doute quant à la description du monde social. En l'occurrence, pour lui, on ne peut pas poser comme acquis l'affirmation-certitude initiale des parents de l'UPP : « Les professionnels de la protection de l'enfance ne reconnaissent pas les compétences des parents ». Au mieux, pour lui, c'est une hypothèse de travail qu'il faudra réviser au fil de l'enquête. Mais pour les parents de l'UPP, au départ, il n'y a pas de doute. Cette certitude est essentielle : qu'elle se défasse et toute leur entreprise et tout leur engagement dans l'UPP se vident de leur sens. Le chercheur ne peut donc pas prendre le risque de prendre le contre-pied de cette certitude des acteurs faibles, comme il peut le faire dans une enquête experte « pour le compte » d'une institution publique... car, dans ce cas-là, il fera l'enquête seul, sans que les acteurs ordinaires soient co-chercheurs.

Seconde difficulté : si on considère, à la suite de Dewey, que toute enquête (scientifique ou non) est confrontation à un environnement, afin de tenter de passer (par des séries de significations – signes et d'activités) d'une situation problématique incertaine, confuse à une situation plus stable, plus claire, moins problématique, quelles peuvent être ces séries de significations et d'activités configurées dans le cadre d'une enquête hybride / conversationnelle ? Là encore le risque est que les procédures, protocoles, ficelles du métier du chercheur professionnel

¹⁵⁷ Soit les enquêtes ordinaires des acteurs faibles que je viens d'évoquer précédemment (« que faire face à un travailleur social, suivant mon enfant et qui ne me reconnaît pas dans mon statut de parent ? »), mais aussi les enquêtes professionnelles du chargé de mission « Droits des usagers » de la MECS qui suit ces parents et leurs enfants (« comment faire participer davantage les usagers au fonctionnement, au mandat de l'institution ? ») et du chercheur académique (« comment décrire et interpréter les rapports entre acteurs faibles et institutions publiques ? »).

s'imposent à tous « tout naturellement ». En l'occurrence, ce dernier aura tendance à définir ces activités de l'enquête unilatéralement en terme de « recueil », « collecte », « traitement » de données / d'informations. Mais, cela tendrait à réduire les parents de l'UPP à de simples exécutants d'une enquête pré-pensée et planifiée, en tant qu'activités, par le chercheur professionnel (« on fait comme le spécialiste a dit de faire, en occultant complètement nos propres manières de mener nos enquêtes ») Mais, en même temps peut-on faire une enquête sans entretien, sans observation, sans exploitation de sources écrites... et si oui comment ?! Tel est un des dilemmes auxquels nous confronte une enquête hybride, c'est à dire une enquête enracinée dans plusieurs mondes.

Concernant le premier problème, le chercheur que je suis a dû mettre en doute le principe de la problématisation scientifique classique, c'est à dire que j'ai dû renoncer (au moins en partie) à la logique d'enquête en sciences sociales qui consiste : a) à mettre au jour l'espace des points de vue sur un phénomène, et ce sans privilégier un point de vue par rapport aux autres, puis (éventuellement) b) à rechercher les raisons et les causes sociales de chacun de ces points de vue, ainsi que c) les rapports entre ces points de vue (et leurs effets émergents). Dans le cas de la recherche de l'UPP, il se serait agi, dans une logique scientifique stricte, d'identifier, d'expliquer (et de mettre au jour les inter-rétroactions entre) les différents points de vue sociaux sur cette question de la reconnaissance ou du déni de reconnaissance des parents par les institutions de la Protection de l'Enfance : points de vue des parents dans leur diversité (celui des parents de l'UPP et ceux des autres parents), points de vue des professionnels de la protection de l'enfance, points de vue des citoyens ordinaires, points de vue médiatiques, politiques, etc. A contrario, le chercheur a admis, s'inscrivant en cela dans le prolongement de l'enquête ordinaire initiale des parents de l'UPP, que l'enquête pouvait prendre comme point de départ, comme focale d'analyse, comme fil rouge, cet enjeu de la non-reconnaissance (en laissant de côté ou en mettant au second plan d'autres aspects), au regard de l'expérience morale singulière de ces parents (alors même que du point de vue de la recherche académique, cette expérience fait partie de l'objet à étudier, à problématiser, à déconstruire : c'est même la première chose à faire !). Ce décentrement (par rapport aux normes académiques) a été possible car le chercheur a accepté de faire l'expérience de l'enquête hybride en s'appuyant sur (en prenant volontairement comme ressource) son propre encastrement dans d'autres mondes que le monde scientifique : le monde politique (sa propre conception de l'action publique juste), mais aussi le monde familial. Ainsi, en tant que père soi-même, si on fait l'expérience du point de vue de ces parents, affaiblis en tant qu'usager et en tant que parent, leur "obsession" (être reconnu par des professionnels extérieurs dans leur rôle de père ou mère) devient très vite une excellente justification du fil rouge de l'enquête !

Réciproquement, les membres de l'UPP ont peu à peu accepté de tenir compte (dans leurs assertions, leurs écrits) d'informations recueillies au fil de l'enquête qui ne correspondaient pas exactement à leurs certitudes initiales. Leur objectif restait celui de la mise au jour des processus de non-reconnaissance, mais ils ont accepté peu à peu (s'acculturant ainsi au monde des sciences sociales) de circonscrire cette certitude (son domaine de validité) au fur et à mesure d'indices discordants (avec leur certitude initiale) dont ils ont fait l'expérience : tel parent avec qui ils échangent et qui leur dit que pour lui « tout s'est bien passé avec les professionnels de la protection de l'enfance », tel professionnel qu'ils rencontrent et qui prête attention et encourage leur démarche, etc.

Second problème : celui des séries d'expériences qui, au fil de l'enquête, permettent aux enquêteurs de transformer la signification qu'ils donnent à la situation-problème initiale. Dans la forme de vie collective qu'est l'enquête en sciences sociales, on appelle cela le « recueil des données » à travers la collecte réglée, la compilation et l'exploitation selon des règles fixées (ou en tout cas des ficelles du métier, des tours de main), d'observations, d'entretiens, etc. Mais ce sont là des activités propres au monde scientifique, basées sur la croyance en une réalité qu'on peut étudier de l'extérieur en y prélevant des données (construites ou pas, cela ne change rien à l'affaire). Cette enquête hybride m'a conduit à problématiser ce présupposé, issu de l'enquête experte, selon lequel les « manières de mener l'enquête » ordinaires sont des « sous-méthodes » qui doivent être remplacées par les méthodes sérieuses et efficaces du sociologue. D'une part, parce que, si on opère une telle substitution, on en revient à une enquête asymétrique (experte) à laquelle j'ai justement cherché à échapper (le sociologue sait (faire), les autres non) et d'autre part, parce que compte tenu de la situation-problème qui sous-tend l'enquête, il n'est pas du tout certain que les méthodes d'enquête du sociologue soient les plus efficaces : elles le sont peut-être pour traiter de problèmes scientifiques purs, mais ici le problème n'est pas purement scientifique, il est aussi d'ordre moral, éthique et politique.

Les ajustements trouvés relèvent du bricolage. En tant que chercheur professionnel, j'ai ainsi guidé les parents de l'UPP dans la réalisation d'entretiens (auprès d'autres parents de la protection de l'enfance) et de questionnaires (auprès d'étudiants d'une école en travail social et de citoyens lambdas) pour repérer des représentations des parents et professionnels de la protection de l'enfance. D'importantes libertés ont été prises avec les codes universitaires : certains entretiens se sont davantage apparentés à des discussions, à des échanges autour d'une expérience similaire, d'autres étaient une suite de questions - réponses. La campagne de questionnaires s'est mise en place « par défaut » (faute d'obtenir suffisamment d'entretiens avec des parents directement concernés par la protection de l'enfance), s'est réorientée au cours de la passation (les circonstances ont fait qu'un nombre important d'élèves travailleurs sociaux y ont répondu). En parallèle tout discours politique, administratif, médiatique sur la protection de l'enfance faisait l'objet d'une activité de veille par l'UPP, en traitant chacun comme un indice, un symptôme de représentations sociales des parents de la protection de l'enfance. Au fil de ces activités, la situation-problème traitée par l'enquête s'est transformée : il s'est peu à peu agi de mieux comprendre la place sociale, publique et familiale accordée aux parents de la protection de l'enfance aussi bien par des (apprentis) travailleurs sociaux, par des décideurs politiques, que par des citoyens lambdas (qui n'ont parfois qu'une vision très floue ou schématique de ce qu'est la protection de l'enfance) ou des médias. L'enjeu était à chaque fois de repérer des formes de disqualification ou de stigmatisation de ces « parents de la protection de l'enfance » de manière à y associer systématiquement des formes d'intervention (à venir) pour l'UPP auprès des différents mondes sociaux concernés : transformer la formation des futurs travailleurs sociaux ; soutenir, conseiller des parents connaissant des difficultés avec les institutions de la protection de l'enfance ; collaborer avec le Conseil Départemental autour des enjeux de protection de l'enfance ; informer des populations ordinaires afin de « battre en brèche » certains préjugés à l'égard des familles et des professionnels de la protection de l'enfance ; intervenir dans des colloques à destination de professionnels du social.

A l'aune de critères strictement scientifiques, l'enquête réalisée comporte bien des défauts et des biais. Mais, si on quitte cette posture institutio-centrée (ce qui est la condition d'existence d'une enquête conversationnelle), la cohérence de cette enquête ressort : elle n'a pas pour objectif de collecter des données objectives sur un réel déjà-là, mais bien plutôt de confronter ses artisans

à une pluralité d'événements qui ressortent de différents mondes. Ces événements (instituant) vont les faire cheminer dans leur reconfiguration de la situation problème (et donc de la « réalité »). Dans cette perspective, « tout est bon » comme l'affirme l'auteur controversé de l'ouvrage « Contre la méthode »¹⁵⁸. L'enquête hybride emprunte, mélange et donc subvertit tous les types d'enquête disponibles (scientifique, professionnelle, ordinaire, introspective...) avec pour seul critère pour les différents acteurs de rendre plus stable, plus claire la situation-problème initiale, *i.e.* de l'expérimenter de manière plus acceptable, selon des critères d'acceptabilité sur lesquels ils doivent s'accorder (mais qu'ils peuvent réviser). Cela a été possible grâce à des séances de travail régulières (en particulier entre les parents et l'animateur de l'UPP) au cours desquelles toutes ces expériences d'enquête (réaliser, retranscrire, relire des entretiens ; élaborer, administrer, compiler dans un tableau excel des questionnaires, lire des rapports administratifs, regarder des émissions de télévision) ont fourni la matière non pas directement d'une analyse par tel ou tel co-chercheur, mais d'échanges entre parents, animateur et chercheur. Ces signes (écrits, oraux...) ont été au fil des séances autant d'occasions de discussions qui ont incité chacun à réviser ses certitudes, ses significations afférentes à l'objet de l'enquête. Ces séances collectives à la fois ressemblaient à une enquête ordinaire (non spécialisée, non professionnelle), dans laquelle différents protagonistes échangeaient des arguments et discutaient le point de vue d'autrui (sans qu'un fil directeur ne structure de bout en bout les échanges) et à la fois ressemblaient à une enquête scientifique par la masse et la variété des informations, des expériences qui affectaient les discussions. Tous les acteurs sont chercheurs : tous ont des questions auxquels ils cherchent des réponses, tous amassent, trient utilisent de l'information pour cela, tous poussent les autres dans leurs retranchements, tous révisent leurs croyances, leurs significations (et pas seulement au moment du retour aux acteurs une fois l'analyse sociologique produite), etc. Avec ces séances de discussion collective, on échappe à cette certitude de la recherche universitaire selon laquelle le recueil des données est un moment à part, ordonné dans le temps, de l'activité de l'enquête, car ses séances, indissociablement, s'appuient sur des significations produites à partir d'informations recueillies *ex ante* tout en en produisant ou en transformant des significations (par interférence régulière des points de vue).

Ce dispositif a ainsi conduit au passage d'une affirmation-certitude initiale en terme de "compétences parentales non-reconnues" (1) à une interrogation et des éléments de réponse circonstanciés relatifs aux "différents types de ressources des parents (pas seulement parentales) qui leur permettent ou pas, au fil du temps et de manière réversible, de faire de l'institution de la protection de l'enfance (de leur relation avec un professionnel) une ressource ou au contraire un obstacle dans la carrière de leur relation avec leur enfant" (2)¹⁵⁹. On passe alors dans et par l'enquête d'une situation problématique pour les acteurs (1) à une situation plus stable, plus claire (2) au sens où les acteurs associent désormais à cette situation des significations ouvrant des possibles d'action permettant d'aller (de manière contingente) vers leur désaffaiblissement dans leurs relations avec l'institution publique et ses acteurs.

¹⁵⁸ P. Feyerabend, *Contre la méthode*, Paris, Seuil, 1988.

¹⁵⁹ La réduction de la situation problématique initiale a aussi pris une autre voie (à travers l'enquête auprès de citoyens lambda non directement concernés par la protection de l'enfance) en documentant un questionnement autour des "places sociales et publiques des parents et des professionnels de la protection de l'enfance" ? Autrement dit quels regards sociaux porte-t-on sur eux ? Il s'avère alors que des processus de stigmatisation peuvent affecter aussi bien les parents (dont l'enfant est suivi par la protection de l'enfance) que les professionnels. Cette signification émergente de l'enquête ouvre, à moyen terme, de nombreux possibles d'action pour une association comme l'UPP.

Troisième dynamique constitutive de l'enquête conversationnelle hybride – i.e. entre différents mondes - la question de l'horizon d'attentes de l'enquête. On peut résumer les choses en disant que cette dernière ne vise pas la connaissance scientifique pure mais des assertions participant de l'institution des mondes sociaux dans lesquels les acteurs sont impliqués et à l'intersection desquels ils mènent l'enquête. Autrement dit, il s'agit pour les acteurs participants de mener une enquête qui transforme silencieusement les relations entre les mondes sociaux (et les êtres qui les peuplent) et ce dans et par la production de significations hybrides - ce n'est pas un seul monde qui institue la signification, que ce soit le monde scientifique ou politique. L'enquête conversationnelle, parce qu'elle est hybride, tente donc de sortir (ou de contourner) la distinction – opposition entre connaissance (théorie) et action (pratique). Cette opposition n'a pas de sens dans l'enquête hybride : l'enquête est reconnue comme une activité à part entière (et qui donc comme toute activité transforme le monde) et en même temps l'enquête est production-crédation-révision de significations au regard d'une situation (à la croisée de différents mondes), dont il faut réduire la dimension problématique. Mais une fois posé ce principe général, plusieurs difficultés surgissent. Tout d'abord comment faire pour sortir du schéma « l'enquête produit d'abord de la connaissance sur le monde et ensuite seulement on agit sur ce monde, à partir de cette connaissance considérée comme une lumière qui nous éclaire sur le chemin à prendre » ? Une des voies, qui a été creusée, est de faire en sorte que toute événement de l'enquête (et non pas seulement un illusoire produit final) soit traité comme une activité pouvant affecter différents mondes sociaux. L'enquête doit ainsi en permanence agencer des circonstances pour que d'autres acteurs (que les co-chercheurs) puissent être affectés par les événements-signes constitutifs de la recherche. Cela peut se faire à travers des présentations publiques (par exemple lors de l'Assemblée Générale d'une maison de l'enfance en présence de professionnels, d'administrateurs de l'association, ainsi que d'élus et d'administratifs du Conseil Départemental), des interventions dans une école de travail social, ou en sollicitant un entretien avec des professionnels du Conseil Départemental, ou encore en mettant en place un comité de suivi de la recherche de l'UPP (dans lequel siègent des élus de la commune, des représentants de la CAF, du Conseil Départemental, de la maison de l'enfance), mais aussi pour le chercheur professionnel comme pour les parents chercheurs et l'animateur, participer à des manifestations scientifiques (par exemple le séminaire sur « le croisement des savoirs » organisé par le CNAM et ATD Quart Monde).

Ce faisant, l'enquête (comme produit de différents mondes, cf. ci-dessus) se fait en retour événement qui fait suite dans différents mondes sans bien sûr que personne ne puisse anticiper ou planifier ces suites. Dans le monde de l'intervention publique, l'enquête menée et sa publicisation ont donné lieu aussi bien à des formes de célébration (les parents étaient présentés / perçus comme des clients idéaux de la protection de l'enfance car mobilisés, investis, volontaires, y compris lors d'une rencontre organisée avec le cabinet du Ministre), d'instrumentalisation, de conflit (par exemple avec un service territorial du conseil Départemental qui a refusé de recevoir les parents-chercheurs, car leurs enfants étaient suivis par ce même service), d'indifférence, de rejet ou encore de coopération (encore timide avec une école de travail social pour organiser des interventions de l'UPP dans la formation de futurs travailleurs sociaux). L'enquête a aussi des suites dans le monde privé des acteurs. Pour certains, l'enquête semble induire un renforcement de l'estime de soi, une reconfiguration des encastresments sociaux (reprise d'une formation professionnelle, changement de travail). Pour d'autres,

l'enquête a des conséquences beaucoup plus négatives sur la vie privée (en contribuant à « tendre » leurs relations avec certains acteurs de la protection de l'enfance). Pour le chercheur professionnel aussi, l'enquête a des suites concernant ses expériences familiales. Les suites sont aussi dans le monde scientifique : le chercheur professionnel fait évoluer sa pratique de la recherche, communique sur ces aspects, les parents participent à des colloques scientifiques pour présenter leur recherche, publient dans une revue de sciences sociales (*Empan*). Cela étant, si les suites de l'enquête conversationnelle ne sont pas (et n'ont pas à être) planifiées et pilotées en amont par les différents chercheurs, elles font l'objet, au fur et à mesure qu'elles adviennent et se précisent, d'une ressaisie réflexive et collective par ses membres : on s'informe des suites de l'enquête dans les différents mondes, on essaie de leur construire un sens partagé afin d'orienter les pratiques de chacun.

Ainsi, dans l'enquête hybride, il y a un processus récurrent et réciproque de révision des certitudes, de mise en doute (par la confrontation de différentes manières de mener l'enquête) des mondes sociaux¹⁶⁰, ce qui fait suite sous la forme de transformations (même silencieuses ou minuscules) des dits mondes sociaux, de leurs significations et de leurs relations. L'enquête hybride émerge en permanence d'une conversation. Il ne s'agit pas d'une conversation entre des acteurs (chercheur professionnel, destinataires de l'action publique, professionnels de l'intervention sociale), mais d'une conversation (d'une interpénétration) entre des mondes – politique, scientifique, familial, militant, professionnel – qui, de fait, traversent et constituent tous les acteurs participant à l'enquête. Et cette conversation entre des mondes, par l'intermédiaire d'acteurs qui sont tous « dans plusieurs mondes », fait suite sous la forme de processus de maturation de ces mondes sociaux et de leurs interférences¹⁶¹. En suivant les réflexions de F. Jullien¹⁶², on peut dire que l'enquête conversationnelle explore l'écart entre « modélisation » et « maturation » du monde. L'enquête experte cherche bien à modéliser les mondes sociaux pour mieux planifier des mouvements de maîtrise de ces derniers (par exemple dans le cas étudié ci-dessus, trouver des leviers pour lutter contre le non-recours et la non-adhésion aux mesures de l'Allocation Personnelle à l'Autonomie). Par contraste, l'enquête conversationnelle déploie de manière auto-organisée (mais non planifiée) une multitude de processus instituants des mondes sociaux affectés (processus pluriels, minuscules, allant parfois dans des sens opposés) en affectant, en transformant de manière silencieuse des subjectivités, des situations, des relations, des lieux, des moments, etc. sans qu'on puisse préjuger de ce qu'il en adviendra.

¹⁶⁰ Dès qu'une enquête (comme activités de production de signes) est hybridation de significations plurielles, il n'y a plus de certitude, car l'interférence entre les significations (scientifiques, privées, économiques, politiques) à la fois contribue à réduire les disparités constitutives de la situation-problème, mais sans jamais les clore. Chaque signification met potentiellement en doute les autres ou plutôt met en doute la modalité d'instanciation de chaque signification : d'autres possibles (de pensée, d'action) s'ouvrent pour chacun (cf. l'UPP), ce qui ne condamne pas au scepticisme radical, mais accorde à la production de toute enquête à la fois un certain degré d'intelligibilité (mise en relation des significations) de sûreté, de stabilité, mais la rend aussi révisable, non généralisable et toujours potentiellement ré-ouvrable au fil des événements qui adviennent.

¹⁶¹ On s'inspire ici de l'idée développée par N. Goodman (*Manières de faire des mondes*, Nîmes, J. Chambon, 1992) selon laquelle configurer un réseau de significations (en l'occurrence ici dans et par l'enquête), c'est une manière de faire des mondes.

¹⁶² F. Jullien, *Les transformations silencieuses*, Paris, Le livre de poche, 2010.

Quel horizon des possibles pour un sociologue dans le monde ?

Au regard des mises en récit précédentes, je peux donc affirmer que mes expériences de recherche impliquée dans le monde social, m'ont bien confronté à deux logiques d'enquête distinctes. L'une privilégie la modélisation de différents mondes sociaux à partir du monde scientifique avec l'espoir (en partie déçu) que cette modélisation informe des processus de changement, de planification de ces mondes sociaux par le monde politique. L'autre émerge de la conversation permanente entre différents mondes (et manières de mener l'enquête) et participe même modestement de l'auto-organisation (non planifiée, non fabriquée) de ces mondes et de leurs rapports. Il est clair que, depuis mon expérience avec l'UPP d'Albertville, je suis à la recherche de configurations sociales, d'actions publiques et de recherches propices au développement d'une enquête conversationnelle. Pour autant, affirmerais-je qu'un sociologue impliqué dans le monde (auprès des institutions publiques et de leurs acteurs) doit privilégier ce que j'appelle une enquête conversationnelle ? Je ne le pense pas et ce pour plusieurs raisons, que j'exposerai ci-dessous en montrant comment j'ai, depuis la « fin » de l'enquête avec l'UPP (2016), développé des enquêtes articulant ces deux logiques : « experte » et « conversationnelle ». L'une (2016-2018) a porté sur l'expérience par les populations de la vallée de la Haute-Romanche de la « crise du Chambon » consécutive la fermeture de la route départementale permettant aux habitants d'accéder à différents services et emplois. L'autre enquête (en cours depuis 2018) relève d'un partenariat avec la Conférence des Financeurs de la Savoie visant à co-construire (acteurs du Conseil Départemental, professionnels de centres sociaux, chercheurs en psychologie et sociologie, personnes âgées usagers d'un dispositif de prévention de la perte d'autonomie) une enquête d'évaluation des effets de ces dispositifs.

Tout d'abord, il me semble qu'il n'est pas souhaitable de se passer du type d'intelligibilité du social produite par l'enquête sociologique experte. En s'inscrivant dans un processus auto-référentiel (i.e. se déployant à partir du seul monde scientifique), ce type d'enquête produit des significations bien particulières, fortement exogènes et hétéronomes par rapport à celles d'autres mondes sociaux (au sens où l'enquête fait suite sous la forme de descriptions, interprétations, explications de ces mondes sociaux étranges, décalées, autres par rapport aux descriptions, interprétations, explications endogènes à ces mondes sociaux). Ceci présente bien sûr un risque d'indifférence ou de rejet de ces signes scientifiques par d'autres mondes sociaux. Mais, a contrario, ils peuvent aussi mettre en mouvement ces mêmes mondes et les êtres, qui les peuplent, peuvent en être affectés, en les faisant leur (et donc forcément en les trahissant du strict point de vue du monde scientifique). L'enquête conversationnelle, parce qu'elle est hybride, entre plusieurs mondes, ne produit pas de significations-événements ayant le même tranchant, le même potentiel de désordre pour les mondes sociaux non-scientifiques. On pourrait dire qu'elle privilégie la continuité à la rupture en matière de production de signes, ce qui a des suites en terme de maturation continue (et non de changements discontinus) des mondes sociaux, qui restent inconnues dans l'enquête experte. Je plaide donc plutôt pour une coexistence ou mieux pour des processus d'interpénétration des deux types d'enquête. Ainsi, une enquête conversationnelle peut faire suite à une enquête experte sur un même « objet » ou encore les deux enquêtes peuvent se déployer en même temps, en s'influençant selon des

modalités variées, etc.¹⁶³. C'est ce type d'imbrication ou d'emboîtement que j'ai cherché à mettre en place dans le groupe de recherche partenarial sur les dispositifs de prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées (ateliers « mémoire », « chute », « informatique », « gym douce », etc. proposés dans les centres sociaux et financés par la CNSA sur appel à projet). L'enjeu de cette recherche réunissant acteurs du conseil départemental, directeurs de centres sociaux, personnes retraitées et chercheurs était de proposer, par le croisement des expériences et savoirs de chacun, un grille d'évaluation des effets de ces mesures visant à limiter la perte d'autonomie chez les seniors, qui irait au-delà d'une approche purement quantitative (du type « combien d'individus ont fréquenté tel ou tel atelier ? »). L'enquête hybride réalisée pendant un an et demi par tous ces acteurs visait concrètement à construire des questionnaires à destination des publics et des structures permettant d'appréhender leurs expériences de ces dispositifs de prévention au regard mais aussi au-delà des objectifs officiels. Mais, à la différence de l'enquête de l'UPP, le choix a été fait ici d'alimenter aussi cette enquête hybride par deux enquêtes expertes : l'une en psychologie (visant à une définition des indicateurs et des facteurs de l'autonomie à partir d'une revue de la littérature scientifique) et l'autre en sociologie (de facture ethnographique visant à appréhender ces dispositifs du point de vue de ce qu'en font pratiquement les bénéficiaires et les professionnels de terrain). La configuration était intéressante car chacune de ces deux enquêtes expertes relevait d'une logique d'investigation scientifique différente (l'une hypothético-déductive, l'autre inductive), ce qui a fortement limité la prétention à l'hégémonie de l'enquête scientifique sur l'enquête hybride en cours. Ces enquêtes expertes, en concurrence, se sont en quelque sorte neutralisées dans leur prétention (potentielle) à « diriger » l'enquête conversationnelle, ce qui a permis aux acteurs profanes de ne pas être colonisés par l'une ou par l'autre. Au contraire, l'enquête hybride s'est nourrie des signes produits par chacune des enquêtes expertes (définition des termes, mise au jour de corrélations entre variables, extraits de situation de terrain). Ces occurrences expertes ont bousculé des certitudes initiales (sur les effets réels des dispositifs, sur la diversité des attentes et pratiques des bénéficiaires), mais ont aussi fait l'objet d'appropriations diverses par les autres acteurs, en fonction d'attentes et enjeux propres (des définitions scientifiques (pures) de l'autonomie ont ainsi été métissées). Les acteurs ont procédé à un tri dans les résultats des enquêtes expertes, en ont délaissé certains aspects (par exemple la mise en évidence par l'enquête ethnographique de la pluralité des logiques éducatives à l'œuvre chez les professionnels) et en ont surinvestis d'autres (les formes de sociabilité développées entre les participants à des ateliers). Ces résultats scientifiques ont aussi été le point de départ de controverses ayant au final mené à des perspectives co-construites par les partenaires de l'enquête conversationnelle (par exemple, sur les manières d'appréhender l'autonomie des seniors et donc les questions à leur poser dans le questionnaire qui leur est destiné). Ce cas évoqué n'est qu'une configuration parmi de multiples autres possibles en ce qui concerne la combinaison des logiques expertes et conversationnelles, mais cela m'ouvre des perspectives de recherche pour l'avenir. Autrement dit, à côté d'une démarche qui consistera à pousser le plus loin possible l'expérimentation d'une « conversation sociologique » (cf. le chapitre 5) allant jusqu'à s'émanciper de l'horizon de l'enquête, un autre

¹⁶³ Ces formes d'enchevêtrement, d'emboîtement des deux types d'enquête (experte et conversationnelle) me semblent encore largement à inventer, ce qui n'est pas une mince affaire compte tenu des logiques du monde scientifique actuel : les politiques de recherche académiques (ANR...) comme la "recherche sur commande" des ministères n'encouragent pas vraiment ce type d'hybridation, même si des marges de manœuvre, des espaces de liberté existent toujours.

chemin est possible : celui de trouver des modes d'articulation entre enquête et conversation ajustés aux différents champs d'expériences et horizons d'attentes des acteurs avec lesquels le sociologue travaille (en contexte et en situation).

Par ailleurs, même si on est un fervent défenseur de l'enquête conversationnelle, force est de reconnaître la vulnérabilité de ce type d'enquête. Ainsi, le regard rétrospectif porté sur l'enquête avec l'UPP me fait dire qu'il a fallu un « alignement des astres » pour que cette enquête se déploie de la sorte. Et, en effet, depuis, j'ai eu l'occasion d'expérimenter d'autres tentatives d'enquête conversationnelle, pour lesquelles, je n'ai pas pu aller aussi loin que je l'aurais voulu en matière de conversation des mondes sociaux. C'est en particulier le cas de l'enquête que j'ai menée récemment avec des collègues sociologues, géographe et écologue sur le territoire de la Haute-Romanche. Celle-ci a été réalisée auprès d'un collectif d'habitants mobilisés à l'égard des pouvoirs publics (Etat, Conseil Départemental, élus locaux) suite à la fermeture pendant de long mois de la principale voie routière de communication du territoire (reliant leurs villages à Grenoble). Pour mieux comprendre la fragilité de l'enquête conversationnelle, passons en revue quelques conditions de félicité de ce type d'enquête qui sont autant de sources d'incertitude quant à l'avènement de ces enquêtes, en prenant l'exemple de cette recherche collaborative sur le territoire de la Haute-Romanche.

Premièrement, ce qui fait l'originalité, la force d'une recherche hybride (conversationnelle), c'est l'investissement d'acteurs professionnels ou destinataires d'une intervention publique. Mais, un tel événement initial, instituant la recherche à venir reste rare, difficile à promouvoir, à favoriser ou même à repérer : comment transformer un mécontentement non pas (seulement) en un mouvement collectif d'action politique (ce qui n'est déjà pas simple), mais en un mouvement d'enquête s'étalant sur plusieurs mois ou années, dans lequel il ne s'agit pas d'agir directement à partir d'une certitude, mais progressivement de questionner cette certitude pour co-construire éventuellement d'autres possibles de sens et d'action ? De plus, les risques de défection en cours de route (découragement, événement biographique obligeant l'acteur à se consacrer à des activités plus urgentes...) sont aussi fort élevés. Le cas de l'enquête du Chambon est assez exemplaire de ces difficultés. En effet le collectif d'habitants a fait appel aux chercheurs académiques pour qu'ils réalisent une enquête auprès de la population pour valider scientifiquement, ce dont ils sont eux-mêmes déjà convaincus. Selon eux, la coupure de la route départementale qui relie leur territoire à l'Isère a des conséquences catastrophiques : économiques (impact sur les activités touristiques locales, sur l'accès aux emplois), d'accès aux services publics, familiales (séparations), politiques (perte de confiance dans les autorités administratives), psychologiques (dépression). Le savoir produit par les chercheurs est perçu par ce collectif d'habitants mobilisés comme un savoir pour l'action : c'est-à-dire une ressource de plus à leur disposition (validée de surcroît par des scientifiques) pour faire avancer leur combat politique, en l'occurrence accélérer les décisions de travaux permettant la réouverture de la route. De telles conditions permettent-elles le développement d'une enquête hybride ? Il me semble que l'engagement d'acteurs dans une recherche conversationnelle suppose un subtil équilibre entre un sentiment d'urgence (indignation, inacceptabilité de l'expérience vécue) et la possibilité, la nécessité (vécue) d'un détour réflexif (une mise en recherche) avant l'action. Autrement dit, il faut que les acteurs aient comme horizon de sens l'action politique (transformer le monde commun), mais que différents événements les incitent à un détour par la confirmation, la mise en question de leurs certitudes (impuissance à agir immédiatement, nécessité de montée en généralité, de trouver des alliés « savants » pour faire entendre sa voix).

Or, dans le cas du collectif du Chambon, l'urgence est trop forte, l'expérience de la crise est trop envahissante dans le vécu des habitants, la lutte politique est trop omniprésente (quotidienne) pour que l'enquête conversationnelle (sa temporalité) ait un sens pour les habitants : elle n'a pas de place, de temps pour se déployer et c'est l'enquête experte qui est privilégiée par les habitants mobilisés comme une ressource exogène au service de la lutte pour la reconnaissance¹⁶⁴.

Deuxièmement, une des difficultés récurrentes de l'enquête conversationnelle est que chacun de ses membres parvienne à mener l'enquête sans se référer unilatéralement à un seul monde, soit celui dans lequel, sur la scène considérée, il est attendu qu'il évolue : le chercheur dans le monde scientifique, l'acteur ordinaire dans le monde de la vie quotidienne voire strictement privée, l' élu ou le professionnel dans le monde de l'action publique. Or tout un ensemble d'événements peuvent, au fil de l'enquête, inciter un acteur à se replier sur son monde (et sa manière spécifique d'enquêter). Dès lors les autres acteurs sont tentés de ne plus participer à une enquête largement définie en dehors d'eux ou alors s'alignent sur un seul type d'enquête (en général celui du chercheur spécialisé). Dans les deux cas de figure, le format hybride de l'enquête se dissout rapidement. C'est manifestement ce qui s'est passé avec l'enquête sur la crise du Chambon : compte tenu du contexte de l'enquête (sortir le plus rapidement possible de ce moment problématique), chacun était incité à participer au processus d'enquête en se focalisant sur ses perspectives et ses attentes : les commerçants faisant partie du collectif voulaient qu'une enquête objective montre l'ampleur des pertes de chiffres d'affaire, les mères de famille voulaient que le recueil de leur parole documente l'épuisement émotionnel et identitaire qu'elles subissaient, les élus locaux voulaient mobiliser les décideurs départementaux et étatiques autour des problèmes vécus par la population tout en les assurant de leur loyauté (ce qui supposait que l'enquête « y mette les formes »...). Au final, chacun attendait que ce soit bien les chercheurs spécialisés qui recueillent leurs voix (déjà constituées), les catégorisent, en mesurent la fréquence, etc. et présentent dans la sphère publique un portrait le plus objectif possible de la vie sur le territoire en période de crise. De ce point de vue, toute tentative d'hybridation de l'enquête aurait en quelque sorte brouillée la voix de chacun, troublée l'image d'eux-mêmes que les habitants mobilisés voulaient renvoyer aux décideurs politiques.

Troisièmement, qui dit enquête hybride dit aussi enquête bâtarde pour reprendre l'expression célèbre de Hughes¹⁶⁵ Les acteurs qui participent à une enquête conversationnelle doivent faire avec le fait que cette dernière sera en partie déconsidérée par les gardiens de la pureté des enquêtes afférentes à chaque monde. Le monde scientifique académique sera parfois indifférent, condescendant voire méprisant à l'égard d'un tel type d'enquête, qui ne répond pas aux canons de l'enquête scientifique, y compris en sciences sociales. Dans le monde de la vie quotidienne, cette enquête étonnera par son ampleur, le travail qu'elle requière de la part d'acteurs non-spécialistes, non-professionnels, mais aussi interrogera quant à ses finalités, son utilité (« mais pourquoi vous faites tout ça ?! »). Dans le monde de l'intervention publique aussi, l'enquête peut générer des réactions ambivalentes. Officiellement on louera parfois

¹⁶⁴ Un autre équilibre favorable au déploiement d'une enquête conversationnelle est celui entre une autonomie du projet des acteurs faibles par rapport aux institutions publiques (et scientifiques) et un soutien, un étayage de la part de ces dernières (cf. le rôle de certains acteurs de la Maison de l'Enfance à Caractère Social dans l'émergence et la stabilisation de l'UPP et de ses activités d'enquête).

¹⁶⁵ E. Hughes, *Le regard sociologique*, Paris, EHESS, 1996.

l'engagement des acteurs, mais dans les coulisses, les jugements peuvent être beaucoup plus négatifs : l'enquête peut être jugée illégitime du fait des supposés « intérêts particuliers » desdits acteurs (ce qui justifie pour les institutions et leurs professionnels de ne pas tenir compte des résultats de l'enquête pour faire évoluer leurs catégories de pensée et d'action) ; certains considéreront que ces acteurs « feraient mieux de s'occuper de leurs problèmes personnels » (ce qui est une manière de les renvoyer à la place que leur assigne l'institution, celle d'acteurs avant tout guidés par leurs intérêts particuliers) ; certains acteurs publics, en tant que spécialistes de « l'enquête ou de l'expertise » peuvent aussi se sentir menacés dans leur monopole professionnel. Dans le cas de l'enquête du Chambon, il est clair que le collectif d'habitants s'est détourné d'une dimension bâtarde de cette enquête avec les chercheurs professionnels afin d'être plus légitime dans le monde de l'action publique (et dans l'espace scientifique d'ailleurs). Cette orientation a été prise suite à une première tentative d'enquête auto-mandatée (sous forme de questionnaires administrés à la population locale sur les conséquences sur leur vie de la coupure de la route). Cette investigation portée par le collectif du Chambon avait essuyé plusieurs critiques en terme de compétences à réaliser un tel travail de production de connaissances (de la part d'acteurs publics), mais aussi en terme de pertinence d'un tel travail alors même que pour plusieurs habitants il fallait mieux se consacrer à la survie du territoire, de ses activités économiques, de ses formes de vie sociales et familiales (plusieurs habitants considérant en substance qu' il y avait mieux à faire que de recueillir ce que pensent et vivent les gens, l'important c'était de faire face, pas de communiquer !).

Ainsi, de nombreux événements peuvent faire de l'enquête conversationnelle un événement sans suite. En même temps, c'est bien aussi de ces formes d'hostilité (en tant qu'événements) des institutions légitimes (qui se sentent menacées dans leur mandat) à l'égard de l'enquête conversationnelle, que cette dernière tire son potentiel instituant. Car, ce faisant, elle bouscule, affecte les mondes sociaux et incite / oblige donc certains de leurs êtres à se mettre en mouvement. Dit autrement, le jour où les enquêtes conversationnelles s'institutionnalisent (i.e. seront installées dans différents mondes sociaux), alors elles perdront sans doute de leur tranchant, de leur potentiel de désordre instituant, au profit d'une plus large diffusion (qui va de pair avec une mise en forme qui est forcément normalisation ce qui est antagoniste avec l'idée que l'enquête conversationnelle est auto-crédation permanente, toujours à refaire)¹⁶⁶.

Cette tension dont j'ai pu faire l'expérience entre une sociologie experte et une sociologie conversationnelle (que Burawoy qualifie aussi de « publique ») me confronte à un impensé de notre discipline. Ces agencements, voire ces frottements entre enquête « experte » sur le monde social et enquête hybride avec les acteurs du monde social, posent la question, plus radicale, de savoir si l'enquête (quelle que soit sa forme) est le seul horizon contemporain du faire sociologique. Problématiser et théoriser tant les pratiques de sociologie experte que celles de

¹⁶⁶ Par ailleurs, la dimension bâtarde de cette enquête, c'est à dire le fait qu'elle se déploie en empruntant à plusieurs mondes, n'est pas dénuée de paradoxes potentiels en ce qui concerne la maturation des mondes sociaux (et la place des acteurs faibles dans ces derniers). En effet, ce caractère bâtard est à la fois ce qui permet (potentiellement) aux acteurs initialement affaiblis de se renforcer au fil de l'enquête et à la fois ce qui ouvre la possibilité d'une nouvelle asymétrie (ou d'un déplacement de l'asymétrie) entre ces quelques acteurs désaffaiblis dans leurs rapports aux institutions et tous les autres destinataires de l'action publique qui, n'ayant pas participé à l'enquête, restent, eux, dans une situation d'acteur faible... Il n'y a en la matière pas de fatalité mais cela doit sans doute être un point de vigilance et de réflexivité pour tous les acteurs qui s'engagent dans ce type d'enquête conversationnelle.

sociologie participative conduit en fait à se poser la question suivante : négocier une recherche, faire du terrain, récolter des données, les analyser, arriver à un savoir (sous une forme écrite : rapports), publier (et on recommence), est-ce le seul horizon du faire sociologique ? Et du coup se pose la question de façon insistante : pour quoi faire tout ça ? Est-ce qu'il y a d'autres possibles ? Ce qui pose plus généralement la question de la place de la sociologie dans la société globale, du ou des rôles du sociologue et de ses productions. Autrement dit, si le faire sociologique c'est (seulement) l'enquête et des données, quelles sont les interférences possibles entre ce faire et d'autres faires sociaux ? Quel est le pouvoir instituant de la sociologie si on en reste au format de l'enquête ? Dit de manière volontairement très familière : "qu'est-ce qu'on a à vendre ?" et "qui est intéressé par ce qu'on a à vendre ?" et "quelles suites pour ce qu'on a à vendre ?". D'autres possibles existent-ils, par-delà les différentes formes que peut prendre l'enquête en sciences sociales ? C'est à cette question que je souhaite me confronter à l'avenir et j'expliquerai dans la partie « Perspectives de recherche » de ce mémoire, le(s) chemin(s) que j'envisage d'emprunter.

Partie 2. Perspectives de recherche

Introduction de la Partie 2.

Vers une sociologie engagée dans les dynamiques d'avenir des institutions publiques

Dans la première partie de ce mémoire, j'ai montré comment, au fil de mon parcours, je me suis saisi de la question des transformations des mandats et modes de faire des interventions publiques, conceptualisées en tant qu'institution et en mobilisant successivement les ressources de différentes sociologies : académique, critique, experte, publique. La seconde partie, consacrée aux perspectives de recherche que je souhaiterais développer, est à la fois dans le prolongement de mes travaux et à la fois procède à un infléchissement, ouvre d'autres pistes de questionnement et expérimente d'autres postures du sociologue face à son objet. Il s'agit toujours d'étudier et d'entrer en relation avec des structures publiques et les acteurs publics et ordinaires qui les composent. J'appréhende ces interventions publiques à l'aide de l'opérateur conceptuel qu'est la notion d'institution, comme je l'ai expliqué dans la première partie (l'intervention publique envisagée comme significations instituées, événements instituants et machines institutionnelles). C'est donc toujours en ce sens (et par facilité de langage) que je parlerai ci-dessous d'institutions publiques. Mais, il s'agit aussi de procéder à de nouveaux déplacements dans les usages de ce concept, de manière à faire émerger de nouvelles perspectives d'interférence entre ma pratique sociologique et les acteurs publics et ordinaires.

Comme je l'ai montré dans le chapitre 1 de ce mémoire, j'ai jusqu'à maintenant développé un certain nombre d'analyses sur les propriétés et les évolutions des mandats et des modes de faire de diverses interventions publiques (école, travail social, développement durable des territoires...). Dans le prolongement de ces travaux, j'aimerais dans les années à venir identifier, en tant que sociologue, des scénarios d'avenir qui pourraient être ceux de ces interventions publiques dans leurs rapports aux populations. J'aimerais aussi participer à la réalisation de ces derniers. Mais, comment cela peut-il être possible tout en restant dans une démarche rigoureuse, étant admis que le sociologue ne peut pas prévoir l'avenir ? Cela consiste à considérer que les structures publiques actuelles, dans leur pluralité interne et externe recèlent dans leurs plis, non seulement des actualisations (ce qu'elles sont positivement ici et maintenant ou encore leurs propriétés), mais aussi des virtualisations, des potentialités qui annoncent ce que pourront être les tendances plurielles de demain. La question que je me pose est alors de savoir comment le faire sociologique peut participer de l'actualisation de ces possibles, de ces actions publiques virtuelles ou minoritaires.

Il s'agit là d'un exercice quelque peu périlleux, car hybride quant au faire sociologique qu'il engage. En effet, il relève à la fois : 1) d'une sociologie académique car s'appuyant sur des données d'enquête et des concepts éprouvés, et produisant des assertions entrant en dialogue ou en tension avec d'autres travaux de sociologie de l'action publique ; 2) d'une sociologie critique car les scénarios d'avenir, que je vais tenter de dégager, sont en partie construits sur un réseau conceptuel propre, quelque peu original présenté dans le chapitre 6 ; et 3) d'une sociologie publique. En effet, je ne prétends pas produire des savoirs certains (puisque je ne peux pas prédire l'avenir), mais plutôt des assertions suffisamment crédibles pour qu'elles puissent « parler » aux acteurs non-sociologues (acteurs des institutions, usagers, autres...) de manière à engager une conversation avec eux (ou une co-éducation comme dit Burawoy), qui

nous fassent cheminer sur ce qu'il est possible / impossible de faire, acceptable / inacceptable, etc. Autrement dit, il s'agit pour le sociologue de ne pas entrer frontalement dans le débat ou la mêlée (les acteurs le font beaucoup mieux que lui), tout en ne restant pas non plus « dans sa tour d'ivoire ». Il peut donc essayer d'y entrer de biais, de travers pour « alimenter » tous les points de vue en présence et la discussion. L'objectif de cette partie est donc de retracer mon cheminement en cours (et ses étapes) autour de ces questions de « où vont les institutions publiques socio-éducatives ? », « que peuvent-elles devenir quant à leurs mandats et modes de faire ? », « comment peuvent-elles évoluer dans leurs rapports aux populations ? ». Il s'agit de poser un certain nombre de jalons et de cadres d'analyse encore en construction et non exclusifs l'un de l'autre.

Ainsi, dans le chapitre 4, je présenterai plusieurs pistes de problématisation et d'analyse visant à décrire et à produire un « savoir positif » sur les dynamiques d'avenir des institutions publiques. Je montrerai comment j'ai d'abord cherché à tirer parti d'une grille d'analyse assez académique, pour ensuite m'en écarter suite à une sollicitation récente d'acteurs publics. La collaboration avec ces derniers m'a alors, sur cette même question de l'avenir des institutions publiques, conduit à esquisser une sociologie plutôt experte. Elle a pris la forme de l'énonciation par le sociologue et à l'attention d'acteurs publics de différents scénarios d'avenir possibles pour les structures publiques intervenant dans les domaines de l'éducation et du social.

Devant les limites de cette posture experte, je me suis engagé frontalement dans la définition d'une posture sociologique alternative à celle de l'enquête sur les institutions publiques, en tant que production d'un savoir synoptique censé éclairer leur devenir pour le compte des acteurs publics. Cette alternative qui, autour de cet enjeu des devenirs possibles des institutions, met au centre du faire sociologique, la co-action avec les acteurs publics et ordinaires en vue de l'institution permanente de l'intervention publique, je l'appelle une conversation sociologique. Sa présentation formelle occupe le chapitre 5.

Dans le chapitre 6, je montre que l'inscription du sociologue dans une relation conversationnelle avec les acteurs suppose de disposer, sous forme d'un background, de ressources conceptuelles propres. Autrement dit, la conversation ne peut avoir lieu que si le sociologue peut s'y engager à partir d'un point de vue à la fois décalé et en dialogue avec ceux des autres acteurs. Cela repose donc sur l'explicitation pour lui-même de schèmes conceptuels spécifiques pour penser les processus d'institution des structures publiques étudiées, sans qu'il ne cherche à imposer (ou même à expliciter) ces schèmes aux autres acteurs (qui ont les leurs). Je présenterai donc une première esquisse de ces schèmes dans ce chapitre en montrant ce qu'elles peuvent apporter à la conversation sociologique.

Dans le 7^{ème} chapitre, j'essaierai de franchir un pas de plus dans l'institution d'une sociologie engagée auprès des acteurs publics et ordinaires, en montrant comme une pensée-action du devenir des structures publiques ne doit pas faire l'économie d'un cadre d'analyse intégrant les dimensions de l'institution de la matière et du vivant. Je souhaite ainsi avancer vers une modélisation des rapports entre les phases d'institution du social (cf. le chapitre 6) et d'autres processus d'institution, en particulier ceux du vivant (humain et non-humain). Il s'agit de sortir de l'opposition stérile entre Nature et Culture, et des tentations de rabattre l'un de ces niveaux

de réalité sur l'autre (biologisme *versus* sociologisme). Cette enquête théorique me permettra de mieux analyser comment les institutions publiques, que j'étudie, ont à faire non seulement à du social, mais aussi à du vivant et du matériel, qu'il s'agisse : a) d'individus pris en charge à différents moments de leur vie (enfants éduqués, personnes âgées aidées...) ou b) de milieux de vie (cf. par exemple mes enquêtes dans des territoires de montagne et les politiques de développement dont ils sont la cible).

Chapitre 4.

Quels avenir pour l'intervention publique ? Un regard au croisement des sociologies académique et experte

Pour pouvoir alimenter les points de vue sociaux en présence sur l'avenir des organismes d'intervention publique, il me faut identifier clairement « ce qui compte pour moi » dans les structures publiques et dans la manière d'en parler, d'en rendre compte. Quelles sont donc, parmi la multitude des dimensions (des dynamiques et des occurrences) qui font ces structures publiques, celles que je mets en avant ? Quelles sont celles que je constitue comme angles d'approche pour identifier les interventions publiques et leurs évolutions possibles sous certaines descriptions ? Ces dimensions, sur lesquelles je me focalise et qui vont fonder mes descriptions des scénarios d'avenir de l'intervention publique, ce sont celles qui se sont peu à peu dégagées au fil de mes travaux de recherche sur les deux dernières décennies, dont j'ai essayé de retracer la genèse dans les chapitres 1 et 2.

Pour autant, je ne souhaite pas réduire mes descriptions à une seule grille de lecture, je souhaite combiner plusieurs angles d'approche pour appréhender les transformations de l'action publique et ce pour deux raisons. D'une part, il s'agit ici de pistes de travail sur le devenir des interventions publiques. Je m'autorise donc à tester et à présenter (et à soumettre à la critique) différentes esquisses de tableaux de pensée de ces scénarios d'avenir. D'autre part et de manière plus fondamentale, j'affirme depuis le début de ce mémoire que les réalités sociales sont épaisses, troubles pour parler comme D. Haraway¹⁶⁷ et qu'elles ne peuvent en conséquence pas être réduites à des versions simples ou en tout cas uniques. Je dois donc tenter de mettre en application ce postulat en proposant plusieurs descriptions non solubles l'une dans l'autre d'une « même réalité de l'intervention publique ». Ces différentes versions dépendent en grande partie des rapports que j'ai entretenus avec le monde universitaire et le monde de l'intervention publique au fil du temps.

Je proposerai donc, dans ce chapitre 4, deux grilles de lecture possibles et provisoires de l'avenir des interventions publiques envisagées comme des institutions. La première grille (1.) part d'une réévaluation d'une ressource analytique dont j'ai d'abord cherché à me distancier (cf. le chapitre 1), en l'occurrence celle mobilisant pour penser les institutions les schèmes épique, comique, tragique, ironique, nostalgique... Il me faut donc expliciter ces schèmes narratifs (1.), avant d'y avoir recours (en les combinant) pour construire différents scénarios d'avenir des institutions publiques contemporaines. La seconde grille (2.) a, elle, été élaborée pour « répondre » à des attentes explicites d'acteurs publics quant au devenir des modes d'intervention publique dans le domaine social et médico-social. Elles ont chacune un potentiel d'intelligibilité que je chercherai à mettre au jour. Les limites constatées dans l'usage de ces grilles d'analyse me conduiront à l'énonciation dans le chapitre 5 d'un faire sociologique alternatif, qui consiste non pas à proposer aux acteurs publics différentes versions ou narrations de leur avenir, mais bien à converser avec eux pour participer de l'institution permanente de l'intervention publique. Cette posture sociologique suppose d'explorer, dans le chapitre 6, une troisième grille de lecture en ayant davantage recours aux ressources conceptuelles que j'ai pu développer dans le cadre de ma sociologie institutionnaliste.

¹⁶⁷ D. Haraway, *Staying with the trouble*, Duke University Press, 2016.

Quels topoï pour l'analyse sociologique des avènements de l'intervention publique ?

Comme exprimé précédemment, dans le chapitre 1, je m'emploie, depuis plusieurs années, à penser la pluralité, la diversité des interventions publiques contemporaines, que ce soit en matière de mandat ou de modes d'intervention. A ce titre, je me suis toujours tenu à distance des discours annonçant la « fin des institutions publiques » ou au contraire leur renouveau, ou leur duplicité (entre ce qu'elles disent et ce qu'elles font) ou encore leur force de domination inchangée malgré les apparences. Il paraît donc contradictoire que je souhaite désormais, au moins à titre de piste de travail, évaluer la pertinence des schèmes narratifs « tragique », « épique », « comique » et « ironique »¹⁶⁸ pour penser les avènements des institutions. Cela me semble pourtant opportun pour la raison suivante. Ainsi, il est certes pertinent pour penser ce qu'est, ce que pense et ce que fait l'intervention publique au concret, dans une diversité de lieux et de moments, de se méfier de ces schèmes narratifs, car ils écrasent trop fortement « sous un grand récit » les singularités et la diversité des occurrences mondaines. Par contre, il me semble utile et inévitable¹⁶⁹ d'avoir recours à ces schèmes narratifs pour essayer, en les combinant, de faire un premier « balayage » des tendances plurielles et potentiellement contradictoires, qui parcourent les interventions publiques contemporaines et qui préfigurent peut-être celles de demain.

Autrement dit, avoir recours à ces schèmes narratifs, ne signifie pas que je souhaite « rabattre » ces scénarios d'avenir sur un grand récit préétabli. Je veux échapper à la tentation totalisante qui consiste à repérer un seul mouvement de fond qui caractériserait une intervention publique (son déclin ou toute évolution univoque), voire un ensemble d'interventions. Non seulement, je fais l'hypothèse que toutes les organisations publiques ne vont pas avoir la même trajectoire, mais aussi que chacune est et sera traversée et instituée par des processus de transformation hétérogènes voire contradictoires. Pour penser ces mouvements, il peut donc être opportun, (bien qu'insuffisant) de combiner différents schèmes narratifs. Pour aborder ces questions, nous partirons de la perspective présentée dans la première partie : j'étudierai les interventions publiques (en l'occurrence ici la question de comment appréhender leurs transformations) en tant qu'institution. Cela signifie que le concept d'institution permet de penser l'intervention publique à la fois dans sa dimension instituée (ce qui l'établit dans ses propriétés et ses évolutions) et dans sa dimension instituante (comment elle tend à établir la réalité et comment, ce faisant, elle s'institue elle-même).

La question des transformations des interventions publiques est d'abord un lieu commun de nos sociétés contemporaines, avant d'être un questionnement sociologique : le discours socialement dominant consiste à poser que nous vivons dans des sociétés qui changent vite, très vite, trop vite pour certains, du fait, en vrac de l'absence de garants méta-sociaux (Dieu...), de notre morale individualiste, du progrès technologique, des phénomènes de mondialisation (économique, culturelle), du changement dit « global » (climatique), etc. Il est alors souvent socialement et politiquement attendu des sociologues qu'ils fournissent une grille

¹⁶⁸ cf. H. White, « Poétique de l'histoire », *Revue labyrinthe*, 2009. Harrison, *Forêts*, Paris, Flammarion, 1992

¹⁶⁹ cf. P. Ricœur, *Temps et récit I*, Paris, Seuil, 1983.

d'intelligibilité de ce qui est perçu comme des changements rapides, radicaux, difficilement prévisibles : on en recherche les causes, l'ampleur, mais aussi et surtout les effets à plus ou moins long terme... Un certain nombre de sociologues sont pourtant réticents à se livrer à ce genre d'exercice pour plusieurs raisons. Certains le trouvent trop chargé de préoccupations de sens commun (arguant que « ce n'est pas parce que le sens commun pense que « ça change » que c'est le cas et que cela mérite une investigation sociologique »). Certains confèrent à la sociologie du changement un statut épistémologique problématique. Ainsi, pour penser en terme de changement, il faut postuler l'existence d'un état social en t et un autre état social distinct en t+1 et des rapports causaux entre les 2. Or, disent ces sociologues, « comment identifier ces états, ces rapports de causalité, comme distinguer ce qui change et ce qui ne change pas dans une société, quels critères se donner, etc... ? ». Enfin, certains sociologues refusent toute prétention « prospective » à la sociologie (considérant qu'en la matière « on est sûr de se tromper ! »)

Mais beaucoup d'autres sociologues, à l'inverse, se prêtent au jeu, sans doute parce que la sociologie est « fille d'une modernité » qui se définit (s'auto-décrit) avant tout par son propre mouvement et non par sa fidélité à la tradition. La sociologie partage donc cette vision du monde social, ce qui conduit la plupart de ses représentants à considérer la question du changement comme une question sociologique majeure, car touchant au cœur de ce qui caractérise les sociétés modernes. Dès lors, comment se traduit cet intérêt pour le « changement social », lorsqu'on s'inscrit dans une sociologie des transformations de l'action publique envisagée en tant qu'institutions ?

En parcourant la littérature sociologique sur ce thème, on constate qu'il existe différentes façons archétypales de penser et de conceptualiser le changement institutionnel ; c'est à dire en fait différentes façons (sociales avant d'être sociologiques) d'appréhender le rapport institué / instituant, de penser la tension entre « état institutionnel » et « dynamique institutionnelle ». On peut ainsi distinguer une vision tragique, une vision comique, une vision ironique et une vision nostalgique¹⁷⁰ des institutions et de leurs dynamiques de transformation dans la littérature sociologique classique et contemporaine. En s'inspirant des travaux d'Harrison White dans « Poétique de l'Histoire »¹⁷¹, on peut considérer qu'il s'agit là de schèmes narratifs qui établissent l'horizon des possibles en matière de mise en récit sociologique de l'avenir des institutions.

Une vision tragique

Dans une *vision tragique* du changement institutionnel, la création d'une institution procède d'une opposition, d'un « arrachement » d'humains (les « fondateurs ») à d'autres institutions préexistantes (qui, ce faisant, s'en trouvent affaiblies voire disparaissent). Dans cette vision dramatique, l'institution lorsqu'elle est pleinement établie est vue comme parfaitement stable du fait même de son homogénéité interne : les hommes adhèrent pleinement à l'institution (qu'il s'agisse des instances politiques, de la famille ou de la religion), contribuant ainsi à lui donner toute sa vigueur et sa légitimité. Mais, toujours dans cette vision tragique, un jour ou l'autre, cette institution succombera, mourra sous l'action d'autres institutions (par affaiblissement

¹⁷⁰ J'emprunte librement ces types à R. Harrison, *op. cit.*

¹⁷¹ H. White, « Poétique de l'histoire », dans *Labyrinthes*, 2009.

progressif, par dissolution, par subversion). Cette fin est tragique, car elle est inscrite dans l'acte de naissance même de l'institution : cette dernière est née de l'effondrement d'institutions anciennes et elle mourra donc inévitablement suite à l'émergence d'institutions nouvelles. C'est là un processus irréversible dont les individus ne sont pour ainsi dire pas conscients (ils ne le voient pas venir, hormis l'observateur extérieur ici le sociologue) et dont ils ne sont pas les acteurs encore moins les Sujets. Dans cette perspective-là, ce sont bien les institutions qui agissent et interagissent entre elles à travers, par l'intermédiaire des individus, dont les actions mènent inexorablement, mais sans qu'ils s'en rendent compte, de la grandeur à la chute de l'institution. On retrouve très clairement ce schéma d'analyse chez Everett Hughes par exemple dans ses deux articles classiques « Les institutions comme entreprises collectives » et « Les institutions bâtardes »¹⁷². Mais je pense que ce schéma de pensée dramatique est aussi à l'œuvre chez Max Weber lorsque ce dernier pense, sur la longue durée l'évolution des rapports entre institutions politiques, économiques, religieuses et scientifiques dans un contexte de pluralité irréductible des valeurs / des ordres symboliques (qui s'incarnent dans des institutions). C'est le cas par exemple de son analyse classique d'une institution capitaliste qui dans un premier temps s'appuie sur une institution religieuse pour croître (se nourrit de son pouvoir instituant) et gagner en vigueur. Puis dans un second temps, cette institution capitaliste va contribuer à l'effacement de cette dernière, dans et par une relation de prédation¹⁷³.

Ce schème tragique peut aussi être mobilisé pour montrer en quoi les institutions publiques préparent en fait leur propre perte, creusent leur propre tombe du fait même de leur mégalomanie (pathétique), pour parler comme Mary Douglas¹⁷⁴. En effet, leur mandat est proprement impossible : transformer les individus, les populations, le social et ce par une action planifiée. A ce titre, les institutions seront toujours un jour victimes de l'écart entre leurs ambitions démesurées et la réalité de leurs réalisations. C'est tout particulièrement vrai des institutions étatiques, qui, pour reprendre le mot de De Maistre¹⁷⁵, sont des « institutions bavardes », multipliant les discours et les textes sur ce qu'elles vont et doivent faire. On peut, dans une vision tragique, comme le suggère de Maistre, voir là le signe de leur faiblesse congénitale ou de leur fin prochaine. En effet, une institution est, dans la narration tragique qu'il en fait, d'autant plus forte qu'elle est silencieuse : elle fait tellement partie de la vie des hommes (elle l'institue) qu'elle n'a pas besoin de produire en permanence des discours d'autojustification ou d'autocélébration de sa constitution (par des acteurs)¹⁷⁶.

Une vision comique

Certains sociologues appréhendent le changement institutionnel à travers un schème d'intelligibilité « comique ». Qu'est-ce à dire ? Dans une narration comique, toute institution se définit (et se transforme) dans et par une tension permanente entre 1) l'Idée institutionnelle dans sa pureté (la loi ou le message institutionnel(le) originel), 2) l'incarnation imparfaite de cette idée par les représentants de cette institution, 3) la critique de ces représentants institutionnels par des acteurs externes au nom de la pureté de la loi institutionnelle. Dans cette

¹⁷² Cf. E. Hughes, *Le regard sociologique*, Paris, Ehes, 1997.

¹⁷³ M. Weber, *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964.

¹⁷⁴ Cf. M. Douglas, *Comment pensent les institutions ?* Paris, La découverte, 1999.

¹⁷⁵ Cf. J. De Maistre, « Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines », dans J. De Maistre, *Œuvres*, Paris, R. Laffont, Bouquins, 2007.

¹⁷⁶ On retrouve ici la distinction faite Merleau-Ponty entre la constitution (par agrégation de volontés individuelles) et l'institution (dont résultent lesdites volontés). cf. M. Merleau-Ponty, *L'institution*, *op. cit.*

vision des choses, l'institution se transforme au gré des rapports qu'entretiennent ces trois pôles : toute institution traverse une période au cours de laquelle l'imperfection de ses propres acteurs (égoïsme, immoralité, aveuglement, absence de volonté ou tout simplement finitude humaine...), censés pourtant incarner le Bien commun, conduisent à son affaiblissement, voire, si rien n'est fait, à sa disparition. Mais, de cet écart de plus en plus béant entre le principe institutionnel (par définition juste, bon...) et la réalité quotidienne de l'institution (des décisions injustes, contraires à la morale ou en tout cas forcément imparfaites), peut émerger une critique venant d'acteurs extérieurs. Ces derniers prétendent ramener sur le droit chemin voire renverser les représentants institutionnels au nom de l'idéal institutionnel, alors même qu'ils sont officiellement définis, si on s'en tient aux apparences (i.e. au discours dominant) comme de simples citoyens, mus par leurs intérêts privés. Si ce travail critique va à son terme, l'institution en sort renforcée car épurée (l'écart entre l'idée et les réalisations s'est pour un temps réduit aux yeux d'un certain nombre d'acteurs). Si on suit les réflexions de Harrison, on est bien ici dans un mode de pensée « comique » car l'observateur (le sociologue ou un autre acteur) dévoile l'absurdité de l'institution au sens où ce qu'elle est réellement est l'inverse de ce qu'elle prétend être. Il s'agit ici de produire une narration dévoilant que les apparences masquent une réalité qui en est exactement l'inverse : les représentants de l'institution sont ceux qui la pervertissent et les déviants (ceux qui critiquent le discours dominant) sont ceux qui la sauvent. Le moteur du changement institutionnel est là encore exogène, mais se loge non plus dans une nécessité extrahumaine (comme dans la vision tragique) mais bien au cœur de la volonté des humains et de leurs luttes (souhaitent-ils ou non le salut de l'institution ?). En mobilisant ce schème comique, le sociologue adopte la posture du justicier, i.e. celui qui dévoile, qui contribue à la critique des institutions. On retrouve très clairement cette posture chez Boltanski dans son livre, « De la critique »¹⁷⁷, mais on la retrouve aussi (ce n'est pas un hasard) dans certains travaux de P. Bourdieu¹⁷⁸. On retrouve aussi cette vision comique dans l'analyse institutionnelle¹⁷⁹ qui met au cœur de la dynamique des institutions la tension entre institué et instituant ou encore chez H. Becker lorsqu'il appelle tout (jeune) sociologue à se méfier systématiquement de tous les discours portés par des responsables publics (scolaires ou autres), en testant systématiquement l'hypothèse inverse (par exemple, « ils disent que l'école est un lieu de savoir, alors essayons de la décrire comme une garderie »)¹⁸⁰.

Une vision ironique

Un troisième schème d'intelligibilité et narratif que l'on retrouve fréquemment dans des analyses des transformations des institutions publiques correspond à une vision ironique des institutions et de leurs transformations. Dans cette approche, l'institution est définie par l'écart irréductible et constitutif entre l'idéalisme de ses principes affichés (façades institutionnelles) et la rationalité instrumentale qui domine tous les actes, pensées et décisions des agents institutionnels (maîtriser, exploiter, mesurer, contrôler, etc...). A la différence, du schème comique, dans cette vision des institutions, il n'y a pas de place pour la critique ou en tout cas

¹⁷⁷ L. Boltanski., *De la critique*, Paris, Gallimard, 2009.

¹⁷⁸ cf. par exemple le livre de A. Lantacker sur une certaine approche bourdieusienne des institutions, dans son livre : *La science des institutions impures*, Paris, Raison d'Agir, 2010. Le titre même indique que l'analyse des institutions et de leurs transformations se focalise sur le décalage entre le principe institutionnel et son incarnation imparfaite par des agents.

¹⁷⁹ Cf R. Lourau, *L'analyse institutionnelle*, Paris, Ed. de Minuit, 1970

¹⁸⁰ Cf. entre autres, H. Becker, *Les ficelles du métier*, Paris, La découverte, 2002.

cette dernière n'a pas de portée (sans doute parce qu'elle n'est elle-même qu'une façade). La posture des acteurs est celle du détachement moral et d'un engagement dans des rapports de force. C'est le cas des acteurs institutionnels : ils savent pertinemment qu'ils ne font pas ce qu'ils disent, mais ils vivent avec, voire ils en jouent pour arriver à leurs fins (figure du cynique). C'est aussi le cas des acteurs extérieurs à l'institution : ils ne croient plus en l'institution. Non seulement ils ne se font pas d'illusions, mais ils ne cherchent pas à sauver l'institution, à restaurer sa pureté : ils l'ignorent ou l'instrumentalisent (prédation). Mais alors, si c'est le détachement qui prédomine, si les individus ne sont plus « habités » par les valeurs des institutions, si ces dernières ne sont que des moyens permettant d'atteindre, tout en les masquant (mais personne n'est dupe¹⁸¹), des fins ajustées à la reproduction d'un système de domination, comment les institutions vivent-elles et se transforment-elles selon les sociologues qui mobilisent ce schème ironique ? C'est par le jeu mécanique des rapports de force et de pouvoir, que l'institution se perpétue à l'identique tant que les dominants conservent leur statut ; le jour où ils seront vaincus, les nouveaux maîtres imposeront leurs propres institutions (ou leur propre version de l'institution) selon la même logique de détachement moral. On retrouve cette façon de penser les institutions et leurs transformations chez Marx bien sûr, ainsi que chez Bourdieu (cf. son analyse du retrait de l'Etat¹⁸² et son analyse de l'Etat comme champ¹⁸³). Mais il me semble aussi qu'on la retrouve chez Crozier (avec l'analyse stratégique)¹⁸⁴. Avec ce schème d'analyse, le sociologue tend à adopter la posture de l'observateur désabusé, c'est dire lui-même affecté par cette posture de détachement d'un point de vue moral, ce qui se traduit par le recours à une analytique en terme de modélisation et de causalité.

Une vision nostalgique

Un dernier schème d'analyse couramment mobilisé est celui d'une vision nostalgique des institutions. Dans cette perspective, les institutions actuelles sont analysées comme des formes dégradées d'un état institutionnel antérieur, au sens où elles sont moins intégrées (désorganisées, en miettes...), moins légitimes ou moins morales que leurs ancêtres.

Dans ce schéma narratif, cette décadence des institutions peut être interprétée comme la conséquence inéluctable de leur caractère ironique : à force de se réduire à leur dimension instrumentale de plus en plus déconnectée de toute idée ou principe constitutif, les institutions finissent par causer leur propre perte. Mais cette narration nostalgique peut être articulée à d'autres schèmes narratifs. Suivant les versions de ce schème nostalgique, les écrits sociologiques laissent parfois deviner en filigrane des alternatives historiques à ces « institutions en fin de vie ». De ce point de vue, l'approche nostalgique des institutions « perpétue l'attente de la grâce », à l'instar de la vision comique, mais sans jamais y croire vraiment. D'une certaine manière, le récit nostalgique est celui d'un auteur comique, qui aurait cessé de croire à la régénérescence possible de son institution.

On retrouve cette vision nostalgique des institutions bien sûr chez les tenants de la thèse de la désinstitutionnalisation¹⁸⁵. Elle est aussi à l'œuvre chez quelqu'un comme Dubet¹⁸⁶, non pas au

¹⁸¹ Cf. P. Sloterdijk, *Critique de la raison cynique*, Paris, C. Bourgeois éditeur, 1987

¹⁸² P. Bourdieu (dir.), *La misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.

¹⁸³ P. Bourdieu, *De l'Etat*, Paris, Seuil, 2015.

¹⁸⁴ M. Crozier et E. Friedberg, *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.

¹⁸⁵ F. Abbaléa (dir.), *Institutionnalisation, désinstitutionnalisation de l'intervention sociale*, Toulouse, Erès, 2012.

¹⁸⁶ F. Dubet, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002.

sens où il jugerait la nature des institutions passées « meilleure » que celle des institutions actuelles (dont le programme est sur le déclin). Mais, la grille d'analyse qu'il utilise pour étudier les institutions contemporaines, est issue des propriétés supposées des institutions de l'âge d'or du programme institutionnel : c'est le passé (le travail sur autrui) qui sert à penser le présent des institutions. Autrement dit, dans la narration nostalgique, les institutions contemporaines ne sont pas pensées en propre mais par comparaison avec un état antérieur... même si comme le dit Dubet, il n'y a pas lieu de regretter le passé¹⁸⁷.

Différents postulats quant à « ce qu'est une institution » et « ce qui la transforme »

A partir de cette explicitation des différents schèmes de mise en récit possibles des transformations des institutions, on peut considérer que, pour étudier les institutions et leurs dynamiques, chaque schème fait un choix concernant d'une part la consistance interne des institutions et d'autre part la dynamique principale de leur transformation. L'explicitation de ces choix (qui sont en fait des postulats), bien que technique, ne doit pas être vue comme une manière de « couper les cheveux en quatre » : il s'agit pour le chercheur que je suis, de savoir ce que je fais, quand j'ai recours à tel ou tel schème narratif pour en faire un usage prudent, réflexif, et ouvert à d'autres schèmes ou grilles d'analyse. On peut ainsi espérer échapper à la tentation toujours présente, car confortable, d'une lecture univoque de la réalité.

Ainsi, on peut baser le récit sur l'hypothèse (le postulat) d'une homogénéité interne forte des institutions en un instant t : c'est le cas dans la vision tragique dans laquelle l'institution est une loi (divine, morale) globale, hégémonique, mais aussi dans la vision ironique où l'institution n'est en réalité que puissance, pouvoir, force, rationalité instrumentale. Mais on peut aussi retenir plutôt l'idée d'une hétérogénéité des institutions, comme dans la vision comique pour laquelle l'institution est tiraillée entre ses idéaux et les intérêts de ses membres ou dans la vision nostalgique pour laquelle l'institution est « tiraillée » entre un avant / ancien et un maintenant.

Par ailleurs, le facteur dominant (mais non exclusif) de dynamique ou transformation institutionnelle peut être défini par le sociologue comme exogène à l'institution comme dans la vision tragique (c'est dans et par leurs rapports à d'autres institutions que naissent et meurent les institutions), mais aussi dans la vision comique (c'est de la critique extérieure que peut venir une éventuelle régénérescence ou rédemption pour l'institution corrompue de l'intérieur). Ou alors la transformation peut être analysée comme un processus fortement endogène à l'institution comme dans la vision ironique (les institutions modernes se transforment à travers des rapports de force qui résultent tous de l'écart et de la tension entre des principes moraux faibles et une rationalité technique / instrumentale croissante) ou dans la vision nostalgique (à partir d'un certain moment l'absence d'ancrage des institutions modernes dans une tradition qui ferait autorité, conduit inexorablement à leur déclin ou à leur chute). Ce qui nous conduit au tableau synthétique suivant.

¹⁸⁷ Plus largement on retrouve ce schème narratif chez Durkheim lorsqu'il analyse l'avènement des institutions modernes. cf. E. Durkheim, *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1996.

		Dynamique institutionnelle	
		exogène	endogène
Etat institutionnel	Homogène	tragique	ironique
	Hétérogène	comique	nostalgique

Une autre façon de distinguer ces différentes approches des transformations institutionnelles (et ce toujours pour en faire un usage raisonné et réflexif), c'est d'examiner le rôle accordé aux humains dans ces transformations ou encore le type de qualités reconnues aux humains et qui contribuent à ces évolutions institutionnelles. On peut ainsi distinguer des visions dans lesquelles le rôle accordé aux humains dans la transformation des institutions est fort. C'est le cas de la vision comique pour laquelle à la fois l'imperfection et la capacité critique des humains est essentielle à la survie ou au renouvellement des institutions. C'est aussi le cas de la vision ironique puisque c'est bien *in fine* la nature humaine ou en tout cas la condition de l'homme moderne qui fait des institutions des instruments de plus en plus efficaces au service de la soif de puissance et de domination inscrite au plus profond de l'homme moderne. A l'inverse, dans d'autres mises en récit, le rôle accordé aux humains dans la transformation des institutions est faible. C'est le cas, comme je l'ai déjà évoqué, de la vision tragique pour laquelle il y a une sorte de nécessité supra-individuelle qui préside à la vie et à la mort de toute institution : lorsqu'une institution est balayée par une autre institution plus puissante, les humains n'y sont pas pour grand-chose et n'y peuvent pas grand-chose. Ils sont seulement pour certains les « supports », le « bras armé » de l'institution qui monte en puissance et pour d'autres les victimes ou les témoins de la chute d'une autre institution. La vision nostalgique des institutions accorde aussi un faible rôle aux humains dans la transformation des institutions. En effet ces derniers ont été pris au piège (cf. la métaphore de la cage de fer par exemple chez Weber), subissent les effets pervers de l'inconséquence de leurs prédécesseurs. Ces derniers ont poussé à l'extrême la rationalité instrumentale au sein des institutions, ce qui par des mécanismes devenus impersonnels (que plus personne ne maîtrise) a causé la perte de ces dernières. Ce déclin des institutions, les individus contemporains le subissent sans pouvoir y remédier, sauf dans les cas où le sociologue a confiance en la capacité des humains à inventer (en général à tâtons, péniblement...) un autre avenir pour les institutions.

Différentes figures du couple « institué / instituant »

Dans le même ordre d'idée et pour faire écho à des questionnements et des propositions évoquées au sein du RT 40 de l'AFS¹⁸⁸, on peut souligner que chacun de ces 4 schèmes narratifs mobilise de façon différenciée le rapport instituant / institué, à travers lequel on peut penser les transformations institutionnelles.

Ainsi, dans la *vision tragique*, sur la longue durée, l'institué, pensé comme une tradition culturelle supra-individuelle, est hégémonique et l'instituant se réduit à l'actualisation de

¹⁸⁸ cf. en particulier un document de travail non publié de P. Lyet diffusé au sein du RT 40 en 2011. P. Lyet, « L'hypothèse des régimes d'institution », document de travail non publié, 2011

l'institué : ce schème d'analyse caractérise en effet l'institution (une fois qu'elle est établie) par sa stabilité, sa quasi-immuabilité. Par contre, ce schème met en exergue de (rares) moments de rupture, de désordre (extrêmes mais courts) qui vont voir l'instituant (pensé comme une tradition radicalement autre) prendre toute la place par rupture avec l'institué jusque-là dominant. Cela se déroule au moment de la fondation de l'institution (qui suppose que le pouvoir instituant de cette dernière s'impose à ceux d'autres institutions) et au moment de son effacement (par le pouvoir instituant d'une autre institution).

Dans la *vision comique*, l'institué et l'instituant sont pensés comme deux modalités possibles et en lutte du rapport entre une « idée pure » (l'égalité des chances à l'école, l'accès aux soins pour tous) et ses « incarnations humaines » forcément imparfaites. Ceux qui tiennent l'institution et ceux qui la critiquent s'opposent car chaque camp prétend incarner mieux que l'autre l'Idée dont l'institution est la garante. Et c'est ce conflit qui institue sans cesse l'institution ; la vie et les transformations des institutions résultent d'une tension permanente entre leur pouvoir instituant et leur forme instituée : sur des cycles courts, l'un prend le dessus sur l'autre, mais cela ne dure jamais très longtemps : aucun des deux termes ne peut espérer une victoire totale et définitive sur l'autre ; ce qui signifie que chaque terme est assuré d'exister et d'être efficient quoi qu'il arrive.

Dans la *vision ironique* des institutions, l'institué domine sous la forme d'une rationalité instrumentale, systémique, fonctionnelle (une force impersonnelle) qui modèle les esprits, les corps, les objets institutionnels¹⁸⁹. Mais, une forme particulière de pouvoir instituant est à l'œuvre, celui qui fait que, sur la durée, les institutions modernes sont dans une logique « du toujours plus » : plus de pouvoir, de désir de puissance et de contrôle, plus de rationalisation. On a donc là un schème de pensée dans lequel l'instituant a avant tout pour fonction non pas de produire du différent, ni de reproduire le même mais de « produire toujours plus de même », ce qui accroît à l'infini la prégnance de l'institué. Cela change le visage de l'institution en terme de degré mais non de nature, car elle reste une instance de domination peuplée de nombreux êtres à la moralité minimale ou de façade et d'un certain nombre de cyniques... et elle l'est toujours un peu plus chaque jour qui passe.

Enfin dans la *vision nostalgique* des institutions, on est clairement dans une analyse des institutions où l'institué correspond à une tradition qui, bien que n'ayant pas encore complètement disparu, est en cours de dissolution, d'éclatement, de dégénérescence. Ce processus entropique est dû à une forme négative de l'instituant. En effet, dans ce schème d'analyse, l'instituant ne crée pas de formes institutionnelles nouvelles (vision tragique) pas plus qu'elle ne les régénère (vision comique) ou les renforce (vision ironique). Au contraire, elle les défait et c'est tout (sans rien instituer à la place). L'instituant, c'est ici de manière apparemment paradoxale le travail du négatif.

Comment hybrider ces différents schèmes d'intelligibilité et pour quoi faire ?

Une autre remarque, qui me semble importante au regard de mon projet, est que dans leurs analyses empiriques, la plupart des sociologues mobilisent au moins deux schèmes d'analyse des transformations des institutions, soit qu'ils parviennent à les combiner, à les hybrider, soit qu'ils les mobilisent alternativement. Par exemple, on l'a vu ci-dessus, Pierre Bourdieu, selon

¹⁸⁹ Cf. par exemple H. Marcuse, *L'homme unidimensionnel*, Paris, Minuit, 1968.

ses ouvrages, selon les périodes de sa carrière va mobiliser plutôt un schème ironique (cf. *La Noblesse d'Etat* et ses travaux sur les origines historiques de l'Etat), ou plutôt un schème comique (en jouant parfois lui-même le rôle du critique censé permettre de « purifier » l'institution, cf. ses écrits au milieu des années 90 au moment des grèves de 1995). Dubet, dans « Le déclin de l'institution », mobilise de façon dominante un schème nostalgique, mais il a aussi parfois recours à un schème tragique, lorsqu'il explique en partie le déclin des institutions publiques par la montée en puissance inéluctable d'autres institutions (ce qu'il appelle la « perte du monopole institutionnel »). D'autres travaux (bien représentés par exemple au sein du RT 40 de l'AFS), à la fois pointent la montée en puissance de la rationalité gestionnaire dans les institutions contemporaines (schème ironique) et à la fois sont attentifs, à l'aide d'enquêtes ethnographiques, à la capacité d'acteurs internes (professionnels), externes (usagers, acteurs faibles) ou à la marge (dispositifs) des institutions à résister à ces logiques dominantes en mettant en avant et en pratique des impératifs éthiques (schème comique)¹⁹⁰. Certains auteurs peuvent même dans un unique texte mobiliser plus de deux schèmes d'intelligibilité. Il me semble que c'est ce que fait Everett Hughes dans ce petit texte qu'est « les institutions bâtardes ». Ainsi, lorsqu'il définit toute institution par sa capacité à définir normativement les besoins d'une population et les moyens de les satisfaire, il mobilise un schème ironique. Lorsqu'il propose une description de la façon dont des institutions légitimes, établies s'adaptent à leur environnement (d'où proviennent des critiques sous différentes formes) ou lorsqu'il explique qu'il n'y a pas de sociétés sans institutions bâtardes, il a recours à un schème comique. Et enfin lorsqu'il explique qu'un jour ou l'autre toute institution mourra, supplantée par de nouvelles institutions, il s'inscrit dans un schème tragique.

Sur quoi peut déboucher cette description des schèmes narratifs sur lesquels reposent les mises en récit sociologiques des transformations institutionnelles ? Cela peut contribuer à une réflexivité accrue sur les analyses que l'on produit sur des transformations de telle ou telle intervention publique. Il s'agit d'être davantage conscient du fait qu'on peut conceptualiser différemment les notions d'institué et d'instituant, la place accordée aux dynamiques endogènes comme à l'environnement dans les transformations de l'action publique étudiées. Il s'agit d'être conscient de nos postulats, de nos thématas de départ, de ce qu'ils nous permettent d'éclairer, mais aussi ce qu'ils nous conduisent à laisser dans l'ombre. Cela peut ainsi permettre d'articuler de façon plus rigoureuse ces différents schèmes narratifs des transformations des structures publiques : ne pas en oublier certaines, pointer les complémentarités, les différences, les incompatibilités entre les topoï. Il s'agit donc de ne pas considérer ces topoï comme exclusifs les uns de autres, mais bien de tirer des ressources descriptives et interprétatives nouvelles de leurs tensions¹⁹¹ : dépasser l'opposition entre un institué comme une tradition culturelle *versus* une force impersonnelle ; penser le changement comme limites des dynamiques endogènes et exogènes des institutions (c'est-à-dire que le changement est le point où cette distinction s'efface) ; renvoyer dos à dos une approche centrée sur les acteurs et une approche centrée sur un système impersonnel dans l'analyse des transformations (cf. mon usage du concept de machines institutionnelles).

¹⁹⁰ Cf. Y. Bonny et L. Demailly, *L'institution plurielle*, Lille, Presses du Septentrion, 2012. J.-P. Payet et A. Purenne, *Tous égaux ! Les institutions à l'ère de la symétrie*, Paris, L'Harmattan, 2016.

¹⁹¹ En s'inspirant ici de F. Jullien, qui propose que le sens (ici celui configuré par le sociologue) émerge non de la différence, mais de la tension entre des schèmes de pensée. Cf. *De l'être au vivre*, Paris, Gallimard, 2015.

De plus, un tel tableau de pensée permet de se demander si toutes ces visions de l'institution et de ses transformations « se valent » ou bien si certaines visions, certains schèmes sont plus adaptés que d'autres à l'analyse de certains moments institutionnels, voire de certaines institutions ? Par ailleurs, ce premier travail d'explicitation peut m'inciter à trouver de nouvelles façons de combiner ces différents schèmes pour des effets d'intelligibilité propres. Quoi qu'il en soit, on verra dans les pages suivantes comment ces différents schèmes de mise en récit informent mes catégories d'analyse, les scénarios d'avenir que je construis.

Pour aller plus loin dans l'élaboration de scénarios d'avenir des interventions publiques, il me fait maintenant combiner ces schémas narratifs généraux avec une autre dimension, celle relative au champ d'expériences et à l'horizon d'attentes des structures publiques étudiées. Autrement dit, il faut raconter leur histoire et leur devenir au regard d'une caractérisation de leur mandat. C'est ce qui va permettre de densifier les scénarios d'avenir des institutions en essayant de répondre à la question des évolutions possibles de « ce que font » les institutions publiques. Cela va s'opérer en croisant l'état de mes problématiques académiques sur ce point et les attentes d'une structure publique quant à son propre devenir.

Esquisse de scénarios d'avenir pour les institutions publiques

La seconde grille de lecture de l'évolution des institutions publiques, que je vais tenter d'esquisser ci-dessous à la fois s'inspire des topoï des transformations institutionnelles explicités ci-dessus (ils en forment la trame narrative de base) et à la fois est née de l'interférence entre mes travaux de sociologie académique et une demande spécifique, ponctuelle, faite en l'occurrence par le service « personnes âgées / personnes handicapées » d'un conseil départemental ¹⁹².

Une tentative de sociologie prospective à partir d'une demande d'expertise

La demande vient, en l'occurrence, d'une responsable (chef de service) d'une Délégation Territoriale d'un Conseil Départemental, qui anime un réseau de professionnels (CLIC) intervenant dans les domaines « Personnes Agées et Personnes Handicapées ». Ce responsable public voulait organiser une journée de réflexion sur la façon dont les établissements médico-sociaux peuvent tenir compte des projets de vie des personnes (besoins, aspirations, attentes propres) dans leur prise en charge de ces publics. Elle voulait contribuer à une réflexion collective sur les difficultés, modalités, contraintes à différents niveaux (réglementaire, matériel, attentes des personnes, etc.) dans la mise en œuvre concrète de ce principe. Elle me demanda donc une intervention orale qui leur permette de « prendre de la hauteur », selon ses propres termes et ce, en contrepoint d'une intervention d'un responsable technique de la MDPH sur le nouveau formulaire de demande (expression / évaluation des besoins par l'utilisateur). Implicitement, sa demande opérait un classement dans le monde des institutions publiques, dans lequel elle évolue, en fonction d'un critère qui lui semblait important : d'un côté la catégorie des institutions qui tiennent compte / mettent en œuvre le projet de vie des personnes prises en

¹⁹² Cette partie reprend, en le remaniant, le texte d'une communication au Congrès de l'AFS de 2019, dans le cadre du RT 40.

charge, de l'autre côté, celles qui ne le font pas. A partir de cette doxa, que me demande-t-elle exactement ? Il y a quelque chose comme « l'(les) éclairer sur les causes qui font que les professionnels d'une institution sont plus ou moins capables ou en mesure de tenir compte du projet d'une personne prise en charge... et l'(les) éclairer sur le point jusqu'auquel cela est possible ». Elle insiste par exemple, d'emblée, dans sa demande, sur les limites matérielles, réglementaires (juridiques), organisationnelles auxquelles les professionnels de ce champ d'action publique sont soumis, par rapport aux attentes, selon elle, illimitées et singulières des personnes prises en charge.

Comment me suis-je saisi de cette demande dans une perspective sociologique ? J'ai, en réponse à ce que je percevais de ses attentes, produit un classement « explicite » des institutions publiques (et de ce qu'elles pourraient devenir) par différents processus d'appropriation de l'attente initiale :

1° J'ai tout d'abord retraduit l'enjeu de l'acteur public (« que faire du projet de vie singulier des personnes ? ») dans mes perspectives sociologiques. Sa demande a été l'occasion pour moi de retravailler un de mes angles d'approche privilégiés des institutions publiques. Il s'agit en l'occurrence de l'idée selon laquelle le mandat des institutions publiques contemporaines intègre à la fois un horizon (ou code) symbolique de contrôle des populations et à la fois un horizon de sens orienté vers la reconnaissance des personnes (cf. chapitre 1). J'ai alors abordé la question de la place du « projet de vie des personnes » dans les institutions publiques contemporaines, en questionnant la capacité de ces institutions à « reconnaître les personnes », en fonction de ce que je considère comme leur mode d'intervention traditionnel, basé avant tout sur le contrôle. Autrement dit, je construis mon classement en fonction de deux critères (contrôle et reconnaissance institutionnelle) et non un seul (reconnaissance des personnes : oui / non)

2° Ensuite, je ne « réponds » pas à la demande de l'acteur public de « modélisation des facteurs favorisant ou limitant » la prise en compte du projet de vie dans l'intervention publique. Sa demande résonne plutôt avec un de mes questionnements récurrents : en l'occurrence, comment les institutions contemporaines sont-elles en train d'évoluer par rapport à cette tension, en leur sein, entre maintien d'un contrôle des populations et reconnaissance des personnes ? Comment ces deux aspects de leur mandat peuvent-ils se combiner, de manière variable, pour donner naissance à des configurations institutionnelles plurielles voire divergentes ?

3° De plus, à des fins d'échange avec les acteurs publics, je privilégie dans mes analyses une métaphore biologique en présentant leurs institutions d'appartenance (éducatives et médico-sociales) comme des êtres vivants caractérisés par un code symbolique (et non génétique). J'envisage ainsi leur mandat comme une sorte d'ADN institutionnel composé de deux « bases » - C (Contrôle) et R (Reconnaissance) – qui peuvent se combiner de différentes manières selon que chaque base est dominante ou minoritaire dans l'action publique. Concernant leur rapport à l'environnement extérieur, j'envisage les institutions publiques comme des êtres auto-poïétiques. Cela signifie qu'elles s'auto-instituent à partir de leur propre code et traitent les occurrences extérieures avant tout comme du « bruit », qu'elles vont traduire à partir de leur propre code symbolique¹⁹³. L'idée, que je développe alors, est que les

¹⁹³ qui renvoie à l'idée d'auto-référentialité et d'auto-poïèse des systèmes sociaux développée par N. Luhmann dans : *Systèmes sociaux. Esquisse d'une théorie générale*, Presses de l'Université de Laval, 2011.

expressions de cet « ADN institutionnel » évoluent en s'adaptant aux contraintes changeantes historiquement, de l'environnement social de l'institution.

4° On peut alors analyser les institutions publiques en racontant leur histoire et ce en mobilisant différents registres narratifs (cf. ci-dessus) : épique ou romanesque (naissance et triomphe d'une institution), tragique (quoi que fasse l'institution, à la fin « cela finit toujours mal »), comique ou critique (l'institution n'est jamais ce qu'elle prétend, ne fait pas ce qu'elle dit), ironique (au fond, la seule vérité, c'est le rapport de force et la domination), nostalgique (décrire l'institution actuelle par rapport à ce qu'elle était avant). Ces différents schèmes narratifs permettent d'élaborer une sorte de grand récit simplifié (et réducteur) des institutions publiques, mais qui forme le soubassement nécessaire pour penser les scénarios d'avenir possibles. En effet, ce récit débouche sur l'idée que les institutions publiques contemporaines traversent actuellement une période de « crise » ouvrant sur différentes évolutions possibles.

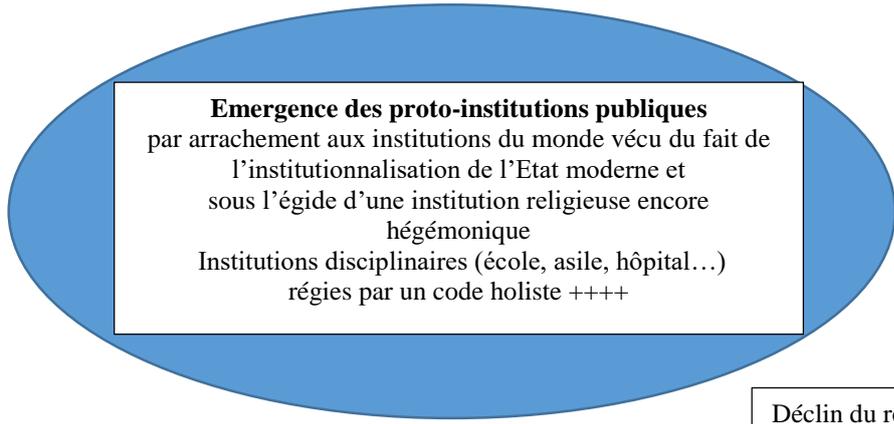
5° Dès lors, à partir de cette histoire jusqu'au temps présent, il s'agit d'esquisser une réflexion prospective vers les avènements possibles des institutions publiques (que je résume sous la forme d'un tableau, ci-dessous). Le premier principe prospectif est de distinguer les différents scénarios en fonction de la façon dont une institution publique va agencer, articuler les deux codes en tension : celui de contrôle et celui de la reconnaissance pour faire face à la crise qu'elle traverse. Le second principe d'analyse prospective est de distinguer à chaque fois : un scénario déjà observable dans les institutions contemporaines, pour voir ensuite vers quoi il pourrait mener à terme si la tendance se confirmait, se généralisait, voire devenait hégémonique dans telle ou telle institution publique.

6° Enfin, je me suis saisi tout en la tordant, de la perspective critique de la chef de service. En effet, cette dernière considère comme problématique la prise en compte, par sa propre institution et ses professionnels, du projet de vie singulier de chaque personne en situation de handicap ou dépendante, du fait de facteurs extérieurs à son institution (le conseil départemental). Ainsi, insiste-t-elle sur le fait que les décideurs politiques ne donnent pas, selon elle, les moyens nécessaires à l'application des textes qu'ils produisent ; ou encore elle critique la logique des droits sociaux qui conduirait certaines personnes à « tout attendre de l'institution » (horizon de l'assistantat). J'ai « opposé » à son discours de « dévoilement » (des causes externes des problèmes qu'elle rencontre) un autre discours de dévoilement. Toujours dans la perspective d'une discussion, j'ai ainsi adopté une posture assez satirique vis-à-vis des institutions concernées. Comme on va le voir, j'emprunte pour cela au vocabulaire de la psychopathologie pour nommer chaque type d'institution. C'est une façon d'interpeller les acteurs sur ce que leur institution produit, par son propre mouvement, plutôt que d'aller chercher « en dehors » les raisons d'un supposé « dysfonctionnement » ou d'un décalage entre ce qui est fait et ce qu'il faudrait faire.

Un grand récit et... quatre fictions institutionnelles crédibles et séduisantes ?

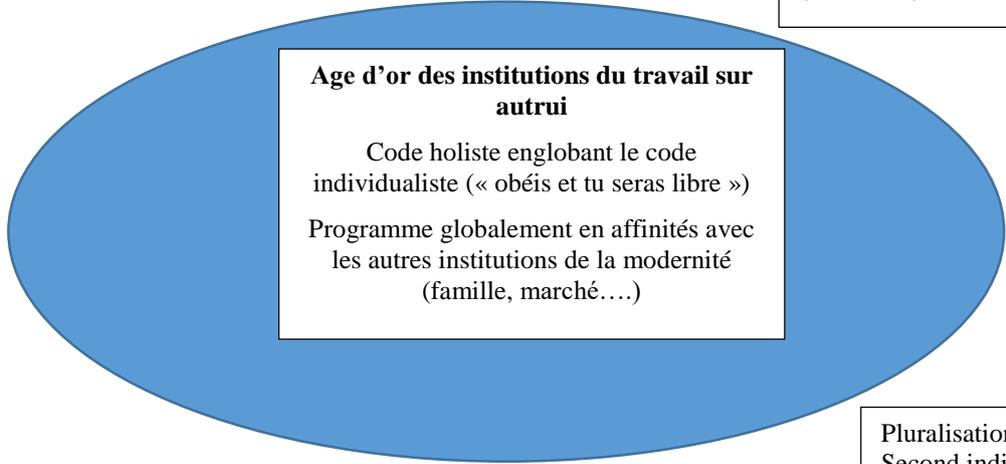
Quelle histoire et quels scénarios d'avenir des institutions ai-je alors pu esquisser et proposer aux acteurs publics à partir de cette perspective ? Je présente synthétiquement mes propositions dans le schéma ci-dessous, avant de les décrire plus précisément.

17 - 18^{ème}
siècle



Déclin du religieux +
Montée en puissance de
l'individualisme des Lumières +
Maintien d'un socle moral holiste
(sécularisé)

19^{ème} siècle –
mi 20^{ème}
siècle



Pluralisation des valeurs
Second individualisme
(culture de l'authenticité)
Montée en puissance des
institutions du marché

Fin 20^{ème}
siècle

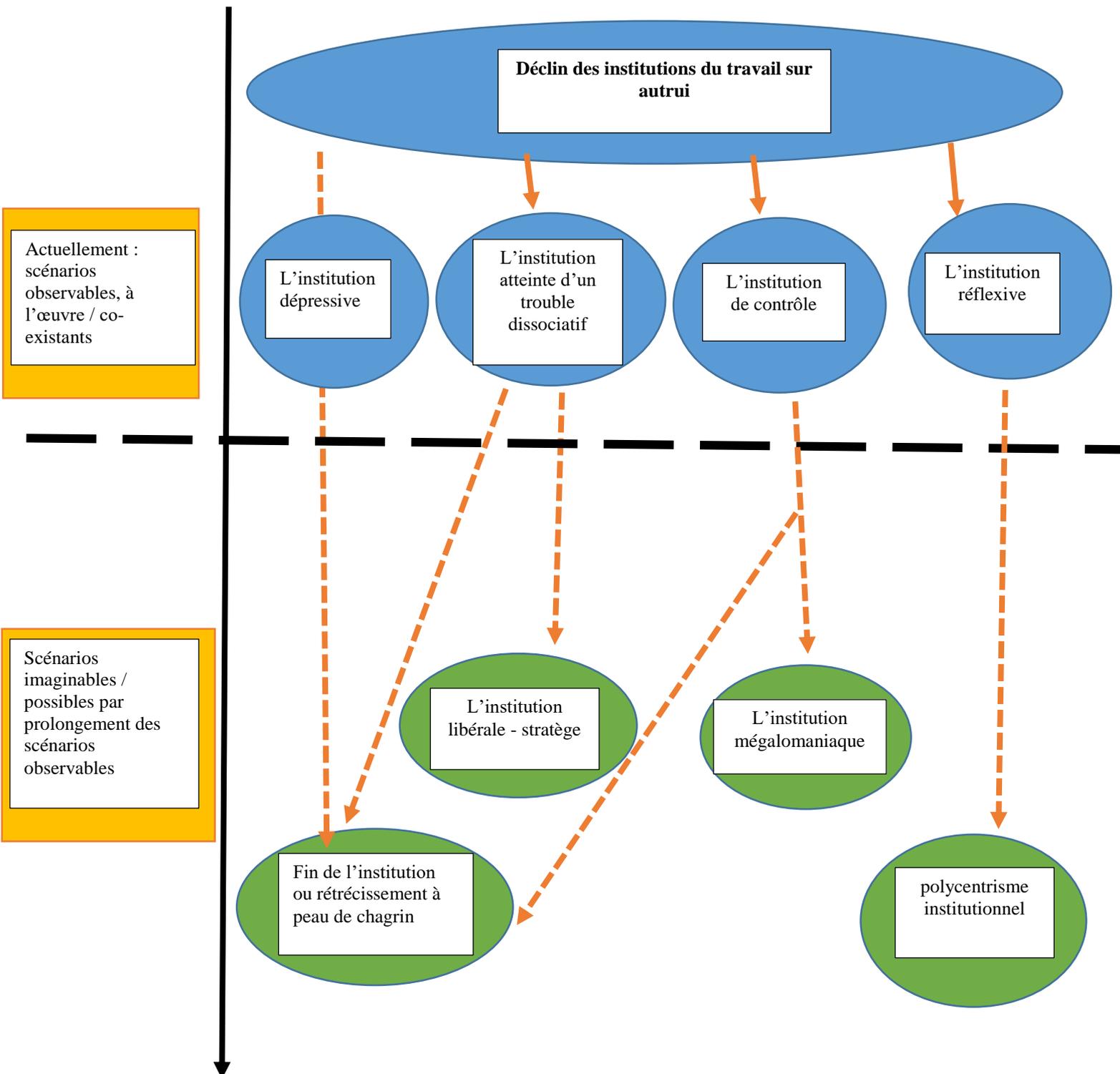


Scénario
d'adaptation 1

Scénario
d'adaptation 2

Scénario d'adaptation 3

Scénario d'adaptation
4



SCHEMA :
Les institutions publiques :
Naissance, âge d'or, crise.... avensirs ?

Je pars donc de l'idée (de la fiction théorique) selon laquelle les institutions publiques sont une espèce ou des sous-espèces sociales et vivantes, qui ont une date de naissance et de mort. Elles sont organisées par des codes symboliques ou culturels (ce qui correspond à ce que je nomme, par ailleurs, des champs de significations instituées et instituanes), qui les conduisent à

intervenir sur les humains en tant que physicalité et intériorité. Ces humains étant eux-mêmes institués par d'autres institutions (économiques, familiales, religieuses, etc.) qui peuvent interférer avec les institutions publiques, les codes symboliques de ces dernières mutent pour s'adapter à cet environnement évolutif. Je raconte alors l'histoire des institutions publiques considérées (éducatives, sociales et médico-sociales) en trois étapes.

Tout d'abord, je montre que le code originel des institutions publiques, principalement basé sur un mandat de contrôle des populations, n'inclut pas ce souci de reconnaître et d'étayer les vies propres et singulières des personnes auprès de qui elles interviennent.

En effet, les institutions socio-médico-éducatives publiques modernes naissent à partir du 18^{ème} siècle et se déploient d'emblée sous la forme d'un code culturel de contrôle des populations menant à ce que Mary Douglas appelle une mégalomanie pathétique des institutions¹⁹⁴. Cela signifie qu'elles se donnent pour mandat (quasi-monopolistique) non seulement de définir les besoins des personnes, mais en plus de les satisfaire selon leurs propres critères. Elles veulent intervenir sur le social en transformant les personnes (leurs corps et / ou leur esprit) à partir d'une vision institutio-centrée, c'est-à-dire selon leurs propres normes de pensée et de comportement. Les institutions publiques, sur la base de ce code de contrôle (et des normes afférentes) peuvent ainsi encadrer, contraindre, vérifier l'acceptabilité ou encore accroître les capacités cognitives et pratiques des individus, via un travail sur autrui, mais aussi prendre en charge de manière massifiée leur vulnérabilité, via un travail pour autrui que Arendt qualifie de « politique de la pitié » (répondant de manière générique à la question « de quoi ont besoin les masses souffrantes ? »¹⁹⁵).

C'est ce qui fait la grandeur de nos institutions : jamais jusqu'alors des institutions d'origine politique (l'Etat) ne s'étaient autant occupées, n'avaient autant pris soin des populations d'un territoire politique donné. Mais, c'est ce qui fait aussi leur côté inquiétant : les institutions s'occupent des individus, à l'aune de normes (d'éducation, de santé, de bien-être matériel, etc.) prédéfinies par leur soins et valables « pour tous ». En même temps, cette ambition scelle la dimension tragique de ces institutions, car elles n'arrivent bien entendu jamais à contrôler le social et les populations exactement comme elles le souhaiteraient (car d'autres institutions leur résistent), d'où des crises et des adaptations. C'est le cas de l'institution psychiatrique, de la Prison, l'Ecole... analysées par M. Foucault¹⁹⁶. L'institution intervient alors sur des populations repérées comme déviantes par rapport à une norme en les enfermant et en appliquant sur chaque individu des techniques disciplinaires et plus tard des « techniques de soi » censées « sauver » ces individus : soit dans le meilleur des cas, les rendre normaux, soit les protéger contre eux-mêmes (si on considère que leur sort est de rester anormaux), soit encore, a minima, protéger les normaux.

Du 19^{ème} au milieu du 20^{ème} siècles, on peut considérer que c'est l'âge d'or de ces institutions publiques. Il s'agit de prendre en charge des populations de plus en plus nombreuses, dans des domaines de vie de plus en plus diversifiés. Les parcours de vie des individus sont ainsi de plus en plus institutionnalisés, de leur naissance à leur mort (politiques de petite enfance, scolaire, de formation, de loisir, de santé, d'insertion, de lutte contre les exclusions, de prestations

¹⁹⁴ M. Douglas, *Comment pensent les institutions*, Paris, La découverte, 2004.

¹⁹⁵ H. Arendt, *Essai sur la révolution*, Paris, Gallimard, folio essais, 1985.

¹⁹⁶ M. Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

sociales, de retraite, de vieillesse...). L'action publique s'oriente alors vers la gestion la plus efficace possible (déjà la rationalisation des moyens de l'action publique) de flux de populations catégorisées (à un moment donné, dans un domaine donné) comme incapables (ou pas suffisamment capables) au regard des normes institutionnelles et qu'il s'agit alors de rapprocher des dites normes, via un travail sur autrui (de socialisation dans et par une relation asymétrique), pour parler comme F. Dubet¹⁹⁷. Autant dire que à cette époque, il n'est pas dans le code symbolique de ces institutions de se préoccuper des projets de vie personnels et subjectivités singulières des êtres dont elles s'occupent. C'est une période où les institutions organisent la vie des individus qu'elles prennent en charge selon leurs propres normes : manières de faire, de penser, de parler, d'écrire, de manger, de se soigner, d'interagir avec autrui. Et c'est cette socialisation - normalisation qui aux yeux des institutions en fait des sujets et des personnes, pour reprendre l'idée de F. Dubet¹⁹⁸.

Ensuite, toujours à l'attention des acteurs publics, je distingue une autre phase dans la vie des institutions publiques modernes. Ces dernières ont dû, en effet, au fil du temps, muté pour s'adapter à leur environnement, en l'occurrence à des transformations de nos sociétés. Elles ont ainsi développé de nouveaux mandats qui les poussent au contraire à ajuster leurs actions aux intentions, aux capacités et aux besoins idiosyncrasiques des personnes. Le code culturel de contrôle des institutions d'Etat socio-médico-éducatives va ainsi entrer en tension (croissante) avec un autre grand code culturel de la modernité : l'individualisme. Ce terme renvoie à l'idée-valeur, explicitée par L. Dumont¹⁹⁹, selon laquelle tout individu n'est pas (que) subordonné aux groupes auxquels il appartient. Au contraire l'individu, ce qui fait sa singularité (subjective, corporelle), peut primer sur les attentes normatives du groupe, comme par exemple lors du choix du conjoint ou du métier. Par-delà les conjonctures politiques (l'écume du social), on assiste donc sur la durée à la montée en puissance d'institutions individualistes, pour lesquelles est croissante la question de l'individu dans sa singularité, c'est-à-dire irréductible à ses appartenances de groupe au présent comme pour son avenir. Ces institutions individualistes ou cette dimension individualiste des institutions (familiale et économique par exemple) va / vont entrer en tension avec ces institutions publiques classiques, basées sur un horizon de contrôle. En effet, sur la base de ce code individualiste, les individus (individuellement, collectivement) vont résister, selon des modalités renouvelées, à l'emprise des institutions socio-médico-éducatives basées sur un mandat de contrôle. Des luttes pour la reconnaissance de la singularité des personnes (de leur corps, leurs droits, leur dignité, leur identité²⁰⁰) se déploient dans tous les domaines d'intervention des institutions publiques. Les institutions concernées vont peu à peu devoir s'adapter en cherchant non plus (seulement) à normaliser, c'est à dire à imposer un moule à la vie des personnes dont elles s'occupent, mais à étayer ou en tout cas à tenir compte de leurs conceptions et expériences pratiques personnelles de la vie. Le code individualiste peut ainsi inciter les institutions publiques à reconnaître les capacités et intentions (ou attentes et perspectives) des personnes en leur permettant, via un travail avec autrui, de s'exprimer, de se déployer, que ce soit dans le cadre de la relation avec l'acteur public ou dans le cadre du monde vécu de la personne. La reconnaissance des personnes par les institutions publiques peut aussi passer par le soutien, l'étayage de la vulnérabilité de chaque personne singulière via un travail

¹⁹⁷ F. Dubet, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002.

¹⁹⁸ *ibid.*

¹⁹⁹ L. Dumont, *Homo aequalis*, Paris, Gallimard, 1977.

²⁰⁰ A. Honneth, *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, folio essais, 2013.

pour autrui, se rapprochant de formes de care. On peut donner quelques exemples de ces interventions interventionnelles basées sur un principe de reconnaissance des personnes. C'est le cas lorsque l'institution tente :

- de mettre davantage les enfants au centre du système éducatif en tenant compte de leurs aptitudes, goûts, aspirations, (in-)capacités, projets différenciés,
- d'apporter à des personnes âgées fragilisées une aide (non seulement de qualité) mais venant aussi conforter la qualité de leur vie et leur estime de soi (en les associant à la résolution de leur problématique existentielle), selon la conception que chacune d'entre elles s'en fait (plan d'aide individualisé)
- de recueillir les besoins de personnes en situation de handicap, de manière à leur octroyer des droits leur permettant davantage de vivre, chacune, la vie (singulière) qui leur convient, compte tenu de leur situation.

L'idée est donc que les institutions publiques contemporaines traversent globalement une période de crise (de leur programme antérieur basé sur le contrôle des populations) et de transition (vers des programmes individualistes (de reconnaissance des personnes) qui s'ébauchent mais qui sont encore en devenir). Ces mouvements institutionnels procèdent à la fois d'une contrainte extérieure (une pression de leur environnement « par le haut » (décideurs politiques) et « par le bas » (territoires d'implantation, usagers)) et à la fois d'un mouvement interne car les professionnels de ces institutions sont aussi des individus de leur temps. A ce titre, ces derniers sont aussi sensibles aux valeurs individualistes, ce qui va se traduire dans leur manière d'exercer leur métier.

Enfin, dans un troisième temps, mon récit s'intéresse à ce qui se passe dans le quotidien de ces institutions en crise, au niveau des acteurs pris entre ces différents codes institutionnels. Car, à la fois les acteurs publics veulent se rapprocher des personnes, travailler avec elles en essayant de suivre, d'accompagner le mouvement de leur vie même, d'étayer les pratiques et les représentations (projections) dont cette vie est faite, car ils ont intégré le code individualiste. Et à la fois, ils restent pris, attachés à des rationalités, des langages, des signes, des modes de faire hérités du code symbolique originel des institutions (le contrôle selon des normes prédéfinies). Ce code de contrôle n'est pas une simple survivance appelée à disparaître, car il est en permanence revivifié par des instances (hyper-) contemporaines (scientifiques, politiques, économiques, etc.). Ainsi, dans tout un ensemble de moments et de lieux institutionnels, l'ancien et le nouveau codes culturels entrent en tension, voire en conflit, que ce soit dans la prise de décision politique, dans les procédures de leur mise en œuvre ou encore dans le travail au plus près des gens. Cela rend possible des dynamiques institutionnelles - actuelles et en devenir - très différentes²⁰¹ autour de cet enjeu de reconnaissance des personnes par les institutions publiques. Autrement dit, comment les acteurs publics (à tous les niveaux hiérarchiques) peuvent-ils avoir prise sur ce paradoxe, c'est-à-dire continuer à travailler avec cette injonction contradictoire, qui émerge du télescopage entre deux codes symboliques en tension ?

²⁰¹ M. Klinger et S. Schehr (dir.), *Les dynamiques sociales et leurs conflits : mobilisations, régulations, représentations*, Chambéry, Presses de l'Université de Savoie, 2014.

On peut alors distinguer différents scénarios d'adaptation à la crise en distinguant pour chacun d'une part, ce qui est de l'ordre du « déjà observable » et, d'autre part, ce qui est de l'ordre du « prévisible » (c'est-à-dire ce qui pourrait arriver si cet « observable actuellement » prenant de l'ampleur à l'avenir). Je les résume dans le tableau ci-dessous, avant de les décrire brièvement.

		Code institutionnel de reconnaissance des personnes	
		Actualisé (+)	Virtualisé (-)
Code institutionnel de contrôle des populations	Actualisé (+)	Scénario 1 Du trouble dissociatif à l'institution libérale - stratège	Scénario 2 De l'institution de contrôle à la mégalomanie
	Virtualisé (-)	Scénario 4 De l'institution réflexive au polycentrisme institutionnel	Scénario 3 De la dépression à la fin de l'institution

Classement des scénarios d'avenir des institutions publiques

Scénario 1. Du trouble dissociatif de l'institution à l'institution libérale-stratège ?

Le premier scénario concerne des institutions publiques (ou certains de leurs segments) dans lesquelles « contrôle des populations » et « reconnaissance des personnes » sont activés et s'opposent fortement. Le quotidien de l'institution publique et de ses professionnels (et des usagers) prend alors la forme d'agencements paradoxaux de ces deux logiques, dont on peut repérer différents types.

Un premier type est une configuration de compartimentage. Certains segments ou acteurs sont davantage dans le contrôle, d'autres davantage dans la reconnaissance. C'est tout particulièrement le cas dans des champs d'action publique où coexiste une grande diversité d'institutions et d'acteurs (de l'agence nationale à l'association locale en passant par les collectivités territoriales). On peut prendre l'exemple des politiques d'aide à domicile pour les personnes âgées dépendantes avec d'un côté des acteurs qui gèrent des flux de plans d'aide et des moyens selon une logique plutôt normative et d'autres qui au contact des personnes peuvent (mais pas toujours, loin de là !) être dans des formes de reconnaissance fine de la personne et de sa qualité de vie, de ses routines quotidiennes propres et constitutives de sa sécurité ontologique.

Un second type d'agencement paradoxal est la configuration de compromis. Des acteurs (plutôt en haut, loin du terrain, mais pas seulement) vont pouvoir affirmer que les deux codes ne sont pas incompatibles. Ces acteurs sont (y compris parfois de manière stratégique) dans une forme d'autocélébration de l'institution. Et, effectivement, « sur le papier », on peut faire tenir ensemble ce qui en pratique est contradictoire : la reconnaissance de la singularité des personnes, la gestion des flux, le respect de normes sociales, le bon usage des ressources publiques. J'ai pu observer ce type de scénario dans le secteur médico-social, par exemple la

prise en charge des personnes âgées catégorisées comme dépendantes²⁰². Au niveau des responsables politiques et des textes réglementaires, coexistent de manière peu problématique l'augmentation des flux de personnes âgées concernées et la prise en charge de ces dernières à la fois dans le respect de normes génériques de santé publique (le bien-vieillir) et de la singularité de chaque personne aidée (aspirations, milieu de vie, relations familiales...). Le tout est censé s'opérer dans un contexte de réduction ou de maîtrise des dépenses publiques. Mais, au niveau des agents de base et agents intermédiaires (chefs de service) de ces institutions publiques locales (conseils départementaux, associations d'aide à domicile), il est, au quotidien extrêmement problématique d'assurer un service articulant une « reconnaissance des personnes dans leur singularité », des normes d'intervention censées s'appliquer à tous, et des enjeux gestionnaires (en terme de moyens humains, etc.). Et de fait, dans cette institution « dissociée », se trouvent aussi des acteurs (en général plus près des personnes à prendre en charge), qui, face à l'impératif d'agir dans une institution, dont les codes sont contradictoires, peuvent être confrontés à des dilemmes, à l'impuissance à agir (par exemple, comment faire respecter des normes, des « bonnes pratiques » et respecter la subjectivité déviante de l'utilisateur ?), au ressentiment (contre la hiérarchie qui n'écoute pas, mais aussi contre l'utilisateur qui ne se laisse pas faire), et à la nostalgie (« c'était mieux avant... »)²⁰³. On observe aussi des engagements visant à continuer à produire l'action qui convient mais en rusant avec les procédures, en se cachant de ceux qui sont dans l'autocélébration. On peut aussi observer la présence de postures cyniques, que l'on peut interpréter comme des stratégies de préservation et de survie du Soi, pour échapper à cette dissociation institutionnelle.

Un 3^{ème} type de configuration correspond au célèbre *double bind* qui prend par exemple la forme d'une reconnaissance normative des usagers par l'intervention publique : « l'institution vous reconnaît en tant que [figure imposée] assurant l'octroi de droits préétablis ». Il y a là un paradoxe en acte (via un discours performatif), puisque l'institution reconnaît une personne mais en imposant les règles, les conditions, les figures de cette reconnaissance. C'est le cas par exemple lorsqu'on reconnaît l'individu en tant que personne âgée dépendante selon les critères du GIR. Cela lui ouvre des droits à l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie, soit une aide visant à maintenir l'autonomie de la personne (son projet de vie...), mais dont l'horizon de sens et les formes pratiques sont prédéfinis par l'institution publique. C'est un mélange de domination et de reconnaissance, qui permet de faire tenir ensemble les deux codes symboliques.

Ces configurations, on les voit donc à l'œuvre dans les institutions actuelles. Mais que se passerait-il si elles se généralisaient ? On pourrait aller de plus en plus, me semble-t-il, vers la figure de « l'institution libérale-stratège ». C'est-à-dire une organisation qui à la fois mettrait en avant dans son mandat des significations individualistes, à travers une reconnaissance des personnes-sujets selon une logique de guichet plus ou moins généreuse et (in-)égalitaire, etc. par l'octroi de droits, de ressources, de supports ; mais qui à la fois maintiendrait un code holiste à travers le fait que la hiérarchie des organisations garderait la main sur les orientations (normatives) globales, sur les procédures à appliquer et les moyens mis à disposition des agents de base comme des usagers²⁰⁴.

²⁰² Cf. mes enquêtes sur l'aide à domicile (contrat Ministère des Affaires Sociales, CNSA) ainsi que l'enquête collaborative avec le Conseil Départemental 73 (service personnes âgées / personnes handicapées) dans le cadre d'un contrat d'apprentissage pour un étudiant de Master 2 en 2019-2020.

²⁰³ B. Ravon, « Repenser l'usure professionnelle des travailleurs sociaux », *Informations Sociales*, n°152, 2009.

²⁰⁴ P. Bezes, « Le modèle de l'Etat-stratège », *Sociologie du travail*, vol. 47, n°4, 2005.

Cela étant, ce scénario d'une institution dissociée est aussi propice à des « niches d'innovation » dans les institutions : à l'écart des discours dominants d'autocélébration institutionnelle, quelques acteurs peuvent, de manière quasi-invisible (car souvent minuscule), commencer à inventer de nouvelles façons de combiner les codes de contrôle et de reconnaissance en articulant, *in situ*, dans et par des relations vivantes avec des personnes, travail sur autrui et travail avec autrui (soit une sorte de prélude au scénario 4 ci-dessous).

Scénario 2. Le retour de la mégalomanie institutionnelle : du fantasme à la réalité ?

Dans le scénario 1 précédent, d'une certaine manière, aucun des deux codes ne prend l'avantage sur l'autre, au sein de l'institution publique considérée. Ils ne s'hybrident pas vraiment non plus, en tout cas pas sous des formes stables et répliquables : les agents de base bricolent ainsi en permanence pour réduire la contradiction entre les deux codes symboliques. Cela donne au final cette dissociation, cette paralysie et ce malaise institutionnel(le)s. Un chemin possible (autre que celui de « l'institution libérale-stratège ») pour sortir de cette crise (potentielle) permanente (mais aussi larvée) consiste, pour les institutions, à évoluer vers le scénario 2.

Ce scénario 2 consiste donc en ce que, en matière de prise en charge des usagers, le code original des institutions (contrôle) reprenne le dessus sur le code individualiste, non pas en l'éradiquant ou en l'inhibant complètement (ce n'est ni possible ni légitime dans une société de plus en plus individualiste), mais en le colonisant et en le faisant travailler pour lui. Le code institutionnel « de base » sort alors renforcé de son hybridation (sur un mode hiérarchique) avec le code individualiste. Cela va permettre à ce « code institutionnel de contrôle », parfois après une éclipse s'étant manifestée par le déclin d'une institution publique, de redéployer (via donc une crise adaptative) toute son ambition mégalomane dans la même institution ou en se déplaçant dans une autre institution.

J'ai pu ainsi voir les prémisses (déjà bien avancées !) de ce scénario dans tous les discours et dispositifs d'action publique qui se donnent pour mission de diffuser aux populations des bonnes pratiques, en matière de santé, d'alimentation, d'activités physiques, mais aussi en matière d'économie d'énergie et des ressources ou de gestion des déchets²⁰⁵. Dans ces dispositifs, on ne contraint pas les gens à adopter telle ou telle représentation ou pratique prédéfinie dans leur vie personnelle (=code de contrôle pur), mais on ne leur dit pas non plus : « on va vous aider à faire ce que vous avez décidé par vous-même » (=code individualiste pur). Alors que fait-on ? Tout d'abord, l'institution publique définit un espace normatif des possibles et du souhaitable en matière de vie bonne, de « bien-être individuel et collectif »²⁰⁶ (code de contrôle), correspondant à l'horizon moral d'un certain individualisme moderne : performance, jeunesse, sain, propre, aisance matérielle, respect d'autrui, épanouissement individuel, authenticité, sensibilité, voire vulnérabilité...

Ensuite, elle incite les individus à orienter leur vie au regard de cet horizon en jouant à la fois sur un principe de calcul coût-avantage et à la fois sur un principe de responsabilité individuelle,

²⁰⁵ Cf. mes enquêtes sur les interventions publiques auprès des seniors (dispositifs « Bien-vieillir » de la CARSAT et ceux financés par la Conférence des financeurs de la Savoie) et celle sur l'éco-citoyenneté (recherche pour le compte de l'ADEME).

²⁰⁶ cf. I. Volery, *L'administration des bien-être*, Nancy, PU de Nancy, 2008.

ce qui débouche sur des incitations normatives du type : « *si vous vous voulez être heureux, si vous voulez vous en sortir, si vous voulez rester en bonne santé, autonome, sauver la planète pour vos enfants etc., il faut vous activer dans ce sens-là (prédéfini par l'institution), sinon vous en assumerez les conséquences !* ». L'institution oriente, incite les individus à adopter cette vie bonne en s'appuyant donc sur leurs rationalités multiples²⁰⁷ : instrumentale (le calcul : « vous n'êtes pas obligé mais vous avez intérêt à... »), morale (si vous adhérez à telle valeur, alors...), dramaturgique (« si vous voulez respecter autrui, alors portez un masque... »), communicationnelle (« Parents, arrêtez les fessées ! »), voire des quasi-traditions individualistes (« qui pourrait être contre le fait de sauver des vies... ? ») ou des émotions, des affects individualistes (« une activité sexuelle épanouie rehaussera votre estime de soi »).

L'institution mobilise pour cela des signes et des supports. Les normes, auxquelles elle incite (ou parfois qu'elle impose), reposent ainsi sur des descriptions techniques du monde. Ces récits techniques, au sens philosophique du terme²⁰⁸, réduisent la réalité à un système causal de forces naturelles et sociales. Ces forces sont perçues comme autant de ressources à exploiter (des moyens pour), mais aussi de contraintes (des obstacles) à surmonter. L'institution, dans sa mégalomanie, entend ainsi maîtriser ce système de forces (et les risques liés à ses évolutions en tant que système ouvert), grâce à des savoirs et savoir-faire experts (issus des sciences de la terre, de la vie et de l'esprit et des statistiques²⁰⁹), mais aussi grâce à la bonne participation des acteurs ordinaires et ce pour faire advenir, maintenir ou restaurer l'ordre social (moral, sanitaire, éducatif, etc.) que l'institution a planifié ou garantit. Cette mégalomanie institutionnelle s'incarne aussi dans des lieux ouverts « à tous » sur le mode de la participation, mais qui s'avèrent être surtout des lieux d'information, de diffusion d'une doxa. Dans ces lieux, peuvent être déployés, à l'attention des personnes venues participer (que ce soit dans le domaine du bien-vieillir ou de l'éco-citoyenneté), des exercices, dont la logique dominante est une pédagogisation des relations sociales qui s'avère faiblement émancipatrice²¹⁰. L'autonomie visée consiste en effet à suivre librement les normes auxquelles les agents des institutions publiques incitent. Peuvent aussi être mobilisés des dispositifs techniques (par exemple, des objets connectés, dans le domaine de la santé publique) et des incitations financières (dans le domaine des économies d'énergie), qui là encore font appel à un usager-acteur qu'on laisse s'auto-réguler (suivre son intérêt), mais dans le cadre d'objectifs dont l'horizon (du possible, du souhaitable, de l'acceptable) lui échappe. Ce dernier reste de fait très largement le monopole de l'institution publique. En effet, qui serait contre le fait de vieillir en bonne santé ou de sauver la planète ou de ne pas mourir du Covid-19 ?!

Bien entendu, les individus, dans leur diversité, ne sont pas d'une loyauté absolue à l'égard des messages, incitations voire contraintes institutionnelles. Il est facile d'observer des gens qui mangent trop gras et ne font pas d'exercices physiques, des habitants qui ne trient pas leurs déchets et gaspillent le chauffage, ou encore des personnes qui ne respectent pas le confinement sanitaire. Les individus ne se réduisent pas à la forme instituée que l'intervention publique veut

²⁰⁷ J. Habermas, *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1*, Paris, Fayard, 1987.

²⁰⁸ M. Heidegger, « La question de la technique », dans *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1958.

²⁰⁹ M. Foucault, *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966 et *Sécurité, territoire et populations*, Paris, Seuil, 2004. cf. aussi récemment : I. Volery et M.-P. Julien (eds.), *From Measuring Rods to DNA Sequencing*, London, Palgrave Macmillan, 2020.

²¹⁰ B. Bernstein, *Pédagogie, contrôle symbolique et identité*, Sainte Foy, Presses de l'Université de Laval, 2007. cf aussi D. Frandji, *L'école dans ses mouvements. Sociologie de l'éducation à l'âge des nouvelles politiques éducatives*, mémoire d'HDR, Université Paris Descartes, 2016. Je remercie Daniel Frandji de m'avoir explicitement orienté vers cette piste d'analyse.

leur faire prendre, car ils sont, par ailleurs institués par d'autres institutions, dont le pouvoir instituant n'est pas réductible à celui de l'institution publique. Toutefois la force d'attraction globale des normes promues par cette dernière tient au fait qu'elles intègrent une forte composante individualiste. Ainsi, ce qui est visé, c'est le bien-être privé et la sécurité des individus²¹¹, même si cela se fait au prix d'une occultation d'autres manières de mener sa vie. Et une marge de manœuvre individuelle est tolérée : les individus ont une certaine liberté tant au niveau des moyens pour atteindre l'objectif institutionnel fixé, que dans le degré de réalisation de ce dernier. L'institution s'adresse et attend quelque chose de chaque individu pris isolément, mais se fixe des objectifs au niveau des masses (c'est-à-dire une certaine proportion de personnes qui agissent dans le sens attendu). Cela l'autorise à être plus souple en matière de sanctions à l'égard des micro-déviances individuelles, ce qui lui assure, si ce n'est une légitimité sociale forte, en tout cas une acceptabilité sociale qui renforce son existence²¹². Cela tend aussi à annihiler toute institution d'une alternative au monde normé, que nous propose l'institution publique mégalomane ayant assimilé le code individualiste. Les individus exploitent chacun de leur côté les micro-marges de manœuvre laissées par l'institution plutôt que de lui résister collectivement en cristallisant une institution concurrente.

Ainsi, l'institution publique retrouve une emprise, sous la forme d'un contrôle élargi (hors des enceintes institutionnelles traditionnelles) sur les individus, leurs manières d'être, de faire et ce, à travers en particulier le déploiement d'une société éducative : à tout âge, en tout lieu, dans tous les domaines de la vie. C'est la thèse d'une institutionnalisation de l'individu : du berceau à la tombe ce dernier accueille des normativités incitatives touchant et affectant (que ce soit sur le registre des routines existentielles ou du choix) son intériorité, sa physicalité et sa socialité²¹³.

Scénario 3. Vers la fin ou le rétrécissement du mandat / du public de certaines institutions publiques ?

Un autre scénario possible est l'inverse du précédent et peut d'ailleurs lui succéder si le scénario 2 échoue. Cela correspond au cas de figure où le code institutionnel de contrôle (et de gestion) des populations ne parvient pas à capter ou à contaminer le code de reconnaissance des personnes. L'institution s'avère alors incapable de mettre en place des politiques de reconnaissance des personnes suffisamment crédibles aux yeux de son public. Cette configuration des codes institutionnels mène donc à des formes (partielles) de « travail sans autrui »²¹⁴ en ce domaine. Dès lors, les individus, qui le peuvent (qui en ont les moyens), se détournent de ces institutions du fait de ce déni de reconnaissance de leur personne. Ces phénomènes de non-recours²¹⁵, s'ils se confirment, pourraient alors accentuer encore la tendance de l'institution à se percevoir comme impuissante à prendre en charge ces populations, d'où un accroissement du travail sans autrui, qui va alimenter le non-recours. Ces institutions publiques / étatiques se verraient (et dans une certaine mesure se voient déjà) peu à peu

²¹¹ H. Arendt, *La condition de l'homme moderne*, Paris, Calman Lévy, 1958.

²¹² M. Foucault, *Naissance de la biopolitique*, Paris, Seuil, 2004.

²¹³ M. Kohli, « Le cours de vie comme institution sociale », *Enquête*, 5, 1989.

²¹⁴ D. Laforgue, « Pour une sociologie des institutions publiques contemporaines », *Socio-logos*, 2009. cf. aussi la première partie de ce chapitre.

²¹⁵ cf. P. Warin, *Le non-recours aux politiques sociales*, Grenoble, PUG, 2016.

dessaisies d'une partie de leur public et de leur mandat « au profit » d'autres institutions : marché, associations, entreprise, familles²¹⁶. Cela s'accompagne d'une modification du mandat de / par ces institutions relevant de la sphère marchande ou privée. Par exemple, du côté du marché, on peut s'attendre à des institutions qui vont envisager la vie des individus, dont elles s'occupent, avant tout comme un capital à faire fructifier (soit la figure de l'individu performant, stratège) avec pas ou peu de place pour l'individu en creux, incertain, en négatif²¹⁷. Du côté de l'institution familiale, on peut prévoir une prise en charge du projet de vie des individus mais réduite à une sphère proximale, c'est à dire dépendante des attachements privés, qu'il s'agisse des ressources matérielles ou des perspectives et attentes des autres familiaux (d'où des phénomènes d'inégalités fortes entre les individus)²¹⁸.

J'ai pu voir ce scénario en cours sur certains de mes terrains : l'École et la prise en charge de la vieillesse dépendante. Du côté de l'école, certaines familles se détournent de l'enseignement public, car, selon elles, l'institution scolaire ne reconnaît pas (ne s'adapte pas) suffisamment à la singularité de leur enfant, que cette dernière soit pensée en terme d'authenticité et d'épanouissement (cf. le développement des écoles alternatives ou la scolarisation à domicile) ou en terme de performance et d'excellence scolaire (au niveau de l'enseignement secondaire et supérieur, d'où une forme de recours à l'enseignement privé). Pour le moment, ce scénario n'est pas dominant dans l'institution scolaire, car ses acteurs à la fois résistent et s'adaptent à ces attentes de son public, au niveau de leur mandat réel voire informel. C'est le cas des nombreux professeurs des écoles intégrant une dose de pédagogie Montessori dans leurs pratiques ou encore des responsables d'établissements publics mettant en œuvre des stratégies d'offre et de recrutement leur permettant de conserver et former une élite scolaire. Mais, rien ne dit, que, à l'avenir, en l'absence de redéfinition du mandat global de l'institution, ces myriades de stratégies d'acteurs publics soient suffisantes ou se maintiennent (cf. l'épuisement professionnel) pour enrayer ces défections des publics les plus favorisés.

On peut observer les traces d'un scénario similaire dans le champ de l'intervention auprès de personnes âgées en perte d'autonomie. Certaines personnes se détournent de l'offre institutionnelle (en matière d'hébergement) soit pour des raisons de coût (incapacité à financer une entrée en maison de retraite), soit au regard de leur projet de vie (la vie collective en établissement leur semblant incompatibles avec leurs aspirations en matière de qualité de vie). Les personnes ont alors recours soit (pour les moins bien dotés financièrement) principalement à leur famille (aidants familiaux) pour assurer la continuité de leur existence quotidienne, soit à des entreprises privées (de service à domicile ou d'établissements de vie). De manière globale, l'institution publique n'enraye pas ces mécanismes de non-recours du fait d'un manque de moyens d'action (pénurie d'établissements d'hébergement et de professionnels de l'aide à domicile), mais ce n'est pas seulement de ce fait. Il en va aussi de ses difficultés à se réinventer dans ses formes symboliques et matérielles à partir d'un code individualiste. Ainsi, malgré des tentatives d'adaptation (cf. les chartes d'établissement), la solution proposée par l'institution reste la « maison de retraite » comme lieu collectif et (semi-)fermé, organisé par des règlements octroyés aux résidents. Dans ces institutions, le code individualiste reste donc largement inhibé que ce soit au niveau de l'agencement des espaces, des déplacements autorisés, du cadrage des

²¹⁶ Ce que L. Demailly appelle des « métonymies institutionnelles », cf *Politiques de la relation*, Lille, Presses du Septentrion, 2008.

²¹⁷ A. Ehrenberg, *L'individu incertain*, Paris, Fayard, 1995.

²¹⁸ cf. sur ce point les réflexions de I. Volery, « Quand les normes d'avancée en âge amplifient les oppressions de sexe « Bien-vieillir-chez-soi » en zone péri-urbanisée », dans *Gérontologie et société*, vol. 36 / n° 146, 2013.

routines et activités quotidiennes, des modes du travail auprès d'autrui, des formes d'expression de la subjectivité des personnes attendues et sanctionnées. Elles voient donc une partie croissante de leur public potentiel leur échapper, ce qui est en partie occulté par le fait qu'elles ont du mal (faute de moyens) à faire face aux demandes qu'elles continuent de recevoir.

Par ailleurs, les individus, qui ne pourront pas se raccrocher à d'autres institutions (familiales, marchandes), seront tendanciellement à la fois « captifs » de la prise en charge publique et à la fois ceux dont les capacités et les attentes seront les plus éloignées des normes des institutions publiques : les autres institutions n'en auront pas voulu, car non solvables, ou dans une situation (scolaire, sanitaire) trop critique. Or, ces individus (les plus stigmatisés donc) seront sous l'emprise de ces institutions publiques déclinantes et se crispant sur leur noyau dur de contrôle. Ce scénario d'avenir est donc particulièrement sombre pour les populations les plus affaiblies, puisque on peut s'attendre à la généralisation pour ces publics « captifs » et « étiquetés » (dans leur rapport à l'institution) de politiques de la pitié et de dispositifs de domination interpersonnelle rapprochée²¹⁹ (à l'attention de ceux qui seront catégorisés comme « quasi-irrécupérables » ou « fortes têtes » ou encore « consommateurs – profiteurs - égoïstes »). L'observation ethnographique permet d'établir que cette tendance est déjà à l'œuvre dans certains établissements médico-sociaux (même si ces derniers bien entendu ne s'y réduisent pas). Mais l'enseignant-chercheur peut aussi en distinguer les prémisses, les formes embryonnaires dans sa propre institution (scolaire-universitaire). En effet, dans cette dernière, avec comme toujours les meilleures intentions du monde, on voit se mettre en place en première année des dispositifs censés encadrer (« tracer ») et apporter « plus et ce dont ils ont besoin » aux étudiants catégorisés comme les moins capables et les plus éloignés de l'enseignement universitaire (mais qui, pour une partie, n'ont pas eu d'autres choix que de venir dans ces filières).

L'horizon de ce scénario 3 est donc particulièrement sombre, puisque cela laisse entrevoir la possibilité à terme d'une quasi disparition ou en tout cas d'une réduction à peau de chagrin du rôle des institutions publiques dans certains secteurs, territoires, segments de la population. Cela s'opérerait par une dissolution de la spécificité de leur mandat dans le mandat d'autres institutions, telles que le marché dont les codes (en tension) sont ceux de la production, de la prédation et de l'échange²²⁰ ; ou encore la famille dont les codes « de base » (en tension aussi) sont la préservation ou la primauté du Nous proximal et l'épanouissement d'un Soi narcissique ou authentique²²¹.

Scénario 4. Vers une mutation du code symbolique des institutions ?

Confrontées à cette tension entre un code incitant au contrôle et un code incitant à la reconnaissance des personnes, on peut aussi imaginer que les institutions publiques (y compris après être passées par un ou plusieurs des scénarios précédents, par exemple le 1° ou le 3°) mutent radicalement. Aiguillonnées en cela tant par des critiques externes que par une

²¹⁹ D. Memmi : « Aides à domicile et domination rapprochée », *La vie des idées*, 2016. Consultable en ligne : <https://laviedesidees.fr/Aides-a-domicile-et-dominacion-rapprochee.html>

²²⁰ K. Polanyi, *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.

²²¹ F. De Singly, *Libres ensemble*, Paris, A. Colin, 2016.

réflexivité des acteurs internes, certaines institutions publiques pourraient se déployer autour d'un nouveau code institutionnel, hybride, métissé.

Mais, cela veut dire que les institutions puissent mettre en discussion leur « noyau » dur, en l'occurrence leur quasi-monopole concernant aussi bien la définition de leur mandat que celle de leur public et ses besoins. Il s'agit d'aller vers un principe d'intelligence distribuée²²² dans la conduite, non seulement des institutions (que doivent-elles faire et proposer et comment ?), mais aussi de la vie des personnes (quelle est l'action en propre qui convient à l'individu ? qu'est-ce que pour lui une vie réussie ou au moins acceptable ?). Qu'est-ce que cela suppose ? Enonçons quelques pistes à partir de dynamiques institutionnelles que nous avons pu observer ou auxquelles nous avons pu participer (recherches-action) et qui allaient dans le sens de ce scénario 4.

Assez classiquement, cela suppose que les institutions sortent du schéma de pensée « état normal / état déviant » pour catégoriser les usagers et leur mode de vie, leurs capacités et aspirations. Elles doivent aller vers une conception de la vie des personnes en terme de diversité, de multi-dimensionnalité, de réversibilité, de transition (permanente). Comment cette « conception » peut se traduire en termes de relations entre les institutions publiques et leurs publics ?

Cela passe par la possibilité pour l'usager certes de travailler *avec* l'institution publique, mais aussi de mener et de définir sa vie « sans » et même « contre » l'institution publique²²³. Aujourd'hui, la tendance des institutions publiques, lorsqu'elles essaient d'instaurer un rapport moins asymétrique avec leur public (et donc sortir d'une logique de contrôle), consiste surtout à promouvoir la participation de ces publics (effectifs ou potentiels) soit à leur propre prise en charge par l'institution, soit, de manière plus ambitieuse, à la définition du mandat de l'institution. Bien sûr, cette piste peut permettre d'orienter le mandat de l'institution à partir des versions que les acteurs ordinaires eux-mêmes proposent du code individualiste (et non la version institutio-centrée proposée / imposée par l'institution, cf le scénario 2). Cela nécessite d'instituer des lieux-autres (qui existent déjà ici ou là) pour que s'engage entre les acteurs publics et les personnes-usagers un dialogue sur les liens possibles (et alternatifs) entre « institutions » et « vie des personnes » et ce en amont de tout échange interindividuel sur la définition et l'accompagnement institutionnel du projet de vie précis de telle ou telle personne²²⁴. Mais, ce n'est pas la seule voie possible ou à explorer. En effet, à elle seule, elle comporte toujours le risque que la participation, parce que proposée et attendue par l'institution publique, soit encore une façon pour cette dernière d'avoir une emprise sur les acteurs ordinaires (en distordant selon ses propres normes et attentes ce qui résulte de ces dynamiques de participation ou de concertation). Une autre piste, plus radicale, consiste donc à prendre acte du fait que les individus puissent instituer leur vie en s'opposant ou même en faisant sans les institutions publiques. Cette idée est dérangement (en particulier dans le contexte français), car elle remet en cause le postulat selon lequel les institutions publiques sont nécessaires au bien des individus et des collectifs. Mais, elle semble essentielle si l'on veut imaginer des institutions

²²² M. Callon, P. Lascoumes, Y Barthe, *Agir dans un monde incertain*, Paris, Seuil, 2001.

²²³ Cf. A. Purenne, « Le pouvoir instituant des groupes à faibles ressources », dans Payet J.-P. et Purenne A., *Tous égaux ! Les institutions à l'ère de la symétrie*, Paris, L'Harmattan, 2016.

²²⁴ D'où l'idée, développée dans le chapitre suivant, que le sociologue peut, modestement, contribuer à l'institution de tels lieux où une conversation est possible entre les différentes parties prenantes de telle ou telle action publique.

qui battent en brèche le code symbolique du contrôle ou en tout cas le subordonnent nettement au code individualiste.

Ce scénario 4, en tant que mutation du code symbolique global des institutions publiques, implique donc une rupture avec le code de contrôle classique. Ce faisant, on irait vers une fin des institutions publiques telles qu'on les connaît, mais une fin qui ne serait pas tragique (à la différence du scénario 3), car leur destruction s'accompagnerait de la création d'institutions publiques renouvelées, plus adaptées à ce que pourrait être l'individualisme de demain. Il s'agirait en effet de basculer d'une vision des individus comme des entités « à fabriquer » par le travail de l'institution publique, à une logique d'auto-/hétéro-/pluri-institution des individus et des collectifs. Mais cela signifie aussi qu'une véritable mutation du code symbolique des institutions publiques ne peut pas seulement affecter le code de contrôle. Cela doit s'articuler à une reconfiguration du code individualiste de reconnaissance. En effet, le pendant du code de contrôle classique est bien un code individualiste qui reconnaît des individus libres car isolés et fabriquant par eux-mêmes leur propre vie. C'est par exemple sur la base de cette version du code individualiste que les institutions publiques accordent des droits sociaux aux individus, censés leur permettre d'exprimer, de déployer leur liberté individuelle. Mais, si l'on délaisse le code de contrôle des populations par les institutions publiques, tout en laissant intact cette version du code individualiste, alors effectivement, on s'achemine vers une société d'individus (ou de cliques) atomisé(e)s, au mieux indifférent(e)s les un(e)s aux autres, au pire en lutte les un(e)s contre les autres. Une mutation des institutions publiques vers le scénario 4 suppose donc - et c'est sans doute là leur plus grand défi (car les potentiels pour battre en brèche le code de contrôle sont déjà conséquents) – de contribuer à instituer, en leur sein, mais aussi au-delà de leurs murs (c'est-à-dire dans les mondes sociaux), une autre version du code individualiste. Soit établir et donner vie à un code individualiste échappant au mythe de l'individu isolé, auto-suffisant et défini par sa volonté et ses capacités propres, pour aller vers l'institution d'un individu comme un être (déjà) relié, un être à la fois attaché aux institutions (publiques et les autres) et émancipé à leur égard. Il s'agirait donc d'institutions publiques qui reconnaîtraient le caractère poly-institué des individus modernes. Elles s'assumeraient comme des institutions parmi d'autres (familles, marché, tribus...), avec lesquelles elles entretiendraient des liens de complémentarité et d'interpénétration. Et l'autonomie des individus émergerait alors d'une tension instituante entre encastrement et découplage à l'égard d'une pluralité d'institutions. Formulée ainsi, cette configuration peut sembler relever d'une pure fiction théorique (une case du tableau ne correspondant à aucune réalité). Pourtant, on peut rencontrer, sur le terrain, des cas (certes minoritaires, discrets, aléatoires) qui documentent un tel scénario. Ainsi, dans une étude en cours auprès de femmes atteintes d'un cancer du sein, une enquêtée raconte comment, à un moment de son parcours, elle a fait face à l'épreuve et a pu se redéfinir elle-même. Cela est passé par la combinaison des pouvoirs de différentes institutions : un hôpital « enveloppant rassurant et bienveillant » ; des soins parallèles (coupeurs de feu) « étranges, mais qui faisaient du bien » ; une mère « présente mais pas trop, car tenue à distance » ; des amis de longue date avec qui « sortir comme avant » (même si ce n'était pas pareil...) ; une association de « soins de suite » lui redonnant le goût du dépassement de soi dans et par des activités sportives en groupe (vélo...) ; un engagement dans la création d'une nouvelle association visant à démocratiser les soins de suite, ce qui lui permet de faire revivre sa vocation professionnelle (assistante sociale) mise à mal par un burn-out ; le tout, dans un contexte de déstabilisation du Soi du fait de pertes intellectuelles (mémoire, concentration, capacités de lecture) importantes

(dues aux traitements) et d'une addiction sur la longue durée et à l'intensité fluctuante. Dans ce type de situation-là, il semble que certaines institutions s'interpénètrent pour instituer un individu à la fois relié et ayant le sentiment de son authenticité, mais qui peut aussi être rendu fragile²²⁵, incertain et « empêché », empêtré voire étouffé par d'autres processus d'institution²²⁶.

On a toutefois l'impression, que ce type de configuration est purement contingent et que l'institution publique ne se pense pas et ne pense pas son intervention pour parvenir à systématiser ce genre de configuration institutionnelle ayant une dimension émancipatrice (fragile). Ce pourrait donc être tout l'enjeu de ce scénario 4 : comment faire de telles configurations qui existent déjà, le centre du mandat institutionnel et de ses relations avec son environnement²²⁷ ?

Si l'idée d'institutions publiques ayant forcément un mandat éducatif peut avoir un sens autre que normatif, c'est peut-être bien celui-là. Comment les institutions publiques (l'école mais pas seulement) peuvent-elle contribuer (en interaction avec d'autres institutions : familiales, économiques, autres) à instituer un tel individu dans et par une complémentarité entre des significations holistes et des significations individualistes ? C'est peut-être bien là la troisième phase de développement historique des institutions publiques contemporaines : la première consistait à donner la primauté au code de contrôle (holiste) ; la seconde phase, en quelque sorte par réaction à la première, a donné la priorité à un code individualiste, qui s'oppose en tout point au code holiste (figure de l'individu détaché d'un social pensé avant tout comme contrainte et limitation) ; la troisième phase sera peut-être une forme de réconciliation (bien entendu provisoire) entre ces deux dimensions du social au sein mêmes des institutions publiques²²⁸. Dans le cas contraire (au demeurant tout à fait probable), le scénario sera très certainement celui d'une fin (ou d'un rabougrissement) des institutions publiques (de leur dissolution dans un code individualiste moderne triomphant) ou de leur hégémonie mégalomane (mais pour combien de temps ?).

Remarquons, que si ce scénario 4 se déployait, nos sociétés hypermodernes retrouveraient sans doute une configuration institutionnelle, que l'on a pu voir à l'œuvre dans des sociétés traditionnelles non-occidentales, en particulier amérindiennes (bien que sous des versions inapplicables telles quelles à nos sociétés). En effet, on retrouve l'idée d'un réseau

²²⁵ P. Corcuff, *La société de verre*, Paris, A. Colin, 2002.

²²⁶ cf. D. Laforgue, « Nos vies, aux frontières des institutions », communication à la Journée d'étude du rt 40 de l'AFS sur le thème « Mouvements aux frontières des institutions », novembre 2020. Trouver un langage de description de ces processus d'institution mêlant, de manière mouvante, étayage, effritement, émancipation ou encore empêchement de l'individu n'est pas chose facile. La littérature ou la poésie semble mieux « équipée » et est pour le sociologue que je suis de plus en plus une source d'inspiration... ou d'envie ! cf. à titre personnel (et parmi d'autres lectures marquante et / ou récentes), J. Harrison, *Dalva*, Paris, Christian Bourgeois Editeur, 1989, P. Roth, *Némésis*, Paris, Gallimard, 2012 ; A. Emaz, *Caisse claire*, Paris, Points Poésie, 2007 ; R. Carver, *Poésies*, Paris, Points Poésie, 2016.

²²⁷ Pour un autre exemple, portant sur les façons dont une recherche collaborative menée par des acteurs situés à l'intersection de différentes institutions (publiques, familiales, scientifique) peut participer de l'inclusion et de l'émancipation de ces derniers, cf. l'article collectif « Enquêter ensemble », *Revue Vie sociale*, 2018, inclus dans le dossier de textes en annexe.

²²⁸ Cf. L. Dumont, *L'idéologie allemande. Homo aequalis 2*, Paris, Gallimard, 1991. En particulier l'introduction. On retrouve aussi parfois cette idée d'une telle dynamique historique de nos sociétés chez Habermas lorsqu'il en vient à imaginer que le rapport possible entre systèmes fonctionnels et monde vécu n'est pas uniquement ou forcément celui de la colonisation. cf. J. Habermas, *Morale et communication*, Paris, Flammarion, 1999.

d'institutions, dont aucune ne détient un monopole de contrôle sur les individus (ce dernier s'avérant diffus). Cela permet (par un équilibre (instable) des pouvoirs instituants en présence²²⁹) de garantir aux individus des formes d'autonomie inscrites dans un espace symbolique commun (mais pas unidimensionnel ou fermé) ouvrant sur des singularités individuelles²³⁰. Donc, ce qui se dessinerait, ce n'est ni une institution disciplinaire (qui institue des êtres socialisés selon une logique unidimensionnelle), ni une institution libérale (censée instituer des Sujets en leur octroyant des droits), ni une institution de contrôle (cherchant au fond à réguler des acteurs stratégiques), ni une institution minimale ou en creux, mais une institution qui redécouvrirait (sous des formes renouvelées et sans doute pluralisées (car nous n'avons pas d'horizon d'attente commun unique)), des formes d'individualisme institutionnel, en empruntant librement le terme à F. Bourricaud²³¹.

Bien entendu à l'heure actuelle, tous ces scénarios s'entremêlent, selon des proportions variables, d'un champ institutionnel à l'autre, d'un territoire à l'autre, d'un établissement à l'autre, d'un acteur à l'autre... et même au sein d'un même acteur. Ces scénarios peuvent aussi se succéder, s'enchaîner, sur un mode de surcroît réversible. Et rien ne permet pour l'instant de dégager vraiment un scénario hégémonique. Cette absence de tendance lourde et univoque en matière d'évolution des institutions publiques est-elle propre à une période de crise, d'incertitude, de transition ? Ou plus profondément, ces institutions sont-elles désormais destinées à vivre dans le flou, l'oscillation, l'hybridation de ces différents scénarios ? Ce ne serait d'ailleurs pas forcément un mal, car cela laisserait ouvert une multitude de possibles, dont pourraient se saisir en permanence les acteurs à tous les niveaux, certes toujours dans l'inconfort²³².

Portée, suites et limites de ces narrations sociologiques pour les institutions publiques

Comment est reçue cette proposition de scénarios d'avenir pour les institutions publiques éducatives, sociales et médico-sociales, proposition que j'ai pu présenter (sous une forme orale et écrite) aux acteurs publics en demande ? Tout d'abord, un certain nombre d'interventions et réactions du public laissent à penser que ce classement sociologique « parle » à certains professionnels et ce de différentes manières. Ils sont ainsi nombreux à relier explicitement un scénario à une situation professionnelle vécue ou à un enjeu institutionnel (par exemple la question de l'injonction hiérarchique à la « responsabilité des professionnels »). J'ai d'ailleurs transmis, à leur demande, le texte de mon intervention à plusieurs personnes en position d'encadrement intermédiaire. Par ailleurs, le fait de mettre un nom, une expression, une définition, une catégorie sur des situations vécues les satisfait : sentiment de voir son expérience, ses difficultés professionnelles reconnues, légitimées par un observateur extérieur, neutre, si ce n'est scientifique. Quant à la tonalité ironique de mes scénarios, elle est plutôt bien

²²⁹ Cf. l'analyse par P. Clastres (*La société contre l'Etat*, Paris, Minuit, 1975) de l'absence de pouvoir de coercition du chef amérindien, en terme de dons (de femmes) que l'on ne peut jamais rendre et donc de dette du chef à l'égard des autres institutions. cf. aussi, A. Testart, *Avant l'histoire*, Paris, Gallimard, 2012.

²³⁰ Cf. chez P. Descola (*Les lances du crépuscule*, Paris, Plon, 1993), son analyse de l'individualisme institué par les achuars.

²³¹ F. Bourricaud, *L'individualisme institutionnel*, Paris, PUF, 1977.

²³² D. Haraway, *Staying in the trouble, Making Kin in the Chthulucene*, Duke University Press, 2016.

reçue, d'autant que je prends soin de me l'appliquer à moi-même en tant que membre de l'institution scientifique (recherche) et universitaire (enseignement). Les acteurs publics ont tendance à rire d'eux-mêmes (cf. les catégories du « trouble dissociatif » en particulier), mais voient aussi dans l'usage de ce vocabulaire psychopathologique la confirmation que leur institution « est en train de se perdre », « marche sur la tête » ou « dysfonctionne ». Le ton plutôt pessimiste du classement (une seule catégorie positive !) est reçu sur un mode assez fataliste (« oui l'avenir est sombre ») avec une dimension cathartique (« cela fait du bien de dire cela à voix haute, de témoigner devant un collectif, qui comprend, qui surenchérit ») et une note d'espoir (« il existe des lieux institutionnels peu visibles mais bien réels, où s'inventent d'autres manières de faire » et là aussi chacun peut avoir un exemple en tête). Enfin, les gens sont d'accords pour dire qu'une même institution peut passer d'une catégorie à l'autre, voire faire coexister en son sein différents scénarios. Ils ne confondent pas le modèle avec la réalité. Je peux donc dire, qu'en terme de rétribution symbolique, la sociologie sort plutôt grandie de cette expérience.

Toutefois, du point de vue du sociologue, cette appropriation du classement sociologique par les acteurs professionnels a des limites. Ainsi, ce sont plutôt les acteurs de l'encadrement intermédiaire (chefs de service...) qui réagissent. Qu'en pensent les agents de base (professionnels de l'aide à domicile par exemple) et a fortiori les usagers ? Est-ce que cela leur parle ? Comment ? Je n'ai pas eu d'éléments sur ce point.

Plus largement, quelle est la portée (instituante) d'un tel format d'intervention sociologique ? Que peut donner une telle interaction entre les classements sociologiques (mes scénarios) et les classements institutionnels et professionnels ? Sans doute peu de choses : le sociologue ne sait pas « comment pensent les acteurs présents avant et après cette interaction » et l'évènement de la rencontre ne fera sans doute pas suite dans le quotidien des professionnels.

On touche donc là aux limites de ce format d'intervention descendante (du type conférence) qui ne permet pas la confrontation des expériences, des savoirs, des récits sur les institutions publiques. Les deux seules modalités de rencontre entre le discours sociologique et les discours des acteurs publics sont la confirmation mutuelle « de ce qu'est la réalité des institutions » (logique de « saturation du réel »²³³) ou l'opposition explicite aux descriptions du sociologue (configuration que je n'ai pas observée dans le cas présent). Hormis cela, il n'y a que le silence des auditeurs. Aucune de ces configurations ne permet donc que les savoirs se problématisent mutuellement, co-évoluent, débouchent éventuellement sur d'autres possibles de pensée et d'action pour les acteurs publics comme pour le sociologue.

Je me suis donc heurté à nouveau aux limites du « discours sociologique descendant », ce qui, on va le voir, plaide pour le déploiement d'une conversation (et non plus pour une enquête) sociologique.

Par ailleurs, alors même que l'idée de mon intervention était de sortir d'une logique d'imputation de responsabilité en matière de (non-)reconnaissance des personnes par les institutions publiques (« à qui la faute ?! »), les acteurs (qui s'expriment) reviennent systématiquement à partir de ce classement sociologique à cette logique d'imputation / accusation. Ainsi, si une institution est dans tel état / telle catégorie, cela est dû, pour les acteurs

²³³ L'expression est empruntée à J.-P. Payet, « De quels devenirs minoritaires sommes-nous les chercheurs ? », texte de la conférence prononcée au colloque international EVASCOL, 2018, Suresnes.

qui réagissent à mon propos, aux responsables politiques déconnectés du terrain (par exemple « comment peut-on assurer un droit à un projet de vie à une personne tétraplégique ? »), au manque de moyens matériels et humains (restrictions budgétaires), à la complexité bureaucratique (l'exemple du formulaire de demande de la MDPH), aux attentes excessives des usagers et / ou de leur famille....

En fait, je me suis assez vite rendu compte que ce classement sociologique des scénarios d'avenir des institutions, que je propose, est, dans ses critères, trop proche des perspectives, attentes et des manières de penser des acteurs publics. Cela permet certes l'intercompréhension et la convergence des points de vue. Mais, cela se paie au prix d'une saturation du réel par la réactivation (suscitée par mes scénarios d'avenir) de ritournelles institutionnelles. J'entends par là des auto-descriptions établies de l'institution et de son environnement, dont le pouvoir instituant est avant tout reproductif (de l'institution telle qu'elle est). Le regard sociologique n'apporte ici pas de descriptions originales, décalées des institutions publiques contemporaines. Il permet d'explicitier, de mettre en ordre (grâce à un tableau de pensée) des représentations existantes et peut être à ce titre un outil conceptuel pour les acteurs dans leurs activités pratiques. Cela peut être une ressource (parmi d'autres) pour décrire ce qu'ils font, dans quelles situations ils sont, mais aussi pour prendre la parole afin de décrire des situations professionnelles qu'ils jugent inacceptables : manque de moyens, ambiguïtés des intentions politiques, etc. Et, cela n'est pas négligeable, y compris dans la perspective du mandat d'une sociologie publique. Mais, cette typologie sociologique n'aide pas les acteurs à voir la réalité différemment, ce qui est une condition (non suffisante bien sûr !) pour élaborer d'autres possibles d'action (dans les relations intra-institutionnelles, inter-institutionnelles et les relations avec les usagers). C'est pourquoi il me semble pertinent de confronter ou de compléter cette première typologie de scénarios d'avenir avec une seconde proposition. Celle-ci, présentée dans les chapitres suivants, s'inscrit toujours dans la perspective d'une sociologie publique, mais en s'appuyant davantage sur les ressources d'une sociologie critique réflexive (en l'occurrence sur la sociologie institutionnaliste précédemment exposée).

Ainsi, si comme j'y aspire dans le cadre d'une sociologie publique, je souhaite que le faire sociologique participe à l'institution d'autres possibles d'intervention publique, il faut lever un double obstacle. Il s'agit d'une part, des limites associées au « faire sociologique comme enquête ». J'entends par là la production, à partir d'une investigation sociologique autocentrée, d'un tableau de pensée du monde social en tant que réalité / potentialité, spectacle, paysage que l'on mettrait tout simplement à disposition des acteurs publics et ordinaires. Il s'agit d'autre part, des limites associées au fait que l'on propose des descriptions des institutions publiques recoupant très largement leurs propres catégories de pensée, ce qui contribue à saturer le réel, mais pas à en instituer les potentialités (ici en manière d'avenir institutionnel). C'est à trouver des alternatives à ces deux points que seront consacrés les chapitres 5 et 6.

Chapitre 5.

Vers une conversation sociologique sur l'intervention publique

J'ai conclu le chapitre précédent en pointant les limites d'une sociologie des scénarios d'avenir des institutions publiques. Je voudrais donc expérimenter un faire sociologique participant des processus de co-institution des interventions publiques et de leurs rapports avec leur milieu de vie. Pour cela, il me faut, dans ce chapitre et le suivant, expliciter trois conditions permettant d'avancer vers cette modalité d'un faire sociologique engagé : 1° rompre avec le paradigme de l'enquête sociologique ; 2° modéliser les formes de relation que peuvent recouvrir les interventions publiques que j'étudie (éducation, social, médico-social...) ; 3° conceptualiser les régimes d'institution des rapports entre ces interventions publiques et leur milieu de vie.

La première condition, exposée dans ce chapitre, consiste à rompre (dans le cadre restreint du projet qui m'occupe ici) avec le paradigme de l'enquête pour tenter d'instituer une forme de relation avec les acteurs publics et ordinaires concernés, que je qualifie de conversation sociologique. Il s'agit donc d'aller plus loin que ce que j'ai présenté dans le chapitre 3 en matière de prise de distance avec l'enquête sociologique classique. Il ne s'agirait plus seulement de trouver une alternative à l'enquête académique ou à l'enquête experte sous la forme de ce que j'ai appelé une enquête conversationnelle ou hybride. Il s'agit d'expérimenter dans le rapport du sociologue aux acteurs des interventions publiques (autour cette question de leur devenir) une sortie du paradigme de l'enquête. L'enjeu est de contourner les apories liées au format de l'enquête. En effet, cette dernière conduit le sociologue (mais aussi d'autres acteurs impliqués dans l'enquête) à dire aux structures publiques « ce qu'elles sont et ce qu'elles pourraient être ». Et, en même temps, ce « discours de vérité » issu de l'enquête sociologique, dans son ambition de constituer ou de transformer par la seule force du savoir les institutions publiques, confronte très vite le sociologue à sa propre impuissance en la matière. A l'inverse, la conversation sociologique est envisagée comme une expérience de co-institution permanente des structures publiques par les acteurs concernés (publics, ordinaires, sociologiques, etc.).

Esquisser, pour le projet qui est le mien (participer de l'institution des devenirs possibles de l'intervention publique) une émancipation du format de l'enquête pour aller faire des formes de conversation sociologique ne doit absolument pas être vu comme une tentation hégémonique (au sens où j'affirmerais que la seule bonne manière de faire serait désormais « la conversation sociologique »). Il ne s'agit donc pas de substituer, mais de diversifier les possibles sociologiques. Cela suppose de sortir aussi d'un certain format de la discipline dont on a hérité (ma génération en tout cas) et qui tend à devenir à la fois une forme dominante du faire sociologique et un impensé. Or, si ce format peut être tout à fait pertinent au regard de certaines logiques de recherche, il peut aussi empêcher d'expérimenter d'autres possibles en fonction de l'horizon de notre faire sociologique. Ainsi, je voudrais montrer ci-dessous que le format institué et largement impensé de l'enquête n'est pas adapté au projet qui est le mien, en l'occurrence un faire sociologique qui ne fait pas que penser ou dire les scénarios d'avenir possibles des organismes publics, mais qui participe, de manière minuscule, silencieuse, modeste, de l'institution permanente de l'intervention publique, tout en s'instituant lui-même ce faisant.

Je procéderai donc en deux temps : le 1^{er} temps consiste en une critique, une explicitation des impensés, des postulats du faire sociologique comme « enquête et données » et le second temps vise à esquisser une ébauche d'alternative possible. Pour cela, je chercherai l'inspiration du côté de quelques figures littéraires : j'essaierai de mieux comprendre ce qu'on fait lorsqu'on fait une enquête sur le monde social en comparant le sociologue à Peter Pan (et son « Pays du Jamais Jamais »). J'essaierai ensuite de voir comment on peut échapper à cette logique de Peter Pan en faisant appel à un autre personnage de conte : Alice aux Pays des Merveilles²³⁴. Cette stratégie de mise en correspondance de deux traditions (des sciences sociales d'un côté, du conte de l'autre), peut surprendre par son manque d'académisme. Cette stratégie renvoie en fait complètement à ce faire sociologique alternatif que j'appelle de mes vœux : je fais converser le sociologue avec Peter Pan et Alice pour instituer d'autres possibles sociologiques. Le fait de faire converser deux institués (deux champs symboliques) a priori fort éloignés l'un de l'autre, vise à enrichir l'un par l'autre ou à révéler les potentiels de l'un (le faire du sociologue) par contraste avec les actualisations de l'autre (le faire d'un personnage de conte). J'envisage donc cette expérimentation (ouvrir les possibles sociologiques en s'inspirant d'une tradition de pensée autre) comme un prolongement ou une accentuation d'une démarche de pensée qui m'a toujours accompagnée. En effet, comme je l'explique dans les chapitres précédents, j'ai très tôt construit mes schèmes d'appréhension sociologique du monde social en m'inspirant de traditions de pensée à la fois « proches de » et « autres que » la sociologie proprement dite : la philosophie et l'ethnologie bien sûr, mais aussi l'histoire (de l'Ecole des Annales à la micro-histoire de Carlo Ginzburg) ou encore les sciences dites « dures » que sont la physique ou la biologie (d'où je tire mon attirance pour la modélisation des phénomènes sociaux et la recherche de « mécanismes sociaux »). Ces sources d'inspiration, que j'ai hybridées avec des conceptualisations proprement sociologiques, m'ont permis de singulariser peu à peu le réseau conceptuel que je mobilise, mais n'ont pas, pendant longtemps, affecté le rapport que j'entretiens en tant que chercheur avec le monde social, restant (jusqu'en 2013-2015 environ) dans une posture très classique. Comme je l'ai montré dans le chapitre 3, c'est ma recherche dans la durée avec les parents de l'Université Populaire de Parents d'Albertville qui m'a conduit, sur un registre très pratique (et pas du tout théorique dans un premier temps), à faire l'expérience sensible des limites d'une posture sociologique classique (académique ou experte). J'ai alors ressenti le besoin de théoriser cette expérience pour voir jusqu'à quel point elle pouvait me conduire à sortir d'un faire sociologique institué sur le mode de l'enquête. Comme à mon habitude, j'ai choisi la stratégie du détour par d'autres traditions intellectuelles pour étayer cette tentative de théorisation d'un faire sociologique alternatif. Mais, malgré les ressources que j'ai pu trouver dans certaines de mes disciplines favorites²³⁵, force est de constater que sur cet enjeu d'un engagement du sociologue qui lui permette de « participer aux manières de faire des mondes »²³⁶, les traditions intellectuelles, dont j'étais familière n'avaient pas le tranchant suffisant. Elles s'appuyaient toutes, peu ou prou, sur la figure du chercheur-détaché. D'où, cette idée que, pour renouveler mon faire sociologique, il fallait peut-être aller

²³⁴ Je remercie les participants au séminaire du Pôle Enquête pour leurs remarques, conseils et suggestions suite à la présentation orale d'une première version de ce texte en 2018.

²³⁵ Cf. en particulier les travaux de Tim Ingold (*Marcher avec les dragons*) ou ceux de Donna Haraway que je convoque ci-dessous.

²³⁶ N. Goodman, *Manières de faire des mondes*, Paris, Points Essais, 2006.

chercher l'inspiration dans des traditions de pensée (ouvertes) plus éloignées : la littérature²³⁷, le conte et pourquoi pas, un jour prochain, la poésie²³⁸.

L'enquête et ses données : le monde du « Jamais jamais » de Peter Pan ?

Ce qui me pose question donc, c'est le discours dominant, évident, selon lequel notre activité scientifique consisterait à faire des enquêtes, à fabriquer / construire / traiter des données à partir d'occurrences mondaines. Peu importe la méthode envisagée, on admet en général, en s'appuyant sur une sorte de doxa constructiviste, que nous (les sociologues) avons largement intériorisée, que ce qu'on appelle données (d'enquête, de terrain) est une sorte de mixte, d'hybride entre deux processus de construction. D'une part, nous appréhendons d'emblée les occurrences mondaines (sur lesquelles nous enquêtons) comme la résultante d'une production ou d'une construction sociale. Par exemple, on considère que tout acte de langage (saisi en situation d'entretien ou sur un forum sur internet ou par observation d'une interaction sociale) est une construction sociale située, contextualisée, structurée. Plus largement, que ce soit à un niveau micro-, méso- ou macro-, on considère que le social est construit, fabriqué. On introduit, ce faisant, sans se poser plus de questions que cela, le présupposé ontologique, selon lequel le monde social adviendrait selon un schème unique, celui de la « construction »²³⁹. On mobilise donc pour appréhender le monde social la métaphore du travail, comme signification constitutive dans notre civilisation, par opposition, par exemple à des civilisations où ce qui est hégémonique ce sont des significations religieuses, faisant du monde humain (et non-humain) un « toujours là » établi par le divin. C'est d'ailleurs pour échapper au moins en partie à cet impensé ontologique que je cherche à remettre au cœur de l'analyse du social, non pas le concept de "construction sociale", mais celui d'"institution sociale".

D'autre part, on considère que l'enquête elle-même est un processus de construction (sociologique) de la réalité. Cette construction se réalise à travers les dispositifs méthodologiques de recueil de données, mais aussi en fonction des opérateurs conceptuels intégrés à ces dispositifs ou mobilisés lors de la phase d'analyse et d'interprétation. Là encore, on retrouve ce présupposé très fort, hégémonique (et c'est l'hégémonie qui me pose problème) d'un réel (ici le savoir scientifique) construit. Les données résulteraient ainsi d'un mixte entre deux processus de construction, l'un social et l'autre sociologique, mixte, dont on n'est d'ailleurs pas capable de donner les proportions, la recette, les quantités, etc. C'est une véritable boîte noire, de laquelle on détourne (moi le premier) en général pudiquement les yeux. Ainsi, à la question, « qu'est-ce que nos opérateurs d'enquête font aux occurrences mondaines (socialement construites) pour les transformer en données et en discours (sociologiquement construits) ? », on ne sait pas répondre précisément. En effet, notre épistémologie nous fait

²³⁷ cf. A. Barrère et D. Martuccelli, *Le roman comme laboratoire : de la connaissance littéraire à l'imagination sociologique*, Lille, Presses du Septentrion, 2009. Cf aussi le recours à la figure de Don Quichotte par D. Martuccelli dans son livre : *Les sociétés et l'impossible*, Paris, A. Colin, 2014.

²³⁸ Cf. chez P. Corcuff, l'inspiration qu'il trouve dans les chansons d'E. Mitchell (« La fille aux yeux menthe à l'eau ») ou les polars américains pour penser différemment ou ressourcer la sociologie. P. Corcuff, *Où est passée la critique sociale*, Paris, La découverte, 2012 et P. Corcuff, *Polars, philosophie et critique sociale*, Paris, Textuels, 2013.

²³⁹ Cf. bien entendu l'ouvrage de P. Berger et T. Luckmann, *La construction sociale de la réalité*, Paris, A. Colin, 1997. Mais il existe de multiples versions ou déclinaisons de ce schème constructiviste d'appréhension du monde social : cf. I. Hacking, *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, La découverte, 2008.

considérer que le Réel n'est pas accessible en soi. De ce fait, on dit que « c'est construit », en donnant en général quelques exemples de processus assez superficiels (ou mystérieux) de cette construction : par exemple, comment une hypothèse construit le processus de recueil de données qu'est le questionnaire ; comment le format de l'entretien produit un certain type de données ; ou encore comment « le concept que l'on a dans l'œil » (pour reprendre l'expression de Colette Petonnet) configure nos descriptions ethnographiques. Mais, les mécanismes profonds de cette supposée construction des données et des savoirs sociologiques, eux, on les présuppose sans pouvoir les prendre pour objet. En s'inspirant d'Adorno²⁴⁰, on peut d'ailleurs considérer que cette vision de la sociologie est la traduction scientifique de l'esprit de la société industrielle : la sociologie se conçoit elle-même comme « reconstruction sociologique de la construction sociale » en faisant, là encore, reposer son propre faire sur un schème de « travail » et de « fabrication » des savoirs sociologiques (à partir d'une réalité elle-même construite). Autrement dit les sociologues ont recours à la métaphore du travail pour penser les sociétés, mais aussi leurs propres activités scientifiques et ce de la même manière qu'on travaille pour construire une maison ou un bateau à partir de matériaux de base (qu'il s'agisse des actions sociales ou des différentes formes de capitaux concernant la société). Or, cette métaphore implicite, mais dominante minore le fait que les sociétés ne sont pas que des objets et qu'on applique le schème de « construction » à un niveau de réalité qui ne se déploie pas sur ce mode : le symbolique. C'est pourquoi, il me semble, c'est à une sociologie de l'institution sociale (et non de la construction sociale) qu'il faut s'atteler, en prenant, là encore, le terme au sens de Merleau-Ponty, lorsqu'il parle de l'institution de la puberté, de l'institution d'une relation amoureuse, d'une œuvre d'art, des mathématiques, de l'Etat, etc.²⁴¹

Dans cette vision constructiviste du faire sociologique, les données construites par l'enquête sont un corpus, qui constitue comme un "espace intermédiaire, transitionnel" entre le monde (que l'on étudie) et nous (le chercheur). Ce contenu (chiffres, paroles, énonciations enregistrées, récits sur internet, actes décrits / retranscrits...) est considéré alors comme stable (une sorte d'état), disponible pour des opérations des descriptions, d'explications, d'interprétations et pouvant bien sûr évoluer au fil de l'enrichissement du corpus de données. Cette description de notre activité en terme de données d'enquête, résultant d'un double processus de construction (sociale et sociologique) nous permet commodément de rendre compte à nous-mêmes et aux autres (pairs mais aussi non sociologues / non scientifiques) de notre accès au monde : les données comme espace transitionnel font "médiation" entre le monde et nous, en nous permettant de dire quelque chose sur le monde. En l'occurrence, en ce qui me concerne, toutes les enquêtes que j'ai pu mener sur telle ou telle institution publique m'ont permis d'accumuler et de construire un stock de données que je mobilise pour modéliser ou typifier les processus de transformation en cours des institutions publiques (cf. les scénarios d'avenir que je présente dans le chapitre 4 précédent). C'est à dessein que j'utilise cette notion d'espace transitionnel, parce que Winnicott²⁴², l'auteur qui l'a forgée, associe cet espace transitionnel à la pratique d'un jeu (le jeu comme espace transitionnel) et c'est là où je voudrais en venir.

Mon idée est que cette vision (instituyente) de notre activité de sociologue, comme enquête et

²⁴⁰ T. Adorno, *Minima Moralia*, Paris, Payot, 1983.

²⁴¹ Cf. M. Merleau-Ponty, *L'institution, la passivité. Notes de cours au Collège de France (1954-1955)*, Paris, Belin, 2015.

²⁴² D. W. Winnicott, *Jeu et réalité*, Paris, Gallimard, 1975.

construction de données, tend justement à faire de cette dernière un "jeu". La sociologie devient alors un processus de manipulation de données à partir de règles scientifiques, (qui se veulent) déconnectées du monde étudié (justement pour mieux l'étudier). Si le sociologue suit ces règles et qu'il est un bon joueur, alors il peut gagner la partie. Sachant que l'on gagne la partie lorsqu'on a construit (travail sociologique) un savoir sur le monde social établissant comment ce dernier est construit.

Ce n'est pas tout : dans cette conception du faire sociologique en terme de "données à construire et à traiter au fil de l'enquête", le rapport entre le monde social étudié et cet espace intermédiaire du jeu (celui des données) est d'une nature particulière. Il place ainsi d'emblée les sociologues en tant que "ceux qui jouent au plus malin" que le monde étudié. Il fait de nous des "Peter Pan"²⁴³, à distance, pas complètement pris (grâce à cet espace intermédiaire que l'on a construit) dans le monde « réel » et ses illusions et évoluant dans le monde du « Jamais Jamais » (le monde du jeu). Autrement dit, le propre du faire sociologique lorsqu'il se situe dans le monde de l'enquête, c'est que les données et les usages qu'en fait le sociologue en terme d'analyses, constituent son monde imaginaire. Mes analyses prospectives sur les scénarios d'avenir des institutions publiques, esquissées précédemment, sont tout à fait symptomatiques de ce monde imaginaire résultant de la posture du sociologue-Peter Pan face au monde social. On peut décrire ce monde imaginaire de la manière suivante.

Premièrement, c'est un monde de l'innocence et du jeu, dans lequel le sociologue veut rester. Il y évolue, il joue et il gagne s'il est malin. Par exemple, dans mon cas, je peux souligner le plaisir que j'ai eu à construire les scénarios d'avenir des institutions publique (cf. chapitre 4), auxquels les acteurs publics n'avaient pas pensé, et ce sur un ton ironique. Ce monde imaginaire, alimenté par l'espace transitionnel des données de l'enquête, est aussi un monde dans lequel le sociologue est puissant, au sens où il révèle (comme Peter Pan) le caractère construit du monde des adultes, c'est-à-dire la réalité sociale étudiée : « non, dit-il, le monde des adultes n'est pas le seul monde possible, c'est un monde possible, et lorsqu'on séjourne au Pays Imaginaire, au pays du Jamais - Jamais on voit bien que tout est possible, que le monde peut être autrement ». C'est exactement ce que, en substance, j'ai dit aux acteurs publics en leur présentant les différents scénarios d'avenir possibles pour leurs institutions : « il y a des potentialités d'existence pour vos institutions qui ne sont pas solubles dans vos modes d'existence institutionnels actuels ! Regardez : vous pouvez faire autrement, vous pouvez devenir autre chose que ce que vous êtes... devenir vraiment, ce que vous êtes déjà potentiellement ! ». En étudiant la construction du monde social, depuis son monde du « Jamais - Jamais », le sociologue, comme Peter Pan, invite (implicitement) les hommes à approfondir l'expérience du jeu comme créativité - « et si on faisait ça, et si on faisait ci » - plutôt que faire ce qu'ils font toujours (« l'impossible est impossible »)²⁴⁴. Dans mon cas, par exemple, implicitement mon propos consistait à dire aux acteurs : « des institutions plus ouvertes, décentrées, réflexives sont possibles... pour échapper à leur tendance à la mégalomanie ! ». De son Pays Imaginaire, Peter Pan ne sort que pour fragiliser le dispositif - monde (cf. ses exhortations auprès de Wendy devenue adulte, dans la version de Spielberg), mais en occultant complètement que ses mots d'ordre (soit dans le cas du sociologue - enquêteur, ses savoirs scientifiquement établis censés assurer le « naufrage de nos certitudes ») ne valent qu'au regard des processus de construction

²⁴³ J'emprunte cette idée à Donna Haraway. Cf. « En finir avec l'innocence. Dialogue entre Donna Haraway et Isabelle Stengers », <http://www.vincianedespret.be/wp-content/uploads/En-finir-avec-linnocence.pdf>

²⁴⁴ cf. M. Rovere, « Introduction », dans J. M. Matthew, *Peter Pan*, Paris, Rivage Poche, 2013.

et d'habitation du monde Imaginaire. Car, c'est le survol du monde social, c'est le fait de le regarder depuis le Pays Imaginaire (et à travers le prisme de l'espace intermédiaire des données), qui assouvit le fantasme de « saisir le monde par la pensée ». Dès qu'on en sort, cela ne marche plus. C'est bien ce à quoi je suis confronté dans mon projet de saisir le devenir des institutions publiques : comment, pour le sociologue et les acteurs, aller au-delà de ces scénarios d'avenir suggestifs et séduisants ?

Deuxièmement, il faut rappeler que le monde Imaginaire n'est jamais complètement innocent et malléable devant la volonté de puissance de Peter Pan. Il a sa part d'ombre, d'inquiétude en la personne du Capitaine Crochet, son double inversé. C'est son double, car comme Peter Pan son angoisse est le temps qui passe (ne pas vieillir, ne pas mourir), mais inversé car il craint la mort physique, alors que Peter Pan craint la mort de l'esprit²⁴⁵. On peut alors se demander ce qui angoisse le chercheur, angoisse qu'il cherche à conjurer à travers ses activités dans le monde imaginaire. Peut-être l'angoisse de voir son objet (le monde social) lui échapper quoi qu'il fasse (puisque le postulat de départ du sociologue est constructiviste : son savoir est toujours une construction qui n'est pas le reflet fidèle de la réalité). Quoi qu'il en soit, quel est le Capitaine Crochet du sociologue dans le monde sociologique imaginaire de l'enquête ? Ce sont toutes les occurrences mondaines (incarnées par tel ou tel acteur) qui résistent à l'enquête (qui en font donc une épreuve). Autrement dit, toute occurrence qui manifeste qu'elle ne se réduit pas à la mise en données que l'enquête opère sur elle, qui résiste aux identifications sous une certaine description que le sociologue lui impose via le passage par l'enquête. Là encore, on voit sans mal à quel point les quatre scénarios d'avenir que j'ai distingués pour les institutions publiques contemporaines peuvent générer un jugement d'inacceptabilité chez certains acteurs, ayant le sentiment d'être « mis dans une case » (actuelle ou pour l'avenir).

A l'instar du Capitaine Crochet, toute occurrence mondaine refuse donc potentiellement de « disparaître », en tant que singularité irréductible (et proposant éventuellement sa propre auto-description), face à la conceptualisation sociologique. Ce sont donc autant d'occurrences qui perturbent le jeu que le sociologue veut jouer en tant que Peter Pan (producteur du savoir), mais qui la plupart du temps non seulement n'interrompent pas le jeu mais l'alimentent. En effet, Peter Pan, qu'il joue tout seul ou avec d'autres Peter Pan (partageant avec lui les règles du jeu scientifique), fait de ces perturbations, de ces obstacles jetés devant lui, des problèmes (des problématiques) que la partie à jouer a vocation à surmonter. C'est ainsi que le jeu devient créatif (pour reprendre un rapprochement établi par Winnicott) et non pas seulement par simple application de règles. Et puis, c'est ça l'aventure : sans obstacles, pas d'aventure ! Et que seraient d'ailleurs les aventures de Peter Pan sans ses luttes contre le Capitaine Crochet ? On peut d'ailleurs considérer que c'est ce que je suis en train de faire en écrivant ces lignes : aiguillonné par les résistances mondaines à l'égard de mes catégories d'analyse (mes scénarios d'avenir), je tente d'une certaine manière de trouver des alternatives, pour continuer le jeu, si nécessaire sous une autre forme. Envisagée ainsi, la conversation sociologique ne serait alors qu'une manière de rester dans le monde imaginaire.

Ainsi, ce qui m'interroge, ce qui crée un malaise par rapport à ce faire sociologique (et qui ouvre la question d'autres possibles), ce n'est pas qu'en tant que chercheur nous agissions dans

²⁴⁵ cf. A. Maxwell, « Le mythe de Peter Pan ou l'angoisse du temps qui passe », *Belphégor*, 10 – 3, 2011. <http://journals.openedition.org/belphegor/389>

et par un espace transitionnel. En effet, il n'y a pas d'autres modes de mise en relation avec le monde, il n'y pas de contact direct possible, en tout cas si on reste dans notre ontologie occidentale « moderne » (kantienne). Ce qui me pose question, c'est que dans la posture d'enquête, cet espace transitionnel ait tendance à se constituer et à se cristalliser en un monde « clos » (le monde du Jamais - Jamais) par rapport à d'autres mondes sociaux. L'enquête tend ainsi à instituer une frontière quasi-spatiale sur un mode métaphorique (cf. il faut s'envoler pour aller au Pays imaginaire) pour passer d'un monde à l'autre. Ainsi, on est soit d'un côté, soit de l'autre ; tantôt d'un côté, tantôt de l'autre que ce soit en tant que chercheur, acteur social, etc. On le voit bien avec l'histoire de Peter Pan : il est tout puissant au Pays du « Jamais Jamais » (excès) mais il n'est rien dans le monde des adultes (excès inverse). Personne ne l'écoute, même pas Wendy, 20 ans après, si on suit la version de Spielberg, "Hook". Et il me semble que l'enquête et son Pays Imaginaire place aussi le sociologue dans ce grand écart vis à vis du monde social. Dès lors, comment infléchir cette opposition, comment réduire cet écart, qui certes est instituant (au sens où il n'y a pas de savoir sociologique classique sans cet écart, cette frontière), mais aussi limitant (isolement de l'enquêteur par rapport à ceux qui n'enquêtent pas depuis le Pays Imaginaire) ? Affronter ce problème me semble essentiel si je souhaite que mon engagement sociologique autour de l'enjeu du devenir des institutions publiques, ne se limite pas à produire des catégories d'analyse, attirant certes la curiosité des acteurs, mais n'ayant pas de suites dans leur monde.

Cela étant dit, la scène que je viens d'esquisser correspond à un schème global. A partir de ce schème, se déploient différentes configurations de l'enquête comme construction de données et d'assertions sur le monde. La première configuration, que j'ai expérimentée, est celle du chercheur professionnel, qui devient savant - sachant dans et par la construction et le traitement de données. Autrement dit, c'est celle où le chercheur Peter Pan s'avère capable, au terme de ses activités dans l'espace transitionnel ("le Pays Imaginaire" des données), d'établir un savoir-contenu sur le monde social (« j'en sais plus après qu'avant l'enquête sur les transformations et évolutions possibles des institutions publiques »), comme Peter Pan lorsqu'il s'adresse aux enfants et adultes (Wendy) du monde des adultes. Cette volonté de savoir est similaire à la volonté de puissance de Peter Pan. Comme ce dernier, le chercheur s'émancipe des déterminations temporelles et sociales, ici des visions déterminées, stabilisées sur ce qu'est le monde des adultes, pour délivrer aux « gens » un message qui ressemble beaucoup à celui que Peter Pan va délivrer à Wendy. C'est un message critique, moqueur, voire ironique, ou encore tragique sur le monde des adultes, construit grâce à l'expérience du Pays Imaginaire (cf. mes descriptions des devenirs des institutions publiques fondées sur différents schèmes narratifs). Car c'est bien cette expérience du Pays Imaginaire, qui fait que Peter Pan sait et qu'il est en mesure de déciller les yeux des enfants sur le monde des adultes qui les attend.

Cette configuration ne signifie pas forcément qu'on s'inscrit dans une sociologie du dévoilement (Peter Pan ne se prend pas forcément pour Superman, même si cela peut lui arriver). Mais le dénominateur commun de tous les Peter Pan qui mènent ce type d'enquête, c'est qu'ils produisent au moins une version du monde étudié décalée (et donc critique) par rapport aux versions des acteurs sociaux. Le fait qu'ils puissent être à l'écoute des versions et points de vue des acteurs sociaux ne change rien à la logique de la découverte : le chercheur dit aux acteurs avec lesquels il initie une collaboration : « venez dans mon monde, mon Pays Imaginaire, posez-vous des questions que vous ne vous posez pas, expérimentez, etc. et vous verrez le monde différemment (et donc que d'autres mondes sont possibles) ». Autrement dit, il y aurait

comme un passage obligé par l'espace transitionnel de l'enquête. Sauf que, le chercheur délivre son message "clos" (qu'il a construit à travers son passage par l'espace intermédiaire, son Pays Imaginaire) non pas à des enfants (de surcroît ceux de Disney), mais bien à des adultes qui se rappelleront et rappelleront toujours au chercheur que les déterminations sociales et temporelles de leurs actions sont bien là, qu'ils entendent (doivent) faire avec et non (les) fuir (comme lui). Dès lors, que faire des assertions du chercheur comment peuvent-elles faire suite ? Dans mon cas, pensent les acteurs : « comment aller vers la réinvention des institutions publiques, que le sociologue nous dépeint, et échapper aux autres scénarios plus sombres qui se profilent, dans le quotidien de notre travail et de nos institutions au concret ? ».

L'enquête selon John Dewey : un élargissement du syndrome de Peter Pan ?

Il me semble important de m'arrêter sur une autre configuration possible de l'enquête et ce pour plusieurs raisons. D'abord, elle est en plein développement et de plus en plus importante en France, pour ne pas dire « à la mode ». Ensuite, je la mobilise avec intérêt dans ma propre pratique sociologique. Enfin, à bien y regarder, malgré des différences indéniables avec le modèle de l'enquête classique évoqué ci-dessus, elle ne rompt pas avec la posture de Peter Pan dont je viens de parler. Au contraire, on pourrait même dire qu'elle généralise la posture du chercheur - Peter Pan - en posant que tout à chacun peut enquêter - et la complète en accordant un rôle encore plus important à la figure du Capitaine Crochet ! C'est sur ce dernier point que je voudrais m'attarder.

Il s'agit d'une forme d'enquête dont John Dewey a donné la formule théorique²⁴⁶ et que j'ai donc moi-même expérimentée via ce que j'ai nommé des enquêtes hybrides ou conversationnelles (cf. chapitre 3).

Chez Dewey, on a cette idée que les activités de l'enquête permettent de passer d'une situation-problème "*trouble*", indéterminée, à une situation déterminée, c'est à dire dont les "*éléments forment un tout permettant de passer du doute à la fluidité de l'expérience à travers l'élaboration d'assertions*" pour reprendre les termes de Dewey. Le passage d'un type de situation à l'autre s'opère par un processus d'enquête entendu là encore comme sélection de données, repérage des éléments stables de la situation et des éléments du problème, puis leur conceptualisation, l'expérimentation des hypothèses. Un autre point important, c'est l'idée chez Dewey, que le chercheur professionnel n'a pas le monopole de l'enquête et donc de la construction de données pour avoir prise sur une situation problématique. En effet, en tant que schème de relation à l'environnement, l'enquête est « la chose la mieux partagée du monde », ce qui rend possible différentes formes d'enquête, et des collaborations entre des enquêteurs de statuts très divers (par exemple professionnel / profane). Cette vision de l'enquête correspond assez bien à ce dont j'ai pu faire l'expérience avec les parents de l'Université Populaire de Parents d'Albertville et que j'ai nommé dans le chapitre 3, « enquête hybride » ou « enquête conversationnelle ». Certes, j'ai montré précédemment comment cette enquête hybride pouvait déployer des logiques (en matière de problématisation, de récolte et d'analyse des données, d'horizon d'attentes) sensiblement différentes de celles des enquêtes académiques ou expertes, justement parce qu'elle s'enracinait dans une dimension de conversation entre les mondes

²⁴⁶ J. Dewey, *Logique. Théorie de l'enquête*, Paris, PUF, 1993

sociaux. Mais, à bien y regarder, je dirais qu'on retrouve le monde imaginaire de Peter Pan dans l'activité d'enquête chez Dewey et dans les formes de recherche collaborative que j'ai pu mettre en place ces dernières années.

En effet, que ce soit à un niveau théorique chez Dewey ou dans mon propre faire sociologique, on retrouve toujours à l'œuvre cette volonté de puissance, cette définition de l'homme comme capable de maîtrise cognitive et pratique (même partielle, toujours à recommencer) de son environnement toujours potentiellement problématique, dans et par l'enquête. De ce point de vue, ce que nous dit Dewey, c'est que tout à chacun est un peu Peter Pan à partir du moment où pour avoir prise sur une situation problématique, on mène l'enquête en élaborant un monde imaginaire (constitué d'éléments faisant problème ou pas, d'expérimentations, d'assertions...). On peut en particulier relever que, selon Dewey, il y a un ancrage biologique de ce rapport de l'humain à l'environnement sur le mode de l'enquête : selon lui l'être humain recherche l'équilibre (besoin) et peut le trouver par l'enquête comme recherche (active) de ce qui peut restaurer l'équilibre. Avec Dewey, on a une vision (une anthropologie indigène) rationnelle et capacitaire de l'enquête vue comme moyen pour une fin que l'on pourrait définir comme un retour (pas à l'identique et provisoire) à un état d'équilibre dans les rapports entre l'individu et son environnement. Le mouvement de l'enquête chez Dewey c'est que l'individu peut penser / faire autrement, faire comme si le monde n'était pas seulement un problème, un obstacle, ce qui correspond tout à fait à la posture de Peter Pan dans le monde du « Jamais Jamais ». Et en effet, dans les recherches hybrides que j'ai menées ces dernières années, on retrouve tout à fait cette perspective d'une enquête ayant pour rôle d'avoir prise sur une situation considérée comme problématique, et permettant un retour à l'équilibre que ce soit au niveau de la subjectivité des acteurs ordinaires ou publics et de leurs rapports sociaux. C'est particulièrement clair pour les parents de l'Université Populaire pour qui l'enquête permettait de faire face à la situation problématique qu'était le déni de reconnaissance institutionnelle dont ils souffraient. L'enquête, que nous avons menée, avait alors pour horizon d'infléchir voire de transformer le rapport des institutions publiques aux parents concernés par des mesures de protection de l'enfance²⁴⁷. Un horizon d'attentes similaire vis-à-vis de l'enquête a donné sens à ma collaboration avec un collectif d'habitants de la vallée de la Haute Romanche. Quant à l'enquête partenariale, à laquelle j'ai participé, portant sur les dispositifs de prévention de la perte d'autonomie (cf chapitre 3), elle avait aussi pour finalité de réduire une situation institutionnelle jugée problématique cette fois par des acteurs publics intermédiaires : le fait que des instances hiérarchiques départementale (Conseil Départemental) et nationale (CNSA) méconnaissaient le travail réellement effectué par les agents de base de ces dispositifs dans les Centres sociaux en particulier. La finalité de l'enquête collective -impliquant une pluralité d'acteurs concernés par le « problème » - était alors de proposer des outils d'évaluation des dispositifs pertinents pour tous les acteurs (décideurs, agents de terrain, usagers, chercheurs). Ces outils pouvaient alors contribuer à instaurer une symétrie (un équilibre) dans les relations entre tous ces acteurs dans la conduite de cette action publique, que ce soit au niveau des appels à projets et des critères de sélection, comme au niveau de l'évaluation des dispositifs financés.

Est donc présente chez Dewey l'idée que cette maîtrise de situations problématiques se joue dans une objectivation du monde, entendue comme un processus, pas comme un état, c'est à

²⁴⁷ D. Laforgue, J. Aguilar, P. Calmo, M.-E. Carreta, S. Evsina, P. Lion, L. Pachod, B. Renaud, « Enquêter ensemble : formes d'émancipation et recompositions des institutions », *Revue Vie Sociale*, 2018.

dire comme une série d'activités pratiques ayant leurs propres règles du jeu - résoudre une énigme – même si ces règles ne correspondent pas forcément à celle de l'enquête sociologique universitaire (qui n'en est qu'une modalité possible). La maîtrise passe par la récréation de cet espace intermédiaire ou transitionnel, permettant dans et par le processus d'enquête, de parvenir à des certitudes relatives (et renouvelées). Et ainsi, on peut retrouver avec Dewey cette idée que l'enquête, c'est « l'activité du plus malin » (par rapport à celui qui ne fait pas d'enquête).

Par contre, une différence centrale avec la première configuration de l'enquête, c'est cette idée chez Dewey que l'enquête est une quête sans fin, toujours inaboutie et débouchant sur des certitudes relatives. Elle est toujours à recommencer en fonction des situations-problèmes, qui émergent ou qui se transforment, auxquelles sont confrontés les acteurs. Il en résulte deux déplacements dans la place de l'enquêteur vis-à-vis du monde imaginaire et du monde social. Dans l'enquête à la Dewey, le monde imaginaire est beaucoup moins serein et lisse. Il est trouble, plus ambigu, incertain : l'enquêteur n'est pas seulement plus modeste, il est aussi plus inquiet, car les situations-problèmes le confrontent au fait qu'il ne pourra jamais les rendre complètement équilibrées, harmonieuses. Il y a toujours à la fois un Capitaine Crochet et une « Wendy adulte » qui viennent lui rappeler que sa quête n'est jamais achevée. C'est, par exemple, un acteur inclus dans la situation-problème, qui vient re-problématiser ce qui venait d'être éclairci, qui vient rappeler les contraintes sociales qui empêchent l'actualisation des possibles dégagés par l'enquête. Cette incertitude de l'enquête est bien à l'œuvre dans les recherches collaboratives que j'ai pu mener. Ainsi, les parents de l'UPP, comme le sociologue, se sont régulièrement heurtés à la résistance des institutions face à leur projet d'identifier les conditions de relations plus symétriques entre acteurs publics de la Protection de l'Enfance et parents. Quant aux membres du collectif du Chambon, ils ont vu les résultats de l'enquête, qu'ils avaient pilotée en lien avec des chercheurs universitaires, contestés par diverses institutions politiques (communale, départementale) et para-publiques (structure d'expertise sur la gestion des risques naturels). Aussi, avec Dewey, l'enquêteur ne s'extirpe qu'en partie et de manière contingente, du monde social ordinaire, vécu sur le mode de la croyance, de l'évidence, mais aussi d'une réalité, qui résiste encore et toujours. Il n'est jamais complètement dans le monde imaginaire. L'enquêteur selon Dewey, c'est donc aussi un peu le Peter Pan de « Hook » (le film de Spielberg), c'est-à-dire un Peter Pan « temporaire », « déchiré ». Il veut réconcilier (de manière toujours fragile et « à refaire ») le monde social (des adultes) avec le monde imaginaire (dans et par l'enquête), en pensant que le détour par le monde imaginaire de l'enquête permettra en retour de mieux vivre (même si c'est toujours de manière provisoire) dans le monde des adultes et ce jusqu'à ce qu'une nouvelle enquête s'impose. Mais, inversement, le sociologue qui mène une enquête à la Dewey sait pouvoir compter sur d'autres acteurs, qui en tant qu'enquêteurs ordinaires compétents, pourront se joindre à lui pour construire une situation moins troublée et des certitudes relatives partagées. Ainsi, avec Dewey, l'extension du domaine de l'enquête confronte le sociologue - Peter Pan à des obstacles plus nombreux : le monde ordinaire et ses acteurs ne se laissent pas faire. Mais, il peut aussi compter sur des ressources plus nombreuses : les acteurs du monde ordinaire peuvent être aussi des alliés actifs au fil de son travail d'enquête et d'institution de son monde imaginaire.

Cela étant, l'effort de Dewey pour dégager le schème de l'enquête dans toute sa généralité pose avec encore plus d'acuité l'interrogation que je formulais initialement : quelle est l'alternative à l'enquête ? Je vise ici une alternative pleine, positive, pas "en creux", i.e. qui ne soit pas

définie par défaut au regard des qualités de l'enquête. Il ne me semble pas que Dewey y réponde frontalement, sans doute parce que ce n'est pas son objet, mais malgré tout, si nous ne faisons pas des enquêtes, que faisons-nous ? Que pouvons-nous faire ? Cette question est centrale au regard de mon projet d'un faire sociologique qui, à la fois penserait les devenirs possibles de l'intervention publique (en particulier ceux qui sont actuellement minoritaires dans les institutions contemporaines) et à la fois participerait de leur institution. On a vu que l'enquête classique, celle menée par un sociologue Peter Pan retranché dans son monde imaginaire menait ce projet à une impasse. En effet, présenter aux acteurs publics des scénarios d'avenir « tout faits » sur la base d'un raisonnement sociologique n'a pas de potentiel instituant suffisant, même si cela peut faire écho aux réflexions, doutes, dilemmes, aspirations des acteurs concernés. Quant à l'enquête hybride sur le modèle proposé par Dewey, elle a : a) pour condition l'identification d'un problème (partagé, co-construit), b) pour horizon la réduction si ce n'est la résolution de ce problème, et c) pour moyen un détour (Pays imaginaire) par un ensemble d'activités spécifiques. La limite de ce type d'enquête par rapport à mon projet est donc sa rationalité procédurale voire instrumentale : on fait une enquête (éventuellement ensemble) avec un objectif assez clair de résolution de problème. Cela correspond, pour notre objet d'étude, à une vision assez planifiée des transformations de l'action publique. Cela suppose en effet de définir comme problématique une situation ou un état de l'institution publique pour arriver, par l'enquête, à une situation de l'intervention publique future plus acceptable (dont on a en général une petite idée à l'avance !).

Or, cela correspond à une vision distordue des processus d'institution de l'intervention publique, réduits à des séries d'actions planifiées. Autrement dit, l'enquête hybride conversationnelle, que j'évoque dans le chapitre 3, repose encore sur l'idée que l'institution publique à venir sera *constituée* par des acteurs (en l'occurrence pluriels : professionnels, usagers, chercheurs, etc.) dans et par leurs actions rationnelles (liées ou découlant de l'enquête menée). Il ne s'agit pas bien sûr de remettre en cause la pertinence de ce type d'enquête (qui se développe de manière bienvenue et que je pratique moi-même). Il convient plutôt d'en pointer les limites si on part du principe d'analyse (qui est le mien dans le cadre d'une sociologie institutionnaliste) selon lequel l'intervention publique s'institue en permanence dans et par l'instanciation de significations instituées et institutantes, plus qu'elle n'est constituée par des acteurs rationnels et compétents. Ainsi, si on considère que l'intervention publique advient dans et par des séries d'évènements résultant de l'actualisation de dimensions, de champs symboliques prenant la forme d'un institué ouvert, il faut penser la place du sociologue dans ces séries d'évènements autrement que sur le format de l'enquête. En effet ce dernier est fondé sur une ontologie capacitaire : ce sont les acteurs qui font l'intervention publique que ce soit via des enquêtes ou via d'autres régimes d'action. Autrement dit, il me faut expérimenter un mode de faire sociologique (et ses rapports avec d'autres faires sociaux), qui soit congruent avec le cadre conceptuel de la sociologie institutionnaliste que j'ai présenté dans le chapitre 2. C'est-à-dire un sociologue qui, dans ses relations avec d'autres acteurs, élabore un faire qui soit consistant avec l'idée institutionnaliste selon laquelle chaque individu (en tant que machine institutionnelle) est traversé par des flux de significations instituées et institutantes, les accueille et les module, ce qui configure son pouvoir instituant propre. Ce dernier étant lui-même amené à interférer avec d'autres pour instituer en permanence l'intervention publique et ses devenirs.

Une alternative à l'enquête de Peter Pan : le sociologue au Pays des Merveilles

Dès lors, peut-on esquisser plus précisément au moins une alternative à l'enquête pour le faire sociologique ? Quel est l'autre pôle ou au moins un autre pôle de l'horizon des possibles sociologiques, à partir duquel nous puissions nous orienter ?

L'idée que je soutiens, c'est que cette alternative n'est pas à construire de A à Z, mais plutôt qu'elle existe déjà (sous une forme mineure, minorée ou potentialisée) dans certains aspects de notre faire sociologique. Pour l'identifier plus clairement, on peut tout d'abord raisonner « par opposition » : à quoi pourrait ressembler un faire sociologique ayant des qualités opposées à celles que j'ai dégagées pour l'enquête ? Si on suit cette piste, il s'agit d'identifier une modalité du faire sociologique ayant les qualités suivantes.

Tout d'abord, il ne serait pas consubstantiel à un seul monde, il ne se déploierait pas comme une forme de vie à part ou comme un jeu (de langage) spécifique. Cela correspondrait donc à un faire sociologique « intra-mondain », encastré, empêtré dans différents mondes sociaux et en aucun cas en position de « survol ». Et cela s'entend quelles que soient les modalités de ce survol : au ras du sol ou « stratosphérique ».

Ensuite, ce faire sociologique ne serait pas construction, transformation, clarification et prise sur une situation-problème, une énigme. Ce qu'il faut rechercher c'est donc ce qui dans le faire sociologique peut être autre chose que « faire face à un obstacle », « répondre à une question qu'on a ou qu'on jette devant soi »²⁴⁸. Ce serait donc un faire du sociologue, qui s'appuierait non sur ses capacités et sa volonté, mais sur sa passivité²⁴⁹ sans chercher à résoudre les troubles, problèmes et énigmes que des acteurs pourraient poser.

Enfin, ce serait un faire sociologique, qui n'aurait pas pour finalité la production d'assertions garanties sur le monde social. Cela signifierait qu'un faire sociologique alternatif ne coïnciderait pas avec l'élaboration d'un savoir positif, d'une certitude même relative (en l'occurrence dans mon cas, sur ce que vont ou pourraient devenir les institutions publiques). Cela ne signifie pas que ce serait du non-savoir, mais plutôt que la dynamique de ce faire sociologique ne serait pas le savoir. Plus radicalement encore, on peut avancer que ce faire sociologique n'aurait pas forcément un but, un objectif de construction (maîtrisé) de quelque chose de bien particulier qui serait un savoir spécifique et éventuellement construit / partagé par plusieurs acteurs sur les devenir possibles des institutions publiques. En reprenant la métaphore de Haudricourt²⁵⁰, cela mène à l'idée d'un faire sociologique davantage jardinier (« le sociologue comme prenant soin, accompagnant un social qui tend à s'instituer déjà de lui-même sous la forme d'une impulsion ») que pastoral (« le sociologue comme (co-)producteur-auteur du social en particulier via la production de signes... »).

Autrement dit, il faut partir à la recherche des traces d'un faire sociologique qui séjourne et se déplace dans les mondes sociaux sans constituer de monde imaginaire propre. Cela n'exclut pas des activités de symbolisation, mais elles doivent rester évanescences, fluides et ne pas se cristalliser en « monde propre » du chercheur (qu'il soit professionnel ou profane). Le sociologue ne se préoccupe pas de résoudre des énigmes, des problèmes qu'il pose devant lui, mais se laisse affecter par des événements qui font suite (rencontres, paroles) de manière

²⁴⁸ cf. l'étymologie du mot « problème »

²⁴⁹ M. Merleau-Ponty, *L'institution, la passivité*, Paris, Belin, 2015.

²⁵⁰ A.-G. Haudricourt, *La technologie science humaine*, Paris, Editions de la MSH, 1987.

oblique, par des déplacements de travers²⁵¹, sans finalité posée, qui guiderait l'ensemble du processus. Faire de la sociologie ne consiste donc pas dans ce cas de figure à fabriquer un « savoir-contenu ». Ce faire (s')institue en permanence (dans et par) des paroles vives, liées à la situation d'énonciation et donc à la parole de l'autre in situ. Bref, il s'agit de sortir de l'idée (scolaire ?) qu'il y a forcément un produit final (et écrit) du faire sociologique.

On peut réunir ces trois qualités ou mouvements sous le terme de « conversation »²⁵². Pour essayer d'aller un peu plus loin, je vais reprendre ma stratégie de détour par un personnage de conte en voyant en quoi, si le sociologue s'y identifie, il peut développer d'autres possibles sociologiques que l'enquête de Peter Pan. Suite à la lecture de A. Benmakhlouf²⁵³, je vais prendre, comme source d'inspiration le personnage d'Alice au Pays des Merveilles. Il y a bien sûr des points communs entre Alice et Peter Pan : chacun est un enfant, fait l'expérience d'un ailleurs que le monde ordinaire, celui de la veille, celui des adultes, duquel il est amené à se distancier. C'est aussi pour cela que j'ai choisi cette seconde figure, car une autre figure trop éloignée de Peter Pan mènerait vers un éclatement du faire sociologique. Or, ce que je vise, c'est esquisser un espace des possibles, un horizon d'attentes plurielles mais pas incommensurables pour le faire sociologique. Mais, cela étant dit, qu'est-ce qui les différencie ?

On peut commencer par dire qu'Alice n'est que de passage au Pays des Merveilles, elle y voyage, s'y déplace, y séjourne, mais n'entend pas y rester, contrairement à Peter Pan au Pays du Jamais - Jamais. Elle ne se constitue donc pas un monde à soi, idéal. Le Pays des Merveilles pour Alice, c'est au contraire l'expérience de la rencontre et de l'étrange, c'est l'épreuve du rapport avec l'autre. Ainsi, à chaque rencontre qu'elle fait au Pays des Merveilles, Alice est désemparée, désarmée, désorientée, elle ne comprend pas, ne sait pas quoi faire. C'est tout le contraire de Peter Pan qui pense, lui, tout savoir, qui est dans la maîtrise, si ce n'est depuis le début de la situation, en tout cas à la fin (cf. ses péripéties avec le Capitaine Crochet). Mais surtout, au terme de chaque rencontre, Alice n'en sait pas plus : elle n'a pas maîtrisé sa rencontre avec des êtres et des occurrences mondaines, elle ne les a pas transformées en « autre chose » de davantage maîtrisable par la pensée et / ou l'action. Elle a été affectée et a réagi en conversant avec l'autre (le Lapin, le Chapelier, la Reine, etc.). A chaque rencontre et conversation, elle est animée, non pas par une certitude (par exemple, le bien fondé du monde imaginaire et sa supériorité sur le monde réel des adultes), mais, simplement, par l'espoir de « saisir le jargon de l'autre pour qu'on finisse par se mettre d'accord ou alors qu'on aboutisse à un désaccord passionnant et fructueux »²⁵⁴.

Donc on ne peut pas dire qu'il ne se passe rien lors des rencontres d'Alice au Pays des Merveilles. Il y a bien un déplacement des êtres dans et par la conversation. Mais contrairement à Peter Pan, la dynamique du faire d'Alice, ce n'est pas de démontrer à l'autre la pertinence

²⁵¹ M. Merleau-Ponty, *L'institution. La passivité*, Paris, Belin, 2015.

²⁵² J'emprunte initialement le terme à T. Ingold, *Marcher avec les dragons*, Zones sensibles, 2013. Mais, chemin faisant, je me suis rendu compte que d'autres chercheurs en sciences sociales ont réfléchi sur les rapports possibles (et fructueux) entre sociologie et conversation. cf. par exemple, J.F. Laé, *Travailler au noir*, Paris, Métailié, 1989 ; P. Sansot, *Le goût de la conversation*, Paris, Desclée de Brouwer, 2003

²⁵³ A. Benmakhlouf, *La conversation comme manière de vivre*, Paris, Albin Michel, 2016. Mes propositions et réflexions qui suivent doivent beaucoup à la lecture de cet ouvrage.

²⁵⁴ R. Rorty, *L'homme spéculaire*, Paris, Seuil, 1990, p. 352. Dans cet ouvrage, Rorty oppose la philosophie comme quête de fondements commensurables et la philosophie comme conversation

d'une assertion (du type « rien ne vaut le Pays du Jamais Jamais »); ce n'est pas non plus de « révéler un terrain d'entente préexistant qui attendait qu'on le découvre »²⁵⁵ (établir un savoir). Il s'agit de se familiariser avec quelqu'un (en conversant avec lui et avec soi-même, car l'autre nous déstabilise) avec pour horizon (fragile, incertain, réversible) l'institution d'un monde commun, d'un partage du sensible pour reprendre un terme de Rancière²⁵⁶. Cela ne veut pas dire aller vers l'identité des points de vue, vers un point de vue unique, pour la bonne raison qu'il n'y en a pas. Les points de vue, les expériences ne sont pas réductibles au savoir du Pays Imaginaire. Ainsi, Alice fait l'expérience du mythe de la signification unique (le savoir)²⁵⁷, car, au fil des conversations, les significations bougent (selon les usages des mots). Vivre dans un monde commun c'est alors jouer ensemble avec le langage, les significations, leurs usages.

Enfin, au terme de son voyage, de ses rencontres, de ses différentes conversations, Alice perçoit que le Pays des Merveilles n'est pas un ailleurs (étrange, absurde...) par rapport à son monde ordinaire. On n'a pas à choisir entre les deux, au sens où on serait soit dans l'un, soit dans l'autre. Ou encore, si on est dans l'un, on n'est pas dans l'autre et vice versa. Ce qui compte ce n'est pas la frontière qui sépare les deux espaces (le monde logique, ordinaire d'un côté et le Pays des Merveilles de l'autre). Le Pays des Merveilles, c'est l'envers du miroir, du coup ce qui compte ce n'est pas l'un des espaces plus que l'autre, ce qui importe, là où il faut tenter de se situer, c'est à la limite²⁵⁸. La limite n'est alors plus la frontière (cf. la métaphore spatiale du monde imaginaire qui est ailleurs par rapport au monde ordinaire), la limite, c'est chaque moment conversationnel en ce qu'il met en mouvement (et ré-institue) les participants à cette conversation. C'est aléatoire, c'est incertain, et surtout cela n'apporte aucun confort, aucune certitude (pour après) que ce soit en terme de connaissance ou d'action... tout se (re-)joue à chaque rencontre (sinon on n'est plus dans la conversation) : la seule certitude, c'est qu'on va douter, qu'il y a de l'espoir mais rien de certain.

Ainsi, un faire sociologique, qui emprunte à la figure d'Alice au pays des Merveilles plutôt qu'à celle de Peter Pan, c'est un faire qui s'engage dans des conversations avec d'autres acteurs et est affecté par elles. Ces conversations sont étranges pour tout le monde. Elles sont des épreuves pour les participants. Elles peuvent avorter, être impossibles. Elles peuvent patiner et souvent ne « décollent » pas. Le sociologue contribue alors à instituer et à maintenir la conversation (malgré les risques de la colère, de l'emportement, de l'autorité, du Savoir qui s'impose, de l'indifférence²⁵⁹). La conversation est en effet toujours menacée, car c'est « un certain nombre de personnes réunies par leurs chemins existentiels et unies non pas un but commun (encore moins un terrain d'entente) mais par la courtoisie »²⁶⁰. La conversation (sociologique) est toujours aléatoire, elle est toujours en train de se faire mais peut à tout moment se défaire : « dans une conversation : l'un lance la balle, l'autre ne sait pas s'il doit la lui renvoyer ou la laisser sur place ou la ramasser et la mettre dans sa poche, etc. »²⁶¹. Le sociologue n'est pas démuni face à cette tâche délicate d'institution in situ de la conversation avec d'autres acteurs. En effet, toute la tradition de l'immersion ethnographique dans des milieux sociaux « étranges »

²⁵⁵ *ibid.*

²⁵⁶ J. Rancière, *Le partage du sensible*, Paris, La Fabrique Editions, 2000

²⁵⁷ A. Benmakhlouf, *op. cit.*

²⁵⁸ T. Samoyault, « Présentation », dans L. Carroll, *Alice au pays des merveilles*, Paris, Editions Flammarion, 2016

²⁵⁹ A. Benmakhlouf, *op. cit.*

²⁶⁰ M. Oakeshott, *On human Conduct*, Oxford, 1975 cité dans R. Rorty, *L'homme spéculaire*, *op. cit.*

²⁶¹ L. Wittgenstein, *Remarques mêlées*, Paris, Flammarion, 2002, p. 146

pour l'ethnographe nous prépare à tenir ce rôle (tact, sociabilité, attention à l'autre)²⁶². Mais, ce qu'il nous faut en permanence écarter, c'est la tentation (que l'on hérite de Peter Pan) de réduire ces moments conversationnels à de simples moyens pour construire et accumuler des données qu'il conviendrait ensuite de transformer en savoirs sociologiques.

Lorsque la conversation prend, elle fait suite pour chaque participant (le sociologue comme les autres). Elle institue chacun de par son étrangeté et son potentiel de désordre. Elle institue donc chaque membre et leurs relations de manière oblique, non logique, de travers, inattendu : « *on ne mène pas une conversation : celle-ci me constitue [je dirais plutôt « m'institue »] dans l'exacte mesure où je ne la contrôle pas complètement* »²⁶³. Dans cette perspective, le sociologue s'emploie (modestement) à rappeler (et en premier lieu à s'appliquer à lui-même) que, dans le cadre d'une conversation, toutes les paroles ne sont pas commensurables ou réductibles à un seul discours (y compris le savoir scientifique). Autrement dit, il s'emploie à favoriser l'expression de voix hétérogènes, non réductibles à un savoir garanti et en même temps à rappeler que des déplacements, des convergences pratiques sont possibles. Ces rapprochements permettent de reconfigurer le monde commun, par familiarisation réciproque (à partir du moment où en conversant avec les autres on se met comme Alice à converser avec soi-même²⁶⁴). Là encore la tradition sociologique nous étaye dans cet engagement : elle nous apprend ainsi à faire l'expérience du point de vue d'autrui, à endosser les rôles sociaux des différents acteurs rencontrés sur le terrain, et ce jusqu'à ce que ces différents rôles conversent en nous, se répondent, nous répondent et nous transforment. Mais, dans le cadre d'une conversation sociologique, ce dont le sociologue doit se prémunir c'est du quasi-réflexe qui consiste, à partir d'une position de survol, à reconstruire l'espace de ces points de vue, car cela clôt aussitôt la conversation. La conversation sociologique consiste au contraire à favoriser le plus longtemps possible, chez chaque participant ces conversations croisées avec les autres et avec soi-même, en partant du postulat, qu'elles auront des suites propres pour chacun. En l'occurrence, dans mon cas, il s'agit de l'institution permanente des acteurs concernés et impliqués dans l'intervention publique (ce qui va les mener vers tel ou tel devenir).

La conversation sociologique peut ainsi participer d'une transformation du partage du sensible, des subjectivités, des places, des relations des uns et des autres (au sein et aux frontières des institutions publiques dans lesquelles évolue le sociologue). Mais, pour cela, « *il faut aborder la conversation sans être en attente de quelque chose, pour faire place à l'imprévisible de la parole échangée [] la conversation produit quelque chose, par elle quelque chose advient à ceux qui s'y engagent [] la conversation qui déconcerte fait réfléchir* »²⁶⁵. La conversation participe donc d'une institution potentielle (c'est un espoir, mais jamais certain et sans direction pré-définie) du monde commun (ici de l'intervention publique), mais sans qu'il en devienne pour autant plus clair (grâce par exemple au savoir du sociologue). La dimension politique de la conversation sociologique est donc spécifique, singulière par rapport à celle de l'enquête sociologique. Celle-ci prend souvent la forme d'un savoir sociologique qui en étant interprété

²⁶² Cf J.-P. Payet, *Ethnographie de l'école*, Rennes, PUR, 2016.

²⁶³ A. Benmakhlouf, op. cit. p. 117.

²⁶⁴ Je rejoins ici l'idée de C. Taylor (dans son livre *L'Âge séculier*, Paris, Seuil, 2017) dans lequel il montre que la conversation [entre les religions] est possible car, comme il n'a eu de cesse de le montrer dans toute son œuvre, l'homme est un être « s'auto-interprétant » dans et par ses relations avec les autres (cf C. Taylor, *La liberté des modernes*, Paris, PUF, 1997).

²⁶⁵ A. Benmakhlouf, op. cit.

par les autres acteurs pourrait orienter l'action politique. La conversation sociologique, elle, en tant que séries d'activités instituant, participe de l'auto-institution et de la transformation permanente (même silencieuse, même minuscule) du monde commun des acteurs participant à une conversation autour de l'intervention publique : acteurs publics, ordinaires, sociologiques. Quoi qu'il en soit, le monde commun restera toujours aussi trouble, épais, car l'enjeu de la conversation, ce n'est pas la signification unique et univoque (une seule signification correspondant à une seule chose), ni l'intention (parfaitement claire) du locuteur. Comme le rappelle Benmakhlouf, la conversation, cela consiste justement à ne pas figer la signification, à ne pas rechercher l'identité de la signification parmi les participants, mais à assumer l'opacité référentielle au cœur de la conversation : « *les significations sont les pis-aller sur lesquels débouche la compréhension, on peut en changer selon les contraintes de l'usage ou les accumuler selon leur hétérogénéité même, ne pas corriger un usage par un autre* »²⁶⁶.

L'enjeu d'une conversation sociologique est alors bien l'enchevêtrement des paroles plurielles qui s'instituent mutuellement et font ainsi potentiellement suite dans l'intervention publique, au-delà du moment de la conversation.

Vers des conversations instituant de l'intervention publique ?

Une fois établies les qualités (quasi idéal-typiques) d'une telle conversation sociologique, peut-on esquisser la façon dont tout cela pourrait se déployer en actes : quelles formes sensibles, quelles scènes concrètes, quelles configurations interactionnelles pourraient se rapprocher de cette conversation sociologique ? Je rappelle tout d'abord que j'ai déjà expérimenté cette dimension conversationnelle dans différentes recherches collaboratives menées ces dernières années et dont je rends compte dans le chapitre 3. Mais, dans ces expérimentations, le schème de l'enquête englobait encore (sur un mode hiérarchique) le schème de la conversation. En effet, ce qui réunissait tous ces acteurs (dont moi), c'était l'horizon d'une transformation (pensée ou planifiée) des relations entre l'intervention publique et son environnement dans et par un processus d'enquête. La conversation n'était dans ce cadre qu'une forme minoritaire. Il s'agit donc désormais pour moi d'expérimenter des moments en compagnie d'autres acteurs (professionnels, usagers), qui s'émancipent (tant que faire se peut) de l'horizon de l'enquête comme "moyen de résoudre une énigme", pour privilégier la forme conversationnelle telle que typifiée ci-dessus.

Une telle conversation entre le sociologue et des acteurs publics et ordinaires autour de l'intervention publique se déploie au regard d'un horizon d'attentes qui est hybride : il ne s'agit pas de produire des « savoirs scientifiques » pour eux-mêmes, il ne s'agit pas non plus d'évaluer et d'élaborer de manière planifiée une action publique. Il s'agit par ce mode de rencontre particulier qu'est la conversation de participer (même modestement) à l'institution permanente de l'intervention publique, entendue comme configurations de relations instituées et instituant entre une pluralité d'acteurs publics, ordinaires, sociologiques. Il y a donc une sorte d'horizon de sens démocratique de la conversation sociologique. On fait le pari que l'expérience de l'autre, dans le cadre d'une conversation, aura pour chaque participant (en tant

²⁶⁶ Ibid.

que machine institutionnelle) des suites institutantes. C'est-à-dire qu'en se frottant à l'étrangeté de l'autre, sur un mode conversationnel, il est possible que le pouvoir instituant déployé, par la suite, par chaque acteur (c'est-à-dire le travail du professionnel de l'intervention publique, les réactions de l'utilisateur, le faire du sociologue, etc.), sera plus ajusté au pouvoir instituant des autres acteurs. Clairement, l'idée est donc que la conversation ouvre des possibilités en matière d'institution de relations entre acteurs publics (ou politiques), ordinaires et sociologiques qui soient plus symétriques, moins indifférentes aux différences, davantage basées sur des accords. Ceux-ci, on l'a vu, ne supposent pas une compréhension parfaite de l'autre ou un consensus substantiel sur une définition de la réalité ou des valeurs universelles. Ils peuvent être fragiles et partiels. La conversation peut aussi instituer des accords pratiques ou encore des accords fondés sur des émotions, sur le rapport au corps (par exemple la souffrance incarnée de l'autre) ou encore sur des biens constitutifs de la topographie morale singulière de chaque acteur et de son authenticité, comme le propose C. Taylor²⁶⁷. Je n'en suis qu'aux premières tentatives d'expérimentation sur ce point, en essayant surtout d'être ouvert à des occasions, d'être disponible à des sollicitations en provenance d'organismes publics ou para-publics ou de collectifs de citoyens ordinaires.

Ainsi, tout récemment, une opportunité de mettre à l'épreuve cette posture de la conversation sociologique m'a été donnée via une demande de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) de la Savoie. Cette sollicitation fait justement suite à mon intervention devant des acteurs publics (du secteur médico-social), au cours de laquelle j'ai présenté différents scénarios d'avenir possibles pour les institutions publiques (cf. le chapitre 4 précédent). Intéressé par mes assertions sur le mode du sociologue-Peter Pan, un assistant social de la MDPH m'a proposé d'intégrer un groupe de travail initié par sa structure réunissant des professionnels (agents de base et cadres hiérarchiques de centres médico-sociaux) et des usagers (et leur familles) des institutions du handicap. Ce groupe départemental a pour visée de réfléchir et faire des propositions d'action en faveur d'un accompagnement des personnes en situation de handicap tenant davantage compte de leurs aspirations, attentes, capacités, projets propres. Le groupe de travail se réunit environ une journée par mois, sur une durée prévue d'environ deux ans. Certes, ce dispositif n'est pas dénué d'un horizon officiel d'intervention publique (améliorer l'accompagnement personnalisé des personnes en situation de handicap). Mais, n'y est pas associé le schème de l'enquête (qu'elle soit experte ou hybride), ce qui laisse la place pour essayer d'initier des formes conversationnelles sur cette scène (certes impures). Nous n'en sommes qu'au début, mais dès les premières rencontres, j'ai cherché à expérimenter les principes de cette conversation sociologique (quitte bien sûr à les faire évoluer à l'épreuve de la pratique).

Je séjourne donc sur des scènes de l'action publique étranges pour moi, n'étant pas familier du monde du handicap (de ses enjeux, de son langage, comme de ses lignes de différenciation). J'y participe en tant qu'étranger aussi, étant le seul chercheur parmi les membres. Je me présente en tant que tel, faisant entendre ma voix (minoritaire), y compris dans sa discordance avec les voix majoritaires. Mais je ne cherche à maîtriser ces dernières cognitivement, par exemple en dressant le tableau de pensée et/ou en imposant ce dernier aux personnes présentes.

²⁶⁷ C. Taylor, *L'âge séculier*, Paris, Seuil, 2017.

Il s'agit, pour moi, de me laisser affecter par les événements (de parole) qui adviennent sur cette scène. Cela implique d'être ouvert à l'accord comme au désaccord (et à ce qu'il ouvre à chacun), pour ainsi peu à peu ne plus être dans la différenciation et l'opposition des institutions et des places (universitaire, médico-sociale ou familiale), mais voire chacune comme l'envers de son propre décor. Il me semble que c'est ce qui commence à s'initier dans et par la coexistence et le croisement des différents discours et narrations autour de la "participation" (réelle / attendue) des personnes en situation de handicap à la définition des modes de leur prise en charge. En croisant les différentes versions de ce que peut ou doit être la participation des personnes concernées, on peut essayer de "se situer à leur limite" (en laissant interférer en soi et avec les autres des backgrounds à la fois différents et ayant des affinités).

A travers ces conversations, au fil (et entre) des rencontres, il s'agit de participer ainsi, de manière contingente, non maîtrisée (et éventuellement minuscule) à l'institution d'un monde commun de l'intervention publique (ce qui ne veut pas dire unique) dans et par les usages pluriels, croisés et le jeu avec les significations et leurs usages (cf. l'exemple du mot « participation » dans le cas de la MDPH). Ce monde commun, il ne s'agit pas de le clarifier (par un savoir panoptique), de le légitimer (en le saturant au profit de telle ou telle version de la participation), mais bien de le maintenir dans sa densité, son épaisseur gage d'une auto-institution permanente des rapports entre tous ces acteurs.

La description de cette expérience de conversation attire l'attention sur le cadre ou les cadres, au sens de Goffman²⁶⁸, qui permet(tent) le déploiement d'une telle conversation. Dans le cas évoqué ci-dessus, on voit que ce le cadre principal ou initial est défini par la structure publique : la MDPH met en place des groupes de réflexion avec comme horizon d'imaginer de nouveaux dispositifs permettant une meilleure participation des personnes en situation de handicap à la définition de leur propre prise en charge et / ou de leur (projet de) vie. Il me semble que la conversation ou des bribes de conversation (telle qu'esquissée ci-dessus) ont besoin de ce cadre principal, officiel pour se déployer. Le cadre fournit ainsi l'occasion de la conversation. Et, en même temps, la conversation se déploie effectivement comme cadre secondaire ou dans les interstices du cadre principal. En tant que telles les phases de conversation (par exemple autour de ce qu'est ou ce que devrait être pour les uns et les autres la participation) ne sont pas des moyens de réaliser ou d'avancer dans la réalisation de tel ou tel projet d'action publique pré-défini. Il y a une autonomie de la conversation par rapport au cadre institué par les responsables de la MDPH. On le voit par exemple dans le fait que la conversation s'engage souvent en marge du foyer d'attention principal du groupe de travail, qui correspond à l'animation du groupe et à l'organisation de la séance par les acteurs de la MDPH. C'est souvent dans des apartés, des échanges avec son voisin, les discussions à la pause, que se déploient des phases de conversation. Celles-ci peuvent alors potentiellement²⁶⁹ mettre en mouvement les acteurs par l'expérience de l'étrangeté relative de l'autre. La conversation peut leur ouvrir des possibles (d'autres manières de voir, de faire avec lesquelles ils peuvent être en affinité ou pas), les interroger ou les conforter dans ce qu'ils font. De ce point de vue, la conversation est

²⁶⁸ E. Goffman, *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991.

²⁶⁹ sans qu'il n'y ait rien d'automatique : il ne suffit pas de se rencontrer et d'entamer la conversation pour que cela débouche avec certitude sur des transformations des manières de penser et d'agir des acteurs publics, ordinaires ou sociologiques. J'essaierai dans le chapitre suivant d'élucider quelques-unes des conditions de félicité d'une telle conversation ayant une dimension instituante des acteurs qui y participent. J'essaierai de montrer comment cela résulte de certaines configurations de régimes d'institution des relations sociales, configurations qui émergent de la rencontre desdits acteurs.

potentiellement instituante des personnes qui y participent (si elle n'avorte pas, cf. sa fragilité), elle peut faire suite au niveau de leurs subjectivités, pratiques, relations, mais pas selon une logique instrumentale ou planifiée en amont. La conversation, qui s'auto-organise, excède le cadre qui l'a rendue possible. Elle institue autre chose que ce qui est prévu et attendu par le cadre officiel et se faisant le dévoie ou l'abâtardit. Cela conduit ce dernier à pouvoir se ressaisir ou à s'alimenter du processus conversationnel, mais sans le coloniser ou le maîtriser. Ainsi le cadre officiel de cet espace d'échange était fixé en amont par la MDPH et consistait en la définition et la mise en œuvre d'un projet artistique permettant à des personnes en situation de handicap d'exprimer leurs expériences sociales à travers la création. Des financements dédiés ont permis, à travers un appel à projets, le recrutement d'une artiste « professionnelle » accompagnant des personnes en situation de handicap dans la réalisation d'œuvres. Mais, dans les marges des réunions consacrées à ce projet officiel, se sont développées des conversations informelles entre certains membres (éducateurs, responsables de structures d'accueil, familles, sociologue...) à propos de la vie quotidienne des personnes en situation de handicap pendant la crise sanitaire. En particulier des acteurs professionnels ainsi que des parents discutaient, témoignaient, s'interrogeaient, s'inquiétaient, voire s'indignaient de l'impossibilité pour les personnes résidant en foyer de vie de sortir au quotidien, pendant de longs mois (y compris hors période de confinement). Ils se sont alors interrogés ensemble sur ce que cela disait du pouvoir réel de participation des personnes à la définition de leur projet de vie. Peu à peu, ces conversations informelles ont débouché sur l'initiative d'une dizaine d'acteurs variés (dont moi-même) d'aller échanger avec des personnes en situation de handicap dans les établissements où ils résident et de réaliser des témoignages filmés de leurs expériences de la crise sanitaire. Par la diffusion de ces films, l'enjeu est d'alerter les pouvoirs publics, voire l'opinion publique, de faire réfléchir les équipes professionnelles. Il s'agit aussi de faire en sorte que les personnes concernées s'impliquent dans cet enjeu (l'autonomie comme liberté de mouvement) en se saisissant, au final, pour leur propre compte, de ces reportages afin de défendre leurs droits ou de faire entendre leurs attentes en matière de sentier de vie quotidien : en l'occurrence quelle doit être la place de l'intervention publique dans la vie ordinaire des personnes, cette dernière étant entendue comme agencement d'activités et de déplacements entre contraintes et autonomie ? Dans et par des conversations en parallèle du cadre officiel, s'est donc initiée une action collective (en cours) pouvant contribuer, à terme, à instituer différemment des relations entre acteurs publics et ordinaires, soit un horizon d'attentes, qui dépasse et redéfinit le mandat initial du groupe de travail (qui s'est d'ailleurs considérablement resserré).

On peut prendre un autre exemple de cette relation oblique entre un cadre d'intervention publique qui rend possible ou souhaitable (pour les participants) la conversation, de manière plus ou moins épisodique ou en pointillés, et les suites que cette conversation peut avoir sur l'intervention publique proprement dite. C'est le cas des stages ou contrats d'alternance dans des structures publiques par des étudiants de Master, que je suis amenés à encadrer chaque année. Ces stages ont pour cadre principal une mission de diagnostic et d'enquête réalisée par l'étudiant pour le compte de la structure d'accueil (par exemple un service personnes âgées / personnes handicapées d'un Conseil Départemental ou un Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)). Ce cadre est donc celui d'une demande de savoirs de la part d'acteurs publics, qui seront produits dans et par une démarche d'enquête. Mais, parallèlement, ce cadre et les activités qui en découlent fournissent matière à des temps (non prévus comme tels) de

conversation entre les acteurs (professionnels de l'action publique, étudiant, enseignant...). Et cet encastrement du cadre conversationnel dans un autre cadre, est somme toute logique, même si ce n'est sans doute pas la seule configuration possible. Car, il faut bien que la conversation porte sur quelque chose, sur des événements dont les acteurs en présence aspirent à discuter. Il y a donc, dans ce cas de figure, conversation autour d'un objet, d'une tâche, d'une expérience, d'un projet. La conversation se déploie alors de manière oblique par rapport au projet réalisé par l'étudiant pour le compte de la structure et encadré par l'enseignant. J'entends par là que la conversation n'a pas pour finalité ou horizon la réalisation du projet, ce n'est pas un moyen au service du projet, elle ne permet pas directement d'avancer dans le travail d'enquête, qu'il s'agisse de récolter des données ou de les analyser. Pour autant, non seulement la mise en œuvre du projet incite à la conversation autour de ce dernier, mais encore cette dernière peut affecter la vision que les acteurs ont de leur mandat, de leur institution, de ses partenaires, des situations qui font problème, et des prises possibles sur son environnement. C'est par exemple le cas, dans le cadre d'un stage réalisé par une étudiante dont l'objectif est la réalisation d'une Analyse des Besoins Sociaux (ABS). Celle-ci se fait dans un contexte particulier puisque le CCAS concerné traverse une crise de son mandat. Il s'est vu ainsi dessaisi d'un certain nombre de missions ces dernières années, au profit d'autres institutions territoriales au niveau de l'agglomération. Dans le cadre des « points d'étape » réguliers nécessaires à la réalisation technique de l'ABS (c'est-à-dire la récolte et le traitement de données statistiques mais aussi la réalisation d'entretiens auprès d'acteurs de terrain, d'acteurs associatifs et de citoyens ordinaires), des conversations entre la directrice du CCAS, l'étudiante et l'enseignant ont émergé. Comme toute conversation, elles ont à chaque fois dérivé, au fil de l'échange, de l'objectif initial très procédural (c'est-à-dire faire le point sur ce qui a été fait et ce qui reste à faire au niveau du stage). Elles portaient ainsi sur des scènes quotidiennes de travail au CCAS, sur les positions et stratégies de différents acteurs, sur son histoire, ses problèmes, sur ses rapports avec telle ou telle structure politique, publique ou associations locales, etc. Or, de ces conversations entre sociologue et acteur public a peu à peu émergé une vision de l'enjeu que représente la survie de la structure, à travers la métaphore d'un « cercle vertueux de la visibilité institutionnelle ». Par différents chemins, la conversation en venait ainsi à chaque fois à porter sur la situation un peu étrange de cette institution. Celle-ci perd depuis plusieurs années des publics-cibles (personnes âgées dépendantes, petite enfance), mais on lui confie le soin de réaliser une Analyse des Besoins Sociaux (des populations) du territoire. A partir de ce sentiment de décalage entre la baisse des missions opérationnelles et la hausse des missions d'expertise confiées à cette institution locale, nous sommes peu à peu arrivés à l'idée que cette dernière avait besoin de mettre au jour, d'explicitier, de publiciser tous les partenariats informels que ses agents déployaient au jour le jour avec des acteurs associatifs et ordinaires, pour faire leur travail comme il convient²⁷⁰. En effet, laissant largement dans l'ombre ces partenariats du quotidien, car non thématiques comme tels par les agents eux-mêmes, nous nous sommes rendus compte que l'institution produisait par elle-même une image d'une institution en perte de vitesse, « reliée à de moins en moins d'acteurs sur le territoire », justifiant encore un peu plus les stratégies politiques conduisant à son démembrement. La réalisation de l'ABS est alors envisagée, suite à ces conversations, comme une occasion de « rendre visible ces actions partenariales invisibles, car non-nommées comme telles », de manière à regagner en légitimité en particulier auprès des élus. De cette mise en visibilité est attendue l'obtention de ressources

²⁷⁰ Cf. P. Lyet, *L'institution incertaine du partenariat*, Paris, L'Harmattan, 2008.

matérielles et symboliques supplémentaires permettant d'accroître encore les relations d'interdépendance, les actions conjointes avec le territoire, ses acteurs, pour le bien des populations. On peut attendre de cette dynamique qu'elle consolide encore quelque peu le mandat de cette institution locale. On voit à travers ce modeste exemple, comment la conversation peut potentiellement (tout cela est très fragile) instituer de nouveaux possibles pour l'intervention publique aux yeux des acteurs publics eux-mêmes.

Il me semble important de souligner que ce temps de conversation, que je prends pour exemple ci-dessus, est tout ce qu'il y a de plus ordinaire. Je veux dire par là, qu'en tant que sociologues, nous faisons tous l'expérience de ce genre de conversations avec des acteurs²⁷¹. Il y a là un aspect de notre pratique sociologique quotidienne qui n'a rien d'inconnu ou d'inédit. Mais, par contre, il me semble que c'est un rapport subjectif et pratique du sociologue aux acteurs sociaux qui est largement minoré par les sociologues eux-mêmes, assujetti à la logique de l'enquête par certains (cf. la conversation ethnographique), voire considéré comme non-pertinent par d'autres. Les sociologues préfèrent donc mettre en avant ce qu'ils considèrent comme la partie noble de leur travail, en l'occurrence l'enquête sociologique. Car c'est ce qui fait d'eux des professionnels reconnus comme les spécialistes (formés, diplômés) d'une activité productrice de connaissances sur le social. Aussi, l'enjeu pour moi n'est pas d'inventer de toutes pièces un faire sociologique inédit, mais bien de mettre en exergue (et en pratique) et de montrer la cohérence et la pertinence de la forme conversationnelle pour le faire sociologique. Il s'agit de la développer comme faire sociologique en propre et comme alternative autonome et non concurrentielle à l'enquête. C'est ce que j'ai essayé de faire, en prolongeant les « micro-conversations » évoquées ci-dessus sous la forme de « temps de lecture et de discussion » réguliers entre trois professionnelles du secteur médico-social (la chef du service Personnes Agées / Handicapées du Conseil Départemental et deux cadres d'un CCAS) et moi-même. La lecture croisée d'un même texte (le premier étant un article présentant l'apport de Luhmann à l'analyse des politiques publiques et choisi à l'occasion d'une soutenance de mémoire) est l'occasion de converser autour d'expériences ou de situations professionnelles relevant des relations entre des institutions médico-sociales locales et entre ces dernières et des instances départementales et nationales. Ces temps de conversation n'en sont qu'à leurs débuts et la dynamique est volontairement tâtonnante (on ne cherche pas à savoir précisément ce que l'on va faire ensemble à moyen terme). Mais, l'idée de partir des propos de Luhmann (sociologue dressant le portrait un peu étrange d'une société composée de systèmes sociaux auto-poïétiques, ayant leur code symbolique propre et qui traitent, chacun, les productions des autres systèmes comme du « bruit ») a bien alimenté la conversation entre les acteurs professionnels (le sociologue ayant eu plus de mal à définir sa place lors de cette première conversation !). Les trois professionnelles ont en quelque sorte conversé ensemble et avec le texte présentant la pensée de Luhmann²⁷². Elles ont discuté entre elles de cas, d'institutions locales, de situations, de dispositifs, de problèmes professionnels concrets illustrant l'idée de Luhmann d'un système d'action publique auto-centré. Elles se sont appuyées sur cette hypothèse luhmannienne pour critiquer des politiques, des acteurs, des modes de fonctionnement, dont elles faisaient l'expérience dans leur quotidien, etc. Mais, la discussion autour de telle ou telle situation professionnelle concrète les a aussi conduites à pointer les limites de l'approche de Luhmann. Au fil de la conversation, elles ont ainsi mis en exergue

²⁷¹ cf. J-F. Laé, *op. cit.*

²⁷² Il s'agit de l'article de J. A. Garcia Amado, « Introduction à l'œuvre de Niklas Luhmann », dans *Droit et société*, n° 11-12, 1989.

leurs capacités (et leurs difficultés) d'une part, à créer des liens entre des institutions ou des professionnels, d'autre part à adapter voire contourner des consignes officielles contradictoires pour définir l'action publique / professionnelle qui convient. La conversation mêlait donc une vision assez sombre (et partagée) de l'action publique locale (avec une dimension cathartique) et une prise de conscience ou en tout cas une verbalisation et une confirmation mutuelle, qu'il existe des marges de manœuvre, des leviers, des tactiques pour « faire autrement » individuellement et collectivement²⁷³. Elles ont ainsi longuement parlé de la crise du COVID qui a fortement sollicité et impacté les services et les mandats de ces trois acteurs institutionnels. Elles ont évoqué à la fois les difficultés à faire face aux événements pour assurer une continuité de service, l'épuisement qui guette les équipes face à une « crise » qui dure, mais aussi la façon dont leurs institutions et les professionnels se sont en partie « réinventés », lorsqu'ils se sont mobilisés pour aider et prendre en charge malgré tout leur public-cible (personnes âgées, personnes en situation de handicap)²⁷⁴. Toujours dans la conversation, des liens ont alors pu être tissés avec les scénarios d'avenir des institutions, présentés dans le chapitre 4. Cela a conduit (de manière impromptue) à une intervention à deux voix (K. Mathieu, directrice d'un CCAS et moi-même) dans le cadre du séminaire d'étude de l'EHESS consacré aux « organisations du welfare » en janvier 2021²⁷⁵.

Un autre point de réflexion (issu de mes différentes expérimentations) à propos des cadres qui rendent possibles (mais pas certains) des formes de conversation sociologique, porte sur le statut des personnes impliquées dans la conversation les unes par rapport aux autres. Cette question se pose en particulier lorsqu'on cherche à initier des conversations non pas en tout petit groupe (deux ou trois personnes comme dans l'exemple ci-dessus), mais avec plusieurs acteurs professionnels et ordinaires d'une institution publique (par exemple un groupe de réflexion ou de parole composé de 6 à 10 personnes environ). Dans cette configuration, certaines personnes doivent-elles avoir un rôle particulier dans la conduite de cette conversation ou bien faut-il tendre vers une forme d'indifférenciation et d'auto-organisation collective ? Ainsi, si (par contraste) on prend le cas des démarches participatives dans l'intervention publique visant à favoriser la co-construction ou la co-évaluation de cette dernière, on voit émerger la figure récurrente de l'animateur de ces démarches. Il s'agit d'un acteur qui prépare les temps de rencontre, propose des dispositifs pour favoriser la parole, les échanges, la réflexion, qui garde aussi un cap par rapport aux finalités associées à ces démarches. On (les initiateurs de la démarche participative) attend ainsi de lui que tout cela débouche sur quelque chose de prédéfini en amont (au moins dans les grandes lignes) et ce dans des délais en général contraints. J'ai moi-même participé à ce type de groupe de réflexion partenarial (cf. par exemple avec le CD 73 et la CNSA autour de l'évaluation des mesures de prévention de la perte d'autonomie des seniors). A l'heure actuelle et sans vouloir être catégorique, il me semble que la présence d'un animateur à la fois facilite les échanges et le « travail ensemble » et à la fois pénalise la conversation au sens où je l'entends ici. En effet, la présence d'un animateur rationalise les échanges. En proposant des thèmes, en fixant des

²⁷³ cf. les réflexions sur ce point de B. Ravon, « Refaire parler le métier. Le travail d'équipe pluridisciplinaire : réflexivité, controverses, accordage », dans, G. Amado et P. Fustier, *Faire équipe*, Paris, Erès, 2019.

²⁷⁴ Cf. B. Ravon et P. Vidal-Naquet, « Les « épreuves de professionnalité, entre auto-mandat et délibération collective. L'exemple du travail sociale », *Rhizome*, n°67 (1), 2018.

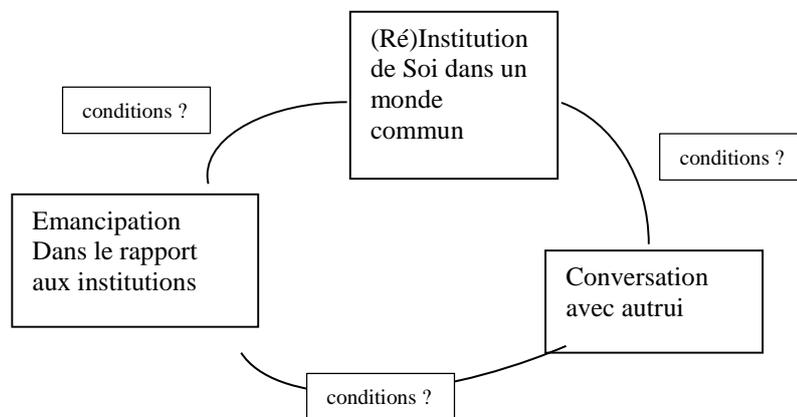
²⁷⁵ « Comment penser et instituer l'avenir des organisations du welfare ? De l'enquête à une conversation sociologique avec les professionnels et les usagers », séminaire EHESS « Les organisations du welfare », 01/2021.

étapes, en proposant des dispositifs (jeux, méthodes d'animation de groupes...) pour libérer la parole, cet acteur, de fait, l'encadre, la régule et parfois la limite (cf. par exemple le cas où l'animateur met fin à un débat en demandant aux gens de voter pour telle ou telle option). Dit autrement, il y a dans la conversation quelque chose qui est de l'ordre de l'aléa (ça ne se décide pas), de la lenteur (rien ne presse), de l'inefficience (il n'y pas d'objectifs à atteindre de surcroît dans un temps donné), de l'auto-organisation in situ (on ne sait pas à l'avance où cela va nous mener) qui me semble entrer en tension avec la présence d'un animateur chargé de planifier ces moments d'échanges et de les organiser au regard d'une fin. Il y a d'ailleurs une manière très simple ou intuitive de prendre conscience de cette tension : est-ce que dans une conversation ordinaire, on aurait l'idée de confier à l'un des participants le rôle d'animer les échanges ? Non. Et ce, non pas parce que c'est inutile, mais parce que cela neutraliserait une bonne partie de la dimension conversationnelle des échanges qui pourraient avoir lieu.

Cela étant, affirmer qu'il faudrait arriver à se passer d'un animateur de la conversation sociologique, pour laisser cette dernière se déployer de manière auto-instituée, ne va pas sans poser quelques difficultés. En effet, en l'absence d'animateur, il est plus que probable que les acteurs (publics, ordinaires, sociologiques) réunis ne se lancent pas spontanément dans une conversation. Dès lors, comment favoriser cette conversation, contribuer à l'initier, sans pour autant l'imposer (car on la dénaturerait avant même qu'elle n'ait commencée) ? Actuellement, c'est pour moi une question redoutable, qui va encore nécessiter une série d'expérimentations approfondies (et patientes). Le projet, que j'ai actuellement, est de reprendre ma collaboration avec les membres de l'Université Populaire de Parents d'Albertville, mais sous une autre forme que l'enquête élaborée ensemble entre 2013 et 2016 (cf. chapitre 3). Composée de trois "parents", du professionnel ayant animé la recherche participative entre 2013 et 2016 et de moi-même, cette association proposerait des « Form'actions » (à la journée ou de manière périodique) dans différentes institutions publiques en charge des politiques de Protection de l'Enfance (dans un premier temps), en présence de professionnels et d'usagers de l'action publique. L'enjeu de ces interventions serait de faire converser les acteurs participants sur la place des acteurs ordinaires dans l'institution publique et sur leurs rapports avec les décideurs et les agents de base de l'action publique : comment ces acteurs publics traitent-ils les acteurs ordinaires, quelle place leur assignent-ils ou leur accordent-ils autour de ces enjeux de contrôle et de reconnaissance des personnes ? Comment pourraient-ils les traiter autrement (possibles non encore actualisés ou minoritaires) et pour quelles suites ? L'idée est que ce groupe de l'UPP, animé par une dynamique déjà ancienne de conversation entre ces membres, une fois introduite dans une institution, puisse favoriser, par sa présence et son mode d'existence même (c'est à dire la façon dont ses membres se comportent les uns envers les autres in situ), des relations conversationnelles entre les acteurs publics (et éventuellement ordinaires) présents. Mais, concrètement, comment faire pour favoriser l'émergence de ces conversations dans un tel contexte ? Une piste serait de mobiliser (si besoin, mais pas nécessairement : cela peut par exemple être co-décidé avec les acteurs de l'institution publique considérée) des dispositifs « classiques » d'intervention tels que les témoignages, le photolangage, les jeux de rôles, le théâtre. Mais il ne faudrait pas en faire un usage directif et planifié, c'est-à-dire que ce ne serait pas quelque chose que l'on demanderait aux acteurs de la structure publique d'appliquer (en se positionnant ainsi soi-même comme l'animateur). Au contraire, ce serait au groupe hybride de l'UPP de se mettre en scène dans un usage conversationnel de ces dispositifs, de façon à entraîner les acteurs dans cette dynamique. L'idée étant, là encore, que la conversation se déploie la plupart du temps aux marges du cadre formel ou principal auquel on a recours. Tout

cela reste encore général et doit passer par plusieurs expérimentations pratiques pour être précisé, mais l'idée directrice est bien celle-ci : il est possible, sous certaines conditions (à élucider pour partie dans le chapitre suivant), de réveiller les potentialités conversationnelles d'une institution et de ses acteurs par la présence d'une machine institutionnelle (l'association UPP), elle-même instituée par des conversations, et déployant de ce fait un pouvoir instituant potentiel (d'autres machines institutionnelles) sur un mode conversationnel.

Ainsi, ce que je désigne par le terme de conversation sociologique n'est pas un acte de connaissance (même collectif ou hybride). Converser ne débouche pas pour le sociologue sur la construction d'une connaissance. Converser n'offre pas, à partir de méthodes extérieures et constitutives de la discipline sociologique, un accès à la vérité sur les mondes sociaux à partir du monde scientifique. La conversation, lorsqu'elle « prend », lorsqu'elle advient comme un événement qui fait suite, peut co-instituer les acteurs qui y participent, qu'ils soient publics, ordinaires ou sociologiques. Elle peut reconfigurer, de manière oblique (non prévisible) les modalités par lesquelles différentes institutions (scientifique, publique, privée) instituent chacun d'eux. Ainsi, dans et par la conversation, le sociologue voit se ré-instituer son rapport à l'institution scientifique, mais aussi, inévitablement à d'autres institutions (son rapport à l'intervention publique, à la sphère privée). Il en est de même pour les autres acteurs. L'idée est donc que, sous certaines conditions, une telle conversation ne contribue pas tant à transformer l'intervention publique (en la faisant passer d'un état A à un état B), mais plutôt à ré-instituer les différents êtres qui y participent et leurs relations et ce même si c'est de manière imperceptible et silencieuse, selon la dynamique suivante.



Une fois que j'ai dessiné à grands traits ce que pouvait être une conversation sociologique autour des devenirs possibles de l'intervention publique, il me faut préciser, dans le chapitre suivant, avec quels schèmes conceptuels je peux tenir une telle conversation avec des acteurs publics et ordinaires. Mon idée est que la conversation ne peut avoir lieu et être instituante que si je ne m'installe pas dans la position de « celui qui sait ». Pour autant, il ne peut y avoir de conversation possible que si j'ai quelque chose à dire, qui soit suffisamment étrange et séduisant pour alimenter le dialogue (de la même manière que ce que diront les autres acteurs devra m'interpeller). Mon idée est donc que je dois me doter d'un background à la fois décalé mais pas en rupture par rapport à celui des acteurs publics et ordinaires de manière à favoriser une conversation (co-)institutive. C'est à la description de ce background que je consacrerai les deux chapitres suivants.

Chapitre 6.

Quel background conceptuel pour le sociologue en conversation ?

Il s'agit ici d'esquisser, en reprenant et en prolongeant certains « acquis » présentés dans la première partie de ce mémoire (en particulier le chapitre 2), les schèmes conceptuels qui me permettront de tenir une conversation avec les acteurs. Cela ne signifie pas que ce réseau conceptuel devra être expliqué et partagé avec les acteurs. Il ne s'agit pas d'un savoir "positif" sur les institutions publiques ayant vocation à éclairer les autres acteurs ou même à être exposé pour être croisé avec d'autres savoirs (profanes...). C'est un arrière-plan de schèmes qui informe (en partie) les signes produits par le chercheur et qui n'a pas vocation à s'imposer aux autres acteurs, ces derniers ayant leurs propres schèmes conceptuels. C'est d'ailleurs bien cette pluralité qui rend la conversation éventuellement instituante. L'inspiration est ici assez proche du psychanalyste qui se nourrit de sa théorie mais ne l'expose pas et ne l'impose pas à ses patients, ces derniers devant produire leurs propres narrations²⁷⁶.

Ce background, tel que je l'imagine à ce jour, comporte trois dimensions. Une première dimension consiste à se doter d'un tableau des formes de relations possibles entre les structures publiques et les populations auprès desquelles elles interviennent. Une seconde dimension consiste à penser les régimes ou phases d'institution de ces formes relationnelles. Une troisième dimension consiste à dépasser tant le sociologisme du faire sociologique que la partition Nature / culture sur laquelle reposent le mandat des interventions publiques comme le savoir sociologique. Les deux premières dimensions de cet arrière-plan de la conversation seront présentées dans ce chapitre. La troisième, compte tenu de son ampleur, sera esquissée dans le chapitre suivant. Les schèmes sur lesquels je vais m'appuyer dans une conversation sociologique relèvent du réseau conceptuel de la sociologie institutionnaliste que j'essaie de développer. Il s'agit de se doter de schèmes conceptuels qui permettent de décrire (et donc potentiellement de faire) le monde autrement. En l'occurrence, il s'agissait (et il s'agit toujours) de proposer un point de vue sur les interventions publiques qui s'émancipent de différents présupposés ou postulats, en particulier individualiste, intentionnaliste et causaliste. Ces schèmes permettent donc de produire des descriptions qui peuvent apparaître comme étranges à d'autres acteurs et participer donc (même très modestement) de l'institution d'autres possibles en matière d'interventions publiques.

J'étudie chaque intervention publique (et acteur y participant en tant que professionnel, usager ou chercheur) comme une machine institutionnelle. Autrement dit, je ne mets pas au centre de mon regard sociologique, les acteurs, les jeux de pouvoir, les rationalités, les croyances, ou les interactions, les processus de coordination et d'accord ou encore les dispositions et les rapports de domination. Ce que je mets donc au cœur du devenir des structures d'intervention publique (et des acteurs qui y participent), ce sont ces champs de significations qui à la fois les instituent (les font exister) et les dotent de leur pouvoir instituant (du monde social, des individus) dans et par des événements qui adviennent et qui font suite (pour les acteurs publics, pour les usagers, pour des acteurs d'autres institutions, etc.). Autrement dit, l'intervention publique est toujours

²⁷⁶ R. Roussillon, « La conversation psychanalytique. Un divan en latence », *Revue Française de psychanalyse*, vol. 69, 2005.

vue à la fois comme advenant en permanence dans et par l'instanciation de significations instituées (qui la traversent) ouvrant sur des événements instituants ; et à la fois comme affectée, mise en mouvement, en permanence par des événements instituants venant de son milieu de vie et qui peuvent donc faire évoluer la façon dont l'intervention publique actualise tel ou tel champ de significations.

Aussi, au regard de mes travaux précédents, et pour étayer mon engagement dans une expérience de conversation sociologique, il me faut préciser (et pouvoir mobiliser comme un background) deux points : 1° quels sont les grands champs de significations (en tension) qui délimitent l'espace des possibles et donc des transformations potentielles en matière de mandats et de formes relationnelles d'intervention publique (possibles que la conversation peut contribuer à actualiser) ? 2° quel(le)s sont les phases ou régimes d'institution, dont les interférences et combinaisons font advenir des transformations des institutions publiques et de leur mandat (et ce faisant, rendent possibles sous certaines conditions le déploiement d'une conversation instituante des acteurs) ?

Vers une conceptualisation des relations entre structures publiques et populations

Je rappelle que j'ai, dans le chapitre 4, proposé deux couples conceptuels pour penser les évolutions possibles des interventions publiques : le couple "individualisme / holisme" et le couple "reconnaissance / contrôle". Et c'est en croisant ces opérateurs conceptuels avec diverses données de terrain, que j'ai explicité à l'attention d'acteurs publics "intermédiaires" divers scénarios possibles, ayant le statut d'un savoir expert. J'ai expliqué précédemment comment ce savoir expert, une fois réceptionné par les acteurs ne permettait pas vraiment d'initier des processus instituants de l'intervention publique : les acteurs les trouvaient séduisants mais ne savaient pas quoi en faire pour transformer l'action publique ou les dispositifs dont ils s'occupaient. Autrement dit, ce savoir expert est un savoir sur l'action (des acteurs publics et ils peuvent s'en saisir à ce titre), mais non pas un savoir pour l'action qui pourrait participer de l'institution permanente de l'action publique²⁷⁷.

C'est pourquoi je change de stratégie sociologique : je m'engage dans une conversation, dont je ne sais pas où elle mènera différents acteurs concernés par l'action publique (dont moi-même), mais qui les fera tous bouger. Pour alimenter cette conversation, il me faut m'appuyer sur des opérateurs conceptuels "pour moi", c'est à dire qui n'ont pas vocation à être explicités aux acteurs (il ne s'agit pas de les convaincre du bien-fondé de mon point de vue). Mais, ces opérateurs me permettent de voir la réalité (de l'intervention publique) "différemment d'eux", qu'il s'agisse d'une intervention publique proprement dite, des réactions des usagers ou même du dispositif de conversation dans lequel je suis engagé avec ces acteurs publics et ordinaires. Cette différence n'a pas à être réduite pour trouver au final un accord minimal, qui marquerait la fin de la conversation. La différence est en effet censée être instituante (et doit, à ce titre, être maintenue) : il s'agit de converser ensemble à la limite des expériences et schèmes ou opérateurs conceptuels de chacun. Dans cette perspective, il me paraît donc opportun de m'appuyer sur une conceptualisation des interventions publiques et de leur pouvoir instituant issue d'une sociologie

²⁷⁷ Cf Y. Bonny, « Le sociologue et la transcendance immanente des institutions », dans D. Laforgue *Le faire sociologique*, Chambéry, PUSMB, 2018

critique, sensiblement différente de celle mobilisée par les acteurs publics et ordinaires pour penser, décrire, mettre en récit leurs propres interventions publiques.

S'appuyer sur une conceptualisation des interventions publiques (de leur mandat, des relations dont elles sont faites, de leur pouvoir instituant et de leur devenir) qui repose davantage sur les opérateurs conceptuels d'une sociologie critique / théorique, qu'est-ce que cela signifie dans mon cas ? Il s'agit de substituer, dans un premier temps, au couple « individualisme – holisme » la tétrade conceptuelle « idéalisme – analogisme – animisme - totémisme » pour penser les visions du monde instituées et instituant sous-tendant l'intervention publique. Il s'agit, dans un second temps, de remplacer le couple « contrôle – reconnaissance » par une typologie des relations (entre les acteurs publics et leur milieu) plus dense. On arrive alors à un tableau de pensée des relations possibles entre acteurs publics et ordinaires. Ce sont ces relations dans et par lesquelles s'instituent les êtres en présence, selon des modalités variables mais identifiables et distinguables.

Les visions du monde instituées de l'intervention publique et leur pouvoir instituant

Le couple "idéalisme - analogisme", inspiré des travaux de Descola²⁷⁸, est une ressource conceptuelle que je mobilise depuis plusieurs années maintenant²⁷⁹, et qui me permet de caractériser les visions du monde social (ontologies) en tension, sur lesquelles s'appuient des acteurs publics pour configurer leur mandat et leurs relations avec leurs publics-cibles. Rappelons que Descola définit le naturalisme, l'analogisme, l'animisme et le totémisme comme quatre façons possibles de penser les ressemblances et les différences entre humains et non-humains, du point de vue de leur physicalité (corps, dimension matérielle des êtres) et de leur intériorité (esprit, dimension idéale des êtres), comme le résume le tableau ci-dessous.

		Physicalité des humains et des non-humains	
		ressemblances	différences
Intériorité des humains et des non humains	ressemblances	totémisme	animisme
	différences	(naturalisme) idéalisme	analogisme

Les quatre ontologies selon Descola (p. 403)

Suite à la relecture par Boltanski de cette proposition de Descola, j'ai eu l'idée d'appliquer systématiquement cette typologie aux rapports entre acteurs publics et acteurs ordinaires rencontrés sur mes terrains d'enquête. Dit autrement, il s'agissait d'interpréter les différentes visions que les acteurs publics avaient de leurs public-cible comme résultant de ces schèmes ontologiques (c'est-à-dire disant ce qui est, ce qu'est le monde social) et éventuellement de leur combinaison.

²⁷⁸ Descola, Par-delà Nature et culture, Paris, Gallimard, 2005.

²⁷⁹ A partir de 2009, suite à la relecture que Boltanski fait de Descola, dans *De la critique*, Paris, Gallimard, 2009. Cela m'a conduit à écrire, en 2011, « la vie des institutions publiques » (<http://hal.univ-savoie.fr/hal-00618695/document>), papier dans lequel je mobilise ce couple « idéalisme / analogisme ».

Ainsi, les sciences sociales ont depuis longtemps étudié le fait que les institutions de la modernité (école, prison, hôpital, travail social....) sont fortement « idéalistes », que ce soit pour retracer l'émergence de ce schème idéaliste²⁸⁰, en pointer le caractère hégémonique²⁸¹, ou en décrypter le déclin²⁸². Le travail des acteurs publics, avec lesquels je travaille (et espère converser), repose ainsi en partie sur un schème de nature idéaliste, qui les conduit à identifier des individus par leur écart à des « formes idéales » (de travail, de comportement en société, de réflexion, de déplacement, de santé, de liberté ou d'autonomie, etc.). Ces opérations d'identification portent sur deux grandes « caractéristiques ontologiques » des individus « appelés » à devenir des publics-cibles de l'action publique considérée : 1) leur physicalité (apparences extérieures, caractéristiques physiologiques, génétiques...) et 2) leur intériorité (dons, « compétences », volonté, personnalité...). L'action publique qui repose sur un schème idéaliste suppose donc un « grand partage » entre le « monde des idées » (tel qu'institué par l'action publique) d'une part et « le réel » (tel que catégorisé par cette dernière) d'autre part. Le travail des acteurs publics consiste alors à « rapprocher » ces deux niveaux préalablement séparés. Lorsqu'ils mobilisent un tel schème idéaliste, les acteurs publics définissent alors leur activité comme une tentative de réduction de l'écart que ces publics entretiennent à ces idéaux, que ce soit par l'imposition de normes (contrôle) ou par l'octroi de droits (reconnaissance)

Pour autant, je considère que le schème idéaliste ne rend pas compte à lui seul des significations qui informent les actions publiques auxquelles je m'intéresse (dans les domaines de l'éducation, du développement local, du social et du médico-social). Les formes d'action publique s'appuient *aussi* sur un schème « *analogique* ». Si on suit Descola, dans une vision analogique du monde, ce dernier est caractérisé par « *l'étourdissante pluralité des êtres* » (et non pas par le degré variable de normalité ou d'idéalité de ces derniers) et le « *recours à l'analogie comme procédure compensatoire d'intégration permet de créer des tresses de solidarité et de continuité* » entre ces êtres dont la diversité est censée « *menacer le monde d'anomie* »²⁸³. Lorsqu'ils mobilisent ce schème analogique, les acteurs publics envisagent les individus comme des êtres singuliers en relation avec autrui selon des modalités propres, relations qu'il s'agit, non pas de normaliser, mais d'étayer, de soutenir, voire d'orienter sans être dans une position de surplomb. Les interventions publiques ont pour horizon d'habiliter l'individu comme être relié à d'autres individus et plus largement à son milieu de vie. Quant à la société, elle est perçue comme un espace de micro-différences (à travers les singularités des individus et leur mise en relation), dont il s'agit d'assurer la cohérence, non par des stratégies d'uniformisation (d'une partie) du corps social, mais à travers le maintien d'« équilibres » dans les relations entre individus ou groupes sociaux. Cela peut se faire sur un mode contractuel, à travers le respect mutuel de l'indépendance et des intérêts privés ou encore par des liens de solidarité. Ce qu'il faut bien noter, c'est que, comme pour le schème idéaliste, ce schème ontologique analogique peut être combiné aussi bien avec un schème relationnel de contrôle, qu'un schème relationnel de reconnaissance des usagers par les acteurs publics. Un contrôle analogique (c'est-à-dire attentif aux micro-différences entre acteurs publics et ordinaires) correspond à des processus de régulation mutuel(le) des acteurs public et ordinaire (chacun

²⁸⁰ M. Foucault, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

²⁸¹ P. Bourdieu, *La Noblesse d'État*, Paris, Minuit, 1989.

²⁸² F. Dubet, *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002.

²⁸³ P. Descola, op. cit. 2005, p. 301

ayant prise sur l'autre) ayant pour visée une co-action²⁸⁴ faisant converger ces micro-différences. Des formes de reconnaissance analogique dans le cadre d'une intervention publique renvoient à des formes d'ajustement successifs aux singularités et attentes de l'autre.

Pour tenter d'appréhender la pluralité des formes de contrôle et de reconnaissance déployées par les interventions publiques contemporaines, je propose aujourd'hui d'élargir le recours aux catégories de Descola en examinant comment l'intervention publique peut être aussi instituée par des significations animistes et totémistes²⁸⁵.

Qu'est-ce que cela signifie que l'intervention publique auprès de populations puisse reposer sur un schème animiste ? Comment ce schème peut-il informer la vision que les acteurs publics ont de leurs publics-cibles et la manière de les prendre en charge que ce soit en termes de contrôle ou de reconnaissance ? Rappelons que chez Descola, le schème animiste est « l'inverse » du schème naturaliste (ou idéaliste). Lorsqu'on mobilise un schème animiste pour penser (et faire) le monde qui nous entoure, on perçoit les êtres comme ayant une intériorité similaire à la nôtre (« une continuité des âmes ») et une physicalité (une apparence) différente (différence qui peut déboucher sur une hétérogénéité des points de vue exprimés par les différents êtres). Comme pour les autres schèmes, Descola utilise ce concept pour analyser le rapport des humains aux non-humains. Aussi à quoi peut-il nous servir pour appréhender les rapports entre intervention publique et populations ? Je considère que l'action publique est sous-tendue par un schème animiste, chaque fois que les acteurs publics insistent sur le fait que « malgré les apparences », malgré ce que l'usager donne à voir et à entendre (et qui ne correspond manifestement pas avec le point de vue exprimé par les professionnels de l'action publique), il y a « dans » l'intériorité de cet usager, au moins potentiellement, les mêmes idées et valeurs que celles que l'intervention publique prétend incarner et garantir. Dit autrement, le schème animiste pose que l'acteur public et l'usager partagent (potentiellement) un même fonds d'intériorité, en dépit d'une extériorité (gestes, paroles) différente : il y a un idéal commun entre eux (sous la forme d'une potentialité à dégager), ce qui permet d'envisager d'aller dans une même direction. Mais, l'acteur, qui pense selon un schème animiste, accepte que ce fonds commun puisse s'exprimer, se manifester différemment, selon la situation et la position de chaque acteur. Ainsi, la forme animiste de la reconnaissance consiste pour les acteurs publics à faire l'expérience du point de vue d'autrui (dans son altérité), que ce soit pour prendre soin de lui (s'il est vulnérable, souffrant) ou pour lui permettre d'orienter son action selon ses propres règles. Cela peut même conduire les acteurs publics à reconnaître le fait que l'usager soit « dans son monde à lui » (cf. par exemple le cas de la prise en charge de personnes handicapées mentales) au nom de cette commune humanité qui reconnaît à chacun la capacité à s'auto-légiférer. Par ailleurs, quelles sont les caractéristiques du contrôle exercé par l'intervention publique lorsque ses acteurs se placent dans une vision animiste des acteurs ordinaires dont ils ont la charge ? Il s'agit d'une forme de

²⁸⁴ Sur le modèle de l'exercice du pouvoir dans les "sociétés contre l'État" décrit par Clastres, cf. *La société contre l'État*, Paris, Minuit, 1975.

²⁸⁵ Il est à noter que Virginie Tournay a récemment mobilisé les travaux de Descola pour penser le changement institutionnel, dans une perspective, me semble-t-il, sensiblement différente de la mienne, tant au niveau de l'objet d'étude (elle applique la grille de Descola à l'institution en tant que telle alors que je l'utilise pour penser la façon dont l'intervention publique institue ses relations avec son environnement) que de son interprétation des concepts de P. Descola. Cf. V. Tournay, *Penser le changement institutionnel*, Paris, PUF, 2015. Quoiqu'il en soit, nos tentatives respectives et autonomes montrent le potentiel heuristique des travaux de Descola pour des problématiques a priori fort éloignées de la sienne.

contrôle qui ne cherche pas à normaliser de manière unidimensionnelle les individus pris en charge, mais qui tend à ce que les orientations de pensée et d'action des uns et des autres s'inscrivent dans un horizon commun. Le contrôle, dans un monde animiste, consiste ainsi à respecter la diversité des points de vue singuliers mais à faire en sorte qu'ils puissent tous ressortir d'une signification commune. On peut par exemple considérer que dans l'institution scolaire, un schème animiste est mobilisé par les acteurs éducatifs, chaque fois qu'ils incarnent dans leurs rapports avec les usagers une « laïcité ouverte » à l'égard d'attentes s'exprimant sur le mode du « communautaire » (par exemple la prise en compte des interdits alimentaires pour des raisons religieuses à la cantine), par contraste avec une « laïcité de combat », alignée sur un « modèle républicain » qui relève d'un schème idéaliste²⁸⁶.

Quant au schème totémique, cela correspond chez Descola à une manière de décrire le monde en termes de ressemblances tant des intériorités que des physicalités. Autrement dit, on peut considérer que ce schème est mobilisé par les acteurs publics chaque fois qu'ils définissent leur publics-cibles comme radicalement semblables à eux, tant dans leurs apparences que dans leurs intériorités, aussi bien du point de vue de « ce qu'ils sont présentement », que de ce qu'ils « pourraient potentiellement devenir ». Le schème totémique conduit les acteurs publics à considérer que les individus, dont ils ont la charge, « sont ce qu'ils doivent être » au regard du mandat de l'institution. Dans sa forme pure, une action publique reposant sur un schème d'identification totémique traite et prend en charge les individus en se focalisant sur leur indifférenciation foncière d'avec ce qu'est l'intervention publique. Dans cette vision du monde, le contrôle prend alors une forme « en creux », « en négatif » ou paradoxal. Cela correspond au fait que l'intervention publique n'entend pas, au nom de ce fonds commun et partagé, imposer quelque chose qui ne serait pas en phase avec l'intériorité et la physicalité des usagers. On retrouve ici la notion de « travail sans autrui », que j'ai précédemment élaborée²⁸⁷. Maintenant, quelle forme peut prendre la reconnaissance lorsque l'intervention publique s'inscrit dans cette vision totémique des populations dont elle a la charge ? Il me semble que c'est une figure de la reconnaissance des pensées et des actions des usagers, quelles qu'elles soient comme relevant intégralement d'un monde commun avec les acteurs publics. Une intervention publique fondée sur un schème d'identification totémique renvoie à ce que Bourdieu appelle un rite de confirmation²⁸⁸ : l'intervention publique reconnaît (confirme) que la réalité (ses usagers) est bien ce qu'elle est et ce qu'elle doit être.

Avec cette grille d'analyse, on arrive à une vision beaucoup plus fine des formes de contrôle et de reconnaissance potentiellement déployées par les interventions publiques. Ainsi, dans un monde idéaliste, la reconnaissance (des usagers par exemple), c'est la reconnaissance de l'individu à partir d'une forme préexistante (le schème du "même"), sous la forme de l'octroi (par l'institution) de droits pour les individus (le conflit pouvant venir faire bouger cette forme, alors que la domination la fige). Mais, dans un monde analogique, la reconnaissance est un processus qui relève d'un ajustement, d'une découverte, d'un accueil mutuel via des déplacements des micro-différences et ressemblances des êtres impliqués (en l'occurrence ici

²⁸⁶ cf. aussi, D. Laforgue, "L'école comme lieu d'expression et d'apprentissage de la mixité", dans *L'école au chevet de la République*, Paris, Editions Connaissances et Savoirs, 2016

²⁸⁷ D. Laforgue, « Pour une sociologie des institutions publiques », dans *Socio-logos*, 2009.

²⁸⁸ Cf. P. Bourdieu, « Les rites d'institution », dans P. Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001. Cf aussi L. Boltanski, *De la critique*, Paris, Gallimard, 2009.

des professionnels et des usagers). Quant au contrôle, c'est l'imposition d'une norme dans le monde idéaliste, alors que c'est un processus de régulation mutuelle ou croisée dans le monde analogique. Les schèmes animistes et totémiques viennent encore diversifier les formes de contrôle et de reconnaissance que peuvent déployer les interventions publiques en direction des populations ou d'autres organisations, comme le résume le tableau ci-dessous.

	Schémas d'identification du monde mobilisés par les acteurs publics			
	idéalisme	analogisme	animisme	totémisme
Forme de contrôle exercée par l'action publique	Imposition de normes aux intériorités (pouvoir sur)	Régulation croisée / mutuelle (pouvoir avec)	Chercher à inscrire la diversité dans un horizon commun	L'action publique n'a pas de pouvoir en propre à exercer sur ou avec les individus
Formes de reconnaissance déployées par l'action publique	Octroi de « droits à / de » individuels ou catégoriels	Accueil des micro-différences de l'autre	Adopter le point de vue d'autrui (soin / autonomisation)	Reconnaissance de chacun comme expression de ce qui doit être

Formes possibles du pouvoir instituant de l'intervention publique dans ses rapports avec son milieu de vie (populations, autres organisations publiques, organisations économiques, familiales, etc.)

L'approche développée ci-dessus permet d'appréhender un ordre symbolique commun aux divers domaines d'intervention publique investigués, en explicitant les modalités plurielles par lesquelles toute intervention publique institue son rapport à son milieu de vie en pensant ses similitudes et ses différences avec les êtres qui composent ce dernier. Dans ma perspective, cet ordre symbolique est envisagé non seulement dans sa pluralité, mais aussi dans ses tensions, qui sont institutives. Les différents schèmes ontologiques (idéalisme, analogisme, etc.) sont en tension les uns avec les autres. Cela signifie qu'ils ne se réduisent pas les uns aux autres dans une formule commune. Mais ils peuvent interférer, se combiner, de différentes manières, pour instituer des formes sensibles toujours émergentes des interventions publiques étudiées. Il faut donc envisager chacune d'entre elles comme une combinaison singulière de ces différents schèmes.

Ces combinaisons peuvent se faire sur le mode de la complémentarité. Par exemple, on peut considérer que le schème animiste est ce qui rend le schème idéaliste « vivable » au quotidien pour les acteurs publics. En effet, le schème animiste permet à ces acteurs de croire que malgré l'écart qui peut exister entre les faits et gestes d'un usager et les idéaux de l'action publique, la réduction de cet écart est possible. L'individu peut être « sauvé » (il peut « progresser » en terme de savoirs, de santé, de « capacités à », d'autonomie, etc...), car le professionnel de l'action publique perçoit en lui la virtualité, la possibilité d'aller vers cet horizon idéaliste de l'action publique. On pourrait dire que cette « tension affinitaire » entre schèmes idéaliste et animiste est ce qui fait le sens des « métiers de la relation » tel qu'éducateur social, enseignant, aide à domicile, etc., ce sur quoi repose l'engagement, voire la vocation de ceux qui les font. Mais ces combinaisons peuvent aussi se faire sur le mode d'un conflit. Ainsi, certains dilemmes, auxquels sont confrontés les professionnels de l'action publique lors de la prise en charge d'usagers, peuvent résulter de la tension entre les schèmes idéaliste et analogique. Par exemple, « dois-je considérer l'utilisateur que j'ai face à moi comme incapable (vision idéaliste) ou comme capable (schème analogique) ? ». Ce dilemme, né de l'activation conjointe de deux schèmes paradoxaux, on peut le retrouver aussi bien chez l'enseignant qui se demande si tel élève va

finalement pouvoir progresser, que chez l'éducateur social assailli en situation par un doute quant à la capacité des parents qu'il accompagne à s'occuper correctement de leur enfant (lui-même suivi par les services de la Protection de l'Enfance).

Enfin, ces combinaisons peuvent se faire sur le mode de l'opposition, par exemple entre l'idéalisme et l'animisme. Ainsi, la vision animiste, du point de vue de la vision idéaliste, fait toujours courir le risque à l'intervention publique d'être contaminée par le point de vue particulier de l'utilisateur. Inversement, du point de vue animiste, le schème idéaliste rend l'action publique impersonnelle, froide, peu humaine, insuffisamment attentive à la fois aux singularités des personnes et à ce qu'elles ont en commun. Dans les métiers de la relation, cela s'exprime souvent par la métaphore de la bonne distance : le schème animiste rapproche le professionnel de l'utilisateur, fait que l'aide à domicile s'attache à la personne âgée, que l'enseignant prend particulièrement à cœur les difficultés scolaires d'un élève, qu'un éducateur prend fait et cause pour des parents ; alors que le schème idéaliste éloigne le professionnel de l'utilisateur, invite à rester dans les strictes limites des rôles et attributs de chacun, à traiter tel utilisateur pourtant singulier comme n'importe quel autre utilisateur. L'activation conjointe de ces schèmes au sein des institutions publiques alimente donc, de manière incessante, les critiques d'autrui (ou de soi-même).

Le fait de conceptualiser l'intervention publique à partir de ces schèmes "idéalisme – analogisme – animisme - totémisme" (au lieu du schème plus classique "individualisme / holisme") est donc intéressant car cela permet d'appréhender différemment les enjeux et formes de contrôle et reconnaissance existant(e) et possibles. Cela ouvre au sociologue des opportunités pour converser avec les acteurs publics et ordinaires sur la co-institution de modes d'intervention autres que ceux qu'ils ont établis ou qu'ils privilégient, à un instant t ou à une période donnée, dans tel ou tel segment de l'institution ou de son mandat.

Manières de faire des mondes pour les interventions publiques

Pour converser avec différents acteurs autour des devenir potentiels des structures publiques, il me faut disposer non seulement d'une conceptualisation des visions du monde instituées (et instituant) de l'action publique, mais aussi d'une conceptualisation fine des modes de relation par lesquels l'intervention publique réalise son mandat auprès de populations. Autrement dit, il faut aussi problématiser les manières dont l'intervention publique entre en relation avec ses publics. De la même façon que j'ai problématisé le couple « individualisme – holisme » en y substituant la tétrade « idéalisme – analogisme – animisme – totémisme », il me faut maintenant problématiser le couple « contrôle – reconnaissance » pour explorer la pluralité des relations par lesquelles l'intervention publique s'associe aux êtres de son milieu de vie.

Ma première tentative dans ce sens est ancienne²⁸⁹ et consistait déjà à ouvrir la boîte noire que représente le terme de domination lorsqu'on veut décrire les relations entre des structures publiques et des populations. J'avais utilisé pour cela les propositions de Descola, dont je venais de lire l'ouvrage, concernant les différents schèmes de relations pouvant instituer des collectifs.

²⁸⁹ D. Laforgue, « Par-delà domination et reconnaissance », communication à la Journée d'étude « La voix des acteurs faibles », Genève, novembre 2006. Publié dans *La voix des acteurs faibles* en 2008.

J'ai utilisé cette même grille de lecture beaucoup plus récemment dans mon article dans la revue SociologieS²⁹⁰ pour essayer de modéliser les différentes dimensions du mandat des institutions publiques éducatives à l'égard des populations. Je me propose donc de reprendre, de prolonger et de systématiser ce premier effort de classification des modes de relation des interventions publiques avec leur environnement. Descola distingue ainsi 6 schèmes de relation fondamentaux, c'est-à-dire des schèmes informant la façon d'entrer en relation avec autrui, selon deux critères : la (non-)réciprocité entre les termes reliés, et le statut de (non-)équivalence entre ces termes. On peut résumer cette typologie dans le tableau ci-après.

		Relation entre des êtres équivalents (et donc réversibles)			Relation entre des êtres non-équivalents	
Relations réciproques	Sur un mode symétrique	échange		Relations hiérarchisées	Reliés génétiquement	production
	Sur un mode asymétrique négatif	prédation			Reliés spatialement	protection
	Sur un mode asymétrique positif	don			Reliés temporellement	transmission

Tableau des schèmes de relation à autrui

D'après P. Descola, Par-delà Nature et Culture, Paris, Gallimard, 2005, p. 569.

Les formes empiriques d'intervention des structures publiques, auxquelles je m'intéresse (y compris du point de vue de leurs transformations potentielles), peuvent donc être analysées comme reposant sur l'actualisation et la combinaison de ces différents schèmes de relation, couplés aux schèmes d'identification (ontologiques), que j'ai décrits précédemment. Je peux donc construire le tableau de pensée ci-dessous pour appréhender l'espace des possibles en matière d'intervention publique auprès des populations.

Tableau de pensée des formes possibles d'intervention publique auprès d'acteurs ordinaires (ci-dessous)

²⁹⁰ D. Laforgue « Le mandat éducatif des institutions publiques. Quelles transformations ? », SociologieS, 2019.

		Schème d'identification			
		Idéaliste	animiste	analogique	totémique
Schème de relation	Transmission	Des gestes et pensées édictés par l'intervention publique que l'individu doit intégrer en s'y conformant	Les signes transmis par l'acteur public viennent actualiser, révéler un contenu déjà là chez l'individu (empreinte)	Des modes de pensée et de faire auxquels l'institution incite en comptant sur la rationalité (calcul) et la responsabilité (morale) de l'acteur ordinaire	La routine institutionnelle confirme, réactive en permanence ce que l'individu sait déjà (cf. l'exercice)
	Production	Maîtrise technique et planification par l'intervention publique de l'individu à fabriquer	Enclencher la production de l'individu par lui-même, lui permettre d'accéder à son être même (son essence) par-delà les apparences	Processus de co-production de l'individu et de l'acteur public	L'individu est déjà (désormais) le reflet de l'institution, il s'agit seulement d'entretenir ce qui a déjà été produit
	Protection	Techniques de surveillance individualisées par isolement, imposition de normes de comportement et contrôle de l'intériorité (armer l'individu contre les dangers extérieurs et contre lui-même)	Prendre soin d'autrui en adoptant son point de vue, en faisant l'expérience de sa vulnérabilité et en s'alignant sur ses besoins.	Mesurer la probabilité (différentielle) d'un risque pour une population, diffuser des messages de prévention généraux ou ciblés (pour telle catégorie de population) et s'appuyer sur la responsabilité et l'intérêt des individus à se protéger eux-mêmes (ce qui est visé étant des tendances de masse)	Société de protection généralisée car le danger est partout, pour tout le monde. Acteurs publics et ordinaires doivent se protéger pour protéger les autres : par des techniques individualisantes et massifiantes
	Echange	Accord planifiant les droits et devoirs des acteurs (publics et ordinaires) pour la suite de la relation avec prééminence du cadre de l'action publique sur les intérêts de l'utilisateur	Accord centré sur la prise en compte des singularités manifestes de l'acteur ordinaire (intérêts, aspirations), considérées par l'acteur public comme l'expression idiosyncrasique d'un Bien commun	Accord co-construit et révisable en permanence entre les acteurs au fil des événements et des situations sur lesquelles il faut avoir prise dans le cadre de l'intervention publique	Le contrat envisagé par l'acteur public comme simple confirmation d'une réciprocité de perspectives préexistante entre acteur public et acteur ordinaire
	Prédation	La prédation est vue comme un prélèvement d'une ressource permettant de réaliser des fins supérieures à celles poursuivies par celui qui subit le prélèvement (voire c'est pour son bien)	La prédation est vue comme prélèvement d'une ressource ayant une valeur en soi et donc comme une dette à l'égard d'autrui, nécessitant réparation, restauration ultérieure.	La prédation est un processus réciproque permanent, symétrique entre les acteurs, participant de leur institution (mode d'existence) respectives (cf. le modèle de la guerre dans les sociétés contre l'Etat).	La prédation est pensée comme circulation, déplacement de ressources dans une entité unique (la société...) de manière à assurer sa bonne marche (modèle de la redistribution étatique)
	Don	C'est l'acteur (public) qui définit unilatéralement ce qu'il convient de donner à l'utilisateur au regard de son écart aux idéalizations publiques (le don est censé le combler).	Le don est ajusté à ce que donne à voir et à entendre l'utilisateur,	Système de don et contre-don permanent (sur le principe de la kula)	Le don comme redistribution

En s'appuyant à la fois sur des travaux que j'ai pu mener et des auteurs, commençons par décrire successivement chacun des trois schèmes de relation hiérarchique entre un acteur public et un usager (et leurs déclinaisons suivant le schème d'identification auquel ils sont associés).

Le schème de transmission est au cœur du mandat officiel de nombreuses institutions publiques. Historiquement, ces dernières se sont construites sur ce mandat de base, qui consiste à transmettre aux individus des savoirs, des valeurs, des savoir-faire, en déléstant au moins en partie d'autres institutions de ce mandat (institution religieuse, institution familiale, institution économique). C'est le cas bien sûr du système éducatif dans ses différentes composantes. Mais, dans la période contemporaine, d'autres institutions, dont ce n'était pas initialement le mandat, se sont saisies ou dotées d'un mandat éducatif, comme j'ai essayé de l'analyser récemment²⁹¹. Ainsi, les établissements qui prennent en charge les personnes âgées veulent leur transmettre les gestes et habitudes pour bien vieillir, d'autres institutions veulent nous transmettre à tous les bons gestes pour sauver la planète ou rester en bonne santé, etc. Les rhétoriques des acteurs publics insistent beaucoup sur des versions idéalistes de la transmission (il y a de bons gestes à faire et pas d'autres) ou, de plus en plus, sur des versions analogiques. Il en va alors de la rationalité et de la responsabilité de l'individu de trouver les moyens les plus adaptés au regard de son milieu de vie et de son identité, d'adopter (adapter) ce qui est transmis par les acteurs publics. Mais, on peut aussi tenter de repérer l'existence ou la possibilité de configurations animistes ou totémiques de transmission dans les relations entre acteurs publics et ordinaires. Ainsi, dans une vision animiste des relations entre acteurs publics et ordinaires, la transmission s'appuie d'emblée sur l'idée d'une similitude des intériorités des êtres en présence. Elle n'est pas alors comme dans le schème idéaliste changement de l'acteur ordinaire (c'est-à-dire passage d'un état A (l'ignorance) à un état B (le savoir)) par l'introduction d'un contenu fonctionnant comme une cause extérieure. La transmission animiste s'apparente plutôt à l'actualisation, à la révélation de ce que l'acteur ordinaire cible de l'action publique, est censé déjà savoir ou être virtuellement. Quant à une transmission dans une vision du monde totémiste, elle est en fait envisagée comme répétition de ce que l'acteur ordinaire sait déjà, dans une perspective d'habituation ou d'intériorisation : il s'agit d'entretenir l'identité (postulée) entre acteurs publics et ordinaires, dans le cadre de l'intervention publique (cf. par exemple le format de l'exercice, que l'on fait répéter inlassablement).

Concernant le schème de la production, même s'il est rarement affiché comme tel (du fait de la réification de la personne humaine qu'il peut supposer), il est à l'œuvre dans le mandat de nombreuses institutions publiques. Ainsi, c'est le cas de celles qui ont un mandat intégrant une dimension de fabrication des individus dont elles ont la charge. Par exemple, l'institution scolaire entend, dans et par le travail institutionnel qu'elle déploie, fabriquer, produire des « élèves qui se comportent, qui pensent et qui savent de manière scolaire ». Par ailleurs, même si ce ne sont pas mes objets d'étude actuels, je pense ainsi aux structures médicales ayant recours à la génétique pour « fabriquer » des humains. Ce schème conduit les acteurs publics à envisager l'individu comme un fonds de ressources ou de potentiels (biologiques, psychologiques, relationnels), dont elle peut user pour produire autre chose que l'être initial. Ce schème peut être croisé, au sein des structures publiques, avec différentes visions du monde

²⁹¹ Ibid.

ou ontologies. Ce peut être le schème idéaliste : dans ce cas, la production des individus est planifiée par l'intervention publique via un pouvoir coercitif censé permettre de changer la nature même de l'être initial²⁹². Ce peut être le schème animiste. Dans ce cas, la production est envisagée comme la révélation, la mise au jour de ce que l'être est au fond déjà par essence en dépit des apparences. L'action publique est en quelque sorte l'évènement qui enclenche ou accompagne un processus d'auto-production de l'individu. On retrouve par exemple ce rapport entre l'acteur public et l'acteur ordinaire dans des pédagogies comme celles du « maître ignorant »²⁹³. L'action publique peut aussi déployer une production analogique des individus dont elle s'occupe. Dans ce cas, il y a co-production non seulement de l'individu pris en charge par l'intervention publique, mais de cette dernière elle-même : elle est en partie produite par son activité de production. Quant au croisement du schème totémiste et du schème de production, il correspond au cas de figure (limite) où les acteurs publics jugent avoir à faire à un quasi-client idéal (par exemple l'élève excellent conforme), qu'il s'agit donc seulement de reproduire : le travail institutionnel permet d'entretenir ce qui a été produit antérieurement selon un principe de répétition et de confirmation (sinon l'être fabriqué risquerait de se dégrader).

Concernant la prégnance du schème de protection dans le mandat des interventions publiques, il est largement documenté par différents travaux, au premier rang desquels (dans une perspective historique) les analyses de Foucault. Cet auteur a ainsi montré comment tout un ensemble de structures étatiques se sont établies autour de l'idée de prendre soin des individus en tant qu'être vivant, travaillant et parlant. Cela renvoie à la mise en place d'établissements en charge de protéger en particulier la santé et le développement (psychologique, cognitif, physique) des individus, de manière à ce qu'ils puissent continuer à se reproduire, à travailler et à communiquer (entrer en relation). Par ailleurs, Foucault a bien analysé la façon dont ce schème de protection pouvait s'articuler avec un schème d'identification idéaliste (ce qui prend la forme d'un pouvoir pastoral individualisant via des techniques disciplinaires et d'aveu) ou alors avec un schème d'identification analogique (ce qui recouvre ce qu'il désigne par la biopolitique et des techniques massifiantes de prévision (usages des statistiques) et de prévention (normes incitatives et responsabilisantes)²⁹⁴. Mais mes propres perspectives de recherche me conduisent à être aussi attentif aux configurations dans lesquelles ce schème de protection s'hybride avec un schème animiste (il en résulte des pratiques du care) ou encore avec un schème totémique. Ainsi, la mise en œuvre d'un confinement généralisé, pendant la crise du Covid 19, applicable à tous (ou quasiment), relève d'un mode de pensée totémiste : acteurs ordinaires et publics, au regard de leur ressemblance (en l'occurrence à l'égard du risque encouru du fait de la pandémie) doivent être protégés selon les mêmes modalités (ou presque). Ces modalités articulent techniques de pouvoir individualisantes et massifiantes : enfermement chez soi pour soi et pour les autres (la solidarité comme moyen de la sécurité sanitaire) et contrôle humain (forces de l'ordre) et non-humain (nouvelles technologies : drones, traçage).

Dans le mandat et le travail des acteurs publics auprès des acteurs ordinaires, sont aussi à l'œuvre des schèmes de relations réciproques entre acteurs publics et ordinaires. Parmi eux, le schème de l'échange est celui qui est le plus valorisé par les structures publiques contemporaines à travers la mise en place de négociations et de contrats avec les individus, ainsi

²⁹² Cf. par exemple les travaux de G. Vincent et ses collègues sur la forme scolaire en sociologie de l'éducation

²⁹³ J. Rancière, *Le maître ignorant*, Paris, Fayard, 1987.

²⁹⁴ Cf. M. Foucault, *Sécurité, territoire et population et Naissance de la biopolitique*, Paris, Gallimard, Seuil, 2004.

que la possibilité de choix pour les usagers dans des espaces fonctionnant en partie au moins comme des marchés (qui impliquent aussi ce faisant des formes de prédation, cf. ci-dessous). Cela étant, il faut être vigilant et bien distinguer dans les rhétoriques et pratiques, ce qui est effectivement de l'ordre d'une relation d'échange symétrique et ce qui relève en fait (derrière les façades institutionnelles) d'autres schèmes de relation. Une des façons d'ouvrir cette boîte noire qu'est la notion d'échange dans les mondes de l'intervention publique est d'examiner de plus près comment ce schème de relation se combine avec différents schèmes ontologiques. Les acteurs publics peuvent passer avec les usagers des contrats idéalistes. Le contrat résulte alors de la confrontation entre des calculs effectués par des êtres définis par leurs capacités individuelles (inégaux) et leur volonté (intérêt privé / intérêt général) propre et bien identifiée. Il prend la forme d'un accord censé définir l'action de chacun (droits et devoirs) envers l'autre à l'avenir, mais dans lequel les perspectives de l'utilisateur doivent tendre à s'aligner sur les idéalizations de l'action publique. Mais, on peut aussi observer des contrats sur une base analogique. Dans ce cas, le contrat apparaît comme un ajustement mutuel permanent à autrui et aux circonstances sur le mode du pacte²⁹⁵. On trouve aussi des formes contractuelles animistes, lorsque l'accord repose sur la prise en compte des intérêts et attentes singulières de l'acteur ordinaire, en les considérant comme une expression particulière d'un Bien commun. C'est par exemple le cas, lorsque l'école tient compte des attentes de chaque famille dans le choix de l'établissement de son enfant en considérant que c'est une manière de respecter les principes de liberté et d'égalité scolaires. On peut aussi observer ce type de contrat dans la Protection de l'Enfance lorsque des professionnels de l'intervention sociale s'accordent avec les parents sur des pratiques éducatives décalées par rapport aux normes de parentalité « officielles » et ce « dans l'intérêt supérieur de l'enfant ». Enfin, quelle forme peut prendre un contrat totémiste entre un acteur public et un acteur ordinaire – usager d'une institution ? Il s'agit d'un contrat qui est énoncé ou écrit, mais considéré comme la simple confirmation d'un accord préalable et fondamental entre l'intervention publique et les populations. C'est le cas des discours ou des textes officiels (par exemple scolaires) qui énoncent une vérité que tout le monde sait déjà, qui n'apprend rien et qui n'a d'autre performativité que de reconduire l'existant²⁹⁶.

Aux antipodes, en terme de légitimité et de visibilité du schème de l'échange, on trouve le schème de la prédation. En ce domaine, la littérature a surtout insisté (non sans raison) sur la prédation dont les organismes publics font preuve à l'égard des populations dont ils s'occupent. Cela signifie que ces structures publiques, à partir d'un schème idéaliste, traitent (en partie) les populations comme des ressources au service de leur propre puissance ou survie. On retrouve cette thèse chez Foucault²⁹⁷, lorsqu'il montre que, dans nombre d'instances étatiques modernes, le schème de protection est indexé ou subordonné à un schème de prédation qui l'englobe (sur un mode hiérarchique). Pour Foucault, les Etats modernes protègent les individus de leur territoire (comme jamais aucun Etat traditionnel ne l'avait fait) au nom de la Raison d'Etat, c'est-à-dire en vue du maintien ou de l'accroissement du pouvoir d'Etat. Les institutions d'Etat prennent soin des individus pour mieux se nourrir (prédation) de leurs capacités (à travailler, à faire la guerre, etc.). Cette configuration du mandat des institutions publiques contemporaines (alliant prédation et protection (et sans doute production)) est importante. Cela étant, elle n'est

²⁹⁵ Cf. F. Giuliani, *Accompagner*, Rennes, PUR, 2013.

²⁹⁶ cf. L. Boltanski, *De la critique*, Paris, Gallimard, 2009.

²⁹⁷ Cf. aussi P. Bourdieu, *Sur l'Etat*, Paris, Seuil, 2015, lorsqu'il montre que le pouvoir d'Etat est accumulation et concentration par quelques agents du champ de différents capitaux pris aux autres agents du champ.

pas la seule existante et encore moins la seule possible. Ainsi, dans mes propres recherches, j'ai pu montrer comment des établissements publics (l'école) se ré-instituent en permanence (c'est-à-dire assurent les conditions de leur survie) en combinant un schème de prédation (capter les élèves et leur famille) et d'échange (offrir aux usagers des possibilités (inégaux) de choix dans des quasi-marchés scolaires). Cela nous permet d'être attentif au fait, qu'il s'agit là d'un schème de relation symétrique et que le sens de la prédation peut aussi s'inverser. Ce sont aussi les acteurs ordinaires qui s'instituent parfois « en prenant » les ressources de l'institution publique. C'est le cas, dans tous les établissements que j'ai pu observer, des usagers adoptant une posture pragmatique pour reprendre le terme de Bajoit²⁹⁸ : le pouvoir instituant de l'intervention publique est capté à l'aune de leur propre champ d'expériences et horizon d'attentes. De nombreuses relations peuvent donc être analysées (au moins en partie) comme des processus de prédation croisée entre l'action publique et ses usagers. Le schème de prédation s'inscrit alors dans une vision du monde analogique. Que peut-on dire maintenant des variations possibles de ces relations de prédation entre organismes publics et populations lorsqu'elles se combinent aux schèmes animiste et totémiste ? Dans une vision totémiste, la prédation est envisagée comme circulation incessante de ressources (idéelles ou matérielles) au sein d'un collectif unique (intégrant acteurs publics et ordinaires) et solidaire selon un double mouvement de prélèvement et de redistribution. Dans toutes les institutions publiques étudiées, c'est ainsi qu'est présenté le financement des mesures proposées aux populations, souvent dans le contexte actuel, pour justifier des limites de ces mesures (par exemple un acteur administratif qui explique que « si les gens veulent tous un établissement scolaire à côté de chez eux, ils doivent être prêts collectivement à payer plus d'impôts locaux »). Quant à la prédation animiste, elle correspond à des acteurs publics qui perçoivent (une partie de) leur travail auprès d'autrui comme le prélèvement d'une ressource ayant une valeur en soi et donc comme une dette à l'égard d'autrui, nécessitant réparation, restauration ultérieure. C'est le cas par exemple lorsqu'une aide à domicile insiste sur ce que lui apportent certaines personnes âgées dont elle s'occupe : elle dit se nourrir, s'enrichir à leur contact de leur vision de la vie et de leurs usages du monde. Cela donne du sens à son mandat professionnel et informe ses pratiques d'aide (en terme d'écoute de la personne et de respect au regard de ce que cette dernière lui transmet). On retrouve aussi cette configuration de schèmes à l'œuvre chez des enseignants ou des éducateurs lorsqu'ils expliquent qu'ils revivifient régulièrement leur engagement professionnel grâce à la spontanéité, à l'enthousiasme, au regard neuf des enfants dont ils s'occupent, aux capacités de ces derniers à s'approprier de manière originale des tâches ou occupations relevant du mandat de l'institution, mais qui pourraient se dessécher ou se scléroser sans l'énergie qu'y investissent (parfois, pas toujours !) les jeunes usagers.

Schème inverse de celui de la prédation, le schème du don (on donne au lieu de prendre à autrui) est lui aussi assez peu mis en avant par les acteurs publics (à la différence de celui de l'échange, qui semble occuper tout l'espace des existants aux yeux de ces derniers). Les acteurs publics tendent souvent à associer le don à des formes d'engagement faiblement professionnelles ou trop personnelles. Il a pourtant sa place dans les formes du travail institutionnel auprès des acteurs ordinaires et dans les réactions de ces derniers à ce que leur fait ce travail. Sur mes différents terrains, j'ai pu en voir des expressions à la fois partout, mais, la plupart du temps, de manière diffuse, silencieuse, informelle et pourtant essentielle à la relation entre le

²⁹⁸ G. Bajoit, *Pour une sociologie relationnelle*, Paris, PUF, 1992.

professionnel de l'action publique et l'utilisateur. Il peut s'agir de donner du temps, de la force de travail, de l'écoute, de l'attention, des paroles, un objet à autrui. L'acteur public peut bien sûr donner « dans le but de » mieux transmettre, éduquer, de « faire passer ce qui est demandé » ou encore dans l'attente d'un retour. Mais, dans de nombreuses autres configurations, le don relève d'un processus d'institution de la relation (et de ses acteurs) autonome par rapport à une logique d'action de transmission, de protection, de production ou d'échange. Donner participe alors en propre de l'institution des êtres et de leurs associations. J'ai pu par exemple en observer de nombreuses manifestations dans les relations entre une aide à domicile et une personne âgée. Comment cette relation se décline-t-elle selon les différents schèmes ontologiques avec lesquels elle peut être associée ? On peut là encore distinguer des formes de don idéalistes dans lesquelles ce qui est donné est défini par l'acteur public en fonction du degré d'acceptabilité de ce que donne à voir ou à entendre l'utilisateur. A l'inverse, une forme de don animiste correspond au cas de figure où le don du professionnel de l'action publique est proportionné à ce qu'est, à ce que vit l'utilisateur (sans référence à des normes institutionnelles-centrées). Il existe aussi des formes de don analogiques, lorsque les acteurs s'engagent dans une dynamique de don et contre-don permanent, ainsi que des formes totémistes se confondant, je pense, avec les formes de prédation. En effet, dans un monde totémiste, où tous les êtres tendent à être reliés sur le seul mode de la ressemblance et de l'identité, prendre et donner tendent à se rejoindre en un même horizon d'action.

Ainsi, si l'on veut appréhender l'espace des mandats possibles pour une intervention publique, il faut envisager ce mandat comme l'articulation entre un (ou plusieurs) schème(s) d'identification de son public et un (ou plusieurs) schème(s) de relation avec ce public. On pourrait alors envisager d'élaborer, à partir de ce tableau de pensée (et d'études de cas), une grammaire des associations entre acteurs publics et ordinaires (en typifiant les schèmes mobilisés par les uns et les autres et en analysant leurs modes d'interférence et ce qui en résulte).

Cette façon que j'ai de voir l'intervention publique et ses rapports avec son milieu de vie comme actualisation de différents schèmes d'identification et de relation, qui instituent les êtres en présence, va donc alimenter la conversation que j'aurai avec ces différents acteurs, au sens de ce que je pourrai dire ou répondre, ou proposer aux acteurs avec qui je converserai. Mais, il faut noter que cette « façon de voir » s'applique aussi à la conversation elle-même, c'est-à-dire qu'on peut très bien envisager la conversation comme se déployant par actualisation de tel ou tel schème d'identification et de relation. Et on peut ainsi percevoir qu'une conversation sociologique au sens où je l'ai définie ci-dessus, sera plutôt un mode d'association entre acteurs s'éloignant des schèmes d'identification naturalistes / idéalistes et des schèmes de relation hiérarchiques (à la différence de l'enquête). L'idée est en effet qu'une conversation se déroulant sur un mode analogique et symétrique entre des acteurs pluriels contribuera en d'autres moments et lieux à instituer des interventions publiques plus symétriques par exemple. Mais cette hypothèse (sans doute trop simple) est à expérimenter et à amender au fil de conversations sociologiques à venir.

Esquisse d'une conceptualisation des régimes d'institution des rapports entre l'intervention publique et son milieu de vie

Après avoir élaboré une classification des formes possibles d'association (instituant) entre acteurs publics et ordinaires, il s'agit de disposer d'une conceptualisation permettant d'appréhender les dynamiques d'institution de l'intervention publique, dans ses rapports avec son environnement, son milieu de vie. Autrement dit, comment l'intervention publique (ses qualités, son pouvoir instituant hic et nunc) résulte-t-elle en permanence de processus d'auto-institution et de processus d'hétéro-institution, du fait de ses interférences avec d'autres mondes sociaux ?

Des schèmes classificatoires aux schèmes générateurs de l'intervention publique : une autre ressource pour la conversation

A ce stade, les ressources, dont je dispose pour alimenter mes conversations avec les acteurs publics et ordinaires, sont de l'ordre de concepts sociologiques classificatoires : mon arrière-plan est en effet pour l'instant constitué d'un tableau de pensée permettant de "mettre dans des cases" les formes sensibles du pouvoir instituant des interventions publiques dans leurs rapports incessants d'identification et de relation avec leur milieu de vie. Ce tableau conceptuel est suffisamment différencié et souple pour pouvoir accueillir la diversité de ces formes, leurs troubles et hybridité tout en identifiant sous une certaine description "ce qui se passe ici". Il permet aussi d'énoncer d'autres possibles pour l'intervention publique que ceux effectivement observés ou mis en avant par les acteurs publics ou ordinaires dans la conversation. Il permet ainsi d'être attentif aux formes minoritaires des rapports entre acteurs publics et ordinaires (par exemple la transmission animiste ou le don totémiste) et pas seulement aux formes hégémoniques ou mises en avant, valorisées par les rhétoriques officielles et professionnelles. Ainsi, les cases, qui composent ce tableau, sont suffisamment originales ou décalées pour nourrir une conversation avec des acteurs publics ou ordinaires, en introduisant un écart vis à vis de leurs propres manières de penser et de décrire leurs propres actions, leur monde, leurs relations mutuelles, etc. Pour autant, il n'y a pas, me semble-t-il, d'incommensurabilité, sinon la conversation n'est pas possible, car il faut être étrange l'un à l'autre, mais malgré tout pouvoir se parler. Ce tableau de pensée est une ressource essentielle pour l'entreprise, que j'envisage. En effet, le classement est inhérent au faire du sociologue, c'est une entrée privilégiée dans l'investigation du social, parce qu'il introduit un ordre cognitif bienvenu et attendu voire jouissif (la *libido sciendi* de Saint-Augustin... ou la marque indélébile de Peter Pan chez le sociologue ?). De plus, cette opération entre en résonance avec le fait que le social lui-même "est" ou produit en permanence des classements²⁹⁹. La conversation sociologique doit donc être (au moins en partie) conversation autour de classements (ici des modes d'intervention publique et de leurs publics-cibles) hétérogènes portés par différents acteurs.

Mais, mettre le social dans des cases a, en même temps, quelque chose de profondément insatisfaisant ou en tout cas d'insuffisant. C'est ce sur quoi insiste Bourdieu lorsqu'il affirme que « La typologie est la science des ânes »³⁰⁰ (tout étant lui-même un grand fabricant de

²⁹⁹ P. Bourdieu, *Sociologie générale, tome 1*, Paris, Seuil, Points essais 2019.

³⁰⁰ Dans Actes de la Recherche en Sciences Sociales, n°200, 2013.

classements !). On peut aussi penser à l'avertissement de Garfinkel selon lequel tout classement sociologique (en tant qu'account) est condamné à voir son objet (l'auto-organisation in situ du social) lui glisser entre les doigts. Quant à Lévi-Strauss, il invite le scientifique à dépasser l'activité classificatoire pour retrouver "le continu du réel"³⁰¹. Ces trois auteurs alertent donc sur le fait que classer est une opération nécessaire (sauf peut-être à emprunter le chemin d'une poésie sociologique ?), mais pas suffisante dans le cadre d'une enquête sur le monde. Mais c'est aussi le cas, dans le contexte d'une conversation sociologique telle que j'en ai esquissé les contours. Bien sûr la conversation est la rencontre de concepts classificatoires issus de mondes étranges les uns pour les autres (cf. Alice et sa rencontre avec d'autres visions du monde que la sienne). Car on parie que cet écart, à travers l'expérience sensible et dialogique qu'en fait chaque personne impliquée dans la conversation, va instituer des événements qui font suite : chaque acteur va être confronté à des occurrences, des signes ayant un potentiel de désordre de ses propres concepts, ce qui peut mener à des processus de co-institution du monde de l'intervention publique (par exemple initier de nouveaux possibles en matière d'accompagnement des personnes en situation de handicap). Rien n'est bien sûr assuré, mais des virtualités sont là.

Cela étant, est-ce suffisant pour déployer une conversation potentiellement co-instituante de l'intervention publique ? Par cette expression, je le répète, je vise une institution des êtres et de leurs relations participant d'une action publique, à un niveau en général minuscule, le plus souvent de manière silencieuse, en tout cas à hauteur des personnes engagées dans la conversation. L'horizon de la conversation, telle que je l'entends et expérimente pour l'instant, n'est absolument pas une transformation globale de l'intervention publique par passage d'un état A à un état B. C'est tout le contraire. Mais, même dans cette configuration "modeste", la rencontre et le dialogue entre des schèmes classificatoires (qui permettent des assertions sur "ce qui est" et "ce qui doit être") hétérogènes, étranges les uns pour les autres, sont-ils suffisants ? Il me semble que non. Pour tenir une conversation, nous avons besoin de "faire se frotter" non seulement des descriptions-classifications (réelles ou virtuelles) des interventions publiques sur lesquelles porte la conversation. Mais il faut aussi que chacun engage des opérateurs conceptuels (savants ou profanes peu importe) qui informent les façons dont l'intervention publique peut s'instituer aux yeux des différents acteurs. Dit autrement, ce sont ces schèmes qui permettent aux acteurs (le sociologue y compris) de penser comment l'intervention publique passe "d'une case à l'autre" (du tableau de pensée), d'une forme à l'autre. La conversation doit donc aussi porter sur cette dimension-là : pas seulement "vers où peut aller l'intervention publique dont on parle ?", mais aussi "comment y aller ?". Sur cette dimension aussi, la conversation n'est riche que si s'y rencontrent des concepts en tension, c'est à dire à la fois étrangers ou décalés les uns par rapport aux autres et à la fois commensurables. Il me faut donc mobiliser sur cette dimension aussi des concepts en tension avec ceux couramment mobilisés par les acteurs publics (et ordinaires).

Quels sont ces concepts indigènes ? Sans entrer ici dans les détails³⁰², on peut dire que les acteurs publics et ordinaires mobilisent autour de cet enjeu de "la genèse et la transformation de l'action publique" ce que j'appellerai des concepts "individualistes-constitutifs". Cela signifie que pour eux l'action publique est avant tout constituée (construite) par des individus

³⁰¹ C. Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1958.

³⁰² Cf. D. Laforgue, *Essais de sociologie institutionnaliste*, Paris, L'Harmattan, 2015.

caractérisés par leur intentionnalité et leurs capacités : cela va de l'élaboration de textes juridiques à la prise en charge d'un usager singulier dans le cadre d'une relation de service ou encore les réactions des usagers au service proposé. Sur la base de ce cadre conceptuel, les acteurs peuvent alors se mettre d'accord ou se disputer aussi bien sur la validité des intentions ayant mené à telle ou telle action publique que sur le degré de capacités (ou de compétences) censées être au fondement de cette dernière. Le croisement de ces deux registres de constitution de l'action publique amène souvent les acteurs à parler en terme de responsabilité que ce soit de la part des décideurs ou des professionnels de terrain ou des usagers. La responsabilité renvoie ici tout autant à l'acceptabilité de l'intention censée être à l'origine (ou à la réception) de l'action publique, qu'aux capacités (et moyens) jugés plus ou moins adéquats pour mettre en œuvre cette intention (cf. par exemple, la critique portée par les agents de base sur les décideurs politiques "déconnectés du terrain" ou sur les usagers "consommateurs" d'action publique). L'enjeu pour moi est de sortir de cette vision très individualiste (et constructiviste) de l'action publique pour m'appuyer sur d'autres concepts, ce que je qualifierai de "régimes ou de phases d'institution" de l'action publique³⁰³. S'appuyer sur des concepts alternatifs est à la fois une condition d'une conversation réussie (sinon on ne fait que « saturer le réel », le dialogue ne faisant que converger vers une version hégémonique du monde) et à la fois permet de contourner, me semble-t-il, un certain nombre d'aporées liées à cette vision intentionnaliste et causaliste de l'action publique. Par exemple, comme j'ai pu en faire l'expérience en ayant un statut de "sociologue-expert", les acteurs publics intermédiaires ont tendance à raisonner en terme de « causes – responsabilité » pour appréhender les situations professionnelles problématiques auxquelles ils sont confrontés, ce qui mène à des impasses pratiques ou politiques. En effet, ils n'ont en général pas de prise sur les acteurs responsables qu'ils identifient comme des facteurs de blocage ou au contraire comme des leviers de changements, qu'il s'agisse des décideurs politiques ou de la multitude des stratégies développées par les usagers à l'égard de l'action publique qui les affecte.

Dès lors, comment, puis-je en tant que participant à une conversation me décaler par rapport à ces schèmes (hégémoniques) "constitutifs individualistes" ? Il me semble que cela peut se faire en abordant cet enjeu de « l'action publique comme devenir », d'une part, en terme d'institution et non de constitution et d'autre part, en des termes autres qu'individuels, c'est-à-dire ne pas faire de l'individu l'unité ou la base des processus d'institution de l'intervention publique. Pour cela, je m'appuie sur la sociologie institutionnaliste déjà élaborée : j'ai montré dans mon ouvrage de 2015 et rappelé dans le chapitre 3 de ce mémoire, comment on pouvait envisager toute intervention publique, non pas comme constituée par des acteurs, mais comme processus d'institution permanent, c'est-à-dire comme instanciation de significations instituées et instituanes, comme séries d'évènements qui font suite, comme interférences de machines institutionnelles (des structures publiques mais aussi des acteurs ordinaires affectés par lesdites structures publiques et les affectant en retour). Je n'y reviens pas. Mais, il me semble désormais possible de préciser ce qu'on peut entendre par cette idée (contre-intuitive) que l'institution de l'action publique n'est pas faite principalement par les individus en tant qu'êtres individués (c'est-à-dire descriptibles en tant que capacités et volontés à la fois stables et qui leur sont propres). Pour approfondir ce décentrement de mes schèmes conceptuels par rapport à

³⁰³ Je m'inspire ici encore de Merleau-Ponty, qui, dans *L'institution*, Paris, Belin, 2015, distingue nettement la constitution de l'institution.

l'individuel, je vais m'appuyer librement sur les travaux de Simondon³⁰⁴. Cela me permettra d'entrer en conversation, en ayant en tête que toute intervention publique acquiert ses qualités, ses propriétés par la combinaison et l'interférence de différents régimes d'institution des êtres sociaux. L'idée sera alors de converser avec les acteurs de manière à infléchir certains mouvements instituants de l'intervention publique, sans s'appuyer sur l'idée que les changements passent par la « métamorphose » des acteurs de « facteurs de blocage » en « facteurs de changement » (de décisions politiques, budgétaires ou de pratiques professionnelles). Recourir (de manière assez libre comme on va le voir) aux travaux de Simondon vise à dépasser une des limites des travaux de Descola. En effet, si les catégories élaborées par ce dernier permettent de décrire l'espace des modes d'identification et de relation que peut recouvrir une intervention publique, il me laisse assez démuni pour comprendre comment s'instituent, se désinstitutionnent et se réinstitutionnent les relations entre acteurs publics et ordinaires. C'est là une question qu'une approche d'inspiration structuraliste, on le sait, a du mal à traiter.

L'idée est de dégager différentes phases ou différents régimes qui participent de l'institution de ces relations entre acteurs publics et ordinaires, ne dépendant pas des individus (en tant que foyers de volonté et de capacités d'action). De ce point de vue, les travaux de Simondon sont assez inspirants puisqu'il a cherché à distinguer différentes phases du social, différents modes d'existence des êtres et relations qui le composent, ce que je qualifierai de différents régimes d'institution du social ou des associations entre les êtres (en l'occurrence ici de l'intervention publique). On peut ainsi distinguer un régime d'institution des associations entre les êtres pré-individuel, un régime supra-individuel, un régime trans-individuel, un régime inter-individuel et un régime individuel. Je vais revenir ci-dessous sur les qualités propres à chacun de ces régimes d'institution des relations entre les êtres (ici de l'intervention publique), mais en première approximation, on peut dans le tableau ci-dessous évoquer comment chacun de ces régimes institue des significations, des événements qui font suite, des rapports entre les machines institutionnelles particuliers.

		Dimensions de la relation entre acteurs publics et ordinaires		
de		Signification instituée et instituante des êtres	Manière dont l'évènement qui fait suite institue les êtres	Rapports entre les machines institutionnelles (MI)
Régimes d'institution de la relation entre acteurs publics et ordinaires	Pré-individuel	magma	émotion	Indéterminé / disparité
	Trans-individuel	Signification commune et ouverte sur un champ des possibles	Etre « traversé par » et accueillir l'évènement instituant	Relation d'information traversant par modulation les MI
	Supra-individuel	Signification fermée, normative	L'évènement contraint sous la forme d'une imposition de normes préétablies	Relation hiérarchique ou d'englobement d'une MI par une autre
	Inter-individuel	Signification co-construite	L'être est institué dans et par des d'interactions situées (coordination)	Compromis ou conflit des pouvoirs instituants des MI en présence
	individuel	Signification idiosyncrasique	L'évènement fait suite sous la forme d'une action intentionnelle	X / ?

³⁰⁴ G. Simondon, *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Grenoble, Ed. Millon, 2013.

Comme pourra déjà s'en douter le lecteur au regard du tableau ci-dessus, ces différents régimes d'institution des relations ou associations entre les êtres ont déjà été identifiés par la tradition sociologique. De ce point de vue, les propositions de Simondon ne sont pas franchement nouvelles. Le cadre qu'il propose a toutefois à mes yeux plusieurs avantages.

Premièrement, il permet de ne pas donner une prééminence à un régime d'institution par rapport aux autres, ce qu'ont tendance à faire différentes écoles sociologiques. Par exemple, les bourdieusiens privilégient souvent dans leur analyse un régime d'institution du social supra-individuel³⁰⁵, alors que les interactionnistes mobilisent de manière privilégiée le niveau inter-individuel³⁰⁶.

Deuxièmement, il s'agit d'envisager toute association d'êtres (dans le cadre d'une intervention publique) comme résultant de l'interférence permanente et mouvante de ces différents régimes d'institution. En effet, dans la perspective de Simondon, toute réalité sociale est envisagée comme un système en équilibre méta-stable, c'est-à-dire, dans mon langage, une réalité qui s'institue, se désinstitue et se réinstitue en s'individuant en permanence. Chaque régime d'institution est en effet considéré comme une phase, c'est-à-dire à la fois participe de l'institution d'une réalité (ici de l'intervention publique) et à la fois, par son mouvement même et celui des autres régimes d'institution, participe à la désinstitution de cette réalité, « appelant » ainsi un autre régime d'institution.

Troisièmement, cette grille d'analyse est applicable à la conversation sociologique elle-même : cette dernière est instituée par la combinaison variable de ces différent(e)s phases ou régimes en privilégiant tendanciellement le trans-individuel au détriment du supra-individuel.

Je ne prétends pas ici traiter de manière exhaustive de ces trois enjeux : ma réflexion n'est pas suffisamment avancée, elle suppose en particulier des expérimentations pour être développée. Je peux même affirmer que des investigations à venir permettront de tester la pertinence de ce cadre général d'analyse en terme de régimes d'institution pluriels de l'intervention publique. Au titre de premiers jalons (révisables et discutables), je vais donc seulement esquisser :

- d'abord, comment une relation entre un acteur public et un acteur ordinaire peut s'instituer par un mouvement du pré- au trans-individuel ;
- ensuite, comment cette intervention publique résulte aussi d'une tension (et un déphasage) permanent(e) entre les régimes d'institution supra- et trans-individuels des êtres et de leurs relations ;
- enfin, comment une conversation sociologique, en tant qu'elle-même relations entre des acteurs publics, ordinaires et scientifiques, peut s'instituer par interférence et combinaison de ces différentes phases d'institution du social.

L'intervention publique comme institution de relations : du pré-individuel au trans-individuel

Le point de départ d'une analyse inspirée de Simondon est que la réalité de l'intervention publique est « d'abord » pré-individuelle au sens où « *il existe dans les êtres individués une*

³⁰⁵ Cf par exemple, P. Bourdieu, « Les rites d'institution », dans P. Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001.

³⁰⁶ Cf. E. Goffman, « L'ordre de l'interaction », dans E. Goffman, *Les moments et leurs hommes*, Paris, Minuit, 1988.

charge d'indéterminé, c'est-à-dire de réalité pré-individuelle qui a passé à travers l'opération d'individuation sans être effectivement individuée. On peut nommer nature cette charge d'indéterminé. Il ne faut pas la concevoir comme pure virtualité, mais comme véritable réalité chargée de potentiels actuellement existants comme potentiels, c'est-à-dire comme énergie d'un système méta-stable. »³⁰⁷ (p. 304 et 305). Dans le langage que j'ai utilisé jusqu'à maintenant, ce pré-individuel correspond à la dimension magmatique de l'humain dans son rapport au monde, au sens où sa pensée et son faire sont irréductibles à une somme finie de catégories, de représentations, de répertoires d'action³⁰⁸. Le suffixe « pré » renvoie à une dimension du social (dans notre cas de l'intervention publique) qui précède, nourrit et excède (déborde) toujours les formes individuées (et donc identifiables, catégorisables, maîtrisables par les acteurs y compris le sociologue) de l'intervention publique : actes, paroles, acteurs, interactions, compte-rendu, etc. Par exemple, le mandat d'une intervention publique est toujours plus que ses formes actualisées par tel ou tel professionnel, dans telle ou telle situation ; l'acteur ordinaire est toujours plus que son dire et son faire en tant qu'utilisateur ou public d'une intervention publique et ce quelle que soit la posture qu'il adopte (loyal, critique, résistant, défection) ; la relation entre l'acteur public et l'acteur ordinaire est toujours potentiellement autre que ce qu'elle advient hic et nunc.

Le pré-individuel, c'est donc la source de l'institution permanente, sans cesse renouvelée, des relations entre une intervention publique et ses destinataires. Ce sont tous les potentiels, toutes les forces non encore actualisé(e)s, toutes les tensions non complètement réduites ou épuisées qui sont encore à la fois (indistinctement) individu et milieu de vie. C'est une force (instituante), une « réserve d'être » non encore polarisée. L'idée de Simondon est que ce pré-individuel à la fois institue l'être humain comme une réserve inépuisable de potentiels de vie, et à la fois, ce pré-individuel, en tant qu'indéterminé ne permet pas à lui seul à l'humain d'entrer en relation stable avec son milieu de vie. Le pré-individuel ne permet pas de donner un sens aux situations, à la présence d'autrui ni de déployer une ligne d'action vis-à-vis d'autrui. Le pré-individuel confronte les êtres dans leur rapport à leur milieu de vie à des disparités non résolues (que faire ? que penser ? que ressentir ?). Par ailleurs, le pré-individuel (en tant que potentiel) entre en tension avec la part individuée de l'acteur, c'est-à-dire ses rôles institués, ses identités, ses pratiques établies. C'est pourquoi, selon Simondon, d'autres phases d'institution de l'existence entrent en interférence en permanence avec ce niveau pré-individuel. Cela signifie que pour l'objet d'étude qui me concerne, le pré-individuel est partout présent dans l'intervention publique, bien qu'insaisissable (i.e. non réductible à une catégorie ou une assertion) car toujours indéterminé. Et c'est cette indétermination qui appelle (pour réduire jamais complètement cette disparité) d'autres régimes d'institution, en permanence (cela ne se clôt jamais).

Ce pré-individuel en tant que processus d'institution primordial (socle inépuisable, toujours renouvelé car toujours débordant et déséquilibrant ce qu'instituent les autres phases ou régimes) de l'intervention publique peut toutefois être décelé par des indices, même s'il ne se réduit pas à ces derniers. Ce sont les événements de ce pré-individuel, qui vont faire suite en instanciant d'autres régimes d'institution. Si on suit Simondon, ces charges pré-individuelles (part de l'être non individuée et donc non reconnue) s'expriment via des émotions : souffrance, colère,

³⁰⁷ Toutes les citations sont extraites de G. Simondon, *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Grenoble, Ed. Million, 2013.

³⁰⁸ Cf C. Castoriadis, « La logique des magmas et la question de l'autonomie », dans Castoriadis C., *Domaines de l'homme*, Paris, Seuil, 1986.

compassion, découragement, « envie que ça change », etc. A quoi cela correspond-il sur mes terrains d'enquête, c'est-à-dire dans le cadre d'une intervention publique, qu'on l'envisage du côté du professionnel ou de l'utilisateur ? Le pré-individuel correspond au fait que chaque être fait l'expérience de l'indétermination de son rapport à la situation et aux êtres qui la composent : comment qualifier, comment agir, réagir face à cet individu pour le professionnel de l'action publique ? Que demander, qu'attendre, comment se positionner face à l'intervention publique pour la personne ayant potentiellement le statut d'utilisateur ? Il y a chaque fois un horizon des possibles ouvert et, en même temps, l'institution d'une intention, d'une action, d'une interaction (entre les deux individus) ne peut se faire sur la base des seuls potentiels pré-individuels.

Si on suit Simondon, ce sont alors ces émotions (en tant qu'événements qui font suite) qui vont mettre en résonance les charges de pré-individuel des différents êtres. Cette résonance débouche sur des significations trans-individuelles qui vont permettre une réduction de cet indéterminé, dans et par l'institution d'une identification d'autrui, d'une « acceptation comme », d'une ligne d'action réciproque, etc. Trans-individuel, cela signifie que les relations entre les êtres ne reposent pas sur des identités individuelles ou de groupes prédéfini(e)s (puisque le point de départ, c'est du pré-individuel) : « *le trans-individuel passe dans l'individu comme de l'individu à l'individu, il ne localise pas les individus, il les fait coïncider, il fait communiquer les individus par les significations, ce sont les relations d'information qui sont primordiales, non les relations de solidarité, de différenciation fonctionnelle* » (p. 294).

La signification, comme accomplissement du trans-individuel, c'est ce qui à la fois polarise (discontinu) et réduit (continu) les disparités (entre les charges de pré-individuel). C'est ce qui permet à chacun d'être un peu (mais pas complètement car il y a modulation) les autres. Le trans-individuel c'est ce qui institue (même de manière très éphémère ou minuscule) un monde commun ou un partage du sensible³⁰⁹ pour parler comme Rancière : « *le collectif est la signification obtenue par superposition en un système unique d'êtres qui pris un à un sont disparates : c'est une rencontre de formes dynamiques (information) édifiée en système, une signification réalisée, consommée, qui exige passage à un niveau supérieur, avènement du collectif comme système unifié d'êtres réciproques [] la personnalité collective d'un individu est ce qui peut prendre signification par rapport à d'autres personnalités collectives suscitées au même moment par un jeu de causalités réciproques. La réciprocité, la résonance interne est la condition d'avènement du collectif* » (p. 302).

Le trans-individuel c'est donc l'institution de la multitude comme expressions des écarts possibles par rapport à un champ symbolique ouvert, soit autant de singularités irréductibles à la norme ou à des combinaisons de normes. Mais à quoi correspond ce régime d'institution trans-individuel dans l'espace des rapports entre acteurs publics et ordinaires que j'ai précédemment dessiné (cf le tableau ci-dessus) ? A titre d'hypothèse (soumise à discussion et à des investigations plus approfondies permettant de mettre à l'épreuve cette modélisation), j'avance qu'il y a dominance (mais jamais hégémonie³¹⁰) de la trans-individualité lorsque les interventions publiques sont instituées :

- par des schèmes de relation entre des êtres (qui se considèrent comme) équivalents et nouant ainsi des relations réciproques : don, prédation, échange ;

et

³⁰⁹ J. Rancière, *Le partage du sensible*, Paris, La Fabrique Editions, 2000.

³¹⁰ Car, si on suit la pensée de Simondon, le social est une réalité métastable et fuse donc toujours des tensions entre les différentes phases ou régimes d'institution que j'évoque ici.

- par des schèmes d'identification analogiques ou totémiques (qui amènent les acteurs à penser et à agir en décelant de petites différences ou des ressemblances avec les êtres qui les entourent (ici les acteurs ordinaires et publics)).

Ainsi, pour faire le lien entre ce régime d'institution de l'intervention publique et la typologie de cette dernière que j'ai proposée dans la partie précédente, on peut considérer que, dans le tableau ci-dessous, l'ensemble de relations A correspond à une intervention publique instituée principalement par un régime trans-individuel.

		Schème d'identification			
		idéaliste	animiste	analogique	totémique
Schème de relation	Echange				
	Prédation				
	Don				
	Production				
	Protection				
	Transmission				

On a, en effet, là les conditions pour que des relations d'information entre les acteurs se déploient : l'équivalence entre les êtres et l'insistance sur leurs ressemblances (ou micro-différences) correspondent bien à des significations qui traversent les individus en se modulant à leur contact (du fait des charges pré-individuelles et de leur part individuée) les reliant ainsi sans les uniformiser ou selon un principe hiérarchique univoque.

Par exemple, « donner de son temps à la personne âgée (qui a la liberté d'accepter selon des modalités propres ou de refuser) que l'on vient aider à domicile en tant que professionnel tout en acceptant des contre-dons de sa part (schème analogique) » est bien une relation informée par des significations communes ouvertes. Sous la forme de cet « énoncé collectif », ces significations ne sont pas des catégories normatives, car elles ouvrent un champ des possibles d'action, une multiplicité des formes et des contenus de don (par exemple dons bienfaits / dons donations³¹¹). C'est cette multiplicité fusant d'une signification ouverte (ici un schème relationnel et un schème identificatoire) qui relie les individus, non pas de manière inter-individuelle mais en les inscrivant dans une même forme de vie (autorisant les singularités) où « celui qui donne comme celui qui reçoit est reconnu (et a de la valeur) »³¹². Les êtres sont reliés les uns aux autres parce qu'ils expriment, chacun à leur façon, un même champ de significations ; ils en sont des expressions multiples.

Ces deux concepts de régime d'institution pré-individuel et de régime trans-individuel des relations entre les êtres me permettent donc de penser (et de présenter dans la conversation) toute intervention publique comme un espace des possibles non encore actualisé (dimension du pré-individuel). Cela permet aussi d'explorer (avec les acteurs) ces possibles en privilégiant l'institution de relations entre les acteurs publics et ordinaires composées de significations communes ouvrant sur une multitude de significations singulières (dimension du trans-individuel). Dans le cadre de l'intervention publique, le trans-individuel c'est donc ce qui

³¹¹ A. Caillé, « Théorie de la reconnaissance », *Revue du MAUSS*, 2004.

³¹² *ibid.*

institue la relation (au sens du tableau de pensée descolien ci-dessus) en tant qu'institué ouvert sur une multitude d'expressions. Mais il faut maintenant apporter quelques éléments de réflexion pour comprendre comment telle relation plutôt que telle autre (par exemple le don plutôt que la protection) et de surcroît selon une forme singulière et située, s'institue hic et nunc ? Et comprendre aussi pourquoi c'est tel ou tel schème d'identification qui s'institue ? Ce qui se pose ici, c'est la question de l'individuation de l'action publique : comment prend-elle telle ou telle forme sensible hic et nunc ? Il me semble que cela dépend des modes d'interférence de trois régimes d'institution : trans-individuel, pré-individuel et inter-individuel.

Tout d'abord, on l'a vu, le trans-individuel émerge en permanence des tensions non réduites du pré-individuel. Il apparaît alors que les modalités d'expression du trans-individuel (en terme d'identification et de relations entre les êtres) ressortent des charges pré-individuelles qui se rencontrent *in situ*. Une analyse des émotions, en tant qu'indices des tensions pré-individuelles non-réduites en situation, permettrait donc de comprendre l'émergence de telle ou telle identification et relation à autrui, sur un mode trans-individuel. En effet, si on suit Simondon : *« l'émotion manifeste dans l'être individué la rémanence du pré-individuel ; elle est ce potentiel réel, qui au sein de l'indéterminé naturel, suscite dans le sujet la relation au sein du collectif qui s'institue ; il y a collectif dans la mesure où une émotion se structure ; l'émotion renvoie à l'intériorité et à l'extériorité ; elle est l'échange au sein du sujet entre la charge de nature et les structures stables de l'être individué [cf par exemple : rôles, identités pour soi / pour autrui] ; échange entre le pré-individuel et l'individué, elle préfigure la découverte du collectif »* (p. 305). Le sociologue peut ainsi essayer de mettre en lien d'une part, des émotions qui affectent les êtres et d'autre part, l'émergence (ou non) de tel ou tel type de relation d'information « trans-individuelles » entre eux. Prenons le cas d'un individu exprimant, auprès des professionnels de l'aide à domicile, un désarroi, une lassitude face à son rôle d'« aidant » d'un parent dépendant. L'émotion est ici l'expression d'une disparité non réduite entre un potentiel individualiste (mener sa vie pour soi) et une identité stable et individuée de type holiste (consacrer sa vie à l'autre). Si cette charge émotionnelle suscite chez le professionnel de l'action publique une posture d'expérience du point de vue d'autrui (compassion) au regard de son propre champ d'expériences, alors on peut voir advenir une relation d'information entre les deux êtres, sous la forme d'une relation d'échange, de don, voire de protection sur un registre analogique. Par contre si c'est l'indifférence qui prédomine chez l'acteur public (là encore comme résultante d'autres processus d'institution que l'on verra ci-dessous), alors le trans-individuel n'advient pas.

Ensuite, le trans-individuel qui tend à advenir (en tant qu'évènement qui fait suite) en situation dépend du type de trans-individuel éventuellement sédimenté (ou pas) tant dans le mandat général de l'intervention publique considérée que du côté du professionnel de l'action publique et de l'acteur ordinaire impliqué ou affecté par cette dernière. C'est ce qu'explique Simondon lorsqu'il note que le trans-individuel survit aux individus : *« [] les significations trans-individuelles ne meurent pas avec les individus à travers lesquelles elles se sont [in]stituées ; ce qu'il y a dans l'être sujet de nature (potentiels) pré-individuelle peut survivre sous forme de significations à l'individu qui est vivant [] c'est la charge de nature associée au sujet qui, devenue signification intégrée dans le collectif, survit au hic et nunc de l'individu contenu comme dans l'être sujet »*. Je peux donc considérer, dans les cas que j'étudie, que des significations trans-individuelles imprègnent l'intervention publique de manière trans-

situationnelle. On retrouve là des affirmations classiques en sociologie selon lesquelles des significations déjà-là informent (sans les déterminer) les actions, pensées et interactions situées des individus. Ces derniers ne réinventent pas dans chaque situation leurs manières de penser et de faire, mais ne reproduisent pas non plus strictement ces dernières de manière mécanique et à l'identique (une action in situ n'est pas une photocopie de l'action précédente). Au niveau de l'observateur, cela se traduit par la description d'une certaine stabilité et répétition des occurrences d'une situation à l'autre : les différentes actions d'un professionnel (ou de différents professionnels) de l'action publique, dans un contexte donné ont un « air de famille », sans être complètement identiques. Un régime d'institution trans-individuel, c'est ce qui ouvre un champ des possibles pour des pensées, actions, relations individuées ici et maintenant, sans pour autant que tout soit possible (ou bien certains écarts sont plus possibles que d'autres).

Enfin le trans-individuel ne s'actualise sous la forme d'un mode d'identification et de relation « ici et maintenant » que dans et par un processus d'institution inter-individuel, c'est-à-dire l'interaction in situ de deux individus déjà individués, c'est-à-dire orientés par des identités et des rôles stabilisés, qu'ils soient partagés ou idiosyncrasiques. Dans une approche du social en terme d'inter-individualité, on s'intéresse aux processus d'association entre des individus déjà constitués, aux relations qui vont « *de l'individu à l'individu* » et « *qui ne pénètrent pas ses derniers* », selon Simondon. Autrement dit, l'inter-individuel est une perspective d'analyse (et une phase de l'être humain) qui permet d'appréhender comment des individus construisent des relations entre eux et agissent de manière coordonnée sur cette base (répartition des tâches, activités communes, mais aussi conflit, etc.). Il s'agit alors de prêter attention aux processus de catégorisation mutuelle et de coordination des individus entre eux, dans une interaction, dans un groupe (en construction) ou dans une organisation. C'est-à-dire étudier les processus pratiques, les situations, les dispositifs au cours desquels, pour reprendre les termes de C. Dubar³¹³, une identité pour soi (constituée) est reconnue (ou pas) par des identités pour autrui et les conséquences de cela (au niveau des subjectivités, des relations et des groupes). Le régime d'institution inter-individuel est celui par lequel une attente de l'individu institué (par des processus supra-, trans-, pré-) comme être idiosyncrasique est ratifiée ou non par autrui à l'aune de groupes sociaux établis. Cette institution de l'intervention publique dans et par ces processus inter-individuels joue un rôle dans l'actualisation ou pas in situ de modes d'identification et de relation trans-individuels. En effet, de deux choses l'une :

- Soit les deux acteurs qui se rencontrent in situ partagent un même horizon trans-individuel (par exemple envisager la situation comme une relation de co-éducation mutuelle) et dans ce cas le régime d'institution inter-individuel va venir actualiser dans des faits et des gestes, des signes et des prises ou encore des événements cette trans-individualité partagée. En l'occurrence, dans l'exemple évoqué ci-dessus, s'institue alors une relation de co-éducation sur le mode d'une transmission analogique ;
- Soit l'horizon trans-individuel des deux acteurs n'est pas le même, ou encore l'un des acteurs est pris dans un régime d'institution supra-individuel (par exemple l'éducation comme production idéaliste) et pas l'autre acteur (ou alors un autre régime supra-individuel) et dans ce cas, la relation trans-individuelle ne peut pas être activée. On va voir ci-dessous ce qui peut alors advenir.

³¹³ C. Dubar, *La socialisation*, Paris, Nathan, 1991.

Négativité du trans-individuel et cristallisation du supra-individuel dans l'intervention publique

Dans le cadre d'une compréhension globale des processus qui instituent des formes de relation entre des acteurs publics et ordinaires dans le cadre d'un mandat institué (cf. ci-dessus), un des enjeux récurrents de mon travail consiste à essayer de comprendre comment s'instituent (ou pas) des formes d'intervention publique qui s'imposent aux individus ordinaires, qui clôturent l'espace des possibles de la relation avec les acteurs publics et qui tendent à aligner ces derniers sur des significations cristallisées et fermées, alors même que, comme on l'a vu le trans-individuel tend à laisser ouverte la possibilité d'une multitude d'expressions.

Un régime d'institution supra-individuel de l'intervention publique correspond au cas où les individus évoluent dans un milieu où des relations (des rapports) leur préexistent, s'imposent à eux sous la forme de règles, de normes, etc. contraignant les subjectivités et les interactions. L'humain est donc pris dans / défini par des relations qui le surplombent, pour filer une métaphore spatiale. Simondon y accorde peu d'importance dans son ouvrage³¹⁴, mais on retrouve cette approche, dans la tradition sociologique que ce soit chez Durkheim, Bourdieu, Parsons (même si ces auteurs ne s'y réduisent pas). Pour l'objet qui nous intéresse, on peut définir le supra-individuel comme une cristallisation de normes contraignantes (endogènes et exogènes) instituant l'intervention publique et donc aussi ce qu'elle tend à instituer chez les acteurs ordinaires. Ainsi, une intervention publique instituée, de manière dominante, par une phase supra-individuelle va correspondre à des rapports entre acteurs publics et ordinaires basés :

- sur des schèmes de relation dans et par lesquels les êtres ne se considèrent pas comme équivalents, mais comme hiérarchisés : production, transmission, protection ;
- sur des schèmes d'identification idéaliste ou animiste, qui conduisent les acteurs publics et ordinaires à se percevoir comme largement différents les uns des autres (soit au niveau de leur intériorité, soit au niveau de leur apparence : ce qu'ils donnent à voir et à entendre)

Dans le tableau ci-dessous, l'ensemble de relations B correspond à une intervention publique où domine un régime d'institution supra-individuel.

		Schème d'identification			
		idéaliste	animiste	analogique	totémique
Schème de relation	Echange				
	Prédation				
	Don				
	Production	Ensemble B			
	Protection				
	Transmission				

³¹⁴ Considérant, sans plus argumenter, que cela représente une vision erronée du social. Selon moi, le supra-individuel n'est pas le seul mode d'institution du social et il ne faut pas surestimer sa force instituante (comme peuvent le laisser penser certains écrits d'auteurs classiques), mais il ne faut pas non plus trop « tordre le bâton dans l'autre sens », en niant ou en minorant son existence. L'important est de penser la tension dynamique essentielle entre régimes supra- et trans-individuels.

Si on prend un exemple simple, on perçoit assez bien que lorsque les acteurs publics définissent leur mandat d'intervention auprès d'une population comme la transmission de normes, valeurs, savoirs prédéfini(e)s à l'avance, car les individus pris en charge sont considérés comme en étant dépourvu(e)s (schème idéaliste), le régime d'institution dominant est de type supra-individuel. Cela étant, précisons que, dans ce type de rapport les usagers peuvent être dans une posture de conformité à l'égard des normes transmises et imposées, mais aussi dans une posture de résistance. Ils peuvent par exemple mobiliser d'autres schèmes de relation (la prédation par exemple) et / ou d'autres schèmes d'identification (en cherchant à faire valoir auprès des acteurs publics par exemple un schème analogique dans lequel ils seraient co-acteurs de l'action publique dont ils sont la cible). Cela dépend des charges pré-individuelles, de significations trans-individuelles ou encore des identités individuées qui les instituent.

Mais, plus largement, comment le supra-individuel peut-il devenir prépondérant au détriment du trans-individuel dans l'institution de l'intervention publique ? Autrement dit, si je reprends mon tableau classificatoire des modes possibles de rapport entre acteurs publics et ordinaires, je veux essayer de comprendre comment on peut passer (de manière réversible) d'une intervention publique où domine l'ensemble de rapports A à une intervention publique où domine l'ensemble de rapports B ?³¹⁵

		Schème d'identification			
		idéaliste	animiste	analogique	totémique
Schème de relation	Echange				
	Prédation			Ensemble A	
	Don				
	Production	Ensemble B			
	Protection				
	Transmission				

Cela tient là encore à la négativité des régimes d'institution. De la même manière que la négativité du pré-individuel appelle le trans-individuel, la négativité du trans-individuel appelle le supra-individuel. En effet, comme évoqué précédemment, en situation, l'espace des possibles ouvert par le trans-individuel, est ressaisi par les individualités (en tant que machines institutionnelles) et l'inter-individualité (les liens entre ces mêmes machines). Cela mène dans deux directions.

L'une est une reconduction du trans-individuel dans les relations de l'intervention publique par actualisation d'une multitude de possibles, comme on l'a vu ci-dessus. Cela peut se faire sous

³¹⁵ Le lecteur notera qu'avec mes ensembles A (institution trans-individuelle) et B (institution trans-individuelle), je laisse de côté la moitié des cases du tableau, sans doute les plus intéressantes, par exemple la transmission analogique ou le don idéaliste dans les rapports entre acteurs publics et ordinaires. Pour ces configurations-là, quelle est la part de supra-individuel et celle de trans-individuel ? Il s'agit sans doute d'une hybridation de ces deux régimes d'institution, mais dont la nature et la dynamique restent à élucider. Pour le moment, j'en reste à l'évocation des cas « simples », mon propos étant déjà bien compliqué.

une forme stabilisée ou alors de manière croissante. On peut ainsi envisager le scénario où la hausse de la trans-individualité dans l'institution de l'intervention publique, produit à un certain stade une différenciation croissante du mandat, des modes de penser et de faire des professionnels de l'action publique, ou encore des engagements et réactions des usagers, etc., sans pour autant qu'une version ne s'impose. On peut illustrer ce processus par le déploiement dans l'institution scolaire, à partir des années 80, d'un énoncé collectif mettant en avant l'autonomie des établissements (collèges et lycées). Bien qu'il ne s'agisse pas là d'un type pur de signification trans-individuelle (le supra-individuel restant bien présent à travers les cadres réglementaires et budgétaires édictés par l'administration centrale), on trouve quand même dans cette politique de déconcentration l'idée que chaque établissement peut et doit décliner le mandat global de l'institution scolaire en fonction de son territoire, de son public, de ses ressources, tout en restant en lien avec les autres établissements (à travers des réseaux, des partenariats, etc.). Il y a donc eu différenciation des mandats locaux des établissements scolaires. Mais plusieurs travaux montrent bien que, à partir d'un certain stade (au bout de quelques années), cette pluralisation permise par une signification à tendance trans-individuelle, rend problématique (aux yeux de certains acteurs institutionnels) l'unité (même dans la pluralité) de l'institution scolaire nationale. Ainsi, les inégalités entre les établissements se creusent que ce soit en terme d'offre de formation, de recrutement scolaire et social des élèves ou de conditions d'enseignement. On saisit alors avec ce scénario ce qui fait la négativité du trans-individuel ; c'est-à-dire comment en tant que processus d'institution de l'intervention publique, il peut conduire à sa propre limite par différenciation puis éparpillement voire éclatement de l'intervention publique et appeler ainsi d'autres processus d'institution, tels qu'une phase supra-individuelle. Dans l'exemple évoqué ci-dessus, c'est bien ce qui s'est passé, puisqu'on a assisté, à intervalles réguliers, à des « retours » du supra-individuel pour « contenir » cette diversification des mandats locaux, perçue par une partie des acteurs comme un danger pour la permanence du « noyau dur » de l'institution. C'est par exemple le cas, à la fin des années 90 avec une circulaire faisant de la lutte contre la ségrégation scolaire et la concurrence entre établissements scolaires (avec une prédéfinition par le haut de la nature du problème, de ses causes et des moyens d'action) une priorité ministérielle (et dont les modalités de mise en œuvre territoriale effectives feront l'objet de ma thèse).

Mais les phases de rencontre des individualités (ou machines institutionnelles individuelles ou collectives) peuvent aussi générer une prééminence d'une des modulations ou versions du trans-individuel sur les autres. Cela forme alors la prémisse d'une institution supra-individuelle de l'intervention publique. Pour comprendre comment cela est possible, il faut tenir compte du fait que chaque machine institutionnelle n'accueille pas passivement une seule « famille » de significations trans-individuelles qui la traversent. Elle est aussi instituée par d'autres significations (trans- et supra-individuelles) à travers ses rapports avec d'autres machines. Ces dimensions multiples vont orienter la façon dont elle module tel ou tel processus trans-individuel. Il y a donc une différenciation entre les machines dans leur rapport au trans-individuel, qui peut se décliner de plusieurs manières. Il peut y avoir affinités ou complémentarité entre elles, ce qui permet de maintenir la prédominance de la trans-individualité. Mais il peut aussi y avoir des tensions, des oppositions, ce qui peut conduire à ce que la version d'une des machines prenne le pas sur celle d'une autre (par englobement). Il y a alors, au fur et à mesure, réduction relative de la multiplicité des possibles, des modulations (instituées par le trans- et l'inter-individuel), au profit de tendances dominantes (incarnées dans

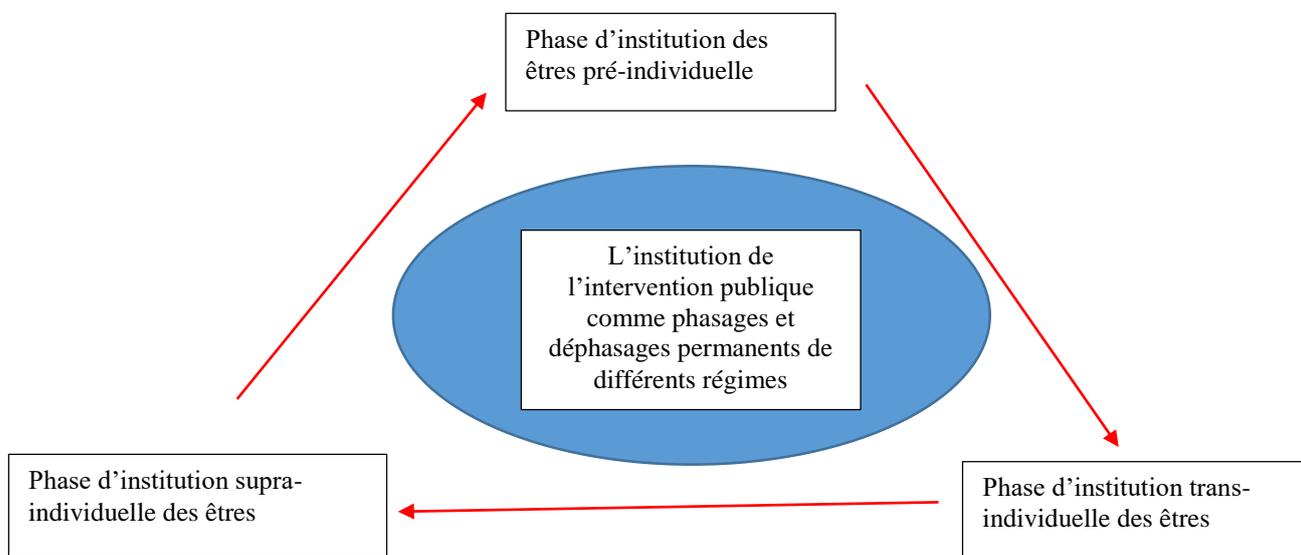
des perspectives, des attentes, des groupes, des individus). Par exemple la signification transindividuelle de « la parentalité » varie d'un acteur (individuel ou collectif) à l'autre. L'opposition de deux versions peut alimenter une institution supra-individuelle d'une machine institutionnelle : par exemple des acteurs publics tendent à imposer « la bonne manière d'être parent ». C'est donc bien ce qui arrive lorsqu'une structure publique prédéfinit et impose une manière d'éduquer les enfants auprès d'individus-parents sans laisser la possibilité à d'autres modes de faire de s'exprimer. Le supra-individuel prend alors en charge les disparités non réduites dans le pré-individuel, non pas via des significations communes rendant possibles des significations singulières multiples, mais bien par la cristallisation et l'imposition d'une norme unidimensionnelle. Dans l'exemple précédent, à la question toujours ouverte de savoir « comment être parent ? », « comment concilier soutien à l'autonomie et contrôle ? », l'intervention publique répond par un contenu normatif figé.

Ainsi ce mouvement de l'intervention publique qui va d'une réduction des potentialités du pré-individuel et de la pluralité trans-individuel vers l'unité et l'hégémonie du supra-individuel dans l'institution de l'intervention publique est en lien avec la négativité liée à une hégémonie du trans-individuel couplé à de l'inter-individuel. Le couplage de ces deux phases institue en effet des formes d'éparpillement qui font que l'individuation des êtres (individuels ou collectifs) devient de plus en plus problématique. De cet éparpillement résulte en effet la multiplicité des disparités non réduites dans le processus d'institution de l'intervention publique. Les actions des individus (acteurs publics ou ordinaires) sont potentiellement de plus en plus variées et diversifiées ce qui rend problématique la coordination : les acteurs publics multiplient les versions de leur mandat d'intervention, les interactions entre acteurs publics et acteurs ordinaires sont toutes singulières, ce qui rend difficile la mise en place de routines et d'une certaine sécurité ontologique (tout peut changer d'une situation à l'autre en fonction des circonstances, de l'interlocuteur, des événements qui adviennent, etc.). A ce stade, le trans-individuel n'est plus en mesure de réduire les tensions à l'œuvre en permanence dans le pré-individuel : on retrouve des situations profondément indéterminées marquées par les disparités irréductibles entre les êtres. De ce fait, un des processus possibles est une réactivation du supra-individuel pour prendre en charge le pré-individuel que le trans-individuel, omniprésent, ne parvient plus à réduire. Cela passe par l'institution d'une relation d'englobement dans laquelle une version d'une signification tend à s'imposer sur d'autres versions. Mais, cela a des bénéfices puisque c'est alors la norme imposée (que ce soit en matière de production, de transmission ou de protection) qui tend à instituer les êtres, leurs pensées et leurs actions. Ce retour du supra-individuel à partir d'un trans-individuel omniprésent passe aussi forcément par l'inter-individuel. En effet, l'inter-individuel est aussi mis à mal par une hégémonie du trans-individuel, car celui-ci produit trop de continu, pas assez de discontinu pourtant nécessaire à l'interaction des individualités. L'inter-individuel tend alors à réinstaurer une opposition entre les individus (Moi / Autre ; Eux / Nous) qui peut être le ferment de la ré-institution des rapports entre acteurs publics et ordinaires sur un mode supra-individuel.

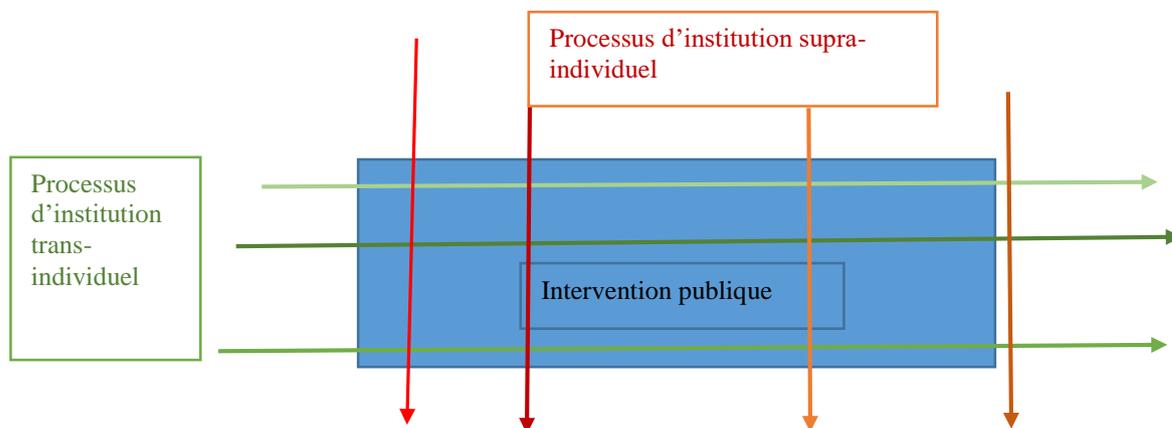
A l'inverse, par quels mouvements de déphasage (séries d'événements) peut-il y avoir ré-injection de trans-individuel dans une intervention publique instituée principalement par un régime supra-individuel ?

Une intervention publique qui est instituée de manière hégémonique par un régime supra-individuel en vient, à son tour, à être affectée par la négativité de ce régime. On assiste en

particulier, au niveau de l'institution des êtres, à des processus de refoulement de la part de pré-individuel qui n'est pas en phase avec ce qu'impose le supra-individuel. Cela conduit aussi à un assèchement ou à un rétrécissement du monde de la vie (comme agencement idiosyncrasique de significations trans-individuelles) tant des acteurs publics qu'ordinaires. Ce monde vécu tend en effet à être rabattu sur les normes supra-individuelles. Enfin, cette phase supra-individuelle accentue l'unidimensionnalité du Soi et du rapport à Autrui. Là encore, l'hégémonie d'un régime d'institution (ici le supra-individuel) crée des déséquilibres (des déphasages) au niveau des rapports entre les êtres et leur milieu de vie, ce qui conduit à la réactivation des autres régimes d'institution, au fil d'événements qui font suite, par résistance au supra-individuel. Autrement dit, pourquoi ces dimensions ou phases de l'institution des êtres réagissent-elles ? Parce que le supra-individuel n'est pas en capacité de réduire « à lui seul » les tensions, les disparités inhérentes à chacune de ces dimensions du social. Se déploient alors des mouvements instituants basés principalement sur le trans-individuel et l'inter-individuel (et leur enracinement, selon des modalités propres, dans le pré-individuel). Concrètement à quoi cela peut-il correspondre ? Si on reprend l'exemple de la Protection de l'Enfance et des interventions publiques auprès de « parents en difficultés » ou « d'enfants en danger », comment cela se manifeste-t-il ? Et bien on constate que l'institution supra-individuelle de cette intervention publique (organisée sur une définition normative du « bon parent ») génère par sa négativité le retour de processus d'institution trans-individuelle de l'action publique : des agents de base, au contact prolongé des parents, négocient avec eux (dimension inter-individuelle) et s'ouvrent alors à d'autres usages de la parentalité (retour de significations trans-individuelles dans leur travail auprès d'autrui). Les usagers eux-mêmes, non seulement résistent aux normes supra-individuelles qui dénie leur existence (et le pouvoir instituant de leurs actions éducatives du quotidien), mais certains peuvent aussi s'engager pour faire valoir et reconnaître d'autres visions d'eux-mêmes en tant que parents. C'est bien tout le sens du travail collectif mené par l'Université Populaire de Parents et auquel j'ai participé (cf. chapitre 3). Cette dernière peut être vue comme un processus d'institution trans-individuel de la parentalité, faisant de celle-ci une tradition ouverte (faire valoir, y compris auprès des acteurs publics, qu'il y a plusieurs manières d'être parent), plutôt qu'un ensemble de normes de pensée et de comportement figées. Bien entendu, on peut envisager après ce cycle, un retour du supra-individuel pour les raisons évoquées ci-dessus, ce qui permet de déboucher sur le cycle suivant :



On doit aussi considérer bien sûr, qu'à un instant t, les deux processus coexistent et interfèrent pour instituer conjointement les relations acteurs publics et ordinaires, qui font l'intervention publique, comme l'illustre le schéma ci-dessous.



Si le trans-individuel, c'est ce qui institue les êtres (ici ceux participant de l'intervention publique) dans et par une relation de signification à la fois commune et modulée en fonction du potentiel indéterminé de chaque être, alors le trans-individuel dans l'intervention publique, c'est le fonds commun qui existe entre acteurs publics et ordinaires (ce qui ne veut pas dire identité). Ce concept permet d'être attentif au fait que l'intervention publique s'institue en partie en dehors d'elle-même, aux mêmes sources ou horizons symboliques (les schèmes d'identification et de relations) que d'autres mondes et acteurs sociaux. Mais elle module ces horizons symboliques (par exemple celui de la protection ou de l'échange) selon des modalités qui lui sont propres tout en restant congruentes avec celles déployées par d'autres acteurs dans d'autres mondes sociaux.

Le supra-individuel, instituant lui aussi l'intervention publique, c'est l'imposition d'une modulation (ou version) de ce fonds commun de significations à d'autres modulations de ce même fonds symbolique. L'intervention publique s'institue alors dans et par la réduction, la hiérarchisation, l'englobement des significations³¹⁶.

L'intervention publique est bien en permanence instituée, dans son rapport à son milieu de vie, par la tension, l'alternance, le compromis ou le compartimentage³¹⁷ entre ces régimes d'institution. Mais, cet aspect, certes essentiel dans la vie des organisations publiques, l'est moins dans le cadre de ce chapitre, dans lequel je cherche avant tout à comprendre comment on peut basculer d'un régime d'institution à dominante trans-individuelle à un régime supra-individuel de l'intervention publique et vice versa (ainsi que le rôle potentiel de la conversation sociologique dans ces processus).

Si je résume mon cadre d'analyse, on retiendra que l'intervention publique, en tant que configuration de relations entre des êtres, résulte de la combinaison permanente de différents

³¹⁶ Je m'inspire ici de la lecture ancienne et marquante de L. Dumont « Vers une théorie de la hiérarchie », postface à *Homo hiérarchicus*, Paris, Gallimard, 1966.

³¹⁷ Cf. Y. Barel, *Le paradoxe et le système*, Grenoble, PUG et mon article « Pour une sociologie des institutions publiques », op. cit.

régimes d'institution du social. Cette dynamique instituante est alimentée en permanence par les tensions qui traversent chaque régime d'institution :

- potentiels / indétermination pour le pré-individuel ;
- opposition (distance) / fusion (engagement) à autrui pour l'inter-individuel ;
- éparpillement / pluralité des singularités pour le trans-individuel ;
- intégration hiérarchique / assèchement, unidimensionnalité pour le supra-individuel.

En même temps chaque régime d'institution du social est en tension (instituante, y compris à travers sa négativité) avec les autres régimes. Ainsi, le supra-individuel et le trans-individuel déploient chacun un rapport au pré-individuel en prenant en charge (toujours partiellement) les disparités inhérentes au pré-individuel. Ce sont bien des rapports en tension (conflits – complémentarités), car le pré-individuel a « besoin » de ces deux autres régimes. Ainsi, lorsque le supra-individuel ou le trans-individuel devienne l'un ou l'autre hégémonique, le pré-individuel en « pâtit » (disparités non réduites), et donc l'institution des êtres (unidimensionnalité versus éparpillement), ce qui engage un processus de déclin et d'inversement du régime hégémonique. Par ailleurs le supra-individuel et le trans-individuel entretiennent chacun un rapport à l'inter-individuel, qui ne doit pas être envisagé seulement comme un « moyen » : l'inter-individuel a sa propre dynamique par rapport à l'institution des êtres et peut réagir, comme on l'a vu, sur les autres régimes d'institution.

Les phases d'institution de la conversation

Cette approche inspirée de Simondon est donc une façon d'appréhender, dans toute sa généralité, l'intervention publique comme résultant de différents régimes d'institution du social. Elle fonctionne alors pour le sociologue que je suis, comme un ensemble d'opérateurs conceptuels d'arrière-plan, qui vont lui permettre de participer à la conversation sociologique avec les acteurs publics et ordinaires. Cela étant, pour aller au bout de cette démarche, il faut sans doute envisager la conversation sociologique elle-même, en tant qu'associations entre différents êtres, comme résultant de la combinaison de ces différents régimes d'institution. Grâce à ce principe de symétrie (au sens où j'applique les mêmes concepts à ce que fait le sociologue et à ce que font les autres acteurs), je suis en mesure d'avancer l'hypothèse suivante : la façon dont la conversation sociologique est instituée (en privilégiant le trans-individuel sur le supra-individuel sans que ce dernier ne disparaisse complètement, définitivement) peut faire suite, toujours selon des chemins de traverse et incertains, sur les processus d'institution de l'intervention publique proprement dite (c'est-à-dire les relations entre acteurs publics et ordinaires dans le quotidien de l'intervention publique).

En particulier les concepts de pré- et trans-individuel sont des opérateurs permettant de rester sur le fil étroit de la conversation. Ils permettent d'accroître ma vigilance à rester dans ce mouvement « conversationnel avec » et non « d'enquête sur » le monde. En effet, on peut considérer que la conversation, telle que je l'entends, s'institue dans et par un mouvement d'une phase pré-individuelle à une phase trans-individuelle : chaque conversant s'engage avec des potentiels non-réduits (par exemple un dilemme professionnel, un sentiment d'inacceptabilité vis-à-vis d'une prise en charge en tant qu'usager, une insatisfaction du sociologue suite à une performance d'expert...), qui en interférant, en se rencontrant (à travers la conversation) peuvent (sans aucune certitude) actualiser des significations trans-individuelles qui vont orienter leurs actions, pensées et relations à venir.

Le mouvement même de la conversation est bien de remettre au jour aux yeux de tous les acteurs (pas seulement publics) qui y participent les potentialités des relations dans lesquelles ils sont pris. Il s'agit de faire ré-émerger le pré-individuel, qui dans le quotidien de l'intervention publique est pris en charge (mais jamais complètement réduit) par des processus d'institution trans- / supra- / inter- individuels. La conversation doit porter sur les potentialités de l'intervention publique, de ses acteurs et de leurs relations (pré-individuel). Cela signifie que le point de départ, c'est de converser autour de l'idée-pratique selon laquelle justement l'intervention publique actuelle (publique, familiale...) ne se réduit pas à une case, à un type (y compris celles/ceux du tableau de pensée que je présente ci-dessus), à une forme instituée(e), mais qu'elle est aussi pleine de potentialités. Certaines sont d'ailleurs déjà en acte, même si elles restent invisibles depuis certains lieux de l'action publique, même si elles peuvent paraître mutuellement étranges et étrangères l'une à l'autre. Il s'agit alors de produire des narrations croisées sur le fait que ces potentialités (ou ces devenirs minoritaires) entrent en tension avec les formes de pensée et d'action dominantes, hégémoniques ou en tout cas les plus visibles. L'expression (sur un registre en partie émotionnel), la rencontre dans et par la conversation, de ces différentes potentialités peut alors conduire à des processus de réduction des disparités entre ces dernières, ce qui apparaît alors comme la voie vers une ré-actualisation ou une reconfiguration des relations d'information entre les êtres (c'est-à-dire une ré-actualisation, in situ, du régime d'institution trans-individuel des relations entre les êtres impliqués dans l'intervention publique).

Libérer ces potentialités suppose aussi que la conversation contribue à desserrer la prégnance du supra individuel (là encore comment mouvement instituant) sur l'intervention publique concernée et ses acteurs (pratiques, subjectivités, relations), c'est-à-dire les normes (mots d'ordre) qui gouvernent leurs pensées et leurs pratiques. Il peut s'agir aussi bien des normativités des acteurs publics (par exemple une vision très normée de l'intervention à domicile mais aussi de la reconnaissance des personnes !) que celles des personnes aidées et aidantes (par exemple une vision des rôles familiaux et domestiques ou encore un regard pré-défini sur ce que doivent être et faire les professionnels de l'aide à domicile). Cette libération ou en tout cas ce desserrement du cadre supra-individuel de l'action publique peut s'opérer en pointant au fil de la conversation entre les acteurs que le supra-individuel (dont l'indice est la contrainte) ne réduit pas toutes les disparités liées au pré-individuel (dont l'indice est l'émotion des acteurs).

La conversation peut aussi contribuer à activer les ressources trans-individuelles dont disposent déjà les acteurs : des significations communes ouvertes, qui permettent d'instituer de nouvelles relations (entre professionnels, personnes aidées, et proche aidants) en réduisant, en reconfigurant (jamais complètement, toujours provisoirement) les disparités entre virtualités (pré) et actualisations (supra) de l'intervention publique. Il s'agit de significations qui traversent les structures et les acteurs (et qui se modulent en fonction des êtres qu'elles traversent et instituent) : ce ne sont pas les significations du monde de l'action publique d'un côté, celles du monde la vie privée ou familiale ou économique, de l'autre. Ce sont au contraire des significations communes (mais pas normatives) qui permettent d'instituer de nouvelles relations entre les acteurs (à la fois reliés et distingués par ces modulations)... Il peut par exemple s'agir de la signification commune du « don et du contre-don » dans la relation d'aide

(par-delà la distinction « professionnels » / « proches, familles ») avec différentes modulations congruentes de cette signification selon les événements (d'où une dimension compréhensive de l'intervention publique à l'égard de ses usagers). On peut aussi converser autour de la signification commune de « l'authenticité » (du travail du professionnel, de l'identité de la personne aidée, de l'expérience d'un proche...).

Toutefois, il faut aussi que le sociologue soit conscient du fait que de nombreuses combinaisons de régimes d'institution de l'intervention publique et du faire sociologique bloquent toute émergence de moments conversationnels entre acteurs publics, ordinaires et sociologiques. Ainsi, si le supra-individuel est trop prégnant dans une institution publique ou dans une partie d'entre elle, s'il encadre et irrigue trop fortement les individualités comme les interactions entre ces dernières, s'il réduit d'emblée toutes les disparités liées aux charges pré-individuelles, alors la conversation ne pourra pas s'instituer : aucune événement (relevant de potentiels pré-individuels) ne pourra faire suite sous la forme d'événements conversationnels.

Inversement, dans une institution ou auprès d'acteurs pour lesquels le régime d'institution supra-individuel est en crise, alors des opportunités de conversation peuvent être saisis par le sociologue. Mais, encore faut-il que ce dernier ne soit pas trop pris lui-même dans un régime supra-individuel à l'œuvre dans sa propre institution (scientifique).

Ainsi, on pourrait dire que la conversation ne se décrète pas, elle ne s'impose pas mais résulte plutôt de la rencontre aléatoire d'institués plus ou moins ouverts les uns sur les autres et qui s'ouvrent plus ou moins au fil des rencontres. Le sociologue est donc ici très fortement dépendant de l'existence de processus d'institution déjà à l'œuvre dans l'intervention publique en ce qu'ils recèlent intrinsèquement des potentialités de conversation. Cette dépendance du sociologue à l'égard des régimes d'institution du social pour faire advenir des conversations sociologiques est sans doute plus forte que dans le cadre d'enquêtes sociologiques (ou, par différentes voies, il peut parfois « imposer » son travail d'enquête à certains acteurs). C'est sans doute une des raisons qui (me) laisse à penser que la conversation sociologique ne pourra pas être érigée en paradigme de la discipline au même titre que celui de l'enquête.

Conclusion

J'ai cherché dans ce chapitre à expliciter comment le sociologue peut entrer dans une conversation avec différents acteurs à propos d'une intervention publique.

Ma proposition est donc la suivante : il s'agit de passer d'une pensée sociologique qui classe (des objets de connaissance : les interventions publiques) à un faire sociologique qui « institue avec ». Autrement dit, et sans vouloir compliquer à l'excès mon propos, on passe d'un faire sociologique institué (normé) par du supra-individuel (classer c'est penser sur la réalité à partir de schèmes en surplomb) à un faire sociologique institué (traversé) par du trans-individuel (converser est un processus symbolique et pratique partagé et co-institué). La conversation n'est plus un acte de connaissance du sociologue sur les mondes sociaux, mais participe de la co-institution des acteurs y participant, qu'ils soient publics, ordinaires ou sociologiques.

Cela étant dit, il me faut reconnaître et tenir compte du fait que le sociologue n'est pas un magicien : si les potentialités latentes parmi et entre les êtres réunis pour converser ne sont pas « prêtes » à être activées, si le supra-individuel reste encore trop prégnant, la situation n'est pas mûre et le sociologue ne peut rien faire... ou en tout cas, il ne peut pas converser.

Chapitre 7.

Comment renaturaliser les institutions ?

Dans ce dernier chapitre, bien plus que dans les précédents, je vais commencer à explorer un chemin, dont je ne sais pas où il peut me mener (ni même s'il mène quelque part). Le lecteur peut donc s'interroger d'emblée sur la pertinence de cette partie du mémoire, à partir du moment où elle n'apporte aucune perspective « positive », mais fait plutôt état d'une ambition, d'une volonté pleine de doutes, de perplexité et d'inconfort. Malgré tout, il me semble qu'un tel chapitre, dans son incertitude, peut avoir sa place dans un mémoire d'habilitation. Il me semble que ce dernier n'a en effet pas seulement pour objectif de reformuler les acquis d'un parcours de recherche et d'y réfléchir pour se projeter vers des perspectives d'investigation « certaines » ou que l'on perçoit d'emblée comme suffisamment assurées pour être productives. L'Hdr peut être aussi (à la marge bien entendu) le moment et le lieu (les pages) où l'on ose présenter publiquement (ou en tout cas à un petit nombre de collègues), quelque chose qui nous travaille, mais dont on n'est pas du tout certain de la pertinence ou de l'intérêt. L'idée est bien sûr de prendre le risque d'une critique plus ou moins radicale pour savoir si cela vaut la peine de continuer dans cette direction.

Formulé dans toute sa généralité, le problème que je pose dans ce chapitre, excède de loin mes objets d'étude empiriques (soit les rapports entre diverses interventions publiques et des populations). En effet, la perspective de recherche que je vais présenter ici consiste à se demander comment le concept d'institution peut nous permettre de réinterroger la partition entre nature et culture. Cette partition, la sociologie actuelle non seulement la partage avec le sens commun de nos sociétés, mais elle est même fondatrice de son projet et de son objet : le social comme niveau de réalité en propre, distinct du vivant et de la matière, nécessitant à ce titre une démarche d'étude spécifique. J'aimerais donc mener ici, à titre d'hypothèse de travail, une critique (constructive) la plus poussée possible d'une tendance des sociologues contemporains à considérer toute institution comme une pure construction sociale déconnectée de processus, qui sont qualifiés, par opposition, de physiques, biologiques, écologiques, naturels, etc.

Pour autant, ce questionnement très général n'est pas sans implication pour le projet, que j'ai présenté dans cette seconde partie : comment contribuer à instituer une conversation sociologique autour des relations entre acteurs publics et ordinaires ? En effet, les interventions publiques reposent aussi sur ce grand partage entre Nature et Culture, vivant (ou psychologique) et social. Ainsi, sur tous mes terrains d'enquête ce schème institue l'action publique : l'Ecole distingue ce qui relève des capacités psychiques voire génétiques des élèves et ce qui relève de leurs déterminations sociales (influence de la famille, du milieu social, etc.). Dans le travail social et le médico-social, on catégorise et on prend en charge les publics en les classant à partir de critères d'une part biologiques (capacités physiques, psychiques (mémoire), pathologies) et d'autre part sociaux (lien / inclusion / isolement social, représentations sociales de soi, du vieillissement ou du handicap...), même si c'est ensuite pour tenter d'articuler ces deux dimensions des êtres dans le mode de prise en charge qu'on leur applique. Repenser, d'un point de vue théorique, les notions de nature et de culture, à partir de l'opérateur conceptuel qu'est la notion d'institution, ne vise pas à changer le discours de vérité sur lequel reposent les

organisations publiques (c'est-à-dire substituer une certitude à une autre : telle n'est pas ma conception du rôle des sciences sociales). Mais, par contre, cela peut contribuer à alimenter la conversation avec les acteurs publics et ordinaires, afin qu'ils problématisent ces schèmes qui instituent leurs pratiques et expériences (« ceci, c'est de l'ordre du naturel, cela doit donc être traité ainsi », « ceci, c'est du culturel, du social, et donc il faut / on peut intervenir comme cela », etc.).

Les institutions, entre nature et culture : un enjeu théorique ?

Tout d'abord, je voudrais soulever une interrogation théorique qui porte sur la façon dont la sociologie des institutions se confronte aujourd'hui à la question des rapports entre nature et culture. Autrement dit, une des questions fondamentales de la sociologie des institutions consiste à se demander si les institutions sont entièrement des institutions culturelles ou si cela a un sens de considérer qu'il existe si ce n'est des "institutions naturelles" (comme le supposaient des philosophes comme Hobbes ou Locke) tout au moins une dimension, une strate, une composante non-sociale des processus d'institution des êtres.

Rappelons tout d'abord (l'acception du terme ayant changé au fil de ce mémoire !) que j'entends ici par sociologie des institutions, non pas un domaine ou une couche particulier(e) de la société ou un type spécifique d'entités sociales (au sens où certaines entités seraient des institutions, d'autres pas), mais une perspective d'analyse sur les objets d'étude traditionnels des sciences sociales. Autrement dit, étudier la société et ses manifestations (individuelles et collectives) en tant qu'institution(s), c'est être attentif, me semble-t-il, à un nœud théorique essentiel pour les sciences sociales : soit le fait de considérer que tout(e) manifestation ou être social(e) à la fois relève d'un institué ouvert et « déjà-là » (ce qui assure son éventuelle cristallisation ou continuité) et à la fois est l'expression ou l'accomplissement en tant qu'événement d'un pouvoir instituant qui fait du social une émergence permanente. Raisonner en terme d'institution c'est une des voies possibles pour tenter d'articuler, à travers des descriptions, des récits, des modélisations, ces deux aspects de la réalité sociale.

Dans une telle perspective institutionnaliste sur le social, la question des rapports entre Culture et Nature ou entre social, vivant et matière est essentielle et ce quelle que soit la réponse / la solution retenue, car le sociologue ne peut pas ne pas voir que les institutions sont bifaces : elles ont une dimension visible (corps, objets, matière...) et une dimension invisible (significations, idées, représentations...)³¹⁸. Autrement dit, l'institué se manifeste tout autant sous la forme de visions du monde établies (que les individus n'inventent pas) que de techniques corporelles, d'outils, d'aménagements matériels. De même, l'instituant peut être tout autant la production *in situ* d'un sens idiosyncrasique que la fabrication d'un objet à partir d'une matière. Dès lors, la question ne peut pas manquer de surgir : quelle place le sociologue doit-il donner aux processus vivants et matériels (qualités, dynamiques, mouvements, champ des possibles et de contraintes associé(e)s) dans les processus institués / instituants du social ? Les « réponses » oscillent entre les deux pôles que sont d'une part, une « place déterminante » (matérialisme, naturalisme,

³¹⁸ A. Testart, *Avant l'histoire*, Paris, Gallimard, 2015.

biologisme) et d'autre part une place mineure (constructivisme, idéalisme (les idées, d'origine sociale, priment sur le vivant et la matière)).

Or, si on compare, sur cette question des dimensions culturelle et naturelle des institutions, l'état actuel de la discipline sociologique par rapport à ce qu'il était il y a quelques décennies, on constate que les sociologues ont très largement déserté cet enjeu de recherche. Qui s'intéresse aujourd'hui, de manière centrale, à cette question des modes d'articulation entre social et biologique au sein des institutions comme ont pu le faire en leur temps et chacun à leur manière des chercheurs comme E. Morin³¹⁹, C. Castoriadis³²⁰ ou encore M. Freitag³²¹ ? Aujourd'hui cette question s'est quasiment dissoute, a perdu de sa pertinence pour la majeure partie des sociologues à travers au moins trois processus :

- 1) un processus de cloisonnement (disciplinaire) : certains sociologues laissent aux spécialistes des sciences naturelles le soin d'étudier avec leurs outils, leurs concepts, les aspects de la réalité (le vivant, la matière) censés les concerner et se concentrent, eux, sur ce qu'ils délimitent comme la réalité sociale. Ainsi, en sociologie du développement durable, les sciences naturelles étudient les phénomènes de réchauffement climatique et la sociologie étudie comment / pourquoi les individus tiennent compte ou pas dans leurs comportements de l'évolution de ces phénomènes « naturels ». L'argument en faveur de ce cloisonnement entre les disciplines (qui n'empêche pas les collaborations à partir du moment où chacun n'empiète pas sur le niveau de réalité de l'autre et qu'on nomme alors « interdisciplinarité ») est de type ontologique. En posant l'incommensurabilité des systèmes sociaux, biologiques et physiques, on en arrive à l'idée que cela n'a pas de sens d'étudier empiriquement leur articulation autrement que comme des liens de causalité externes aux systèmes considérés (du type « le système biologique influe de telle manière sur le système social et vice versa »).

- 2) un processus d'opposition (disciplinaire) : d'autres sociologues luttent contre ce qu'ils considèrent comme des formes de biologisme, c'est-à-dire, tout expliquer par le biologique, par exemple les difficultés scolaires ou le vieillissement si je m'en tiens à mes objets de recherche. Ils opposent à ces « explications par la nature » des « explications par le social » et la culture (sans chercher à les articuler). On peut penser, qu'en France, P. Bourdieu a joué un rôle important dans la diffusion d'une telle posture d'opposition qui mène peu ou prou à des formes de sociologisme. Ainsi, ses travaux sur l'institution scolaire fondés sur une critique de « l'idéologie du don » sont devenus incontournables dans n'importe quelle formation de sociologie dans une université française, ce qui a sans doute influencé (voire formaté) des générations de sociologues (et pas seulement des bourdieusiens). Pour de nombreux chercheurs en sciences sociales, c'est ainsi devenu un automatisme, quel que soit leur objet d'étude, d'exclure a priori de leur champ d'analyse d'éventuelles interférences entre le social (forcément construit sur un arbitraire culturel) et la matière et le vivant (qu'on considère comme une boîte noire, laissant en suspens la question de savoir en quoi ces dimensions participent aussi de l'institution des êtres (sociaux)).

³¹⁹ E. Morin, *Le paradigme perdu*, Paris, Seuil, 1972

³²⁰ C. Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975

³²¹ M. Freitag, *Dialectique et société*, Montréal, Ed. Saint Martin, 1986.

- 3) un processus de dépassement ou de déplacement de la question des rapports entre nature et culture. Un courant des sciences sociales contemporaines, comme l'illustrent les travaux de B. Latour³²² ou de P. Descola³²³, en procédant à une déconstruction des concepts même de « nature » et de « culture », privilégie désormais l'analyse des processus par lesquels des actants instituent en permanence des distinctions et des relations entre « faits de nature » et « faits de culture ».

Il me semble que chacune de ces postures est critiquable. La première (le cloisonnement) naturalise (sic) l'objet d'étude de la sociologie en faisant comme si, dans la réalité, il existait en soi une couche, une dimension proprement « sociale », « culturelle », ontologiquement distincte d'autres couches de réalité qui seraient, elles, « naturelle » ou « biologique » ou encore « physique ». Pour prendre ces distances avec une telle inclinaison (que l'on a tous), il faut quand même se souvenir que les découpages disciplinaires (la sociologie, la biologie, la physique) sont sans doute nécessaires, mais restent des artefacts, au sens où ces découpages sont arbitraires. Par exemple, il n'existe pas dans une supposée « réalité en soi » quelque chose qui serait du « social » bien distinct du « biologique », d'où la nécessité de consacrer du temps de recherche à relier ce que la logique disciplinaire a séparé. Par ailleurs, il ne faut pas négliger le fait que si les sociologues délaissent bien cette question de l'articulation Nature / Culture (avec tous ses enjeux scientifiques mais aussi sociaux et politiques), ce n'est pas le cas des sciences dites de la nature qui, elles, ne se privent pas d'élaborer des théories (assez légères pour ne pas dire simplistes) sur les modalités de cette articulation en faisant la part belle au biologique. C'est par exemple le cas des sciences cognitives qui peu à peu font de tout contenu culturel la résultante de mécanismes purement biologiques (en tant que matériau symbolique « plus ou moins bon à penser » par exemple³²⁴). La question de l'articulation se transforme donc en une forme de subordination : les logiques sociales sont décrites comme inféodées aux dynamiques biologiques. Dès lors, il ne faut pas se plaindre (or, on le fait tous, cf. nos critiques de la psychologie cognitive, de plus en plus inspirée par les neurosciences) de « se faire manger tout cru » par une certaine psychologie ou une certaine biologie : nous leur laissons un boulevard sur ces questions cruciales.

Concernant la seconde posture, qui consiste à défendre les explications par le social *contre* les explications par la nature, elle est certes fondée. Elle permet en effet de défaire des évidences, quant aux propriétés des institutions d'une société, évidences, qui ont souvent une forte dimension idéologique. Ce regard sociologique contribue ainsi à questionner des hiérarchies sociales instituées qui se présentent comme inamovibles ou inévitables, car universelles, inscrites dans la nature humaine déniaient ainsi qu'un autre monde (commun) soit possible. Mais, cette posture de dénaturalisation des institutions n'est pas sans effets pervers. En refusant (ou en négligeant) de problématiser l'articulation entre différents régimes d'explication (sociologique, biologique, physique...), les sociologues acceptent de s'engager dans un jeu du « plus fort gagne », au sens où l'opposition des regards disciplinaires conduit à ce que l'un l'emporte sur l'autre. Or, le moins qu'on puisse dire, c'est que les sociologues ne sont pas en train de gagner la partie. A un niveau politique, sociétal ou tout simplement pour le sens commun ordinaire, les explications par la nature et le biologique sont en train de l'emporter.

³²² B. Latour, *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La découverte, 1995

³²³ P. Descola, *Par-delà Nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

³²⁴ D. Sperber, *La contagion des idées*, Paris, Odile Jacob, 1996. P. Boyer, *Et l'homme créa les Dieux*, Paris, R. Laffont, 2001.

Les explications par le non-social sont plus légitimes et sont en passe de s'imposer comme explication hégémonique de la réalité en occultant ses dimensions sociales et culturelles (cf. par exemple le regard porté sur le vieillissement et la dépendance des personnes âgées ou sur l'échec scolaire). Bref, cette posture d'opposition a toutes les chances de mener à terme non pas à l'autonomie des sciences sociales dans l'étude des institutions mais à leur subordination aux sciences naturelles dans tout ce qui touche à l'étude de l'homme.

Enfin, la troisième posture (celle incarnée par Latour ou Descola) procède certes d'une indéniable innovation théorique et apporte des éclairages inédits sur le social et l'institution à travers l'étude des rapports mouvants entre humains et non-humains. On peut toutefois se demander, si elle ne jette pas le bébé avec l'eau du bain. Ainsi, les travaux de Descola établissent que la distinction tranchée (« le grand partage ») entre la nature et la culture est propre aux sociétés occidentales, instituée par ces dernières. Ce n'est pas universel, ce n'est qu'une façon (que Descola qualifie de « naturaliste ») de penser le monde et il en existe d'autres : analogisme, totémisme, animisme. Latour a lui longuement montré que cette vision du monde naturaliste est mise à mal dès qu'on étudie finement comment s'associent humains et non-humains en situation (cf. par exemple son analyse de l'institution scientifique comme dynamiques permanentes de traduction, d'enrôlement, d'intéressement croisées entre humains et non-humains)³²⁵. Mais en même temps, peut-on vraiment se passer pour étudier les institutions de ces couples conceptuels « nature / culture » « biologique / sociologique », etc... ?! Rien n'est moins sûr, si on observe que, d'une façon ou d'une autre, ni Latour, ni Descola n'y sont complètement parvenus. Ainsi, Latour conserve la distinction humain/non-humain tout en rejetant celle entre nature et culture. Quant à Descola, pour parler des différentes manières qu'à l'humanité de composer des mondes et des sociétés, il ne peut pas faire autrement, comme le note très justement T. Ingold, d'avoir recours à un cadre de pensée naturaliste, en faisant usage de modèles, de typologies et plus fondamentalement d'une posture en surplomb visant à cartographier les ontologies humaines. Tout cela plaide en faveur de l'idée selon laquelle on a à faire ici à une des significations (sous la forme d'un couple conceptuel) constitutives de la pensée des sciences sociales, c'est-à-dire qui à la fois la limite (en tant que présupposé, point de départ), mais aussi la nourrit, en fait la richesse. Dès lors ne faut-il pas repenser l'articulation entre ces termes (nature / culture ; social / biologique) plutôt que d'évacuer une question centrale pour les sciences de l'homme, voire pour la pensée occidentale ?

Compte tenu de ces réflexions, j'en viens donc à l'idée générale selon laquelle il est intéressant de penser et d'étudier toute institution (comme état et comme processus) en croisant un regard sociologique et un regard biologique / physique. Autrement dit, il s'agirait de développer un cadre d'analyse qui pose que tout processus d'institution des êtres se déploie (s'auto-institue) en permanence comme articulation ou interférence entre du symbolique (des significations), du vivant et du matériel. Bien entendu l'institution des êtres n'est pas faite de la juxtaposition de ces trois dimensions ou couches de réalité, on ne peut même pas dire qu'elle serait instituée dans et par les inter-rétroactions entre ces trois niveaux de réalité, qu'on pourrait aisément distinguer (chaque discipline s'occupant d'un de ces niveaux et collaborant ensuite avec les autres pour penser leurs rapports causaux). Ce qu'il faudrait arriver à penser et à étudier, c'est que dans ce que le sociologue qualifie de social ou de symbolique, il y a aussi du vivant et du matériel, au sens où il ne peut y avoir l'un sans les deux autres... et dans ce que les sciences

³²⁵ B. Latour, *La science en action*, Paris, folio essais, 1995.

dures considèrent comme du vivant ou du matériel « pur », il y a du social. Bien entendu les sociologues sont nettement plus à l'aise avec la seconde affirmation : ils y ont le beau rôle, rappelant aux "vrais" scientifiques que le social, le symbolique se niche, est constitutif, est indissociable de ce que biologistes et physiciens considèrent comme de l'ordre de la nature. C'est une posture sociologique classique, à l'œuvre dans l'analyse de phénomènes comme le vieillissement humain - il n'y a pas une seule manière naturelle de vieillir obéissant à des lois physiques ou biologiques, mais une pluralité de processus de vieillissement dépendant de l'environnement social dans lequel baigne et a baigné l'individu – ou comme l'intelligence des enfants - cf. la dimension sociale aussi bien de l'apprentissage de certaines compétences cognitives que des tests, des expertises, des diagnostics de la normalité / l'anormalité en ce domaine. Mais les sociologues doivent alors, symétriquement, admettre qu'au cœur de ce qu'ils considèrent comme des institutions socialement construites... il y a du vivant et du matériel ! Autrement dit, prendre au sérieux, l'affirmation selon laquelle le « social pur » n'existe pas. Mais comment avancer sur ce point, comment passer outre un certain nombre de nos réticences / réflexes disciplinaires ? En ce qui me concerne, un retour sur certaines de mes expériences de recherche me permet d'ouvrir des perspectives sur ces enjeux.

La dénaturalisation des institutions à l'épreuve d'expériences de terrain

La seconde source d'inspiration de ma critique des postures sociologiques actuelles relatives à cette question des dimensions naturelles et culturelles des processus d'institution des êtres, est proprement empirique. Elle naît d'une série de malaises, d'étonnements, d'insatisfactions liés à des expériences de terrain ou personnelles. Différentes occurrences empiriques et surtout des difficultés récurrentes dans leur traitement et analyse, m'ont conduit peu à peu à ré-ouvrir cette question des articulations entre les dimensions sociales et non-sociales des institutions.

L'interrogation la plus vive trouve son origine dans mes enquêtes auprès de personnes âgées étiquetées comme dépendantes. Lors de ce type de recherche, on est confronté (entre autres) à la mort, au deuil, à la maladie et à ce qu'on désigne comme des expressions, des manifestations du vieillissement des personnes (fatigue, difficultés à se mouvoir...) de certains enquêtés. Mais, on est aussi confronté au fait que d'autres enquêtés (que l'on côtoie lors d'observations ou d'entretiens) « s'en sortent mieux ». En tant qu'observateur participant, on ne peut s'empêcher de remarquer et de se dire, que, « eux », leur corps et leur tête ne les « lâchent » pas ce qui se traduit par des sentiers de vie quotidiens très différents. Tous ces événements sont certes sociaux car influencés, encadrés, régulés, symbolisés, pris en charge par des significations et des événements qui relèvent des sphères publique, politique ou privée. Ainsi, l'expérience du corps des vieilles personnes est en partie la résultante d'usages sociaux de ce corps au fil du parcours de vie (type de métier exercé, activités physiques pratiquées ou pas, etc.) Mais, ces événements ne sont pas seulement sociaux : la mort ou le vieillissement n'est pas que social(e) mais engage l'individu comme matière vivante ayant ses dynamiques propres bien que connectés à des processus socialement institués.

Par ailleurs, pour construire une problématique autour de cette question, il peut être intéressant d'explorer aussi, ce que j'appellerai une forme « d'auto-phénoménologie » du corps propre, en

référence à Merleau-Ponty³²⁶. Bien entendu, je ne suis pas « vieux » (au regard des catégories sociales instituées) et il pourrait paraître déplacé de comparer mon expérience de quadragénaire avec celle de nonagénaires que j'ai pu interviewer. Pourtant, je crois qu'au fond (et même si c'est à un degré différent), on touche du doigt le même questionnement quant au rapport entre le social, le vivant et la matière. Ainsi, je pratique une activité sportive (l'escalade, l'alpinisme) depuis tout jeune et pendant une période de ma vie à un assez haut niveau. Je n'ai jamais souhaité en faire un objet d'étude (élaborer une sociologie de l'escalade), sans doute, car, pour moi l'escalade est une sphère d'activité entièrement organisée par le sens pratique (le sens du jeu, l'intuition pratique en tant que rapport corporel anté-prédicatif à un milieu). C'est un champ d'expérience que je souhaite préserver d'un autre rapport au monde qui organise, par contraste, toute mon activité sociologique : la réflexivité, le doute, l'analyse, le jugement prédicatif. Pour autant, le temps passant, cette expérience pratique d'une activité physique et du milieu naturel qui y est associé, fait naître en moi de plus en plus souvent des questionnements sur ces rapports entre le vivant et le social. Ainsi, j'expérimente le fait d'une perte de capacités physiques, de perte de « force explosive », d'un surcroît de fatigue lors d'une pratique prolongée (par rapport aux souvenirs que j'ai de mon ressenti il y a 25 ans). On pourrait évacuer la question rapidement en se disant « quoi de plus normal physiologiquement ? », « on ne peut pas être et avoir été ! » ou encore « tu faisais 25 heures d'escalade par semaine à 20 ans, et maintenant tu n'en fais plus que 4, comment pourrait-il en être autrement ? ». Mais l'expérience du corps et de ses transformations ne se réduit pas aussi aisément à une analyse biologisante en terme de déclin « naturel » des capacités physiques. Ces expériences du corps ne sont pas non plus solubles dans des modifications de pratiques d'entraînement socialement définies ou dans des transformations socio-historiques du milieu de pratique (escalade sur structure artificielle et de plus en plus physique au sens de « gymnique »). Il y a plusieurs indices à cela. Premièrement, malgré une perte de potentiel physique, mon niveau de pratique, paradoxalement, ne diminue pas ou peu si je reprends et maintiens un « entraînement régulier, même modeste » (et j'ai pu observer ce phénomène chez de nombreuses personnes). Deuxièmement, car le sentiment de « maîtrise du corps dans l'activité », lui, tend à se renforcer au fil du temps. Ce que je veux pointer ici, c'est que les processus d'institution du « Soi en tant que grimpeur ou alpiniste » ne peuvent pas se réduire à une opération faisant en quelque sorte la somme de mes capacités physiques de base (déclinantes et non modifiables³²⁷) et des usages socialement définis que je ferais de ces ressources corporelles. Le grimpeur en tant qu'il est indissociablement « intentionnalité et corps grim pant » doit être plutôt envisagé comme un processus de ré-institution permanent, irréductible à un jeu de causalités naturelles et sociales qui viendraient à se combiner. Il est, au contraire, pour parler encore une fois comme Merleau-Ponty, à la fois réactivation et transformation perpétuelle de l'institution (du grimpeur) précédente.

Une autre expérience de terrain qui m'a conduit à m'interroger sur ces rapports entre nature et culture, c'est l'étude de territoires de montagne, et plus particulièrement des enquêtes sur les modes de vie individuels et collectifs qui s'y développent (qu'est-ce que cela fait aux sentiers de vie et aux expériences quotidiennes de « vivre en montagne » ?), ainsi que sur les projets politiques qui s'y initient (patrimonialisation, mise en tourisme des ressources naturelles, mais aussi gestion des risques naturels propres au milieu montagnard). Il s'agit certes d'espaces sur

³²⁶ M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945.

³²⁷ Au mieux, on pourrait retarder le processus physiologique par des « techniques sociales » adaptées.

lesquels différentes institutions sociales (au sens le plus large) ont déployé leur pouvoir instituant (agencements politiques, modes de production économiques, traditions, représentations et usages du milieu naturel, mises en récit du territoire, etc.). Mais ces espaces ne sont pas que cela. Ils sont aussi produits par des événements climatiques, écologiques, géologiques, etc. qui influent tant sur les choses que sur les hommes (leurs pensées, leurs pratiques, leurs collectifs). Outre des lectures marquantes³²⁸, j'ai été sensibilisé à la portée de tels événements (« pas-que-sociaux ») par le fait que, en tant qu'observateur, j'étais en quelque sorte dans une "situation d'expérimentation épistémologique" pour parler comme Bourdieu³²⁹. Je veux dire par là que ce sont des territoires sur lesquels je ne vis pas au quotidien (et dont les conditions de vie matérielles, climatiques, biologiques contrastent avec ce dont j'ai l'habitude en tant qu'urbain), d'où une posture d'extériorité. Et, à la fois, ce sont des territoires, dont je fais l'expérience sensible régulièrement dans ma vie (à travers des pratiques de camping sauvage itinérant en diverses saisons, de randonnée en montagne, d'alpinisme, d'escalade, de ski de randonnée...), d'où un rapport de familiarité pratique. Le fait d'avoir l'expérience (sensible, corporelle, mentale) de ces conditions environnementales, tout en étant détaché au quotidien favorise, me semble-t-il une interrogation sur les façons dont peuvent s'articuler au cœur des expériences individuelles et collectives ces dynamiques naturelles / matérielles spécifiques et des processus d'institution sociaux.

Par exemple, le froid, la neige qui, sur ces territoires, influent, une partie de l'année, sur les pratiques quotidiennes (rythmes de vie, activités obligatoires), les expériences marquantes (rester bloqué, être en retard, ne pas pouvoir remonter chez soi depuis la vallée...), les représentations de soi ("j'y suis arrivé, je m'en suis sorti, j'ai fait face aux éléments naturels") et d'autrui (savoir pouvoir compter sur lui ou pas) ainsi que sur les relations sociales (entraide, don, mais aussi isolement le soir ou mécanismes claniques). Ou encore l'espace (pente, variations de dénivellation...) qui influe sur la morphologie sociale (habitat isolé, usages des transports) et donc (par interférence avec les rythmes de travail modernes et la mobilité pendulaire) sur les configurations de relations (« on ne se croise pas, les voitures passent sans jamais s'arrêter » ou au contraire « je connais tous mes voisins, on arrête pas de s'échanger des trucs, des produits ») et donc sur les représentations (« en fait on ne voit personne sauf lors d'événements organisés, le samedi soir, comme les fêtes de hameaux ou par le club de ski ! »). On peut aussi prêter attention à l'existence de vastes espaces « vides d'humains » et riches en non-humains qui étayent les projets de développement territoriaux (patrimoines naturels), les activités économiques (agriculture, barrage, tourisme d'hiver / vert), mais aussi le rapport intime des citoyens ordinaires au territoire (ce que ça fait de se retrouver chaque matin / chaque soir devant ce paysage... de pouvoir sortir de chez soi et se trouver en pleine nature (mais aussi sans les commodités de la vie urbaine), de pouvoir faire telle activité (mais pas telle autre) en famille chaque week-end...)).

Ces différentes esquisses de problématisation issues aussi bien d'expériences de lecture, que d'expériences de terrain ou d'expériences de vie pointent donc toutes vers une même idée. Il s'agit toujours d'avoir recours à la notion d'institution, mais plus seulement pour étudier des

³²⁸ Cf. F. Braudel, *Grammaire des civilisations*, Paris, GF, 1993 ; E. Leroy-Ladurie, *Histoire du climat depuis l'an mil*, Paris, Flammarion, 1967 ; C. Geertz, « Le sec et l'humide », dans *Interprétation d'une culture*, Paris, Gallimard, 1983. A. G. Haudricourt, *La technologie, science humaine ?*, Paris, Editions de la MSH, 1988. Mais, il faudrait aussi citer (me concernant) de nombreux ouvrages de la « littérature alpine » et ceux relevant de « l'Ecole du Montana » dans la littérature américaine : Dan O'Brien, James Welch, Richard Hugo...

³²⁹ P. Bourdieu, *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987, p.75.

dynamiques ou une couche de la réalité qui serai(en)t strictement sociale(s) - au sens étroit du terme - et nettement distincte(s) d'autres couches de la réalité qu'on pourrait désigner, elles, comme relevant de dynamiques biologiques ou de mécanismes physiques et venant « de l'extérieur » influencer ou pas sur le social. Au contraire, la perspective est d'aller vers une symétrie dans l'analyse, au sens où la notion d'institution deviendrait un opérateur conceptuel permettant d'appréhender de manière englobante ce qu'on a tendance à distinguer-isoler en des couches de réalité intrinsèquement différentes - le « symbolique-social », le « vivant-biologique », la « matière-physique » - en ayant ensuite (forcément) beaucoup de mal à penser leurs relations et le fait qu'elles sont au fond indissociables les unes des autres. En généralisant l'esprit et la démarche déjà présente dans le reste de ce mémoire, il s'agit donc de penser l'institution des êtres et de leur milieu de vie comme résultant des tensions instituant entre ces trois dimensions. Je ne suis pas en mesure à ce stade de proposer un cadre conceptuel général et cohérent qui viendrait rendre opérationnel cette idée. Je présenterai donc ci-dessous différentes pistes qu'il me semble possible d'explorer (en les confrontant à des terrains d'enquête en cours), inspirées de différents auteurs.

L'institution de l'individu comme machine « natureculturelle »

Tout d'abord, dans la continuité de mes réflexions antérieures³³⁰, je propose d'envisager tout individu comme une machine institutionnelle. Il faut entendre le terme de « machine », non pas au sens mécanique du terme (robot) mais au sens où la machine en tant qu'automate est « ce qui se meut soi-même ». La machine s'auto-institue en permanence dans et par des interférences avec son environnement (constitué d'une multitude d'autres machines) que ce soit sous la forme de mouvements de génération, d'altération ou de corruption. C'est ce que propose Castoriadis : « *Le vivant se caractérise fondamentalement par la constitution d'un monde propre, comportant sa propre organisation, d'un monde pour soi dans lequel rien ne peut être donné ni apparaître que pour autant qu'il est prélevé (sur un « X extérieur ») et transformé, c'est à dire formé / informé par cette organisation du vivant lui-même [] On peut considérer le vivant comme un automate au sens vrai et étymologique du terme. Automate ne signifie pas robot mais ce qui se meut soi-même (l'être vivant comme « ce qui a en lui-même le principe de mouvement » (Aristote), pas seulement le mouvement local (spatial, physique) mais aussi la génération, la corruption et l'altération. Le vivant est une auto-crédation aveugle.* »³³¹.

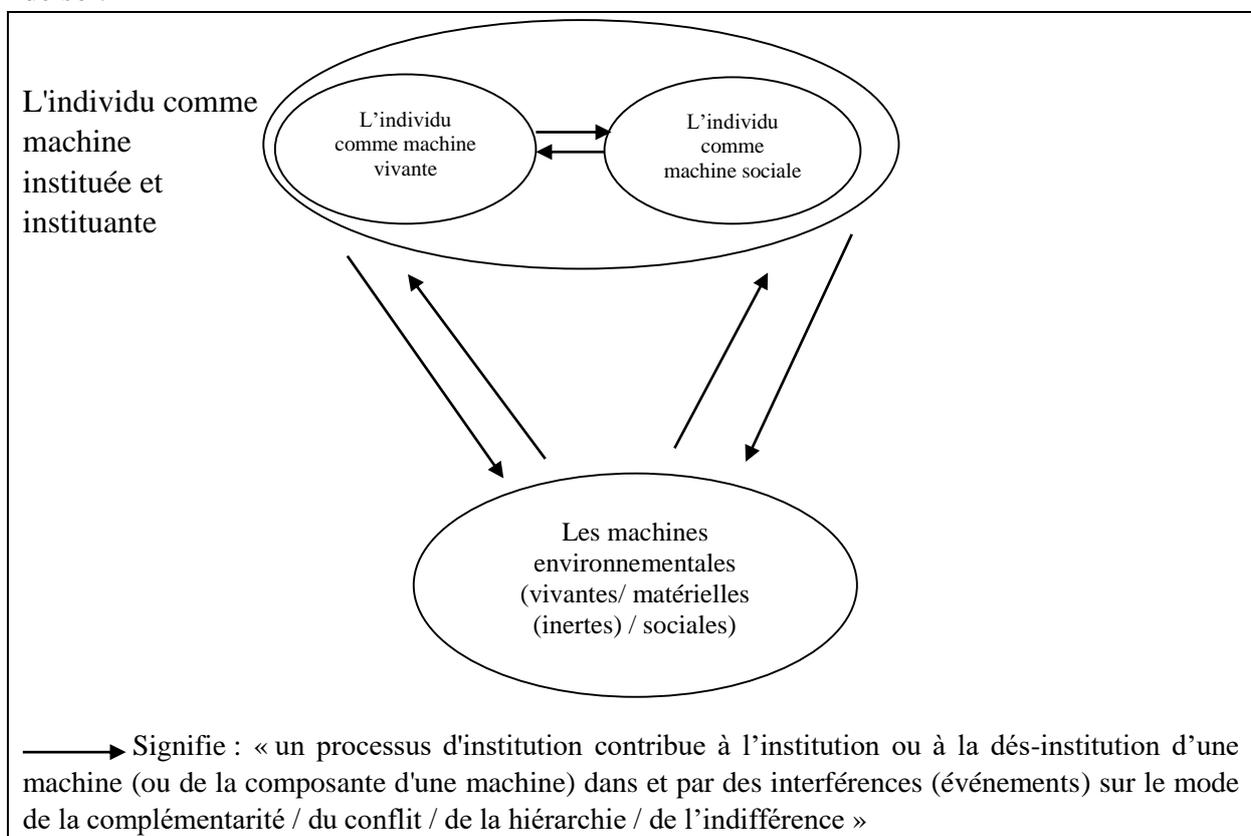
Toute machine institutionnelle (par exemple un individu) se déploie (s'auto-institue) en permanence dans et par la concrétion et la connexion mouvante entre des processus d'institution sociaux et des processus d'institution du vivant, en interférence avec d'autres machines vivantes (humaines et non-humaines). Cela peut choquer le sociologue, que j'utilise le concept d'institution pour qualifier des dynamiques relevant non seulement du social, mais aussi du vivant (et du matériel). Mais en même temps, c'est bien ce à quoi on a à faire : des mouvements qui auto-produisent, c'est à dire qui conduisent à l'existence, comme le rappelle Morin, les êtres vivants. Cela dit, il conviendrait de caractériser davantage la machine dans sa dimension vivante comme processus d'institution : qu'est ce qui est, qu'est-ce qui fait le « mouvement vers » ? Quel est l'équivalent pour les processus d'institution vivants des significations instituées /

³³⁰ D. Laforgue, *op. cit.*, 2015

³³¹ C. Castoriadis, *Domaines de l'homme*, Paris, Seuil, 1986.

instituant des processus d'institution sociaux : des "besoins" (Freitag), un "désir" (Guattari), un "imaginaire radical" (Castoriadis) ? Mais la vie c'est aussi le repli, l'absence, le vide, la mort, le négatif (au même titre que les processus d'institution sociaux). On a là autant d'expressions et de descriptions de l'autonomie comme de la dépendance au milieu de la machine vivante. Il faudra donc trouver une formulation compatible avec l'approche en terme de significations sociales et en même temps une collaboration avec des biologistes sera sans doute requise pour déterminer les concepts, l'approche adéquate.

De plus, tout machine s'institue aussi dans et par ses rapports avec un milieu dans sa dimension matérielle non-vivante qu'on peut, à la suite d'Edgar Morin qualifier de « proto-machines » ou de « processus machinaux » animés par des « moteurs sauvages » (par exemple les flux éoliens, les cycles de l'eau, les phénomènes d'érosion...³³²). Pour Morin, ces phénomènes peuvent bien être considérés comme ayant une dimension mécanique, au sens où ils actualisent en permanence des processus d'institution (au sens de conduire à l'existence), de création (poiesis) de soi.



Je propose donc de considérer tout individu (ou collectif d'individus) comme une machine vivante préfigurée pour déployer (idée d'auto-création, de mouvement instituant), dans et par des interférences avec d'autres machines (vivantes ou inertes), des significations sociales sous la forme d'un institué ouvert. La machine dans sa dimension d'organisme vivant (en tant que processus d'institution) accueille alors ces significations. Elle permet, autorise, incite rend inévitable leur déploiement, ce qui la fait vivre aussi. De plus on peut considérer que ces significations sociales ont, d'un point de vue phylogénétique, un fond vivant. Le champ de significations inhérent à une machine humaine (individuelle ou collective) a bien un étayage dans les processus d'institution du vivant. On en trouve un indice dans le fait que tout ce dont

³³² cf. E. Morin, *La méthode. Tome I. La nature de la nature*, Paris, Seuil, 1977.

est capable l'humain (donner, prendre, protéger, transmettre, contrôler...) en tant que significations instituées se retrouve par exemple chez les primates³³³. Il y a donc étayage par l'organisme vivant à la fois comme espace des possibles et appel, "ouverture" aux significations sociales (donner, prendre, transmettre, etc.), au sens où l'humain ne peut pas faire autrement que de déployer ces processus d'institution sous la forme d'événements « natureculturels » pour reprendre une expression de D. Haraway³³⁴. Cela signifie, non pas une complexification des processus d'institution humains par rapport à ceux des animaux (par ajout ou remplacement partiel d'une couche culturelle à une base naturelle), mais bien reprise, intégration et dépassement permanents des processus d'institution du vivant par des significations nouvelles, un champ symbolique. Il faut envisager l'institution humaine dans ses dimensions vivantes, psychologiques, sociales comme « *intégration en chaîne, tourbillon où tout converge, auquel tout réussit.* [] *Elle reprend toujours une institution préalable, qui a posé une question, i.e. qui était son anticipation – et qui a échoué. Elle réactive ce problème et elle en réunit enfin les données dans une totalité centrée autrement. Institué veut dire segment d'une histoire. Le mode d'existence de la question comme de la réponse n'est pas psychologique. Ce sont des dimensions du champ, dans lesquelles tout le vécu se distribue, mais qui ne sont pas vécues pour elles-mêmes* ». ³³⁵

L'institution humaine peut donc prendre la forme d'une complémentarité entre des processus d'institution qui sont autant de dimensions dans lesquelles tout le vécu se distribue : l'institution permanente du vivant permet le déploiement, l'instanciation de significations sociales instituées, qui n'ont pas d'autres supports possibles d'existence que des machines vivantes ou inertes³³⁶. Et ce déploiement, dans le même temps, instancie ce qui n'est, en l'absence de significations sociales instituées et instituantes, qu'une pure virtualité : la vie ; Il n'y a pas d'humain sans un institué ouvert (social et symbolique) qui interfère avec un fond vivant.

Ainsi, dans le cadre de mon enquête auprès de personnes âgées bénéficiant d'une aide à domicile, on observe des cas où des processus d'institution du vivant peuvent accompagner, étayer, aller dans le sens de certains processus d'institution sociaux : par exemple une personne peut vivre sa retraite (faire des choses pour soi, s'occuper d'autrui) comme elle l'a projetée car « son corps et sa tête suivent ». Réciproquement, l'encastrement de l'individu dans des flux instituants sociaux participent du mouvement de la vie de cet individu.

Plus généralement, il s'agit ici d'un cas de figure où l'institution de la vie se déploie et entraîne dans son mouvement l'institution sociale de l'individu et réciproquement. Cela suppose une compatibilité, une congruence minimale entre la machine considérée et son environnement (machinique) en tant que prise / signes. Par exemple on peut étudier comment la naissance d'un enfant (soit une nouvelle machine qui advient et se déploie dans le milieu de vie de l'individu considéré) va enclencher une nouvelle dynamique d'institution de l'individu-parent considéré en tant qu'être vivant et social.

Mais l'individu étant une machine finie (qui peut s'altérer et qui est mortelle), il arrive des moments où les processus d'institution du vivant ne permettent plus le déploiement de certaines

³³³ E. Morin, 1972, *op. cit.*

³³⁴ D. Haraway, *Manifeste des espèces compagnes*, Paris, Climats, 2019.

³³⁵ M. Merleau-Ponty, *L'institution. La passivité*, Paris, Belin, 2015, p. 77.

³³⁶ Cf. par exemple le fait que toutes les activités sociales, même celles considérées comme les plus intellectuelles, ont besoin d'un corps vivant pour se déployer... ou encore il s'avère impossible de construire une maison (en tant qu'activité sociale : conception, techniques matérielles, division du travail...) sans substrat matériel ou vivant !

significations sociales pourtant induites par l'histoire de la machine et ses interférences avec d'autres machines (soit des processus de déclin, d'épuisement du vivant). Ce qui a pour suite la virtualisation ou la neutralisation de certaines significations sociales jusqu'alors instituées dans et par l'individu considéré. Dans cette configuration, l'institution humaine ne peut plus être « transformation qui conserve et dépasse », l'institution n'est plus (provisoirement ou pas) ce qui « condense et reprend un passé et ouvre un avenir ».

Ainsi, dans le cas des personnes âgées étudiées, les processus d'institution du vivant viennent parfois enrayer, contrevenir à certains processus d'institution sociaux. La maladie met à mal les rapports institués à soi et à des autres significatifs. Ces derniers peuvent ainsi décliner, remplacés par d'autres ou par rien pour certains individus considérés. Il existe donc des événements de l'organisme qui font suite en bloquant ou en enrayant l'institution sociale de l'individu qui se déployait jusque-là et qui « contraignent » alors à sa re-orientation (soit une re-configuration contingente de l'agencement institutionnel qu'est l'individu) voire à sa disparition.

On a donc ici une configuration où l'institution vitale décline et déstabilise ce faisant l'individu comme machine sociale et dans son rapport aux machines de son environnement (naturel et social). Cela étant, ce mouvement d'étayage ou de non-étayage ne va pas seulement dans le sens du « vivant vers le social et le psychologique ». L'institution de l'individu dans et par des significations et « prises » sociales peut venir étayer une dimension vivante où pour reprendre les mots de Merleau-Ponty, la « question existentielle » est « sans réponse ».

Ainsi, dans l'enquête en cours auprès de femmes atteintes d'un cancer du sein, on voit comment la maladie peut participer de la dés-institution du Soi social de l'individu. En effet, la souffrance, la fatigue, la perte de capacités mnésiques et relationnelles met à mal l'institution de l'identité pour soi (ce dont on prétend être capable intellectuellement et physiquement par exemple) et des identités pour autrui (au travail, dans la famille, avec des amis), ces dernières ne pouvant plus étayer l'institution de l'individu. Pour autant, la conversation avec ces femmes sur plusieurs mois permet aussi de déceler que des significations et supports sociaux disponibles dans le milieu de vie (la maison et une certaine conception instituée de la vie domestique et quotidienne ; des associations de malade et les activités sportives et spirituelles qu'elles proposent, etc.) permettent une reprise de la question existentielle pour ces personnes. Il y a ainsi un dépassement des empêchements subis par l'individu liés à la dimension vitale (corps malade) et une ouverture vers d'autres configurations d'institution de soi y compris en tant que corps vivant : se (re-)mettre au sport différemment, (re-)découvrir sa maison et reconfigurer ses relations familiales, se plonger dans l'écriture comme forme d'affirmation de soi et de dons à autrui, etc.

Il existe aussi un cas de figure où l'étayage, la dynamique du vivant déborde les significations sociales susceptibles de se déployer *hic et nunc* dans la machine institutionnelle considérée (compte tenu de ses interférences avec d'autres machines). Autrement dit, c'est un cas de figure où les significations sociales instanciées sont comme insuffisantes par rapport aux potentialités du vivant : l'institué social ouvert « fait défaut » au regard des processus d'institution du vivant, ce qui va avoir pour suite (ou pas), par un détour et une reprise, une reconfiguration de cet institué ouvert. C'est ainsi que Merleau-Ponty analyse le complexe d'Œdipe, comme une « non-institution » (l'échec face à une question), mais qui prépare par un détour l'institution du Soi au moment de la puberté³³⁷.

³³⁷ cf. M. Merleau-Ponty, *op. cit.*, pp. 73-75.

Prenons l'exemple d'une personne qui passe à la retraite : tout un ensemble de significations jusque-là instanciées pratiquement (travail comme activité économique et comme support de l'autonomie) deviennent virtuelles (du fait des modifications des interférences avec d'autres machines : droit du travail, éloignement des collègues), sans pour autant que d'autres significations viennent automatiquement prendre le relais en tant que supports instituant de l'individu (d'où un sentiment de vide, d'inutilité). La dynamique vivante de la machine est alors comme en déficit de significations sociales instituant. Peut alors s'instaurer ou pas (en fonction des prises offertes par d'autres machines attenantes) un redéploiement des significations instituant de l'individu considéré (engagement dans des activités militantes, familiales, pour soi, etc...). Ce constat d'un processus (contingent et plus ou moins problématique) de redéfinition du Soi au moment du passage de la retraite est banal en sociologie de la vieillesse. Mais ce sur quoi je veux mettre l'accent ici, c'est que ce processus n'est pas purement social. C'est aussi en tant qu'organisme vivant (et pas seulement en tant qu'être social) que l'individu est potentiellement déstabilisé par l'événement qu'est la mise à la retraite. L'analyse doit donc porter sur les interférences entre les deux types de processus d'institution (vivants et sociaux) et pas seulement comme le font souvent les sociologues sur les seules dynamiques de redéfinition de l'identité sociale (laissant aux médecins l'analyse des dynamiques du vivant)³³⁸.

Un autre exemple renvoie à mon enquête auprès de personnes touchées par un cancer du sein. Chez plusieurs d'entre elles, on voit comment durant la phase de guérison, la ré-institution d'un corps vivant potentiellement de nouveau « capable de », vient se heurter aux processus d'institution du Soi social qui sont mis en place pendant la maladie. Plusieurs femmes disent se sentir à l'étroit dans leurs rôles sociaux (de malade, d'épouse, de mère) et aspirent non à un retour à leurs rôles sociaux « d'avant la maladie », mais bien à une autre manière d'être soi (au travail, dans la famille, dans le temps pour soi), soit dans les termes de Merleau-Ponty à « une reprise de la question (existentielle) ouvrant sur un avenir »

On peut aussi évoquer une autre version de ce cas de figure, où c'est l'institution de la vie elle-même qui en se déployant entraîne une déstabilisation / recombinaison des processus d'institution sociaux de l'individu. Par exemple on pourrait étudier comment une naissance peut mettre à mal le processus d'institution sociale de l'individu par bouleversement (sans reconfiguration immédiate) de ses relations significatives, de son Soi, de ses activités sociales / économiques. Là encore il faut prendre en compte les interactions avec l'environnement machinique aussi bien naturel que social.

Enfin, quatrième cas de figure rencontré, celui où ce sont les processus d'institution sociale qui débordent les processus d'institution du vivant en initiant un mouvement où ce sont les premiers qui vont entraîner les seconds.

Par exemple la maladie, en tant que défaut ou échec relatif de l'institution du vivant, n'empêche pas que se déploient des processus d'institution sociale, qui peuvent venir, cette fois étayer ou compenser la dimension vivante de la machine institutionnelle. C'est bien sûr le cas de l'institution de l'individu dans et par l'action médicale en tant que reprise, intégration et tentative (pouvant échouer) de dépassement des processus d'institution du vivant. Mais, ce qui peut instituer l'individu dont le corps est malade, ce sont aussi tout un ensemble de techniques de soi, telles que le sport, la méditation, l'hypnose, des groupes de paroles, l'engagement dans des activités ordinaires (marcher tous les jours, faire la cuisine,

³³⁸ Je retrouve là, me semble-t-il, certaines propositions faites par C. Lemieux dans : « Peut-on ne pas être constructiviste ? », *Politix*, n°100, 2012.

etc.), comme en témoignent certaines enquêtes durant la phase de traitement de leur cancer.

Soit le cas où l'institution de la vie décline (au sens où elle n'institue plus selon la logique jusque-là à l'œuvre), mais on observe un découplage avec l'institution sociale qui se maintient en se reconfigurant, dans et par des séries d'évènements, éventuellement par inter-rétroaction avec les machines environnementales. Celles-ci fournissent en effet des prises (ou supports d'action) et des signes (ou significations) à l'individu comme machine sociale.

Une machine institutionnelle (un individu, un collectif) se déploie donc, *i.e.* émerge, vit, se transforme, dépérit et meurt dans et par des interférences permanentes et fluctuantes entre des processus d'institution sociale et du vivant. Tout processus instituant social a ainsi besoin, s'enracine, s'alimente, s'abrite, est accueilli et peut se déployer dans et par ces processus d'institution du vivant. Ces derniers, de par leurs mouvements propres, variables et finis, peuvent venir soutenir, comme infléchir, limiter, orienter, voire rendre problématique un ou plusieurs de ces processus instituants sociaux et le(s) reconfigurer (voire amener à son (leur) déclin, à sa (leur) disparition pour la machine institutionnelle considérée). Inversement, un certain nombre de processus d'institution sociaux prolongent, permettent le déploiement, mais aussi infléchissent le cours de certains processus d'institution vivants et / ou matériels³³⁹. A partir de l'esquisse que constitue le cadre théorique ci-dessus, on peut donc s'intéresser empiriquement aux modes de connexion entre processus instituants vivants et sociaux, au sein même des individus et des collectifs, en distinguant les processus d'institution qui traversent, constituent et mettent en mouvement en permanence ces machines. Avec ce schéma d'analyse, on peut donc, à travers des études de cas, repérer aussi bien les phénomènes d'étayage (réciproque ou pas) que de disjonction ou de tension entre les processus d'institution vivants et sociaux d'une machine institutionnelle telle qu'un individu.

Pour aller plus loin dans cette voie, il faut aussi étudier les interférences entre une machine institutionnelle (en tant qu'hybridation mouvante entre des processus d'institution du vivant et du social) et son environnement, c'est à dire d'autres machines qui sont elles aussi instituées par des processus sociaux, vivants et matériels³⁴⁰. Ce sont ces interférences qui en permanence font advenir les machines dans leur événementialité. Ainsi, il faut analyser les cas de figure où l'évènement, qui affecte la machine institutionnelle qu'est l'individu (ou le collectif), relève de machines de son environnement³⁴¹, dans leurs composantes vivantes (agents pathogènes, naissance, mort, croissance...), matérielles (climat, écosystème, territoire), sociales (événement biographique, encastrement dans des relations sociales...), sachant que ces diverses

³³⁹ Cf. C. Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975, pp. 316-324 et 392-394.

³⁴⁰ Encore une fois on peut parler de « machines » à propos d'êtres qui sont constitués (apparemment) uniquement de processus matériels - une pierre, de l'eau, une montagne, un lac - si, à l'instar d'E. Morin (op. cit.), on n'étudie pas, de manière réductionniste, l'être matériel isolé mais bien l'ensemble organisé dans lequel il s'inscrit et dont il participe (écologie). On peut alors parler de machines, dans la mesure où cette matière se déploie (perdure, advient, disparaît) dans et par des interférences (d'un autre type que celles relevant du vivant ou du symbolique / social...) avec d'autres êtres.

³⁴¹ Même si ce n'est pas cette piste de conceptualisation que je privilégie dans la suite de ce chapitre, on pourrait sans doute s'inspirer du concept de territorialisation (F. Guattari, *Lignes de fuite*, La Tour d'Aigues, Ed. De l'Aube, 2014) des machines pour étudier comment l'institution sociale et l'institution de la vie d'un individu se déploient dans et par un territoire (en tant qu'agencement et interférences de processus d'institution sociaux, vivants et matériels). Les concepts de « dé- » et de « re- » territorialisation permettant d'étudier les mouvements, dynamiques entre ces processus.

composantes peuvent être indissociablement liées. Par exemple le fait de venir s'installer sur un territoire montagnard (après avoir vécu dans une grande ville) reconfigure l'individu en tant que machine institutionnelle à travers des composantes écologiques et vivantes (faire face au climat, à l'espace, modifier ses activités physiques) aussi bien que sociales (reconfiguration de ses relations sociales, de son Soi, de ses représentations de soi, d'autrui, du monde). L'environnement (dans ses composantes vivantes et matérielles) appelle, accueille l'instanciation de significations sociales (l'environnement est un espace de conditions d'actualisation de ces significations du fait qu'il offre des prises à l'action et matière à penser). Mais l'environnement naturel peut tout aussi bien contribuer à mettre à mal, inhiber certaines significations (absence de prises...) jusque-là actualisées par l'individu considéré.

Pour tenter d'avancer même modestement sur cette question, je présente dans la partie suivante une étude de cas qui m'a inspiré une proposition de cadre d'analyse des rapports entre l'homme et son milieu de vie naturel, en m'aidant encore une fois des concepts de Simondon.

L'institution des rapports homme – milieu comme déphasages permanents

Pour essayer de proposer un cadre d'analyse des processus par lesquels s'instituent des rapports entre les machines institutionnelles que sont les humains et les machines vivantes et matérielles dont les agencements composent leur milieu de vie, je m'appuierai sur une enquête que j'ai menée avec des collègues sociologues, économiste et écologue sur un territoire de montagne, la vallée de la haute-Romanche³⁴². Cette étude a été menée dans un contexte de crise de ce territoire, liée à la coupure de la route permettant de relier les villages de La Grave et de Villar d'Arène au département de l'Isère : un glissement de terrain a engendré la fermeture d'un tunnel pendant de long mois, engendrant ce qu'il est convenu d'appeler la « crise du Chambon » ayant des implications techniques, économiques, mais aussi familiales, politiques ou encore sanitaires.

En collaboration avec un groupe d'habitants mobilisés autour de la résolution de cette crise, un groupe de chercheurs (dont je faisais partie avec Sandra Lavorel, Véronique Peyrache-Gadeau, Frédéric Bally et Marine Gabillet) a cherché à étudier les effets de la crise sur les habitants de la Haute-Romanche³⁴³. L'enquête par entretiens, observations et questionnaires (soutenue par le Labex ITEM) a mis en évidence différentes façons, pour les habitants, de faire l'expérience de cette crise du Chambon. Le travail de recherche a donc aussi consisté à comprendre les différentes façons de vivre cette crise. Au fil de l'enquête et des échanges avec les habitants, il nous a semblé pertinent de ne pas seulement chercher comment le milieu social des individus (leurs conditions sociales d'existence) pouvait influencer sur leur expérience subjective, pratique et relationnelle de la crise, mais, plus largement de rechercher en quoi le rapport au milieu de vie (indissociablement naturel et culturel) pouvait participer des modalités du vécu de cette crise.

³⁴² Cette partie reprend, en le modifiant, le texte non publié d'une communication dans mon laboratoire (le LLSETI) sur la question du paysage.

³⁴³ F. Bally, M. Gabillet, D. Laforgue, S. Lavorel et V. Peyrache-Gadeau, « La crise du Chambon : de nouveaux liens entre territoires, populations, institutions et sciences », *Nature, Sciences et Sociétés*, 2020.

J'ai donc été amené à m'intéresser aux modalités du rapport homme – milieu en Haute-Romanche, en en recherchant les traces ou les indices dans les entretiens et les observations réalisés auprès d'habitants de la Haute-Romanche. Je vais donc essayer de développer cette perspective, à partir d'une grille de lecture inspirée là encore de Gilbert Simondon³⁴⁴. Cela consiste à envisager la vie en Haute-Romanche, que ce soit en situation ordinaire ou en situation de crise, comme instituée en permanence par différentes phases en tension du rapport homme-milieu. Chacune de ces phases du rapport homme – milieu (magique, technique, religieux, esthétique) peut être envisagée comme un mode d'institution croisée (des rapports entre) des machines humaines et des machines sauvages, dont parle Morin. Ce sont dans et par ces phases que se connectent, se déconnectent et se reconnectent, de différentes façons, les humains et le milieu de vie. Je vais donc ci-dessous documenter la prégnance et la portée de chacune de ces phases dans l'institution des machines institutionnelles humaines.

Le rapport magique au milieu : un réseau de hauts-lieux

Selon Simondon, « le rapport magique au monde est un mode primitif de structuration qui distingue figure et fond en marquant des points-clés dans l'univers (comme lieux et moments privilégiés d'une réticulation du monde) : le pouvoir d'agir de l'homme et la capacité du monde d'influencer l'homme se concentrent en ces lieux et en ces moments ; ces derniers expriment, concentrent, détiennent les forces contenues dans le fond de la réalité qui les supporte ». Pour Simondon, un lieu privilégié (un « haut-lieu ») est un lieu qui a un « pouvoir qui draine en lui toute la force et l'efficace du domaine qu'il limite []. En un tel réseau de points-clés, de hauts-lieux, il y a indistinction primitive de la réalité humaine et de la réalité du monde objectif³⁴⁵. Ces points-clés sont réels et objectifs mais ils sont ce en quoi l'être humain est immédiatement rattaché au monde »³⁴⁶.

L'hypothèse que je mets à l'épreuve de ce terrain en Haute-Romanche, c'est que ce rapport magique au monde n'est pas quelque chose de « périmé », réservé à des sociétés traditionnelles. Il reste au contraire une des phases du rapport à notre milieu de vie, dans sa dimension quotidienne, incarnée et donc largement antéprédicative. Il en résulte une difficulté à le mettre au jour, car cela passe rarement par un discours objectivant des individus sur leur milieu. De plus, cette sorte d'indistinction entre le sujet et l'objet qui caractérise ce rapport au monde, fait que le langage analytique mobilisé par le sociologue est particulièrement mal adapté pour l'appréhender, à l'inverse du langage poétique³⁴⁷. Malgré tout, essayons de décrire, ce haut-lieu de la Haute-Romanche, que me semble être la Montagne de la Meije et ses contreforts (cf. image ci-dessous)

³⁴⁴ G. Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 1958.

³⁴⁵ Cette phase magique du rapport homme – milieu fait donc écho au régime d'institution pré-individuel évoqué dans le chapitre 6 à propos de l'institution des relations sociales entre les acteurs. Il faudra donc intégrer à terme dans un même modèle les régimes d'institution du social analysés dans le chapitre 6 et les régimes d'institution du rapport au milieu présentés ici. On voit donc l'incomplétude de mon schéma d'analyse puisque je distingue encore les processus d'institution du social et les processus d'institution du milieu de vie (naturel).

³⁴⁶ G. Simondon, *op. cit.*, pp. 228-229.

³⁴⁷ cf. par exemple R. Dumal, *Le Mont Analogue*, Paris, Gallimard, collection L'Imaginaire, 1981. B. Amy, *Le meilleur grimpeur du monde et autres contes*, Paris, Glénat, 1989.

Pour montrer en quoi ce haut-lieu participe bien d'un réseau, rattachant, encastrant l'homme dans son milieu de vie, je raisonnerai sur un cas singulier rencontré au fil de l'enquête. Il s'agit de Monette, gérante d'un bar dans le village de Villar d'Arène. Quand elle raconte son quotidien (d'hier et d'aujourd'hui), on perçoit la place qu'occupe le Bec de L'Homme, un contrefort de la Meije, dans la structuration pratique et subjective de son expérience sociale.

En effet, le Bec de l'Homme, en surplombant le village, comme le montre la photo ci-dessus, organise le rapport de cette femme au jour, à la lumière, à l'ombre, à l'enchaînement des saisons. C'est une présence familière qui rythme un certain nombre des activités de cette habitante. Monette explique ainsi comment de telle date à telle date, le soleil passe entièrement derrière le Bec, plongeant toute son existence dans l'ombre. Elle raconte aussi où est-ce que le soleil réapparaît pour la première fois de l'année en face de chez elle : à l'angle d'un toit... là où enfant elle sautait dans la neige qui s'accumulait l'hiver. Autrement dit, le Bec de l'homme est un haut-lieu dont dépend la vie à l'ombre et dans le froid *versus* la vie avec de la lumière. De ce haut-lieu dépend donc aussi la vie sociale de Monette : soit un temps de l'isolement, du confinement, du « chez soi » soit le temps des activités sociales extérieures. On retrouve cette polarisation de l'expérience sociale structurée par le haut-lieu qu'est la Meije chez de nombreux autres habitants, soit ce même discours sur la Meije qui cache versus laisse passer le soleil... les habitants se distinguant entre eux par le temps d'ensoleillement dont ils disposent en fonction de l'étagement de leur lieu d'habitation (les plus privilégiés sur ce point habitant le quartier dit « du Petit Nice », garantissant un temps de soleil quotidien toute l'année).

Un autre point clé, qui ressort des mises en récit de leur quotidien par les habitants, c'est le col du Lautaret. Pour les habitants, il est à la fois obstacle et à la fois ouverture, il est passage et mobilité *versus* isolement (voulu / subi) au rythme des saisons. Le Col est à la fois un lieu ouvrant sur les Hautes-Alpes et ses ressources (professionnelles (cf par exemple la station Serre-Chevalier), scolaires, marchandes, administratives (Briançon)) et à la fois un « *no man's land* », comme le soulignent des enquêtés, « *sans village, ni âmes qui vivent sur 20 km* », un lieu sauvage, dangereux du fait de manifestations climatiques soudaines et violentes (tempête, congères, difficultés du déneigement). cf. photos ci-dessous.

Là encore, cette tension dans le rapport à ce point-clé (passage-barrière) organise les activités et les vies des habitants, par exemple :

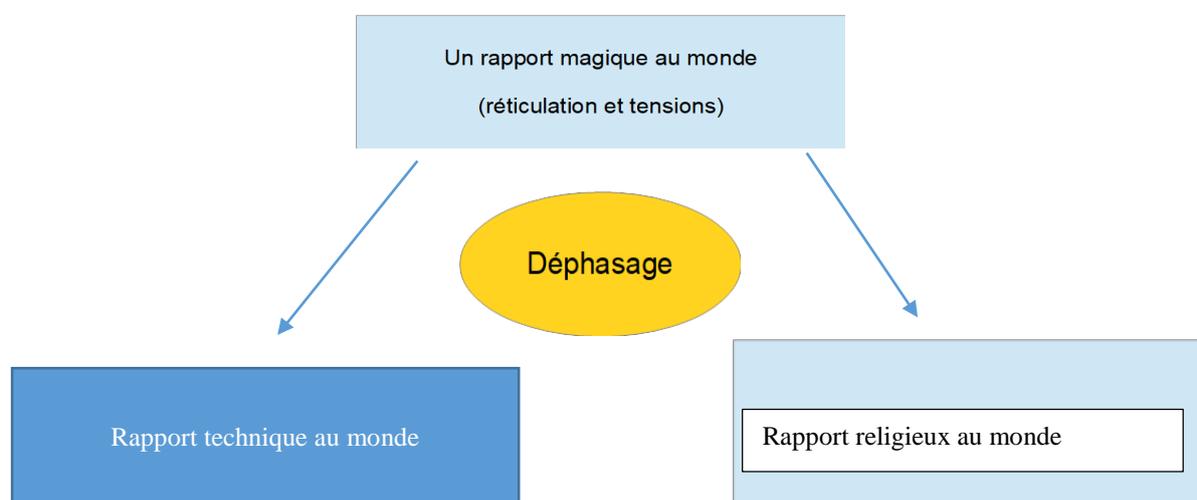
- ceux qui se détournent du col et donc de Briançon (au sud-Est) pour se tourner vers l'Isère (à l'Ouest), Bourg d'Oisans et Grenoble (travail, santé, école, loisirs, consommation / approvisionnement...),
- ceux qui le franchissent et maintiennent des liens avec les territoires du Sud (en lien souvent avec un réseau familial existant et sur lequel vient se greffer d'autres activités...)

Ces deux hauts lieux qui sont des « figures-fonds » du monde vécu des habitants (en le concentrant) font réseau. Ce sont, en s'inspirant d'une analyse célèbre de Lévi-Strauss³⁴⁸, des points clés de la structuration cognitive et pratique du monde selon le principe Haut / Bas et le

³⁴⁸ C. Lévi-Strauss, « la geste d'Asdiwal », dans *Anthropologie structurale* 2, Paris, Plon, 1973.

principe proximité / distance (croisée avec une polarisation Sud ou Nord). Ce qui est intéressant dans la perspective de Simondon, c'est qu'il considère que l'homme, en tant qu'institué et instituant de son milieu de vie, ne peut pas être seulement dans ce rapport « primitif » magique. Le rapport homme-milieu est en effet un système en équilibre méta-stable, c'est à dire sans cesse traversé de tensions. Dans les cas étudiés ci-dessus, les tensions à l'œuvre dans le rapport de l'homme au milieu sont : Haut / bas (la pente), froid-ombre / chaleur-lumière ou isolement / déplacement (direction de déplacement). Pour que le système « homme - milieu » perdure, ces tensions doivent toujours être réduites, symboliquement et pratiquement, sans jamais disparaître : elles sont sans cesse transformées dans et par ce que Simondon appelle des processus de transduction³⁴⁹.

Il y a donc réduction de ces tensions par déphasage et re-phasage du système « Homme - milieu ». Ces processus de déphasage, c'est ce qui s'opère à travers les rapports technique et religieux de l'homme au milieu, selon le schéma suivant.



Selon Simondon, le dédoublement de la réticulation magique du monde (du fait des tensions qui le traversent) en séparant figure et fond du milieu de vie considéré, fait émerger un rapport technique et un rapport religieux au milieu. Figure et fond en se détachant l'un de l'autre deviennent fragmentables, déplaçables, manipulables (en pratique et en pensée), car il et elle ne sont plus directement / uniquement rattachés au monde dans lequel sont immergés les individus. Ce dé-phasage participe alors d'un processus de réduction (partielle) des tensions à l'œuvre dans le système homme - milieu : chaque rapport au milieu (technique / religieux) prenant en charge un type de tension / une modalité (idéelle / matérielle) de réduction de ces tensions.

Le rapport technique au milieu

Selon Simondon, le propre du rapport technique au monde, c'est que les points singuliers constitutifs, en réseau, du rapport magique (points-clés, hauts-lieux) sont détachés du fond et les uns des autres et deviennent alors chacun disponibles et constructibles. Ainsi on aménage (et on institue différemment du rapport magique) les lieux privilégiés à partir d'une technique

³⁴⁹ G. Simondon, *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Grenoble, Millon, 2013.

caractérisée par sa déconnexion du lieu singulier³⁵⁰ (la technique étant transférée et transférable). C'est ce qui s'est passé en Haute-Romanche, depuis des siècles avec la construction :

- de terrasses permettant d'aménager les pentes de la montagne et donc de réduire sans la faire disparaître la tension Haut / Bas à l'œuvre dans le rapport des humains au milieu de vie.
- de la route permettant de franchir le col du Lautaret et de réduire la tension proximité / distance ou mobilité / isolement. La réduction de cette tension passe par l'institution de dispositifs techniques et d'activités associées (tant idéelles que matérielles) qui instituent un monde / milieu habité ;
- du barrage qui permet de canaliser la Romanche et de réduire la tension inhérente à un autre point clé du territoire : le défilé et la « pente des Commères » situés en aval dans la vallée de la Haute-Romanche et qui fonctionnent comme point d'entrée depuis Grenoble,
- du tunnel ;
- puis plus tard du téléphérique. Là encore, cela opère une réduction de la tension Haut / Bas : chaque pôle ne s'exclut pas mais est relié par la possibilité / facilité de déplacements et le déploiement d'activités qui constituent un monde vécu.

On peut souligner que le rapport technique au milieu n'est pas seulement celui des ingénieurs, techniciens, experts. Il est aussi instituant de la vie quotidienne des habitants ordinaires à travers leurs usages quotidiens et leur confiance en ces dispositifs techniques qui participent en permanence de leur encastrement dans le territoire : aller au travail (à Bourg d'Oisans, dans les stations), envoyer les enfants à l'école, aller chez le médecin, faire ses courses, rendre visite à un parent, aller au cinéma.... Plus précisément, en s'articulant au rapport magique que les habitants entretiennent avec leur milieu de vie (en lien avec leur sentier de vie quotidien respectif), ce rapport technique au milieu institue donc aussi la sécurité ontologique des habitants, justement parce qu'il participe de la réduction d'un certain nombre de tensions dans le rapport au milieu. C'est donc bien aussi au regard de cette dimension du rapport technique au milieu que doit se comprendre la crise du Chambon : la neutralisation d'un dispositif technique (la fermeture de la route suite à l'effondrement d'un tunnel) et la défiance qui s'en suit met à mal les attachements des individus à leur milieu, c'est à dire rend problématique leur rapport magique à ce dernier. Les tensions du rapport homme - milieu ne sont alors plus réduites par les agencements techniques, ce qui rend la vie... invivable pour bon nombre d'habitants. Cela s'exprime à travers ce que nous avons appelé une expérience tragique de la crise, c'est à dire une expérience pratique et narrative de la fermeture de la route sur le registre de « la perte » :

- perte de ressources financières (chiffres d'affaires en chute, pertes de salaires, coûts de certaines adaptations (achat ou location de voiture, de matériel, d'un logement ; paiement de frais de garde d'enfants, coût de trajets rallongés)) ;
- perte de temps (trajets pour des raisons professionnelles, familiales, de santé, scolaires, de loisir systématiquement rallongés) ;

³⁵⁰ Le lien de ce rapport technique au milieu avec le régime d'institution supra-individuel devra être explicité.

- perte d'accès à des relations fortes / significatives pour les individus (relations à la famille bien sûr, de sociabilité, mais aussi de nature professionnelle (employeurs, salariés, clientèles) pour certains, et perte de relations à différents services publics (santé, école), ou avec l'espace public (journaux...)).

Le rapport religieux au milieu

Le rapport technique au monde a pour corollaire (en tension) ce que Simondon nomme un rapport religieux au monde qu'il définit ainsi : « *les fonds liés au monde dans la pensée magique, et par conséquent limités par la structuration même de l'univers magique, deviennent dans la pensée religieuse un arrière fond sans limite, spatial aussi bien que temporel. Ils conservent leurs qualités positives de fond (les forces, les pouvoirs, influences, qualités) mais se débarrassent de leurs limites et de leur appartenance qui les attachaient à un hic et nunc. Ces qualités de fond se fixent sur des sujets réels ou imaginaires []. La subjectivation religieuse est comme l'inverse / complémentaire de l'objectivation technique. Et la religion a donc par nature la vocation de représenter l'exigence de la totalité, elle est un permanent rappel de la relativité d'un être particulier par rapport à une totalité inconditionnelle dépassant tout objet et tout sujet* »³⁵¹.

En quoi cette notion de Simondon (le rapport religieux au milieu) éclaire certaines données de mon terrain : pratiques, paroles relatives au quotidien de vie dans le milieu de la Haute-Romanche ? Il me semble que l'on voit à l'œuvre une modalité (pas la seule) de ce rapport religieux au milieu de vie dans tous les mises en récit d'habitants qui instituent une sorte de relation d'équivalence entre :

- ce qui est présenté comme des propriétés spécifiques du territoire (« naturel ») qui en constituent la substance, voire l'essence : altitude, rigueur des conditions climatiques, dureté de la vie matérielle, isolement géographique, mais aussi splendeur et authenticité du milieu de vie ;
- et ce qui est présenté comme les traits de caractère « culturels » des vrais habitants. Soit un Sujet collectif imaginaire homogène en tant que reflet, adaptation (symbiose, harmonie) à ces conditions naturelles : robustesse, « dur au mal », frugalité, résistance, indépendance, attachement et fierté de leur territoire (cf la sémantique de la communauté montagnarde).

Par rapport à la pensée magique, le milieu est ici envisagé comme fond-totalité-homogène (tant naturel que culturel) et non plus comme un réseau de correspondances plurielles et mouvantes entre des lieux et des moments d'une grande diversité. Comme le souligne Simondon, le rapport religieux est bien aussi une façon (partielle, jamais définitive) de réduire les tensions constitutives du milieu, en tendant à les décrire comme des propriétés stables, essentialisantes de ce milieu, par exemple : « les gens d'ici sont habitués à la pente à l'altitude et à la dureté de la vie qu'elle entraîne » ; « les gens d'ici sont dans un isolement voulu, souhaité » ; « c'est un territoire de montagne, peuplé durablement par des gens d'en Haut (les autres [ceux d'en bas, de la ville] ne restent pas, ils ne font que passer!) ».

³⁵¹ G. Simondon, *Du mode d'existence des objets techniques*, op. cit., pp. 239-240. Là encore, une perspective de travail pourrait être de relier ce rapport technique au milieu à ce que j'ai étudié précédemment comme un régime d'institution supra-individuel du social.

Ce rapport religieux au milieu de vie, tel qu'il s'exprime parmi un certain nombre d'enquêtés, se trouve entretenir des affinités avec un mode d'expérience et une mise en récit de la crise du Chambon sur un mode que j'ai qualifié de « malthusien ». Contrastant avec un récit purement tragique des événements, dans ce mode d'expérience de la crise du Chambon, on considère que le territoire et ses habitants résistent plutôt bien à la coupure de la route et à ses conséquences et ce en renouant avec leur nature et leur culture fondamentales. Selon le récit malthusien, les gens s'adaptent en revenant, en se repliant sur ce qu'ils considèrent être la nature de ce territoire : c'est un milieu dur, hostile avec lequel ceux qui sont considérés comme les « vrais habitants » (ceux qui sont en phase avec ce milieu) ont l'habitude de composer. Ils sont résistants, sobres (se contentent de peu), habitués à l'isolement et à se débrouiller seuls. Pour les acteurs qui font l'expérience du territoire sur ce mode malthusien, la coupure de la route n'est donc pas perçue comme un événement exceptionnel et particulièrement grave ou menaçant pour le territoire. Pour eux, l'histoire du territoire et de ses habitants est jalonnée de ce type d'épreuves et c'est ce qui fait leur caractère, leur authenticité (ils sont comme forgés par ces épreuves pour reprendre l'expression de Martuccelli³⁵²). Dès lors, pour ces acteurs, la coupure de la route n'est réellement une crise que pour ceux qui ont oublié ou qui n'ont jamais su « ce que c'était que de vivre ici » : « ceux qui se sont installés ou qui sont restés pour faire de l'argent » grâce au flux touristiques, « ceux qui ont cru pouvoir en vivant ici à la fois être tranquille à la montagne et vivre comme à la ville » (logique d'accès permanent à toutes sortes de biens matériels et immatériels), etc. Au fond, ce récit de la crise est malthusien, car cette dernière va permettre au territoire de revenir à son équilibre fondamental après une période d'excès (trop de populations, d'installations, d'argent...) grâce au départ de « tous ceux qui sont là pour de mauvaises raisons » et qui ne correspondent pas à la supposée identité quasi-ancestrale du territoire : ceux qui veulent faire de l'argent, ceux qui n'ont pas renoncé à un mode de vie urbain, qui veulent jouer sur les deux tableaux³⁵³...

Au regard de cette brève description, on peut analyser cette expérience humaine malthusienne de la crise comme résultant des interférences entre un rapport technique au milieu devenu problématique (suite à l'effondrement du tunnel et à la coupure de la route) et un rapport religieux à ce milieu : ce rapport religieux vient, au moins provisoirement ou partiellement (pour certains habitants, en fonction des situations et des enjeux rencontrés), prendre en charge, réduire des tensions du milieu de vie que le rapport technique au milieu, n'est, pour un temps, plus en mesure d'opérer.

Cela étant, chacun de ces rapports au milieu (technique / religieux) réduit certes à sa façon les tensions du rapport homme -milieu (de façon plutôt matériel pour l'un, plutôt idéal pour l'autre) et offre des signes (interprétations) et des prises (actions) instituant l'expérience de la crise du Chambon et plus largement du territoire par les machines institutionnelles humaines. Mais, il reste le dé-phasage, le dédoublement du rapport magique au monde, qui oppose : 1) des figures singulières isolées : la route, le tunnel, le téléphérique, les terrasses qui participent de l'institution des pratiques et usages quotidiens du milieu ; et 2) un fond totalisant imaginaire (instituant) : un « peuple et un territoire de montagne ».

³⁵² D. Martuccelli, *Forgé par l'épreuve*, Paris, A. Colin, 2006.

³⁵³ cf. S. Schehr, « Sociologie de la trahison », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°123, 2007.

Selon Simondon, ce dédoublement (cet échec partiel de l'institution technique et religieuse du rapport au milieu de vie) appelle – fait suite sous la forme de processus (imparfaits) de ré-institution de l'unité du rapport au milieu (par reprise et dépassement dirait Merleau-Ponty). C'est ce dont participe, selon lui, un rapport esthétique au milieu, qui fait écho à une expérience du milieu de vie comme paysage.

Le rapport esthétique au milieu de vie

Simondon définit donc le rapport esthétique au milieu : « *comme point neutre, entre technique et religion, qui apparaît au moment du dédoublement de l'unité magique primitive : c'est un rappel permanent de la rupture de l'unité du mode d'être magique et une recherche d'unité future*³⁵⁴ ». Comment peut s'exprimer ce rapport esthétique au milieu sur le territoire envisagé ? Une des formes possibles me semble être lorsqu'un individu exprime son existence dans le milieu comme « expérience du milieu comme paysage ». Par exemple dans le cas suivant :

Enquêtrice : Bon, je vais y aller mais c'est tellement beau, il y a tellement une belle vue.

Non mais c'est vraiment beau. C'est pas la première fois que quelqu'un le dit hein !

Enquêté : Non mais ce qui est bien c'est... Non mais je pense ça doit être vraiment beau parce que tu vois même moi ça fait 40 ans qu'on est là, et régulièrement, régulièrement j'ouvre la fenêtre et je me dis « ah non là aujourd'hui je reprends une photo, de la fenêtre, du même endroit, le même machin », c'est quand même dingue ça ! C'est pas normal !

Enquêtrice : Il faudrait compter le nombre de photos similaires ! Enfin c'est pas les mêmes, c'est jamais pareil...

Enquêté : Ouais.. Non mais c'est pas normal. Mais c'est vrai même quand on part un mois, quand tu reviens tu te dis « ah ouais ! quand même ! ». Et puis ici tu vois par rapport au Chazelet et tout tu vois t'as tout ce côté qui est campagne un peu [il pointe le vallon], qui est plus... qui est plus doux quoi. Et puis ce qui a... Bon ici c'est quand même particulier parce que t'es en dehors du... Parce que l'hiver justement, tu vois, on parlait du tourisme un peu violent et tout, t'es complètement en dehors, t'arrive là, t'es... pff

Voici la vue dont parlent ces deux personnes :

Ce qui caractérise, pour Simondon, le rapport esthétique au milieu (comme dans l'extrait ci-dessus) c'est de chercher à recomposer une unité à partir d'une situation donnée. Ici, il s'agit de la Meije et de son versant Nord qui se déploie depuis chez la personne interviewée, en l'occurrence l'autre versant de la vallée de la Haute Romanche, vue depuis la Meije sur la photo ci-dessous :

Cette tendance à recomposer l'unité perdue du rapport magique au milieu dans et par l'expérience du paysage s'exprime de la façon suivante.

Tout d'abord, ce qui est le plus immédiatement perceptible dans cet extrait d'entretien, c'est, comme le dit Simondon, « *la perfection de la chose [ici la Meije] qui lui confère dans sa*

³⁵⁴ Ce rapport esthétique de l'homme au milieu de vie pourrait être l'équivalent du régime trans-individuel d'institution du social, qui lui aussi « rappelle » l'indistinction et les disparités du pré-individuel en séparant et en reliant les êtres par des significations communes se déclinant sur mode idiosyncrasique.

particularité, en son achèvement, une portée universelle. L'impression esthétique implique sentiment de la perfection complète d'une chose, perfection qui lui donne objectivement un rayonnement et une autorité par laquelle elle devient un point remarquable du réseau de la vie humaine insérée dans le monde »³⁵⁵. Et c'est vrai que dans notre cas, la Meije attire tous les regards, toutes les photos, toutes les peintures...

Mais, ensuite, l'expérience esthétique du paysage ne tient pas seulement au rapport de face à face entre un spectateur et un point remarquable, car comme le souligne Simondon, entre « *ce point remarquable [en l'occurrence la Meije] et d'autres, une parenté supérieure se crée qui reconstitue un analogue du réseau magique* ». Et, en effet, dans l'extrait d'entretien ci-dessus on perçoit que l'expérience esthétique de l'enquêté ne vient pas que du point-remarquable « Meije », par rapport auquel tout le reste serait moins remarquable. Ce qui fait paysage, c'est l'ensemble ou plutôt le réseau : Haut-Sommet / pentes-prairie-cultures en terrasses (où se situe l'enquêté ci-dessus) / fond de vallée en contrebas avec à un bout le col (Haut) et à l'autre bout le défilé et le barrage (bas).

On retrouve donc là l'idée de Descola³⁵⁶ (qu'il emprunte à Lévi-Strauss) selon laquelle ce qui fait paysage (ce qui produit le rapport esthétique), c'est (comme pour certaines œuvres d'art) qu'on a à faire à des miniatures. En l'occurrence la Haute-Romanche vue / perçue depuis chez cet enquêté, c'est une miniature de la vie en montagne. A partir d'un lieu (les hauteurs de la Grave comme point d'observation), est ramassée, organisée la montagne comme système « natureculturel » permettant d'un seul regard d'articuler des figures et des fonds, soit :

- l'immensité – austérité – sauvagerie de la Face Nord de la Meije
- un versant aménagé, gradué (terrasses), cultivé, doux, ensoleillé, qui se termine (en bas) par le village accroché le long de la pente.
- une étroite descente (un défilé comme passage mais limité, aléatoire) vers la civilisation urbaine (par opposition à la civilisation paysanne de montagne)
- une montée vers le col (qui fait médiation entre le haut et le bas, entre la société montagnarde et la « sauvagerie » ou le désert du col, en tout cas hors saison)

On retrouve alors la perspective d'analyse de Simondon selon laquelle, « *le caractère esthétique [d'un paysage] est sa fonction de totalité* » : le rapport esthétique au milieu est un processus de réduction des tensions entre fond et figure, entre structure et événements, entre haut et bas, Nord et sud, proximité et distance dans et par un processus perceptif de mise en réseau des différents points remarquables. On rejoint ici l'analyse de Lévi-Strauss : « *Il semble bien que tout modèle réduit ait vocation esthétique [et cela résulte] d'une sorte de renversement du procès de connaissance : pour connaître l'objet dans sa totalité, nous avons toujours tendance à opérer depuis ses parties. La résistance qu'il oppose est surmontée en la divisant. La réduction d'échelle renverse cette situation : plus petite, la totalité de l'objet apparaît moins redoutable ; du fait d'être quantitativement diminuée, elle nous semble qualitativement simplifiée. [] Dans le modèle réduit, la connaissance du tout précède celle des parties. Et même si c'est là une illusion, la raison du procédé est de créer ou d'entretenir cette illusion, qui gratifie l'intelligence et la sensibilité d'un plaisir qui, sur cette seule base, peut déjà être appelé esthétique* »³⁵⁷.

³⁵⁵ Simondon, *op. cit.* p. 249

³⁵⁶ Développée dans son cours au Collège de France « Les formes du paysage » en 2013-2014

³⁵⁷ C. Lévi-Strauss, *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, p. 38

Une autre piste d'analyse, proposée par Simondon, qui peut éclairer l'expérience du paysage en Haute-Romanche est de s'intéresser aux processus de médiation entre les rapports technique / religieux et le rapport esthétique au milieu : « *les techniques après avoir mobilisé et détaché du monde les figures schématiques du monde magique, retournent vers le monde pour s'allier à lui par la coïncidence du ciment et du roc, du câble et de la vallée, du pylône et de la colline ; une nouvelle réticulation choisie par la technique s'institue en donnant un privilège à certains lieux du monde, dans une alliance synergique des schèmes techniques et des pouvoirs naturels. Là apparaît l'impression esthétique dans cet accord et ce dépassement de la technique qui devient à nouveau concrète, insérée, rattachée au monde par les points-clefs les plus remarquables. La médiation entre l'homme et le monde devient elle-même un monde, la structure du monde. [] De même la médiation religieuse, après le dogmatisme détaché du concret accepte de se concrétiser, c'est à dire de se rattacher à chaque culture et à chaque groupe humain selon des modalités relativement pluralistes* ».

Et, de fait, le paysage dont il est question ici, dans le cas étudié, comme recomposition d'un réseau de points remarquables exprimant une totalité perceptive tend à intégrer (pendant le temps de l'expérience du paysage) les rapports technique et religieux au milieu : d'une part, qu'il s'agisse de la Meije (avec le téléphérique), du col (avec la route qui y mène) ou du versant habité (avec ses terrasses), tous ces points-remarquables le sont aussi dans et par la médiation technique. D'autre part la Meije, le col, les terrasses agricoles sont aussi (perçues comme) remarquables au regard d'une signification totalisante (religieuse) de la vie montagnarde, qui mêle la supposée personnalité collective des peuples montagnards (cf ci-dessus) et les valeurs de l'alpinisme...

L'expérience de ce paysage peut alors réduire, de différentes façons, la tension entre ces deux rapports au milieu dans et par le rapport esthétique. C'est le cas en voyant par exemple la Meije comme lieu remarquable, exprimant plus que lui-même (« un joyau ») pris dans un réseau d'autres lieux qui la mettent en valeur (« son écrin ») et ce de manière indissociable d'agencements techniques. Cela se manifeste par exemple à travers tous les débats sur la reprise et l'évolution du téléphérique de la Grave, dont dépendent ce que sera la Meije (significations totales qu'on y associe) : est-ce que cela deviendra à terme une extension du domaine skiable de la grande station voisine (Les Deux-Alpes), ou bien est-ce qu'il s'agit de procéder à des aménagements « doux » permettant la découverte du milieu préservé de la haute-montagne à chacun ?

En interférant sur le mode de la complémentarité, les rapports technique, religieux et esthétique au milieu de vie instituent ce que j'ai appelé une expérience sociale (narrative et pratique) darwinienne de la crise du Chambon. Dans cette perspective, la coupure de la route est certes un coup très dur qui suppose à la fois une intervention étatique (plus efficace et plus transparente en particulier en terme de communication politique) et une solidarité locale. Mais cet épisode dramatique est vu comme une épreuve que le territoire de la Haute Romanche doit (et peut) surmonter pour en sortir plus fort car transformé. Ainsi pour les acteurs qui tiennent ce discours darwinien, cette crise est aussi une opportunité pour que le territoire se réveille, bouge dans le bon sens en mettant en valeur ses ressources ("ils ont un joyau avec la Meije et ils n'en font pas grand-chose"). Pour certains, cela suppose de se tourner résolument, en s'associant étroitement avec d'autres territoires (comme Serre-Chevalier ou les Deux-Alpes) vers un modèle de développement économique (de type touristique) plus avancé, de manière à en finir avec des

formes de mise en tourisme jugées dépassées ou trop timorées. Pour d'autres, il faut, au contraire, s'appuyer sur le caractère préservé (du tourisme de masse) de la Haute-Romanche par rapport à des territoires voisins, pour inventer des formes économiques nouvelles (touristiques mais pas seulement) échappant à un modèle industriel jugé déjà à bout de souffle (« *il faut transformer nos 30 ans de retard en 30 ans d'avance* », résume un enquêté). Quoi qu'il en soit, on a ici affaire à des visions assez darwiniennes de l'événement « coupure de la route » et de ses suites, car la crise du Chambon est ici l'événement qui va conduire à la sélection des plus aptes, en l'occurrence ceux qui défendent une vision moderne de l'avenir du territoire, que la crise actuelle va permettre (enfin) de mettre en chantier. Contrairement au récit malthusien, la crise actuelle ne doit pas conduire à un retour en arrière (vers des traditions, un ethos consubstantiel au territoire-milieu) mais bien inciter les acteurs du territoire à fabriquer « du nouveau » y compris à travers des équipements techniques (permettant de s'adapter à la modernité à laquelle la Haute-Romanche ne peut plus tourner le dos) et en sélectionnant les traits du territoire (rapport religieux et esthétique) les plus adaptés tout en se débarrassant des « habitudes », dont la crise révèle et impose le caractère caduque.

Le milieu de vie comme réalité « natureculturelle »

Qu'apporte le recours à Simondon pour penser le rapport des humains à leur milieu de vie (et ici plus précisément aux événements faisant suite à la fermeture de la route) ? La perspective de Simondon offre de réels outils d'analyse pour étudier le milieu de vie comme un éco-socio-système et non comme un système social distinct bien qu'articulé à un système naturel. Ainsi les récits que nos enquêtés font de leur expérience de la « crise du Chambon » et de leur vision du territoire (suite à cette épreuve) sont peuplés et tissés d'êtres « qui ne sont pas que sociaux ». Ainsi, comme nous l'avons vu, les façons toutes singulières, dont les habitants sont encastés dans le passé, le présent (dont la crise mais pas seulement) et l'avenir de la Haute-Romanche, sont indissociables non pas seulement de rapports sociaux (entre humains) et de représentations culturelles du territoire, mais de relations concrètes, sensibles, matérielles et corporelles avec le relief montagnard (La Meije, le Bec de l'homme, le cols du Lautaret, le défilé, les éboulements..), les saisons, les lumières (ombre / soleil), les températures (le chaud et le froid), les paysages, les cours d'eau (calme, en crue), les chemins, la neige (chutes de neige attendues, redoutées, avalanches), la végétation, les animaux, etc. De ce fait, il semble envisageable de dépasser une analyse sociologique classique consistant à expliquer les prises de position subjectives des acteurs à propos de leur territoire à partir des positions objectives de ces derniers dans les systèmes sociaux (économique, familial, politique, religieux, associatif, etc.) constitutifs de l'espace considéré. Cela permet donc de sortir d'une vision substantialisante des individus sociaux (du type « à tel profil d'individus correspond tel rapport au milieu », etc.) et d'une approche ensembliste-identitaire³⁵⁸ du « faire société » (du type « tel groupe social porte telle narration et se distingue en cela de tel autre groupe social »).

L'unité d'analyse devient alors les relations « natureculturelles »³⁵⁹ entre les êtres, dont le mouvement propre à chacune est à réinscrire dans un milieu de vie « qui-n'est-pas-que-social ».

³⁵⁸ L'expression est librement empruntée à C. Castoriadis, *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

³⁵⁹ D. Haraway, *op. cit.*

Conclusion générale

La logique de l'HDR consiste à établir l'intérêt, la cohérence et la portée d'un parcours de recherche. Mais, il y a fort à parier que le lecteur de ce mémoire aura remarqué et se sera étonné voire aura été désorienté par les écarts importants qui existent entre les différents usages que j'ai pu faire du terme d'institution, alors même que je le présente comme le fil rouge de mes recherches.

En effet, que de différences entre le terme d'« institutions publiques » désignant en fait de manière très ordinaire un établissement et des acteurs politico-étatiques et celui de « machine institutionnelle », grâce auquel j'essaie d'élucider à ma façon la nature même du social !

J'ai donc tenté d'expliquer au fil de ce mémoire les problèmes et expériences qui m'ont conduit à déplacer à plusieurs reprises les usages que je fais de ce concept.

Le point de départ, l'obsession pourrait-on dire, est une interrogation ontologique et épistémologique (ancré dans un rapport au monde, une problématique existentielle propre) : qu'est-ce que c'est que le social (c'est à dire l'expérience du fait que « les autres font partie de ma vie ») ? Comment émerge-t-il, se maintient-il se transforme-t-il ? Et comment décrire (et vivre avec) tout cela ? Interrogation tellement énorme, que je n'ai jamais pu la traiter de front (et sans doute est-ce préférable !).

Sans en avoir conscience sur le moment, je l'ai donc traitée de biais en m'intéressant à des entités qui justement se présentent et nous apparaissent comme ayant une masse sociale importante et stable (la cristallisation chère à Durkheim et Mauss³⁶⁰) et qui prétendent fabriquer intentionnellement le social (des individus socialisés, de la cohésion sociale, etc.). C'est bien à ce titre que je me suis intéressé à ces institutions publiques / étatiques / politiques : elles me sont apparues comme un bon analyseur de ces processus d'institution du social en tant que macro-entités sociales instituées (déjà-là) et dont la force instituante apparaît comme particulièrement significative, car se présentant explicitement comme telle. Par ailleurs, leur extériorité même me permettait de les mettre à distance de ma propre problématique existentielle en déplaçant ainsi cette dernière sur le terrain rationnel et rassurant de « l'enquête sur les autres ».

L'étude ethnographique d'une pluralité d'institutions publiques et surtout des enquêtes hybrides auprès de leurs usagers ont peu à peu décentré mon regard : les individus me sont eux-mêmes apparus comme des « morceaux d'institutions », pour reprendre une expression de Castoriadis³⁶¹. J'entends par là qu'ils accueillent et déploient des processus d'institution en propre, même si ces derniers apparaissent minuscules, silencieux et auto-organisés par rapport aux processus d'institution de l'action publique. Après et grâce à ce détour par l'étude des institutions publiques, je revenais ainsi à ma problématique de fond : qu'est-ce qui relie les individus tout en les « faisant exister », « en les faisant tenir debout » (cf. le mot latin « instituire ») ? Mes « réponses » passent par les concepts de significations instituées / instituantes et d'évènements qui font suite...

Avec la notion de « régimes d'institution » (trans- / supra- individuels), qui reste encore à l'état d'esquisse, j'essaie de dépasser une des limites de l'étape précédente : en l'occurrence le fait

³⁶⁰ cf. P. Fauconnet et M. Mauss, « La sociologie : objet et méthode », dans M. Mauss, *Essais de sociologie*, Paris, Point Seuil, 1971.

³⁶¹ C. Castoriadis, *Les carrefours du labyrinthe – 6, Figures du pensable*, Paris, Seuil, 1999.

de m'être finalement focalisé sur les individus (et non plus sur les organisations étatiques comme dans un premier temps de mon parcours) et donc de reprendre des oppositions que j'aimerais dépasser dans l'approche du social, celle entre micro- et macro- ou celle entre individu et collectif. Il y a, dans cette troisième étape, à nouveau un mouvement de distanciation par rapport à ma problématique existentielle (« comment vivre avec les autres... ? »)

Enfin, avec la notion de conversation sociologique, j'essaie, disons-le clairement, de trouver une place pour le sociologue (que je suis) dans le monde social, qui soit à la fois congruente avec ma conception / théorisation des processus d'institution du social et à la fois avec laquelle je me sente à l'aise au regard de mon propre rapport au monde (ce qui n'est pas le cas de la posture du sociologue-enquêteur).

Ce mémoire rend donc compte de deux mouvements de recherche que j'espère voir converger dans les années à venir : d'un côté une recherche conceptuelle à partir d'expériences de terrain variées permettant au sociologue de percevoir le social comme un processus d'institution permanent ; de l'autre côté, un certain nombre de tentatives visant à expérimenter un rapport du sociologue aux mondes et aux acteurs sociaux comme participant conjointement de l'institution permanente de ces derniers et de lui-même.

Dit autrement, la sociologie institutionnaliste, en tant qu'ensemble d'opérateurs conceptuels appelle un rapport du sociologue au monde social sur le mode de la conversation. La conversation sociologique, en tant que processus d'institution des acteurs et des mondes auxquels ils participent, est l'expérimentation pratique des concepts institutionnalistes. Réciproquement, cette conversation sociologique dans et par les séries d'événements instituants qu'elle fait advenir, permet au sociologue institutionnaliste d'exister, de se développer (en tant que corps, signes et relations). Ainsi, une sociologie institutionnaliste pense les interventions publiques comme s'instituant en permanence dans et par l'activation d'un institué ouvert sur des événements qui font suite et non comme constituées par les acteurs à partir de volontés et de plans d'action qu'il s'agirait de coordonner et de mettre en œuvre. Dès lors, il est clair que le schème de l'enquête comme mode de relation entre le sociologue et les acteurs publics et ordinaires, parce qu'il relève d'une vision des institutions publiques comme potentiellement « constituées » (par exemple par le savoir sociologique issu de l'enquête), est inadéquat à une sociologie institutionnaliste. La conversation est un mode de relation du sociologue aux acteurs qui est davantage en phase avec mon postulat d'une intervention publique comme « institution permanente ». Privilégier la conversation, c'est aussi faire en sorte que la sociologie comme institution (ou micro-institution ou segment d'une institution scientifique plus large) échappe à la figure de l'institution mégalomane, qui consiste à tout appréhender / catégoriser à partir de son point de vue, de ses propres schèmes et significations et à occulter les occurrences ayant un potentiel de désordre.

Mais, il faut bien voir aussi toutes les implications dérangeantes (y compris pour moi-même) de ce tournant conversationnel. Aller vers une sociologie conversationnelle implique en effet (et ce n'est pas rien, cela ne va pas de soi) une autre herméneutique du Sujet-sociologue³⁶². Cela suppose de convenir que le faire sociologique ne soit pas forcément ou seulement connaissance du monde social (par l'enquête) et de soi-même dans le monde social (la socio-analyse comme enquête sur Soi). Le faire sociologique peut aussi être (devenir) souci de soi et des autres *dans et par* la conversation. Cela signifie que le faire sociologique passe d'un régime d'institution

³⁶² Foucault M., *L'herméneutique du sujet*, Paris, Gallimard – Seuil, 2001.

de lui-même supra-individuel à un régime trans-individuel, ce qui individue autrement le sujet-sociologue. Ainsi, il s'agit pour ce dernier de « sortir de soi » dans et par la conversation avec les autres et non plus de connaître à partir d'un Soi standardisé et à distance du monde et des autres (la posture et la démarche scientifiques). J'ai conscience que cette sortie de la sociologie de la sphère de la « connaissance sur le monde » pour aller vers le « souci de soi, des autres et du monde » ne sera pas du goût de nombre de sociologues. J'entends leurs raisons, mais il me semble aussi qu'il y a de la place pour une pluralité de conceptions de la sociologie (même si cela passe par des tensions voire des oppositions). Le véritable problème me semble davantage interne à ma proposition de conversation sociologique. Si vraiment cette dernière entend s'inscrire sous l'égide du souci de soi, alors elle n'en est vraiment qu'à ses balbutiements : toutes les techniques de soi (pour parler comme Foucault) d'une telle conversation sociologique restent à inventer, à forger... ou à emprunter (et à sociologiser) à d'autres traditions en particulier philosophiques (épicurisme, stoïcisme...)³⁶³.

Au regard de la synthèse et de l'ouverture présentées ci-dessus, je peux donc qualifier (au risque d'une « mise en abîme » qui plongera le lecteur dans la perplexité) le concept même d'institution de « concept qui fait suite ». Il est non seulement polymorphe pour reprendre l'expression de Passeron, mais, plus, ses différentes acceptions ne sont pas figées. C'est un concept dont les usages se dessinent et se déplacent au fil des séries d'évènements qui font le parcours singulier d'un Sujet-sociologue. Ces déplacements se font toujours de biais, de travers (comme une écrevisse dit Merleau-Ponty) et non selon une logique univoque, pré-établie. Aussi, faire de la sociologie en compagnie d'un tel concept mène à un parcours, dont on peut certes retracer le cheminement (sous la forme d'une histoire, c'est ce que j'ai tenté) et les ouvertures (pour les années à venir), mais qui apparaît comme tortueux, non-homogène et qui aurait pu emprunter bien d'autres chemins. En fait, c'est un parcours en tension entre cohérence (en fonctionnant comme cadre d'appréhension du monde social) et disparités jamais totalement réduites, ce qui ouvre sur des évènements de recherche non prévisibles. Avec le recul, je peux dire que c'est un concept qui me correspond bien : d'un côté, sa robustesse procure un sentiment de sécurité épistémologique, d'un autre côté, sa polysémie permet d'échapper à la répétition qui guette l'activité du chercheur et que je vis personnellement comme une perte de sens ou plutôt comme un « je n'ai plus envie de jouer » (ce qui indique d'ailleurs que je ne me débarrasse pas facilement de la part du Peter Pan qu'il y a chez le sujet-chercheur que je suis...).

Cela étant, au moment de terminer ce mémoire, je fais un dernier retour sur mon parcours sociologique et l'impression qui en ressort est mitigée. Ainsi, j'ai le sentiment qu'en 25 ans, je n'ai pas beaucoup avancé concernant mes obsessions (plus qu'ambitions) théoriques. Finalement, je ne dis pas grand-chose de plus aujourd'hui sur l'institution du social que ce que j'en disais dans mon mémoire de DEA. Certes, mon propos est plus clair et je suis davantage en mesure d'appliquer mes cadres théoriques à des objets d'étude concrets (ce qui n'est pas rien). Mais, mes propositions ont aussi perdu de leur tranchant, elles sont devenues plus raisonnables, moins audacieuses. Je pense que c'est là un phénomène inévitable : d'une certaine manière en matière de théories et d'abstractions sociologiques, comme en mathématiques, tout se joue sur les premières années de formation et de recherche. Ensuite, on ne fait qu'affiner, expliciter, systématiser, rendre audibles et compréhensibles les intuitions qui ont fusé des évènements initiaux.

³⁶³ cf. Foucault, Ibid, pp. 46-47

Mais d'un autre côté, j'ai conscience d'avoir, en 20 ans, avancé sur la question de la place de la sociologie et du sociologue dans les processus d'institution du social. Durant mes études, l'envie de comprendre (en modélisant) était tellement forte qu'elle occultait toute réflexion sur le sens de la démarche sociologique au-delà d'un « rapport épistémique au savoir » pour parler comme Bernard Charlot³⁶⁴ : je faisais de la sociologie (théorique)... parce que j'aimais cette activité intellectuelle, et c'est tout. La question du sens de ce que je faisais ne se posait même pas. Aujourd'hui, et en partie grâce à l'écriture de ce mémoire d'HDR, il me semble que j'ai pu avancer sur ce problème de l'articulation entre cette posture de théoricien du social et celle d'un sociologue engagé auprès d'autres acteurs sociaux. Et c'est un motif de satisfaction personnelle. Par ailleurs, le fait d'avoir mis par écrit et de présenter publiquement des préoccupations théoriques qui « traînaient » en moi depuis des années, d'une certaine manière, m'en libère (en les sortant de moi) et ce malgré le caractère inabouti de mes propositions. Comme débarrassé ou soulagé de ces questionnements, j'envisage de reprendre d'autres projets théoriques, que j'ai laissés en jachère depuis des années, tant ils me paraissaient insurmontables. Je n'en parle d'ailleurs même pas dans ce mémoire, par exemple les possibilités de modélisation de la réalité sociale offertes par des outils à la pointe de la recherche mathématique. L'écriture de ce mémoire me donne donc le sentiment d'un nouvel élan, d'une nouvelle envie, d'un nouveau mouvement d'institution de mon parcours de recherche, en tant que reprise et dépassement d'expériences antérieures.

³⁶⁴ B. Charlot, *Du rapport au savoir*, Paris, Anthropos, 1999.

Bibliographie

- Aballea F. (dir.), *Institutionnalisation, désinstitutionnalisation de l'intervention sociale*, Toulouse, Erès, 2012.
- Adorno T., *Minima Moralia*, Paris, Payot, 1983.
- Aguilar J., Calmo P., Carreta M.-E., Evsina S., Laforgue D., Lion P., Pachod L., Renaud B., « Enquêter ensemble : formes d'émancipation et recompositions des institutions », *Revue Vie Sociale*, 2018.
- Amy B., *Le meilleur grimpeur du monde et autres contes*, Paris, Glénat, 1989.
- Arendt H., *La condition de l'homme moderne*, Paris, Calman Lévy, 1958.
- Arendt H., *Essai sur la révolution*, Paris, Gallimard, folio essais, 1985.
- Astier I., *Les nouvelles règles du social*, Paris, Puf, 2007.
- Atlan H., *Entre le cristal et la fumée*, Paris, Seuil, 1979.
- Bajoit G., « Exit, voice, loyalty and apathy », *Revue Française de Sociologie*, vol. 29, 1988.
- Bajoit G., *Pour une sociologie relationnelle*, Paris, PUF, 1992.
- Balandier G., *Sens et puissance*, Paris, PUF, 1971.
- Bally F., Gabillet M., Laforgue D., Lavorel S., Peyrache-Gadeau V., « Processus systémiques de vulnérabilisation en territoire de montagne et dynamiques institutionnelles. Le cas de la Haute-Romanche », dans M. Gaimard et al., *Vulnérabilité et territoire*, Edition Kairos, 2019.
- Bally F., Gabillet M., Laforgue D., Lavorel S., Peyrache-Gadeau V., « L'étude de la crise du Chambon pour penser les rapports entre territoires, populations, institutions et sciences », *Nature, Sciences et Sociétés*, 2020.
- Barel Y., *Le paradoxe et le système*, Grenoble, PUG, 1979.
- Barrère A et Martuccelli D., *Le roman comme laboratoire : de la connaissance littéraire à l'imagination sociologique*, Lille, Presses du Septentrion, 2009.
- Bateson G., *Vers une écologie de l'esprit*, Paris, Seuil, Point Essais, 1995.
- Becker H., *Les ficelles du métier*, Paris, La découverte, 2002.
- Becker H., « Etudier l'école » dans Payet J.-P., *Ethnographie de l'école*, Rennes, PUR, 2016.
- Benmakhlof A., *La conversation comme manière de vivre*, Paris, Albin Michel, 2016.
- Berger P. et Luckmann T., *La construction sociale de la réalité*, Paris, A. Colin, 1997.
- Bergson H., *La pensée et le mouvant*, Paris, PUF, coll. Quadrige, 2009.
- Bernstein B., *Pédagogie, contrôle symbolique et identité*, Sainte Foy, Presses de l'Université de Laval, 2007.
- Berthelot J.M., *Les vertus de l'incertitude*, Paris, PUF, 1996.
- Bezes P., « Le modèle de l'Etat-stratège », *Sociologie du travail*, vol. 47, n°4, 2005.
- Boltanski L., *De la critique*, Paris, Gallimard, 2009.
- Boltanski L. et Thévenot L., *De la justification*, Paris, Gallimard, 1991.
- Bonny Y., « Le sociologue et la transcendance immanente des institutions », dans D. Laforgue *Le faire sociologique*, Chambéry, PUSMB, 2018.
- Bonny Y. et Demailly L., *L'institution plurielle*, Lille, Presses du Septentrion, 2012.
- Boudon R., *Effets pervers et ordre social*, Paris, PUF, 1977.
- Bourdieu P., *La distinction*, Paris, Minuit, 1979.
- Bourdieu P., *Choses dites*, Paris, Minuit, 1987.
- Bourdieu P., *La Noblesse d'Etat*, Paris, Minuit, 1989.
- Bourdieu P., *La Misère du monde*, Paris, Seuil, 1993.
- Bourdieu P., « Les rites d'institution », dans P. Bourdieu, *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001
- Bourdieu P., *Sur l'Etat*, Paris, Seuil, 2015.
- Bourdieu P., *Sociologie générale, tome 1*, Paris, Seuil, 2019.
- Bourdieu P. et Boltanski L., « La production de l'idéologie dominante », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 1976.

Bourdieu P. et Chartier R., *Le sociologue et l'historien*, Paris, Seuil, 1988.

Bourricaud F., *L'individualisme institutionnel*, Paris, PUF, 1977.

Boyer P., *Et l'homme créa les Dieux*, Paris, R. Laffont, 2001.

Braudel F., *Grammaire des civilisations*, Paris, Garnier Flammarion, 1993.

Broccolichi S. et Van Zanten A., « Espaces de concurrence et circuit de scolarisation : l'évitement des collèges publics d'un district de la banlieue parisienne », dans *Les Annales de la Recherche Urbaine*, 1997, n°75.

Burawoy M. « Pour la sociologie publique », *Socio-logos*, n°1, 2006.

Caillé A., « Théorie de la reconnaissance », *Revue du MAUSS*, 2004.

Callon M., Lascoumes P., Barthe Y., *Agir dans un monde incertain*, Paris, Seuil, 2001.

Carver R., *Poésies*, Paris, Points Poésie, 2016.

Castaneda C., *Voir. Les enseignements d'un sorcier yaqui*, Paris, folio essais, 1985.

Castoriadis C., *L'institution imaginaire de la société*, Paris, Seuil, 1975.

Castoriadis C., *Domaines de l'homme*, Paris, Seuil, 1986.

Castoriadis C., *Le monde morcelé*, Paris, Seuil, 1990.

Castoriadis C., *Les carrefours du labyrinthe – 6, Figures du pensable*, Paris, Seuil, 1999.

Charlot B., *Du rapport au savoir*, Paris, Anthropos, 1999.

Chateaufort F., « Vigilance et transformation », *Réseaux*, n°85, 1997

Chavanon O., Joly O., Laforgue D., Raymond R., Tabois S., « Le scénario Facteur 4 : les rhétoriques institutionnelles au regard des conduites ordinaires en matière de consommation d'énergie », *Développement durable et territoires*, vol. 2, n°1, mars 2011.

Clastres P., *La société contre l'Etat*, Paris, Minuit, 1974.

Corcuff P., *La société de verre*, Paris, A. Colin, 2002.

Corcuff P., *Où est passée la critique sociale ?*, Paris, La découverte, 2012.

Corcuff P., *Polars, philosophie et critique sociale*, Paris, Textuels, 2013.

Crozier M. et Friedberg E., *L'acteur et le système*, Paris, Seuil, 1977.

Davidson D., *Actions et événements*, Paris, PUF, 1993.

De Maistre J., « Essai sur le principe générateur des constitutions politiques et des autres institutions humaines », dans De Maistre, *Œuvres*, Paris, R. Laffont, Bouquins, 2007.

De Singly F., *Libres ensemble*, Paris, A. Colin, 2016.

Deleuze G., *Le pli*, Paris, Ed. de Minuit, 1988.

Deleuze G., « Post-scriptum sur les sociétés de contrôle », dans *Pourparlers*, Paris, Ed. de Minuit, 1990.

Deleuze G. et Guattari F., *Mille Plateaux*, Paris, Minuit, 1980.

Deleuze G. et Guattari F., *Qu'est-ce que la philosophie ?*, Paris, Ed. de Minuit, 1991

Demilly L., *Politiques de la relation*, Lille, Presses du Septentrion, 2008.

Demilly L., « Penser ensemble le changement des institutions et de leur environnement. Trois modèles », dans *SociologieS*, 2019.

Descola P., *Les lances du crépuscule*, Paris, Plon, 1993.

Descola P., *Par-delà Nature et culture*, Paris, Gallimard, 2005.

Descombes V., *La denrée mentale*, Paris, Editions de Minuit, 1995.

Descombes V., *Les institutions du sens*, Paris, Minuit, 1996.

Dewey J., *La quête de certitude*, Paris, Gallimard, 2014.

Douglas M., *Comment pensent les institutions*, Paris, La découverte, 1999.

Dubar C., *La socialisation*, Paris, Nathan, 1991.

Dubet F., *Le déclin de l'institution*, Paris, Seuil, 2002.

Dumal R., *Le Mont Analogue*, Paris, Gallimard, collection L'Imaginaire, 1981.

Dumont L. *Homo hierarchicus*, Paris, Gallimard, 1966.

Dumont L., *Homo aequalis*, Paris, Gallimard, 1977.

Dumont L., *L'idéologie allemande*, Paris, Gallimard, 1991.

Dupuy F. et Thoenig J.-C., *L'administration en miettes*, Paris, Fayard, 1985.

Durkheim E., *De la division du travail social*, Paris, PUF, 1996.

Ehrenberg A., *L'individu incertain*, Paris, Fayard, 1995.

Elias E., *Qu'est-ce que la sociologie ?* Paris, Pocket, 1993.

Elster J., *Psychologie politique*, Paris, Ed. de Minuit, 1990.

Emaz A., *Caisse claire*, Paris, Points Poésie, 2007.

Fauconnet P. et Mauss M., « La sociologie : objet et méthode », dans M. Mauss, *Essais de sociologie*, Paris, Point Seuil, 1971.

Feyerabend P., *Contre la méthode*, Paris, Seuil, Points, 1988.

Foucault M., *Les mots et les choses*, Paris, Gallimard, 1966.

Foucault M., *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard, 1975.

Foucault M., *L'herméneutique du Sujet*, Paris, Seuil, Gallimard, EHESS, 2001.

Foucault M., *Sécurité, territoire et populations*, Paris, Seuil, 2004.

Foucault M., *Naissance de la biopolitique*, Paris, Seuil, 2004.

Frاندji D., *L'école dans ses mouvements. Sociologie de l'éducation à l'âge des nouvelles politiques éducatives*, mémoire d'HDR, Université Paris Descartes, 2016.

Freitag M., *Dialectique et société*, Montréal, Ed. Saint Martin, 1986.

Garcia Amado J. A., « Introduction à l'œuvre de Niklas Luhmann », dans *Droit et société*, n° 11-12, 1989.

Geertz C., « Le sec et l'humide », dans *Interprétation d'une culture*, Paris, Gallimard, 1983.

Giddens A., *La constitution de la société*, Paris, Puf, 1987.

Giuliani, *Accompagner*, Rennes, PUR, 2013.

Giuliani F., Jolivet A., Laforgue D., "La reconnaissance des personnes. Ce dont les institutions sont capables", dans Battegay A. et Payet J.-P., *La reconnaissance à l'épreuve. Explorations socio-anthropologiques*, Lille, Presses du Septentrion, 2008.

Giuliani F., Laforgue D., "Les scènes de la relation institutionnelle. Ethnographie de l'émergence", dans Payet J.-P., Rostaing C., Giuliani F., *La relation d'enquête. La sociologie au défi des acteurs faibles*, Rennes, PUR, 2010.

Giuliani F., Laforgue D., « Choix-liberté, choix-responsabilité et choix-autonomie : de l'idéologie politique aux formes pratiques », *Lien social et politiques*, n°66, 2011.

Giuliani F., Laforgue D. et Rostaing C., « L'institution et le nouvel entrant : entre reconnaissance et contrainte », *Tsantsa. Revue de la Société Suisse d'Ethnologie*, n°16, 2011.

Goffman E., *Asiles*, Paris, Minuit, 1968.

Goffman E., « L'ordre de l'interaction », dans E. Goffman, *Les moments et leurs hommes*, Paris, Minuit, 1988.

Goffman E., *Les cadres de l'expérience*, Paris, Minuit, 1991.

Goodman N., *Manières de faire des mondes*, Paris, Folio Essais, 2006

Guattari F., *Qu'est-ce que l'écologie ?*, Paris, Editions Lignes, 2013.

Guattari F., *Lignes de fuite*, La Tour d'Aigues, Ed. De l'Aube, 2014.

Gucher C. (dir.), Alvarez S., Chauvaud C., Gallet M.-A., Laforgue D., Vial B., Warin P., *Non-recours et non-adhésion: disjonction des notions de "qualité de vie" et de "qualité de l'aide à domicile"*, contrat de recherche pour le compte de la DREES, la MIRE, la CNSA, ANESM, la DGAS, la Fondation des caisses d'épargne, CNFPT, 2011.

Gucher C., Alvarez S., Vial B., Warin P., Laforgue D., « De la disjonction entre qualité de vie et qualité de l'aide à domicile », *Revue Vie sociale*, n°17, 2017.

Gucher C., Alvarez S., Laforgue D., « La perception de la qualité au prisme des temporalités », dans *Gérontologie et société*, n°160, 2019.

Gucher C. et Laforgue D., « L'accès aux sphères sociale et politique des retraités : quelles formes de participation et de représentation ? », *Retraite et Société*, n°59, 2010.

Habermas J., *Théorie de l'agir communicationnel. Tome 1*, Paris, Fayard, 1987.

Habermas J., *Morale et communication*, Paris, Flammarion, 1999.

Hacking I., *Entre science et réalité. La construction sociale de quoi ?*, Paris, La découverte, 2008.

Haraway D., « En finir avec l'innocence. Dialogue entre Donna Haraway et Isabelle Stengers », 2013. consultable en ligne : <http://www.vincianedespret.be/wp-content/uploads/En-finir-avec-linnocence.pdf>

Haraway D., *Staying with the trouble*, Duke University Press, 2016.

Haraway D., *Manifeste des espèces compagnes*, Paris, Climats, 2019.

Harrison J., *Dalva*, Paris, Christian Bourgeois Editeur, 1989.

Harrison R., *Forêts. Essai sur l'imaginaire occidental*, Paris, Flammarion, 1992.

Haudricourt A. G., *La technologie science humaine*, Paris, Editions de la MSH, 1987.

Heidegger M., « La question de la technique », dans *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1958.

Hirschman A., *Défection et prise de parole*, Paris, Fayard, 1995.

Honneth A., *La lutte pour la reconnaissance*, Paris, Ed. du Cerf, 2000.

Hughes E., *Le regard sociologique*, Paris, EHESS, 1996.

Ingold T., *Marcher avec les dragons*, Paris, LLL, 2013.

Jullien F., *Procès et création*, Paris, Seuil, 1989.

Jullien F. *Les transformations silencieuses*, Paris, Le livre de poche, 2010.

Jullien F., *De l'être au vivre*, Paris, Gallimard, 2015.

Klinger M. et Schehr S. (dir.), *Lectures du conflit*, Strasbourg, Néothèque, 2010

Klinger M. et Schehr S. (dir.), *Les dynamiques sociales et leurs conflits : mobilisations, régulations, représentations*, Chambéry, Presses de l'Université de Savoie, 2014.

Kohli M., « Le cours de vie comme institution sociale », *Enquête*, 5, 1989.

Kuhn T. S., *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, 1992.

Kuhn T. S., *La tension essentielle*, Paris, Gallimard, 1990.

Laé J.-F., *Travailler au noir*, Paris, Métailié, 1989.

Laforgue D., « Ce que la ségrégation scolaire doit à l'administration de l'Education Nationale », *Revue Française de Pédagogie*, n° 148, 2004.

Laforgue D., « Le repli gestionnaire des inspecteurs d'académie », dans L. Deloche et G. Jeannot (ed.). *L'action publique au travail*, Toulouse, Edition Octarès. 2004.

Laforgue D., « Une administration d'Etat insensible à la ségrégation scolaire », dans M. Peroni et J. Roux (ed.), *Sensibiliser. La sociologie dans le vif du monde*, Editions de l'Aube. 2006

Laforgue D., « La mixité sociale à l'école. Pourquoi l'institution scolaire ne fait-elle pas ce qu'elle dit ? », dans Collet B. et Philippe C. (ed.), *MixitéS. Variations autour d'une notion transversale*, Paris, L'Harmattan, 2008.

Laforgue D., « Des esprits d'Etat face à la ségrégation scolaire », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n°180, 2009.

Laforgue D., "Pour une sociologie des institutions publiques contemporaines. Pluralité, hybridation, fragmentation du travail institutionnel", *Socio-logos*, n°4, 2009.

Laforgue D., « Quand l'institution scolaire cherche à lutter contre les inégalités... Conditions, portée et limite d'une innovation administrative », dans *Educations et Sociétés*, n°1, 2011.

Laforgue D., « Représentations politiques et usages ordinaires des territoires de montagne contemporains : entre participation, conflits et indifférence », dans S. Berthier-Foglar et F. Bertrand, *La montagne : pouvoirs et conflits de l'Antiquité au 21ème siècle*, Chambéry, Presses de l'Université de Savoie, 2011.

Laforgue D., « Des "gens d'en haut" face aux politiques de développement durable », dans S. Berthier-Foglar et F. Bertrand, *La montagne : pouvoirs et conflits de l'Antiquité au 21ème siècle*, Chambéry, Presses de l'Université de Savoie, 2011.

Laforgue D. « La norme d'éco-citoyenneté : une institution émergente ? », Journée d'étude organisée par l'UMR GESTE sur le thème "Environnement et gouvernement des conduites", ENGEES, Strasbourg, 2011.

- Laforgue D., "Des institutions publiques à l'épreuve du développement durable. Ou comment sauver la planète avec de vieilles recettes", dans Y. Bonny et L. Demailly (eds.), *L'institution plurielle*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2012.
- Laforgue D., « Quelle place pour le contrôle social dans les institutions contemporaines ? », in F. Aballéa (coord.), *Institutionnalisation, désinstitutionnalisation de l'intervention sociale*, Toulouse, Octarès Edition, 2012.
- Laforgue D., *Essais de sociologie institutionnaliste*, Paris, L'Harmattan, 2015.
- Laforgue D., « Ce que l'ethnographie fait à la théorie des institutions », dans J.P. Payet, *Ethnographie de l'école*, Rennes, PUR, 2016.
- Laforgue D., « L'aide à domicile des personnes âgées. Vers quel déclin de l'asymétrie ? », dans J.-P. Payet et A. Purenne, *Tous égaux ! Les institutions à l'ère de la symétrie*, Paris, L'Harmattan, 2016.
- Laforgue D., « L'école comme lieu d'expression et d'apprentissage de la mixité », dans *L'école au chevet de la République*, Paris, Editions Connaissances et Savoirs, 2016
- Laforgue D. (dir.), *Le faire sociologique*, Chambéry, Presses de l'USMB, 2018
- Laforgue D., « Le mandat éducatif des institutions publiques contemporaines : quelles transformations ? », *SociologieS*, 2019.
- Laforgue D. et Rostaing C., *Violences et institutions : réguler, innover ou résister ?*, Paris, Ed. du CNRS, collection alpha, 2011.
- Lantacker A., *La science des institutions impures*, Paris, Raison d'Agir, 2010.
- Latour B., *La science en action*, Paris, folio essais, 1995.
- Latour B., *Nous n'avons jamais été modernes*, Paris, La découverte, 1995.
- Lemieux C., « Peut-on ne pas être constructiviste ? », *Politix*, n°100, 2012.
- Leroy-Ladurie E., *Histoire du climat depuis l'an mil*, Paris, Flammarion, 1967.
- Lévi-Strauss C., *La pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962.
- Lévi-Strauss C., « La geste d'Asdiwal », dans *Anthropologie structurale 2*, Paris, Plon, 1973.
- Lourau R., *L'analyse institutionnelle*, Paris, Ed. de Minuit, 1970.
- Luhmann N., *Systèmes sociaux. Esquisse d'une théorie générale*, Presses de l'Université de Laval, 2011.
- Lyet P., *L'institution incertaine du partenariat*, Paris, L'Harmattan, 2008.
- Mac Luhan T. C., *Pieds nus sur la terre sacrée*, Paris, Denoël, 1974.
- Marcuse H., *L'homme unidimensionnel*, Paris, Minuit, 1968.
- Martuccelli D., *Forgé par l'épreuve*, Paris, A. Colin, 2006.
- Martuccelli D., *Les sociétés et l'impossible*, Paris, A. Colin, 2014.
- Maxwell A., « Le mythe de Peter Pan ou l'angoisse du temps qui passe », *Belphégor*, 10 – 3, 2011.
Consultable en ligne : <http://journals.openedition.org/belphegor/389>
- Mead G. H., *L'Esprit, le soi et la société*, Paris, PUF, 2006.
- Memmi D., « Aides à domicile et domination rapprochée », *La vie des idées*, 2016. consultable en ligne : <https://laviedesidees.fr/Aides-a-domicile-et-domination-rapprochee.html>
- Merleau-Ponty M., *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard, 1945.
- Merleau-Ponty M., *L'institution. La passivité*, Paris, Belin, 2015.
- Morin E., *Le paradigme perdu*, Paris, Seuil, 1972.
- Morin E., *La méthode* (Les trois premiers tomes), Paris, Seuil, 1977-1986.
- Oakeshott M., *On human Conduct*, Oxford, 1975.
- Passeron J.-C., *Le raisonnement sociologique*, Paris, Nathan, 1990.
- Passeron J.-C. et Revel J., *Penser par cas*, Paris, Edition de l'EHESS, 2005
- Payet J.-P., *Collèges de banlieue*, Paris, Méridien Klincksieck, 1995.
- Payet J.-P., « Le sale boulot », dans *Les annales de la recherche urbaine*, n°75, 1997.
- Payet J.-P., *Civilité et ethnicité à l'école. Une sociologie morale des mondes scolaires disqualifiés*, Habilitation à diriger des recherches, Université Lyon 2, 2000
- Payet J.-P., *Ethnographie de l'école*, Rennes, PUR, 2016

Payet J.-P., « De quels devenirs minoritaires sommes-nous les chercheurs ? », texte de la conférence prononcée au colloque international EVASCOL, 2018, Suresnes

Payet J.-P., Giuliani F., Laforgue D., *La voix des acteurs faibles. De l'indignité à la reconnaissance*. Rennes, PUR, collection "Le sens social", 2008.

Payet J.-P. et Purenne A., *Tous égaux ! Les institutions à l'ère de la symétrie*, Paris, L'Harmattan, 2016.

Pharo P., *L'injustice et le mal*, Paris, L'Harmattan, 1996.

Polanyi K., *La grande transformation*, Paris, Gallimard, 1983.

Purenne A., « Le pouvoir instituant des groupes à faibles ressources », dans Payet J.-P. et Purenne A., *Tous égaux ! Les institutions à l'ère de la symétrie*, Paris, L'Harmattan, 2016.

Putnam H., *Le réalisme à visage humain*, Paris, Gallimard, 2011.

Quéré L., « Sociologie et sémantique », *Sociétés contemporaines*, n°18-19, 1994.

Quéré L., « Entre faits et sens. La dualité de l'évènement », *Réseaux*, n°139, 2006.

Rancière J., *Le maître ignorant*, Paris, Fayard, 1987.

Rancière J., *Le partage du sensible*, Paris, La Fabrique Editions, 2000.

Ravon B., « Repenser l'usure professionnelle des travailleurs sociaux », *Informations Sociales*, n°152, 2009.

Ravon B., « Refaire parler le métier. Le travail d'équipe pluridisciplinaire : réflexivité, controverses, accordage », dans G. Amado et P. Fustier (dir.), *Faire équipe*, Paris, Toulouse, Erès, 2019

Ravon B. et Vidal-Naquet P. « Les « épreuves de professionnalité, entre auto-mandat et délibération collective. L'exemple du travail sociale », *Rhizome*, n°67 (1), 2018.

Raymond R., *Changer. Sociologie vitaliste des conduites ordinaires*, HDR, Université de Fribourg, 2009.

Raymond R. (dir.), Chavanon O., Laforgue D., Joly O., « Acteurs ordinaires et environnement », Contrat de recherche pour le compte de l'ADEME, programme CDE, 2011.

Ricoeur P., *Temps et récit. Tome 1*, Paris, Seuil, 1983.

Rorty R., *L'homme spéculaire*, Paris, Seuil, 1990.

Roth P., *Némésis*, Paris, Gallimard, 2012.

Roussillon R., « La conversation psychanalytique. Un divan en latence », *Revue Française de psychanalyse*, vol. 69, 2005.

Rovere M., « Introduction », dans J. M. Matthew, *Peter Pan*, Paris, Rivage Poche, 2013.

Samoyault T., « Présentation », dans L. Carroll, *Alice au pays des merveilles*, Paris, Editions Flammarion, 2016.

Sansot P., *Le goût de la conversation*, Paris, Desclée de Brouwer, 2003.

Schapp W., *Empêtrés dans des histoires. L'être de l'homme et de la chose*, Paris, Payot, 1992.

Schehr S., « Sociologie de la trahison », *Cahiers internationaux de sociologie*, n°123, 2007.

Simondon G., *Du mode d'existence des objets techniques*, Paris, Aubier, 1958.

Simondon G., *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Grenoble, Ed. Millon, 2013.

Sloterdijk P., *Critique de la raison cynique*, Paris, C. Bourgeois éditeur, 1987.

Sloterdijk P., *Sphères 1. Bulles*, Paris, Pauvert, 2002.

Sperber D., *La contagion des idées*, Paris, Odile Jacob, 1996.

Steiner P., « Le concept de tension dans la sociologie de Weber », dans *L'Année sociologique*, vol. 67, n°1, 2017.

Strauss A., *La trame de la négociation*, Paris, L'Harmattan, 1992.

Suchman L., « Plans d'action », dans Pharo P. et Quéré L., *Les formes de l'action*, Raisons Pratiques 1, Paris, EHESS, 1990.

Taylor C., *Multiculturalisme*, Paris, Flammarion, 1992.

Taylor C., *La liberté des modernes*, Paris, PUF, 1997.

Taylor C., *Les sources du moi*, Paris, Seuil, 1998.

Taylor C., *L'Age séculier*, Paris, Seuil, 2017.

- Testart A., *Avant l'histoire*, Paris, Gallimard, 2012.
- Thévenot L., « L'action qui convient », dans P. Pharo et L. Quéré (dir.), *Les formes de l'action. Raisons Pratiques n°1*, Paris, Ed. de l'EHESS, 1990
- Tournay V., *Penser le changement institutionnel*, Paris, PUF, 2015.
- Volery I., *L'administration des bien-être*, Nancy, PU de Nancy, 2008.
- Volery I., « Quand les normes d'avancée en âge amplifient les oppressions de sexe « Bien-vieillir-chez-soi » en zone péri-urbanisée », dans *Gérontologie et société*, vol. 36 / n° 146, 2013.
- Volery I. et Julien M.-P. (eds.), *From Measuring Rods to DNA Sequencing*, London, Palgrave Macmillan, 2020.
- Warin P., *Le non-recours aux politiques sociales*, Grenoble, PUG, 2016.
- Watts A., *Le bouddhisme*, Paris, Payot, 1957.
- Weber M., *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon, 1964.
- White H., « Poétique de l'histoire », *Revue Labyrinthe*, 2009.
- Winnicott D. W., *Jeu et réalité*, Paris, Gallimard, 1975.
- Wittgenstein L., *Investigations philosophiques*, Paris, Gallimard, coll. TEL, 1986.
- Wittgenstein L., *Remarques mêlées*, Paris, Flammarion, 2002.
- Wittgenstein L., *De la certitude*, Paris, Gallimard, 2006.

Table des matières

Sommaire	2
Remerciements	3
Introduction générale.....	4
Partie 1. Bilan d'un parcours de recherche (1999-2019)	7
Introduction de la partie 1. Le sociologue et l'institution : d'une notion substantialiste à un opérateur conceptuel réflexif.....	8
Chapitre 1. Une sociologie académique des institutions publiques.....	11
Mettre à l'épreuve de l'ethnographie les grands récits sur les institutions publiques	12
Modéliser le mandat et les modes d'intervention des institutions publiques	17
Les institutions du côté des populations.....	24
Comparer les institutions publiques : Contrôle et reconnaissance des populations	31
Chapitre 2. Une sociologie théorique des processus d'institution du social.....	37
Les opérateurs conceptuels d'une sociologie institutionnaliste de l'intervention publique	37
Goût pour la théorisation et rapport biographique et pratique au monde social.....	41
A la croisée de l'anthropologie, de la sociologie et de la philosophie : des théories de l'action à celles de l'institution	44
De l'action publique au concret à une théorie plurielle de l'institution	55
Voir les acteurs publics et ordinaires comme des morceaux d'institutions.....	59
Quand la pratique de la sociologie institutionnaliste fait prendre conscience de ses limites	64
Chapitre 3. Des modes d'institution sociale du faire sociologique	69
Expériences de l'expertise : d'un sentiment d'utilité... ..	69
... aux doutes du sociologue quant au sens de l'expertise pour les acteurs profanes.....	74
Premiers pas incertains vers une sociologie conversationnelle	78

Quel horizon des possibles pour un sociologue dans le monde ?.....	87
Partie 2. Perspectives de recherche.....	93
Introduction de la Partie 2. Vers une sociologie engagée dans les dynamiques d’avenir des institutions publiques.....	94
Chapitre 4. Quels avènements pour l’intervention publique ? Un regard au croisement des sociologies académique et experte	97
Quels topoi pour l’analyse sociologique des avènements de l’intervention publique ?	98
Esquisse de scénarios d’avenir pour les institutions publiques	107
Chapitre 5. Vers une conversation sociologique sur l’intervention publique.....	128
L’enquête et ses données : le monde du « Jamais jamais » de Peter Pan ?	130
L’enquête selon John Dewey : un élargissement du syndrome de Peter Pan ?	135
Une alternative à l’enquête de Peter Pan : le sociologue au Pays des Merveilles.....	139
Vers des conversations instituant de l’intervention publique ?.....	143
Chapitre 6. Quel background conceptuel pour le sociologue en conversation ?.....	152
Vers une conceptualisation des relations entre structures publiques et populations	153
Esquisse d’une conceptualisation des régimes d’institution des rapports entre l’intervention publique et son milieu de vie.....	167
Chapitre 7. Comment renaturaliser les institutions ?.....	186
Les institutions, entre nature et culture : un enjeu théorique ?	187
La dénaturalisation des institutions à l’épreuve d’expériences de terrain	191
L’institution de l’individu comme machine « natureculturelle »	194
L’institution des rapports homme – milieu comme déphasages permanents	200
Conclusion générale	211
Bibliographie.....	215
Table des matières	222